This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou
Caractères elzeviriens de la Librairie Daffis.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE PIERRE DE BOURDEILLES

abbé et seigneur

DE BRANTHÔME

Publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur
augmentées de nombreuses variantes
et de fragments inédits

SUIVIES DES ŒUVRES D'ANDRÉ DE BOURDEILLES

ET D'UNE TABLE GÉNÉRALE

Avec une Introduction et des Notes

PAR M. PROSPER MÉRIMÉE
de l'Académie françoise

ET M. LOUIS LACOUR
Archiviste Paléographe

TOME V

PARIS
PAUL DAFFIS, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
DE LA BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE
7, rue Guénégaud

M DCCC LXXVI

848.4
B821m

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BRANTHÔME

—

TOME V

LES VIES
DES
GRANDS CAPITAINES
FRANÇOIS

CHAPITRE XXVI.

169. *M. de Salvoyson.*

Or, parlons ast' heure de ce brave M. de Salvoyson, qui a esté en son temps un aussy bon, vaillant, sage et fortuné capitaine que roy de France ait eu ; et s'il ne fust mort si tost comme il fit, il eust faict beaucoup parler de luy, et à gorge bien desployée.

Il estoit tel, que, pour les belles et hautes entreprises qu'il concevoit et executtoit, et les belles choses qu'il faisoit, plusieurs François, Espaignolz et Italiens disoient de luy, et le croyoient fermement, qu'il avoit un esprit fa-

millier qui luy dressoit tous ses memoires et dessaings, et les luy conduisoit si bien, qu'aucuns en ay je veu en Piedmont qui ont creu et affermé que le diable le vint presser de la mort et l'emporta. Mais ce sont abus. Son gentil esprit et entendement grand, son sçavoir, sa vigillance, sa promptitude, sa sagesse, son bon cœur et bon heur, ont esté son seul vray demon et esprit famillier, et n'en eut jamais d'autres. J'en ay veu dire de mesmes et de M. l'admiral et de plusieurs autres grandz capitaines, qui ont faict des choses par dessus l'ordinaire de l'humanité; et le vulgaire ignorant va tout convertir et approprier à cest esprit famillier.

Pour quant à sa mort, il mourut comm' un autre, et bon chrestien, mais pourtant desesperé de regret qu'il ne survivoit à ses beaux dessaings, qu'il eust bien voulu mettre avant mourir en bonnes executions, comm' il pensoit et s'en asseuroit, sur plusieurs villes de Lombardie, et principallement sur Pavye, qu'il alloit en peu de temps empieter par le Thezin, dont il en avoit la porte marchandée, ne s'en cachant à aucuns de ses plus privez, ains leur disant qu'il voulloit aller querir et ravoir le chapeau ou bonnet du roy François, qu'il y laissa après sa prise; dont aucuns disent que ce fut à Gesnes, ce qu'on tient le plus vray.

Ce conte fabuleux est tel, que, lorsque ledict roy fut pris, on le mena passer dans Pavye, et y accourant tout le monde en presse pour le veoir, il leur dit : « Eh bien, messieurs, que « voulez vous? Voulez vous de moy quelque

« chose? Pour le present je ne peux rien don-
« ner que mon chappeau que voylà. Je vous le
« donne; gardez le bien jusqu'à ce que je re-
« tourne, ou que je l'envoye querir par quel-
« qu'un des miens. »

Voylà pourquoy M. de Salvoyson disoit qu'il vouloit avoir le chappeau du roy, que M. de Lautreq, lorsqu'il prit ceste place, avoit oublié et ne l'avoit retiré; mais luy ny faudroit pas. Aussy disoit il à ses soldats, quelques jours advant : « Compaignons, courage! devant « qu'il soit long temps, je vous ferez aulner le « velours avecques la picque. » Le malheur fut qu'il mourut sur ceste belle entreprise; et sa mort fut telle : amprès qu'il eut pris Cazal, dont j'en parleray cy amprès, il faisoit fort la guerre aux Espaignols qui estoient aux garnisons des environs, et les endommageoit fort; sur quoy ilz s'advizarent de s'assembler en grandes trouppes et d'aller fortiffier une vieille ruyne de chasteau, qui avoit esté ruyné autresfois, entre Vallence et Cazal, qu'on nommoit le Castellet, et estoit près de Cazal : ils travaillerent et remuerent terre si bien, qu'en moins de rien ils le rendirent en deffence et seuretté.

M. de Salvoyson, ne trouvant pas bon ce voisinage, aussy tost assemble les garnisons de Vallence, Verrue et Cazal, et fait un gros, et vint trouver l'ennemy; et avant qu'il eust loisir de se fortifier d'advantage força le fort et le prit d'assaut, et tua la plus part de ceux qui estoient dedans; et prend prisonnier le capitaine, qui estoit Espaignol et s'appelloit le capitaine Fornas, qui fut fort blessé au visage. C'estoit au

mois d'aoust, que les chaleurs d'esté sont là les plus vehementes.

M. de Salvoyson travailla et peina tant à ceste faction et à la retraicte qu'il luy fallut faire, à cause des garnisons d'Ast, Cressentin et autres, qui estoient assemblées et en grandes forces pour luy donner en queue; mais il se retira si bravement et sagement, qu'il mit tous ses soldatz, tant François que Suisses, sous la charge du capitaine Fusberq, que l'ennemy ne leur sceut rien faire, si non qu'il y prit un gros villain purisy et une fiebvre chaude, dont il en mourut au bout de six jours, en l'aage de trente sept ans, qui n'estoit que sa fleur et sa vigueur pour exploicter de grandes choses.

Ceste mort peut bien faire taire ceux qui ont dict que le diable l'ayt emporté. Je ne dis pas que ceste fiebvre chaude ne luy causast force frenézies à la teste, et beaucoup de despitz, maudissant en soy et desespoir de quoy il mouroit en tel aage, et sur le poinct de faire de grands services au roy; ce qui a donné occasion à aucuns de parler sinistrement de sa mort. Je ne dis pas aussy que luy, qui estoit curieux de sçavoir tout, qu'il ne s'aydast autant du naturel que du supernaturel, pour mettre à fin ses hautes entreprises : comme de vray il y a des secretz cachez en la nature que, qui les peut descouvrir et bien sçavoir, il peut faire beaucoup de choses admirables et paroissantes impossibles au monde; et luy qui estoit ambitieux, que, pour eriger et entretenir son ambition, n'y employast toutes les herbes de la Sainct Jehan, comme l'on dit.

Voylà pourquoy on avoit opinion qu'il avoit un esprit famillier; mais de croyre qu'il se fust donné au diable, c'est une vraye imposture et vray abus. Je pense que ceux qui liront ce discours riront bien de quoy je raconte la mort plustost que la vie; mais à moy tout est de guerre et de pardon [1], qui ne fais profession de coucher bien par escrit ny disposement; mais, ainsy que ma memoire, mon esprit, mon humeur et ma plume me pousse, j'escris.

Pour venir doncques à quelques traictz de vie dudict M. de Salvoyson, vous devez sçavoir qu'en ses jeunes ans il fut dedié à l'eglise, et mesmes que j'ay ouy dire qu'il eut quelque prebende en l'eglise de Cahors. Il estudia si bien aux universitez, et mesmes à Tholoze, qu'il se rendit proffond aux sciences; et avecques ses estudes il ne laissa d'estre desbauché, et à porter l'espée, et à ribler le pavé [2], comme y font ordinairement les escoliers des grandes universitez : si qu'on n'eust sceu dire de luy, si non qu'il estoit aussy bon homme d'espée que de lettres, car il sçavoit fort bien la practique des deux. Le cours des lettres pourtant le faschant, et se presentant le voyage d'Escosse soubz M. d'Essé, il se desbaucha; et s'en va en

1. Cette locution est nouvelle pour moi. L'auteur veut dire, comme il semble, qu'il ne s'astreint à aucun ordre, et qu'il mêle les choses les plus opposées, telles que la *guerre* et une fête religieuse, un *pardon*.

2. *Ribler*, v. neutre : c'est mener la vie d'un *ribaud*, être libertin et filou. Branthôme, en faisant de *ribler* un verbe actif, semble avoir songé à l'expression plus moderne de *battre le pavé*.

la compaignie de M. de Negrepellice, cheval leger [1], où pour le commancement de ses armes il se fit fort parestre, si bien qu'en un combat qui se fit un jour, il y alla si advant, qu'il fut pris prisonnier des Anglois, lesquelz le trouvarent si suffisant et si capable en toutes lettres, et si agreable en ses discours, qu'aucuns en firent grand cas au petit roy Edouard [2], qui, très sçavant prince qu'il estoit, l'envoya querir et le voulut voir, ainsy qu'un chascun ayme son semblable. Il l'arraisonna, et le trouva tel qu'on luy avoit dict, et si fort à son gré, qu'il luy presenta un fort beau party s'il vouloit demeurer avecques luy; mais luy, s'excusant sur le serment et affection qu'il portoit à son roy et à sa patrie, le supplia de le mettre à rançon et luy donner congé; et que, son honneur sauve, jamais il ne luy seroit autre que très humble serviteur en tous endroicts qu'il luy commanderoit. Le roy, amprès l'en avoir remercié et rendu la pareille en honnestes parolles, le renvoya sans rançon.

Partant de là, il s'en alla en Piedmont, où il n'y fit grand sejour qu'aussy tost il ne se fist cognoistre par ses vertuz et valeurs.

Il fit entreprise sur le chasteau de Milan, par le moyen du seigneur Ludovic de Birague [certes très bon capitaine et sage, et qui a bien fait des services en la France], et president de Birague, despuis nostre chancellier, qui estoient

1. En éclaireur, en aventurier.

2. Edouard VI. L'auteur le nomme *petit roi*, parce qu'il mourut, comme on sait, avant d'avoir atteint sa majorité.

de la ville, mais qui, seulz despuis la perte, avoient parmy nous demeurez tousjours très fidelz à la couronne de France. Surquoy il me convient d'en dire ce petit mot : qu'aux premiers estatz à Blois, et encor beaucoup avant, aucuns, voire plusieurs, crioyent qu'il falloit chasser les estrangers italiens de la France, parmy lesquels y rangeoient ledict chancellier et les Biragues. Le roy, en devisant avecques aucuns en sa chambre, dit : « Il faut doncques « que je quicte mon droict de la duché de Milan, « qui est mon patrimoine aussy bien que la « duché de Normandie, Bourgoigne, la Guyenne « et autres de mon royaume? Que si ceux de « Milan sont estrangers, les autres sont de « mesmes. Voylà pourquoy ilz ne le sont. Et « dois aymer et cherir les Milannois, les Bira- « gues par consequent, qui ont quitté tous leurs « biens qu'ils avoient dans Milan, pour demeu- « rer en France bons et loyaux serviteurs de la « couronne de France. » Et disoit on bien mieux, que ces Biragues avoient faict serment de ne se baptizer jamais que dans Milan, quand il seroit françois. Ilz en disoient de mesmes de leur posterité. C'estoit un commung dire, et point croyable pourtant; car ilz sont estez très bons chrestiens, catholiques et gens de bien.

M. de Salvoyson doncques, par la cognoissance et intelligence qu'avoient les seigneurs de Biragues dans Milan, trouva moyen d'y gaigner une maison, où peu à peu y envoyoit assez facilement armes et gens, les uns après les autres.

Le jour de l'execution venu, luy le premier y

conduisit ses gens dans le fossé comblé d'eau (n'ayant esté bien sondé par un sergent siennois que Birague avoit gaigné) jusqu'à plus de demy corps, et gaigna le pied de la muraille, là où furent cramponnées les eschelles de corde, si mal pourtant, que, quelque effort qu'ilz fissent pour monter, elles tournoient tousjours de costé; si que jamais ne s'en purent ayder, non pas seulement pour un seul soldat qui peust monter et rabiller les crampons en haut : en quoy ilz consommerent une si grande longueur de temps et de la nuict; que, venant à passer la ronde, elle ouyt murmurer et grenouiller dans l'eau, si bien que, l'alarme s'estant donnée grande, se sauva qui peut (d'autres disent l'entreprise autrement que nos François), et M. de Salvoyson fut pris dans le fossé.

Le cardinal de Trente, de la maison grande de Madruze en Allemaigne, que j'ay veu à Rome, un fort honneste et digne prelat, et bon compaignon, à mode du pays, pour faire trinque[1], estoit pour lors gouverneur de l'estat de Milan pour l'empereur (ou Ferdinand de Gonsagues ayant mesme charge, cela se peut computer aysement), voulut avecques la justice cognoistre de ce fait; et pour ce les fit condempner et sentencier, et M. de Salvoyson et tous ceux qui furent pris avecques luy, à la mort. Mais M. de Salvoyson, comparant devant lui en ceste sentence, va debattre sa cause si bien et si beau, et par de si belles et doctes raisons, par lesquelles

1. Boire, mot soldatesque forgé d'après le verbe allemand *drinken*.

prouvoit ny lui ny ses compaignons n'estre dignes de mort, puisqu'ilz estoient en guerre, et soldoyez de leur roy pour la faire en toutes formes; et en appella devant l'empereur et la chambre imperiale, et prouva son appel si bien, que ses dires ayantz estez mis par escrit, et ayantz esté poisez et admirez par M. le cardinal et son conseil, qu'ilz ne procedarent plus avant, ayans remords de consciences, et gaignez par le beau dire, tant bien coloré d'argumens, d'exemples et de raisons, dudict sieur Salvoyson. Et pour ce surcearent la sentence, et en envoyarent tout le procez verbal à l'empereur, qui, l'ayant faict voir et monstrer à son conseil, et luy present, trouva le plaidé de M. de Salvoyson si beau et si admirable pour un homme de guerre, qu'il en demeura tout ravy, et luy et son conseil; et fut arresté que M. de Salvoyson et ses François ne mourroient point, ouy bien les Italiens et les consentans de la ville.

Ainsy M. de Salvoyson se sauva et les siens par son sçavoir, et en très grande estime et des nostres et des estrangers. Son sçavoir luy servit bien là au besoing. Que s'il fust esté un asne, il estoit mort et pendu : à quoy doibvent arregarder les gens de guerre, d'estre sçavans s'ilz peuvent.

Après ceste entreprise faillie, il ne s'en detourna point tant qu'il ne fist celle de Verseil, qu'il ne faillit pas, celle là! mais il fut si fort pressé de la faire qu'il n'eut que le loisir d'y appeller M. le mareschal de Brissac; et s'il l'eust peu dilayer, que l'armée de l'empereur se fust un peu recullée plus loing, l'entreprise fust estée

du tout absolue, car il n'y eut que la ville et le chasteau qui furent pris, et ce fut tout ce qu'on peut faire que de les piller et saccager à bon escient; et la citadelle ne peut estre prise, car elle fit bonne et asseurée contenance : dont Ferdinand de Gonzague en ayant ouy le vent et pris l'allarme, car il n'estoit guieres loing de là avecques ses forces, s'achemina aussy tost, mais non si tost que M. le mareschal n'eust quelque peu de loisir, à sa teste et à sa veue, se retirer en grand capitaine, sans la perte d'un seul soldat, avecques son butin de luy et les siens, qui fut beau et bon. Dans le chasteau fut butiné ce beau et riche cabinet de M. de Savoye; M. de Brissac eut pour sa belle part ceste belle et rare corne de licorne; aucuns disent qu'il eut aussy le beau et riche escoffion [1] de la duchesse, tout garny de grosses perles et pierreries; mais aucuns disent que ce fut M. de Salvoyson, comme la raison le vouloit, puisqu'il avoit conduict l'œuvre, et qu'il eut aussy une planchette d'or qui estoit à l'asquenée de la duchesse quand elle chevauchoit dessus.

Tant y a que son butin valoit bien de quarante à cinquante mill' escus; et après sa mort ses heritiers partagearent ceste riche despouille, qui furent le capitaine Gironde, son lieutenant, et le capitaine Melfe, son enseigne, et un sien jeune frere cadet, qu'on appelloit M. Geoffroy, qui n'estoit venu voir son frere que six mois advant qu'il mourust; dont bien luy en prit, car les autres luy en eussent bien faict petite part. Ilz

1. La partie ornée de la coiffe.

ne lui trouvarent pas d'autres plus grandz biens, ny moyens, ny argent, car il estoit fort ambitieux, et pour entretenir son ambition il despendoit fort, et surtout en espions; et c'est ce qui fait valoir un grand capitaine et le pousse bien avant; aussy jamais avare capitaine ne fit beaucoup.

Verseil pris, la renommée de M. de Salvoyson volla par tout; et pour ce le roy luy donna une compaignie de gens de pied, qui estoit grand cas de ce temps là, car elles estoient de trois cens hommes, et bien payées, et point communes. Mais le roy luy fit une faveur par dessus tous, et peu ouye ny veue, car il luy donna permission de la faire et amasser dans l'armée de M. le mareschal de Brissac, et y battre le tambour comme si c'eust esté dans les champs et villes, et congé à tous soldatz de s'y venir enrooler sans encourir punition des autres capitaines, ny qu'ilz les en peussent empescher ny rechercher, amprès le mois achevé, cela s'entend. Voylà une grand'faveur! Aussy sa reputation luy fit une si belle compaignie, qu'il eut des gens plus qu'il ne vouloit; et tous y accouroient à l'envy les uns les autres, et des meilleurs du Piedmont; car, soubz ce nom des entreprises de M. de Salvoyson, ilz n'en pensoient estre jamais pauvres.

Il fut gouverneur de Verrue, place sur le Pau, importante à cause de Cressentin[1], sa prochaine voisine, que les Espaignolz tenoient; et s'entrefaisoient bien la guerre : mais M. de Salvoyson

1. Cressentino, sur la rive gauche du Pô.

emportoit tousjours le dessus, comm' il le fit parestre en la surprise de la ville de Cazal, principalle ville du marquisat de Montferrat ; et certe ceste entreprise est par trop belle pour la taire.

M. de Salvoyson doncques, gouverneur dudict Verrue, guieres loing dudict Cazal, avoit, par sa liberallité et industrie, gaigné quelques uns de ceste ville qu'il avoit muguetée et veillée de long temps, de sorte qu'ilz alloient et venoient vers luy et luy donnoient advis de toutes choses ; et en tira d'eux si bonne langue, et principallement d'un fructerol [1], les uns disent un maistre d'escolle, qu'il trouva fort propre de faire son faict un jour de nopces solempnelles et d'estoffe [2] qui s'y faisoient, ausquelles y eut grandes assemblées de seigneurs et dames, tant du pays que d'Espaignolz, et par consequent force dances, festins, courremens de bagues, masquarades, tournois, combatz, que don Loppez de Figarot [3], gouverneur de la ville, et force capitaines espaignolz et seigneurs italiens avoient dressé en grandes magnificences. La nuict estant veneue, que tout le monde estoit las et endormy, M. de Salvoyson, qui ne dormoit pas, voulut avoir part de sa livrée [4] ; et, pour

1. Un marchand de fruits, à ce que je suppose.
2. De gens riches.
3. Don Lope de Figueroa.
4. Je crois qu'il faut entendre le mot *livrée* dans le sens de rubans de couleur, souvent armoriés, ou réunissant les couleurs d'un écusson, tels qu'on en distribuait aux personnes invitées à une noce. Le partage de la *jarretière* de la mariée entre les garçons de la noce, usage qui subsiste encore dans quelques provinces, rappelle cette distribution de la livrée à laquelle Branthôme fait allusion.

ce, ayant mandé à M. le mareschal quelques jours avant (à qui il avoit conféré son entreprise) qu'il luy fist couler sept ou huict cens soldatz des mieux choisys, le plus secrettement et coyement qu'ilz pourroiént, et arrivassent la nuict, et que cependant il se tinst prest avecques de bonnes forces au matin à sept ou huict heures aux portes de Cazal, pour le favoriser à son escallade et entreprise s'il trouvoit resistance, à quoy M. le mareschal ne faillit. Mais voicy le meilleur : Afin que ceux de Verrue ne se doubtassent de quelque chose, et les espions s'en advisassent, il contrefit du malade, et en diligence envoya querir les medecins à Cazal pour le secourir, faignant estre en grand danger de sa personne. Les medecins estans arrivez sur le tard, leur visite fut remise au lendemain, les priant d'aller soupper et reposer; et cependant qu'ilz sont dans le lict, reposent et dorment bien, il part avecques ses gens et eschelles, et avecques le moindre bruit qu'il peut, tire vers Cazal prendre sa medecine, où il se trouve un' heure après minuict precisement, que ceux de la ville et garde, las du jour, dormoient leur premier et plus proffond somme. Il commança doncques à faire dresser ses eschelles le plus coyement qu'il peut; et les premiers qui descendirent dans le fossé furent : le capitaine Cluzeau, de Sarlat en Périgord, et le capitaine Pont d'Asture, dudict lieu de Pont d'Asture, auxquelz M. de Salvoyson se fioit fort, pour estre braves et vaillans et advisez, lesquels avoient plusieurs fois avant sondé le fossé et faict un très bon rapport.

Ceux là donc sont les premiers qui entrent et mettent les eschelles avecques leurs gens, et si prestement et tout bellement tuent les sentinelles, que le corps de garde n'en sentit rien jusqu'à ce que le reste, avecques M. de Salvoyson, montans à la haste, fut sur eux, et à tuer qui peut, les uns dormans, les autres à demy veillans et my dormans. Si bien que les François estans maistres de la muraille et du rempart, le bruict s'esleva par la ville; l'allarme se donne; l'on se rend en la place, en armes qui peut; mais ilz y trouvent nos François bravement campez, et desjà pris leur lieu de combat.

Don Lopez, qui estoit là auprès logé, pensant que ce fussent quelques yvroignes qui se battissent, sans avoir loisir de s'habiller autrement, ne prend que sa robbe de nuict et une halebarde au poing, et va pour estriller ces gallans; mais qui fut estonné? ce fut luy, quand il ouyt cryer : *France! France! tue! tue!* Enfin les nostres, menans les mains de toutes partz, et combattans bravement et repoussans les Espaignols, ilz furent maistres, et suivirent leur victoire jusques au chasteau, où s'estoient jettez ceux qui avoient pu, et mesmes don Lopez.

M. le mareschal, de son costé, joue si bien son jeu, qu'à poinct nommé (comme advisé et vigilant capitaine) il arrive à la porte, qui luy fut ouverte par nos gens, où estant entré, se rendit maistre absolu de tout le reste de la ville, et assiegea aussy tost le chasteau, et surtout la citadelle; et les battit si promptement et furieusement, que don Lopez se rendit par composi-

tion, combien que le capitaine Salinas, parti d'Ast, où estoit sa garnison, pour le secourir, parust en criant, pour donner courage : *Aqui esta el capitan Salinas con su bandera*[1] ! Mais M. le mareschal et M. de Salvoyson y avoient mis si bon ordre, qu'il ne fit que cela et puis s'en aller.

Par ainsy ceste belle ville, et à mon gré des belles de ce quartier, assise sur le Pau, le roy des fleuves de par de là, et qui avoit tousjours esté si bonne françoise, fut remise en son premier et desiré estat ; et M. de Salvoyson (comme la raison vouloit) en fut gouverneur, et les capitaines Cluzeau et Pont d'Asteure du chasteau, et chascun d'eux recompensés de mill' escus, comme on leur avoit promis avant le coup s'il se faisoit : qui estoit peu certes pour tel hasard et peril de vie ; mais de ce temps l'avarice n'estoit si grande parmy nos gens de guerre, l'honneur les maitrisoit du tout. Le capitaine Cluzeau me l'a ainsy conté, qui estoit de ma patrie et mon voysin, et qui est mort peu riche.

J'ay ouy conter que, lorsque le roy Henry et M. le connestable sceurent ceste prise, qu'ilz dirent que M. de Salvoyson s'y estoit autrement et plus dextrement gouverné que M. de Burie n'avoit faict du temps du roy François en ceste mesme ville, laquelle ayant prise par l'intelligence d'aucuns habitans qui ne pouvoient encor oublier le nom françois, et la tenant fort bien, mais n'ayant pourveu à prendre le chasteau, il

1. Voici le capitaine Salines avec sa troupe et son enseigne.

la reperdit aussy tost; et fut pris prisonnier et mené en risée à Milan : dont le roy François l'en reprit et ne l'en estima tant; car s'il eust descouvert son dessaing au seigneur Guy Randon, brave et vaillant capitaine, qui n'estoit guieres loing de là avecques de belles forces, et qu'il l'eust appellé, il se fust rendu maistre absolu du tout; mais il s'en voulut luy seul rendre glorieux : aussy luy seul fut rendu mocqué, comme dit le roy, ou bien qu'il n'eust pas l'advis et la prevoyance pour y mettre le bon ordre[1].

M. de Salvoyson ne fit pas ainsy (dit M. le connestable), car, ou de soy, ou s'estant faict sage et prevoyant à l'exemple de M. de Burye et de son bon conseil, il y appella M. de Brissac son general, auquel il faut tousjours defferer, quelque ambition qu'on aye, car bien souvant il en arrive de grandes fautes; et par ainsy tout alla comme il falloit.

Voylà doncques comme ceste belle ville fut prise. Les plus grands partisans de M. de Brissac en donnent la principalle gloire à luy, tant de l'entreprise que de la prise, laquelle totalle il la faut attribuer à M. de Salvoyson, et à M. de Brissac du grand achevement et perfection, à cause des prises du chasteau et de la citadelle, où il se porta en grand capitaine. Elle fut rendue quelque temps après par la paix, faicte au grand regret des François et des habitans aussy; dont j'ay ouy à M. le mareschal de Brissac : qu'il

1. Le seigneur de Burie fut pris dans Casal avec 1,200 hommes environ, en 1537, par les Impériaux sous les ordres du marquis del Vasto.

n'y avoit point d'ordre ny raison de la rendre, ny le marquizat non plus, tant pour le droict que le roi y avoit, que pour ne donner à entendre ny à inferer à aucuns que le roy l'eust faict pour achepter paix, comme si le roy eust crainct le prince qui le demandoit. Et le disoit, sur le propos qu'il n'y avoit point raison d'avoir rendu ledict marquizat, ny la Corsegue, ny la Toscane, qui appartenoient à quelques petitz princes que le roy eust mangé et avallé avecqu'un grain de sel, par maniere de dire, s'ilz eusent songé le moins du monde de les vouloir repeter par les armes. Et disoit que jamais ces articles de paix ne furent bien desbattuz quand on les proposa; car le roy d'Espaigne n'eust laissé, pour ces petitz princes, de faire la paix avec un si grand roy, qui avoit plus de moyen de luy nuire en un jour que tous les autres princes mal contentz en vingt ans, quand il les eust laissez et plantez là pour reverdir; et si le roy et le roy d'Espaigne eussent estez bien servis de leurs serviteurs en ce faict là, ilz les eussent faictz très bien s'entendre ensemble, et eussent faict leurs affaires sans se mesler de celles d'autruy, ains les laisser en crouppe.

Quant à la Savoye ou au Piedmont, certes disoit encor mondict sieur le mareschal (mais à regret) qu'il y avoit quelque raison de faire la restitution, à cause de madame de Savoye, sœur du roy, qui meritoit, pour son rang, ses vertus et l'affection que le roy son frere luy portoit, quelque gracieusetté, voyre bien grasse et ample; et que de l'autre part le roi d'Espaigne affectionnoit le duc de Savoye son cousin, et

que pour beaucoup il ne l'eust jamais laissé en blanc ny mescontenté. Voylà pourquoy les deux roys ne se debvoient opiniastrer nullement sur ce subject.

Mais pour quant aux autres petitz princes, ilz n'y debvoient nullement toucher, et que de grand à grand il n'y a que la main, mais non de grand à petit, et que les grandz font les loix et les partz aux petitz, et faut qu'ilz passent soubz eux, et que jamais on n'avoit veu les grandz estre facteurs des petitz. Tant d'autres raisons amenoit mondict sieur le mareschal, lesquelles bien debattues, le roy catholique ne se fust jamais formalisé pour ces restitutions, ny le roy chrestien non plus les debvoit quicter, et surtout de ce marquizat de Montferrat; si bien que le roy ne le debvoit jamais rendre, et le joindre avecques le marquizat de Saluces, avecques quelques villes du Piedmont qu'il se fust reservé pour se donner bon et libre passage de l'un à l'autre; et par ainsy eust eu tousjours un bon pied en Italie, comme le roy d'Espaigne. Mais, sans aucun respect, nous rendismes tout en demye-douzaine de lignes d'escriture : qui fust une grand' honte à nous d'avoir sceu très bien conquerir, mais non l'avoir sceu bien garder, à nostre vieille mode et ancienne coustume de nous autres François. Que si l'on veut le prendre de loing, comment nos ancestres conquirent bravement la Palestine et la perdirent ilz après quelques quatre vingtz neuf ans? Le royaume de Naples, Scicille et l'estat de Milan, après les avoir gaignés, nous les perdismes. La Savoye, le Piedmont, le marquizat de Montferrat, Cor-

segue et Toscane, nous n'en fusmes que petitz gardiens, comme les tenans en depost; nous rendismes tout. Voylà doncques pourquoy il ne faut point que les François se proposent plus de conquestes, puisque nous ne sçavons garder mesmes ce qui est nostre; tesmoingt Cambray, Callais, Ardres, Dorlan, La Capelle et Amyens, que nous avons veu perdre devant nous, mais par la paix retirées. Si que je croy que si nous eussions conquis les Indes, elles ne seroient à nous il y a long temps. Ah! que les Espaignolz serrent bien mieux les mains quand ilz tiennent quelque chose! ilz sont bien de plus dure desserre; nous en voyons les exemples. Si bien que je croy avecques quelqu'un qui me dit une fois que, si nous eussions conquis lesdictes Indes, comme les Espaignolz, jamais nous ne les eussions gardées, non plus que la Fleuride[1].

Or, pour revoller encor à M. de Salvoyson, estant gouverneur de Cazal, guieres ne chauma qu'il ny fist bien la guerre et de beaux combatz, entre autres deux. La compaignie de chevaux legers de M. de Clermont ayant esté deffaicte, bientost il en eut sa revanche; car quelques jours après il monta à cheval et s'en alla desfaire deux cens chevaux legers de l'ennemy, tout auprès des portes d'Ast. L'autre fut la deffaicte près du Pont d'Asteure, qui fut telle, qu'estant la coustume de M. le mareschal de Brissac de remuer les garnizons des villes les unes des autres et les renouveller, M. de Salvoyson

1. La Floride, d'où les Français, qui y avaient un établissement, furent chassés par les Espagnols vers 1570.

attitra des espions, dont il n'en avoit jamais faute, et de doubles et de simples, et de fidelz et de toutes sortes, ausquels fit courir le bruit et donna langue comme dans un tel jour assigné le remuement se debvoit faire. Par quoy ceux d'Ast, Cressentin, Pont d'Asteure et autres places circonvoisines, advisarent de s'assembler et faire un petit gros de douze cens hommes de pied, tant Espaignolz, Italiens, que Tudesques, et cinquante chevaux seulement; et se mirent sur les advenues que les nostres debvoient passer. M. d'Amville, couronnel de la cavallerie legere, estoit lors en garnison dans Cazal, comme la plus proche de frontiere de l'ennemy, avecques sa compaignie de cent chevaux legers qui estoit très belle et bien complette; ne faut dire comment, puisque son pere gouvernoit tout. M. de Salvoyson le prie de sortir aux champs et venir avecques luy, et qu'il luy fairoit acquerir de l'honneur; ce qu'il fit aussy tost, car il ne demandoit pas mieux, comme tout courageux jeun'homme qu'il estoit. M. de Salvoyson pour gens de pied ne prend que sa compaignie, qui estoit très belle, bonne et bien complette aussy, et la moictié de celle du capitaine Montluc le jeune; et ne voulut, sur la vie, qu'autres soldatz sortissent de la ville, y ayant mis bonne deffence et bon ordre; et mit comme enfans perdus soixante jeunes cadetz, qu'il appelloit ses esbarbatz[1], et en vouloit tousjours avoir en sa compaignie, disant qu'il les feroit tousjours jetter dans le feu, puisqu'ils estoient de feu

1. Imberbes.

mesme et n'avoient point peur qu'autre feu les endommageast. Il aymoit fort aussy des jeunes escolliers qui avoient un peu riblé le pavé des universitez, mais pourtant qu'ilz n'eussent rien delaissé de leurs estudes; car il disoit qu'il n'y avoit au monde si bon esmery pour faire bien reluire les armes, que les lettres; il en parloit par l'experiance qu'il en faisoit en luy, et non en autruy.

M. de Salvoyson doncques ayant commandé à son lieutenant d'aller attaquer l'escarmouche avecques ces cadetz esbarbatz et quelques vieux soldatz meslez parmy eux, estant attaquée et un peu eschauffée, il cognut aussy tost, à la contenance de l'ennemy (aucuns disent que son petit esprit famillier le luy predit, mais un grand capitaine sans cest esprit le pourroit bien cognoistre comme luy), qu'ilz n'estoient point asseurez. Estant à cheval près M. d'Amville, luy dit : « Donnons, monsieur! pour le seur ilz sont à « nous. » Par quoy, tous donnarent si à propos et de telle furie sur leur cavallerie, l'ayant chargée la premiere, qu'en un rien elle fut deffaicte et mise en routte, et l'infanterie de mesmes; dont il en demeura de mortz sur la place plus de cinq cens, et tous quasy Espaignols naturelz, et un grand nombre de prisonniers. M. d'Amville y acquit un grand honneur, et les nostres y perdirent peu de gens.

Force autres belles choses a faict M. de Salvoyson, qui seroient trop longues à descrire, et pour lesquelles le roi le tint en telle estime, qu'après la mort de M. le baron d'Espic, mort à l'assaut de Conis, il luy avoit donné l'estat de

maistre de camp en Piedmont, luy donna une place de gentilhomme de sa chambre, et une compaignie de chevaux legers qu'il vouloit dresser de ces jeunes cadetz esbarbatz, disoit il; mais il mourut, comme j'ay dict, sans entrer en possession de ses charges : de quoy ce fut une très grande perte, car il avoit en son esprit de très belles et hautes entreprises, desquelles il en pensoit venir à bout, et n'en doubtoit pas moins. Il en avoit sur une douzaine des bonnes et principalles villes d'Italie; il en avoit jusques en Turquie sur deux, et sur Arragousse[1], qu'il tenoit fort facille : et avoit pour son homme M. le mareschal de Brissac, qui, grand et ambitieux capitaine qu'il estoit, l'aymoit, et luy eust bien tenu la main en tout. Le capitaine Sainct Martin, de Tholoze, qui estoit avecques luy, et un de ses confidans, m'en a conté beaucoup de choses.

Ce capitaine Sainct Martin estoit un très habille homme, et que j'ay cognu fort familliérement. Il sçavoit beaucoup de secretz naturelz et supernaturelz, et je croy qu'il les avoit appris de son capitaine. C'estoit l'homme du monde qui contrefaisoit mieux toutes escritures et signetz, tant vieux que nouveaux. Pour cela, il en fut une fois en grand' peine de la vie, qu'on luy vouloit faire perdre; mais M. le mareschal, cognoissant son merite, son sçavoir et ses secretz, le fit sortir de prison à Thurin; j'en ferois bien le conte, mais il est un peu trop long. Du despuis nous l'avons veu à la court

1. Buchon, interprétant ce mot, a lu Sarragousse.

avecques le baron de Vantenac, l'un de mes grandz amys, et luy avoit ouvert l'entreprise d'Arragousse, et l'allarent descouvrir. Et trouvé ledict baron à Venise lorsque je tourné de Malte, qui y alloit; et en tourna, et trouva le tout facille; mais il falloit qu'un grand s'en meslast, à quoy ne peut entendre à cause de la guerre civille, dont ce fut grand dommage, car la chose estoit facille. Si M. de Salvoyson ne fust mort, dans un an il l'executoit; car il avoit son homme, M. le mareschal, qui luy aydoit, ainsy que me le dit ce Sainct Martin, qu'il faisoit bon ouyr parler. Il n'avoit qu'un œil; mais il eust leu une lettre de dix pas, dont pour ce le feu prince de Condé l'en cuyda mettre en peine aux premieres guerres.

Bref, ce Sainct Martin s'estoit faict bon maistre soubz M. de Salvoyson, qui me fit penser que le maistre qui l'avoit apris estoit plus que le vulgaire, et qu'il tenoit beaucoup du ciel. C'est grand dommage quand telles gens meurent avant le temps qu'ils n'ayent au moins produict de beaux fruictz que leurs belles fleurs nous promettent. Si faut il que je face ce petit conte de luy, puis plus.

La renommée de sa vaillance et art de guerre et son sçavoir, avoit si bien raisonné par l'Italie, qu'il y eut une dame de Milan, de bon lieu et d'un grand sçavoir aussy, tentée de la curiosité, comme sont les personnes d'esprit. Il luy prend envie de veoir M. de Salvoyson, dont l'on bruyoit tant; et pour ce, demande un jour congé au gouverneur de Milan, et un passeport pour aller jusques à Cazal. Elle envoye en demander

de mesmes à M. de Salvoyson; et l'un et l'autre le luy octroye fort librement. Elle se met doncques en chemin, et arrive à Cazal. M. de Salvoyson luy avoit faict apprester son logis en une maison bourgeoise (car c'estoit une dame de qualité), et commandement faict exprez à un capitaine de la garde de la porte, quand elle arriveroit, de l'y mener; à quoy il ne faillit. Bientost après, elle arrivée, M. de Salvoyson luy alla baizer les mains, et s'enquerir d'elle quell' affaire l'y menoit, et en quoy il luy pourroit servir, et qu'il s'y employeroit de corps et d'ame fort voulontiers. Elle, qui estoit une belle honneste dame, et fort habille femme, et sur tout fort sçavante, luy alla dire que rien ne l'avoit amenée là, si non sa belle renommée et l'envye qu'ell'avoit de le veoir et l'araisonner. M. de Salvoyson cognut aussy tost, par sa grace, sa façon, son esprit, son beau parler, que c'estoit quelqu'esprit divin, et pour ce se met sur son beau dire et beau discours à l'exalter, et luy à s'abbaisser; mais, tous deux tumbans de propos en propos à l'envy l'un de l'autre, s'entremirent en telles admirations, qu'ilz en demeurarent tous deux ravis, et à qui donneroit la gloire à son compaignon. Leur entretien ne fut pas pour ce jour seul et cest' heure; mais il dura bien huict jours, pendant lesquelz ne chaumarent de s'entretenir et discourir de toutes sortes de sciences, voyre d'amours. Et puis après ces discours et plusieurs festins que luy fit M. de Salvoyson, elle s'en partit et retourna vers Milan, où elle se mit à louer M. de Salvoyson par dessus tous, et à publier ses valeurs et vertus. M. de

Salvoyson en fit de mesme de la dame, et par ainsy demeurarent très bien satisffaitz l'un de l'autre.

Telle curiosité fut jadis à plusieurs d'aller veoir Scipion l'Affricain exprez en sa maison de Linterne, dont les reliques insignes et vieilles paroissent encor sur le grand chemin de Rome à Naples, le long de la marine ; et tous passans aussy l'alloient veoir et luy porter honneur, jusques aux corsaires et brigans, qui, posans leurs barbares cruautez et leurs armes à part, l'alloient en toute humilité reverencier, veoir et admirer ses valeurs et vertus. Telle fut aussi du grand monde qui affluoit à Romme pour veoir Tite-Live, autant ou plus que pour la grandeur, pompe et superfluité de la ville. Telle fut aussy celle de la reyne de Saba pour veoir Salomon et contempler sa sapience tant celebrée.

Or c'est assez parlé de ce grand capitaine M. de Salvoyson : il en faut parler à ceste heure d'un autre.

CHAPITRE XXVII.

170. *M. le prieur de Cappue*[1].

Or, d'autant que cy devant j'ay allegué les bons capitaines de mer que l'empereur et le roy d'Espaigne ont eu, j'en veux icy de mesmes alleguer aussy aucuns

1. Dans l'ancien manuscrit 120, la vie du maréchal de

que nos grands roys François I, Henry II et leurs enfans ont eu. Et commanceray par le premier au seigneur Leon Strozze, prieur de Cappue, lequel, peu de temps après que le fils bastard de M. de Strozze[1] fut tué au Port Hercule, fut tué à Escarling[2], avecques un grand regret qu'il eut de ce nepveu bastard, et ce en recognoissant ladicte place d'Escarling, par un paysan qui estoit caché derriere une haye, qui luy tira un'harquebuzade à l'advanture, tellement quellement, car il n'estoit trop adroict harquebuzier; mais le malheur fit qu'il porta. Quelquesfois telles gens mallotrus font des coups dangereux qu'on ne penseroit jamais : ainsy fut tué M. de Bourbon par un prebstre; ainsy le prince d'Orange devant Sainct Dizier par un prebstre; ainsy nostre grand roi Henry III par un moyne. Dieu guyde aussy bien les mains de ces gens là comme d'autres.

Ce prieur de Cappue a esté un aussy grand capitaine de mer, comme son frere[3] de terre, de sorte que tous les ports, les costes et les mers de Levant resonnent de luy, tellement que son nom les remplit encores : et n'ay veu guieres mari-

Strozze se trouvait à la suite de la notice sur M. de Salvoyson.

1. On ne sait trop quel membre de la famille des Strozzi est désigné ici par Branthôme sous le nom de seigneur Strozze. La suite de la notice semble faire croire qu'il appelle ainsi Pierre Strozzi, maréchal de France, frère aîné de Léon.

2. Scarlino, petite place fortifiée dans la principauté de Piombino.

3. Pierre Strozzi.

niers, matelotz, pilottes [1], patrons, commites [2], forçatz, esclaves, capitaines et soldats, qui ne l'ayent dict le plus grand capitaine de mer de son temps; et bien heureux estoit celuy (comme j'ay veu en plusieurs endroitz du Levant) qui pouvoit dire : « J'ay navigué et combattu sous le prieur de Cappue : » et encor qu'il n'en fust rien, plusieurs le faisoient accroyre par obstentation, et pour ce en estre plus estimez.

Quand nous allasmes au secours de Malte, on ne sçaroit croyre combien de telles manieres de gens en ces costes venoient aborder, saluer et honnorer M. de Strozze son nepveu [3], par la seule memoire de ce grand oncle; à quoy il prenoit un très grand plaisir, car il l'aymoit et l'honnoroit plus que son pere, à ce qu'il m'a dict souvent, parce qu'il estoit plus doux, et desiroit plus luy ressembler qu'à son pere; estant jusques là si jaloux et envieux de la gloire qu'on donnoit à son pere, qu'il en estoit quasy marry, voyre encor jusques là de dire qu'il avoit esté plustost capitaine que son pere soldat, d'autant qu'il avoit esté dedié à l'eglise, et que advant dans l'aage il avoit pris les armes, et luy les avoit portées fort jeune. Mais en cela il s'abuzoit, et y avoit bien de la differance; car M. le mareschal sçavoit plus de la guerre en son bout de doigt que le filz en tout son corps, encor qu'il soit mort en reputation d'un bon

1. VAR. : *Argouzins*.

2. Officiers chargés de commander aux forçats d'une galère.

3. Philippe Strozzi fils de Pierre, qui périt dans un combat naval contre les Espagnols, en 1582.

capitaine, et que je l'ay cogneu tel. Et pour l'aage, ce n'est rien, car il y en a qui aproffitent plus en un morceau de guerre que d'autres en cent repas; car il n'y a que l'esprit et la pratique, et l'aage n'y sert de rien.

Pour parler doncques de ce M. le prieur de Cappue, son premier advenement fut lorsqu'il vint servir la France, quand Barberousse vint en la mer de Provance et qu'il assiegea la ville de Nice, là où il alla bravement à l'assaut avecques sa troupe de Florantins bannys, d'un costé, et les Turcs de l'autre, lesquels encor qu'il y eust parmy eux meslez force janissaires, les meilleurs et plus aguerris soldatz qu'ils ayent, ne firent point de honte aux chrestiens, et à ces Florantins conduicts par ce brave prieur; car ilz entrerent les premiers par leur bresche.

Du despuis le roy François le prit en grand' opinion et amitié; et aussy que son humeur luy plaisoit fort, car il estoit froid, taciturne et de fort douce conversation, et pour ce le roy l'aymoit plus que le seigneur Strozze[1] : et le roy Henry tout au contraire, car il aymoit plus M. de Strozze, à ce que j'ay ouy dire à un grand seigneur et à une grand' dame de la court pour lors. Ledict roy François le renvoya puis amprès ce voyage avecques Barberousse en ambassade vers le sultan Solyman avec dix galeres. Si fit aussy quelque temps après le roy Henry, là où il fit fort son proffict, et pour s'en servir puis

1. Ici, peut-être, il s'agirait de Philippe Strozzi, père de Pierre et de Léon, celui qui se tua dans sa prison à Florence.

amprès qu'il fut desapoincté du roy; car il y avoit si bien recognu et remarqué les costes, les mers, les portz, les terrains, les isles, les caps, et mesmes ceux de l'Archipellago, qu'il y porta bien amprès du dommage et de l'ennuy[1].

Le roy Henry venant à la couronne, mondict sieur le prieur eut la charge de passer dix galleres par le destroict de Gibartal, de la mer de Levant en la grande mer Oceane, pour aller faire la guerre en Escosse, là où il la fit fort bien avecques ses vaisseaux; et sur tout fit très bien quand il prit le fort chasteau de la ville de Sainct André, là où il vengea l'assassinat de cest homme de bien de prellat, M. le cardinal de Sainct André, et fit pendre tous ces maraux qui l'avoyent si miserablement assaisiné[2].

Il se fit fort craindre en ceste contrée; et ces grandz vaisseaux et ramberges[3] d'Angleterre ne luy firent grand peur ny mal, encor que ceste mer leur fust plus favorable qu'aux galleres. Sur quoy je m'estonne (il faut que je le die en passant) de quoy les douze galleres du roy d'Espaigne, estans dans l'escluse, ne firent plus d'effort et d'effect sur Ostande et leurs vaisseaux qui entroient tous les jours à leur ayse, qu'ilz ne firent[4] : je ne veux pas parler durant l'hiver,

1. Lorsque, après avoir quitté le service de France, il commanda les galères de Malte.

2. L'archevêque David Beaton, assassiné en 1559 dans une émeute que ses rigueurs contre les protestants avaient excitée.

3. Sorte de vaisseaux longs et étroits, particuliers à la marine anglaise de cette époque.

4. L'auteur paraît faire allusion au fameux siége d'Ostende, qui dura depuis 1601 jusqu'en 1604. *Leurs* vaisseaux

car elles y pouvoient perdre leur latin et sçavoir et force; mais l'esté, durant les calmes et bonnaces qui surviennent, qu'il n'y a galleres lors qui ne batte à son ayse six et sept vaisseaux ronds[1], comme j'ay veu ailleurs qu'à La Rochelle, où je vis l'armée du comte de Montgoumery, montant à cinquante vaisseaux, faire la cane[2] à six galleres, qui, les allant canonner de près par le commandement de nostre general, au diable si les autres osarent bouger.

La fortune luy rist fort bien en ceste mer aussy bien qu'en l'autre, jusqu'à ce qu'il eut un très grand subject de se mescontenter de son roy. Je n'en raconteray point le subject, car on le sçait assez et qui en fut l'auteur, et le tort qu'on luy fit d'usurper sa charge pour un autre qui ne la sçavoit si bien que luy; pareil traict qui fut faict à André Doria[3]. Par quoy, rongeant dou-

s'applique aux vaisseaux des Hollandais, qui ravitaillaient constamment la place malgré les croiseurs espagnols.

1. C'est-à-dire de gros vaisseaux à larges flancs, mauvais manœuvriers.

2. C'est-à-dire refuser lâchement le combat. *Canner* est encore une expression populaire qui a le même sens. Il s'agit du siége de La Rochelle de 1572-73.

3. André Doria quitta le service de France pendant le siége de Naples en 1529, mécontent de Lautrec, commandant de l'armée française, dont il secondait les opérations en bloquant la place du côté de la mer. Doria se plaignait surtout que le roi de France s'appropriait les prisonniers espagnols qu'il avait faits dans ses combats sur mer, et ne lui payait pas les rançons auxquelles il avait droit. Son principal grief paraît avoir été l'occupation de Savone par les Français, qui, au lieu de rendre cette place à la République de Gênes, prétendaient la garder pour eux.

Le personnage que Branthôme ne nomme pas et qui desservit Strozzi auprès du roi, fut le connétable de Mont-

cement son mal tallent[1], son despit et sa rage, songe de ne s'en vanger contre son roy ny la France, prend resolution de quitter tout et de s'en aller à Malte servir sa religion contre les ennemys de la foy, contre eux vomir son venin; et pour ce, par un matin dit adieu à tous ses amys et capitaines du roy, la larme à l'œil, part du port de Marseille avecques deux de ses galleres qui estoient à luy, et prend la volte de Malte. Tour certes par trop genereux pour un mal content et despité! car, pour vengeance, il pouvoit faire du mal; s'emparer de plus de galleres de celles du roy, ravager les costes de France, voyre faire quelque mauvaise veneue à Marseille, s'emparer de quelqu'autre bon port, comm'à la desesperade, faire au pis, comme le plus barbare corsaire de Barbarie; mais il ne fit rien de tout cela, considerant qu'il n'estoit beau ny honneste de se servir des moyens et des places de son roy et maistre, qu'il luy a donné en garde, pour lui faire par amprès un faux bon et une fascheuse guerre.

Voylà pourquoi aucuns ont bien blasmé André Doria d'avoir faict comme cela; car auparadvant faire la guerre à son roy il la luy debvoit annoncer, amprès s'estre despouillé de toute sa charge et rendu ses prisonniers qu'il avoit, en ce pourtant que le roy l'eust satisfaict de ce qu'il luy debvoit. Aucuns le dechargent pourtant beaucoup. Je m'en rapporte à leurs decizions : je pense que j'en parle ailleurs.

morency, qui voulut donner à son fils François le commandement de l'escadre de la Méditerranée.

1. Mécontentement, de l'italien *mal talento*.

Durant ces guerres de la Ligue, plusieurs se sont aydez des places que le roy dernier leur avoit données en garde, et de ses moyens et finances, pour luy faire la guerre et jouer fauce compaignie, comme nous avons veu : ce qu'il sçavoit bien dire et reprocher, et le tort qu'ils s'estoient faictz, et à leurs consciences et honneur, plustost que ceux qui estoient privez et n'avoient nulle charge publicque; et à telz ne leur en sçavoit il tant de mal comme aux autres. Aussy plusieurs en ont faict tout de mesmes à M. du Mayne[1]; et l'ont quitté et donné les places au roy, qui lui appartenoient; dont aucuns disent qu'ilz se sont faictz tort; d'autres tiennent que non; car, pour le service et la recognoissance de son roy il ne se peut commettre aucune chose reprochable ny vituperable. Je m'en rapporte aux bons discoureurs ; aussy qu'il estoit ainsy predestiné du ciel que celuy à qui il appartenoit debvoit estre absolu monarque de la France, ainsy que jadis Octave Cæsar le fut de l'empire romain.

J'ay veu fort louer le seigneur de Montespan[2], très brave et vaillant gentilhomme de Gascoigne, d'un traict qu'il fit en ceste Ligue; lequel, ayant pris conclusion, comme les autres, de se rendre à son roy et le recognoistre, alla trouver M. de Nemours, duquel il estoit lieutenant au pays qu'il tenoit, et luy gardoit trois ou quatre bonnes places. Amprès luy avoir remonstré sa

1. Le duc de Mayenne, le dernier chef de la Ligue.
2. Antoine de Pardailhan et de Gondrin, marquis de Montespan, mort en 1624.

resolution d'aller trouver le roy, et qu'il le voyoit resolu de ne le cognoistre point, qu'il le prioit de ne trouver point mauvais qu'il le quictast, mais non pourtant qu'il luy voulust faire faux ny lasche tour de trahison pour ses villes, car il les luy remettoit touftes entre ses mains : ce qu'il fit avant que partir; et puis ayant pris congé honorablement de luy, il s'en part sans aucun reproche, et avecques beaucoup de louanges que M. de Nemours luy donna, et belles offres qu'il luy fit. Ceste memoire d'honneur luy durera pour jamais. Et m'asseure que le roy l'en a estimé davantage, comm'il faict, se servant de luy très bien en ces guerres espaignolles.

Le gouverneur de Vienne ne fit pas ainsy à l'endroict dudict M. de Nemours [1], qui l'avoit nourry page, eslevé et advancé ; car il le trahist, rendit la ville qu'il luy avoit donné en garde, au roy : et si fit bien pis, car il le fit empoisonner, ce dit on [2] ; car il en a l'ame bourrellée de cent mille gesnes, et tousjours en danger de la vie et attente qu'on ne luy rende la pareille ; et si pour cela n'en est plus estimé. Si feray je ce conte de moy, pauvre chetif que je suis.

Au commancement des troisiesmes troubles, j'estois en garnison dans Peronne avecques ma

1. De Dizimieu, gouverneur de Vienne en Dauphiné pour le duc de Nemours, livra l'un des forts de cette ville aux royalistes, en avril 1595.

2. Ce gouverneur était un Italien nommé Vicenzo Visconti. Selon M. de Thou, ce ne fut pas celui-ci, mais un Français nommé Disemieu qui empoisonna le duc de Nemours.

compagnie de gens de pied : j'euz quelques petits mauvais contentementz de mon roy. M. le prince et M. l'admiral le sceurent. Ilz m'envoyarent M. de Theligny (parce qu'il estoit mon très grand amy) me presenter beaucoup de bons et honnorables partys, si je voulois me mettre avecqu'eux et gaigner Peronne pour eux, dont j'en serois amprès gouverneur, et qu'ilz me fourniroient force gens pour m'y rendre le plus fort et la garder, comm'ilz n'avoient faute d'hommes. Alors je fis response que j'aymerois mieux mourir de cent mortz que de faire un si lasche et vilain party à mon roy que de luy trahir une ville qu'il m'avoit donnée en garde et garnison, ny de m'en ayder pour luy faire la guerre. Le roy le sceut quelques jours après, qui m'en sceut un très bon gré et m'en ayma plus que jamais. Voylà comment il se faut acquitter des charges qu'on a du roy, quelques mescontentementz qu'on aye de luy.

Nous volons bien que nos concierges, nos metayers, nos valets de chambre, quand ilz sont mal contens de nous et nous veulent quicter, qu'ilz nous rendent compte de ce qu'ilz ont en main, nous donnent les clefz, nous remettent tout par bon compte entre mains. Que s'ilz font autrement, nous les faisons chastier. A votre advis, doncques, que doibvent faire nos roys envers nous qui leur tenons leurs places ? Il se feroit un beau discours sur ce subject et bien enrichi de beaux exemples, que possible l'espere je faire en la vie du feu roy Henri [1].

1. Henri III. On n'a point cette vie.

Et pour retourner à M. le prieur de Cappue, j'ay veu une lettre dans le cabinet de M. de Strozze, qu'il escrivit à sa partance à ses freres, laquelle, pour l'avoir trouvée très belle, j'ay advisé de la mettre et inserer icy, elle est doncques telle :

« Messieurs mes freres, j'ay esté forcé de « quicter le service du roy pour des raisons que « vous pouvez sçavoir, et que vous entendrez « mieux par Jehan Cappon, present porteur, et « desquelles je ne vous ay peu advertir plustost « qu'à cest'heure, ayant eu à grand peine les « moyens et le loisir de me retirer. Quand bien « je n'aurois autre consideration que de me « vanger du tort qui m'a esté faict, j'eusse bien « eu de beaux et grandz moyens de ce faire ; « mais je n'ay voulu rien ravir de l'autruy, ains « plustost laissé du mien. Avecques nostre gal- « lere doncques et d'une autre, que j'ay gaignée « durant ceste guerre, que Sa Majesté m'a oc- « troyé, je me retire où je suis obligé de faire « service, prest tousjours pourtant à rendre « compte de ce qui me sera demandé, affin que « tout le monde cognoisse quel je suis, et que « vous, mes freres, demeurez avecques tel « contentement d'esprit que merite l'honneur « de nostre maison, à laquelle est seant que « tout le monde soit informé de nostre raison « et justice, affin que ne soyons oppressez par « ceux qui m'ont voulu deshonnorer et nuire à « ma personne, sans avoir esgard à la fidelle « servitude et loyalle affection qu'ay tousjours « portée au service de nostre maistre, contre

« lequel je proteste n'attenter jamais rien qui « vous puisse porter dommage ny desplaisir, « ny à moy blasme ou reprehension quelconque. « J'emmaine avecques moy le capitaine Mont. « Ma deliberation est de faire la guerre aux « infidelles pour le service de ma religion. A « Dieu, mes freres, je le prie de bon cœur de « vous donner en France meilleure fortune que « la mienne. Ce 18e de decembre 1551. »

Qui lira bien ceste lettre la trouvera très belle; ell'estoit en italien. Ainsy qu'il le dit là, ainsy s'en alla il à Malte, où certes il fit de belles choses contre les Turcs, quand il alloit en cours, ainsy que j'ay ouy encor conter à plusieurs braves chevalliers et soldats qui estoient avecques luy, et qui le louoient extresmement; et porta grand proffict et richesse à sa religion, et à luy et tout : car (comme j'ay dict) il avoit si bien cogneu et remarqué les terres et mers du Turc lorsqu'il estoit au service de nos roys, qu'il en sceut bien faire son proffict et bonne praticque.

Par amprès la guerre de Sienne et Toscane survint, et pour ce, le roy, le cognoissant d'un très grand service, l'envoya prier de tourner à luy; lequel, oubliant tout serment et injure passée, retourna fort volontairement; car il aymoit et honnoroit fort le roy, non pas aucuns de ses officiers.

S'il ne fust mort si tost, le seigneur Strozze, son frere, et luy, eussent faict de bons services au roy; car ces deux freres s'entendoient, s'entre-aymoient et s'entre-secondoient très bien; si

que la guerre Siennoise[1] s'en fust ensuivye plus heureuse qu'elle ne fut.

Ce fut luy le premier autheur de ceste forteresse du Port Hercule, qui se veoit encor aujourd'huy très belle : aussy les Espaignols y ont un peu adjousté du leur. De raconter tous les beaux faictz qu'a faict ce grand capitaine, m'en seroit long et ennuyeux ; je n'en diray que cestuy cy entre tous ses plus beaux, lorsqu'il faillit à prendre Barcelonne, luy estant en charge de service du roy.

Parquoy, un jour il part de Marseille avecques quelques dix à douze galleres, fait semblant d'aller en Levant par commandement de son roy, les chargeans des meilleurs soldatz, mariniers et capitaines qu'il peut choisir et qu'il cognoissoit bien, dit adieu pour quelques mois, affin que les espions de l'ennemy luy rapportent ainsy, et qu'il faict voylle vers la volte de Levant ; mais, estant en plaine mer et hors de toute veue, tourne proue vers Espaigne, ayant eu bon advis que dans Barcelonne n'y avoit ny galleres ny gens de guerre que fort peu, car tout estoit allé en une expedition ; et me semble que c'estoit en celle de la ville d'Affrique[2], comme j'ay ouy dire, ou bien je me trompe : et pour ce, observant bien le temps et la saison que les galleres d'Espaigne à plus près debvoient tourner, il accommode et desguise si bien ses galleres à l'espaignolle, avecques bandieres, ar-

1. La guerre qui eut lieu pour la possession de Sienne, qui, en 1552, s'était mise sous la protection de la France.
2. A Madhya, ville et port de la régence de Tunis.

moiries et toute autre sorte d'armement, qu'elles ressembloient du tout galleres imperialles. Et ainsy, par un beau jour d'une feste, vint paroistre devant Barcelonne, moictié à voyle, moictié à rame, que ceux de la ville, pensans que ce fussent leurs galleres, accoururent sur le port et le long de la marine, et dedans et dehors, pour leur faire la bien venue tournans de leur guerre, ainsy qu'est la coustume. Mais le malheur fut qu'en aprochant du port et faisant bonne mine, il fut recognu et descouvert par quelque indiscret, comme il y en a tousjours; dont l'alarme s'ensuivit, le port fermé, tout le monde en deffense, si bien que l'entreprise se faillit. Si ne se retira il pas qu'il ne fist quelque coup et rafflade; car aussy tost, voyant son entreprise faillie, il fit jetter les esquifz et fragattes en mer; et en terre, le long de la coste, ilz prindrent une infinité de cavalliers, de dames et marchans, qui se promenoient le long de la mer et ne peurent gagner assez à temps la ville. Il garda les prisonniers pour en tirer rançon, et, comme très honneste et courtois, il laissa aller les dames, cognoissant en son cœur genereux qu'il n'est pas bienseant de faire desplaisir aux dames.

De mesme courtoisie usa M. de Strozze son frere, au voyage d'Allemaigne, à l'endroict d'une honneste dame, femme du capitaine et gouverneur de Damvilliers; ce qu'il sceut très bien remonstrer au marquis de Marignan en la guerre de Sienne, d'autant qu'aucuns de ses chevaux légers, avoient pris prisonniere une dame siennoise, gentille femme, qui s'appelloit

la seignore Lucresse ; et pour ce de mesmes ses soldatz avoient pris une damoiselle fleurantine, femme d'un capitaine Coro[que], que soudain il avoit faict delivrer ; et pour ce, le pria de faire delivrer de mesmes ceste dame siennoise, pour le respect que l'on doit aux dames, à leur user de touttes courtoisies, sans autre forme de capitulation. M. le marquis luy envoya la seignore Lucresse, et consent très bien avecques M. de Strozze de ne faire point la guerre aux dames ny les rançonner aucunement ; mais bien luy [sçait il] reprocher comment du temps du roy François, ayant son armée vers Parpignan[1], aucuns capitaines servans le roy, et mesmes un seignor Francisque Vimercat, prindrent plusieurs dames espaignolles prisonnieres, les devalliserent et puis les rançonnerent estrangement ; ce qui ne fut beau ny honneste. Pour lors on disoit qu'aucuns de ces capitaines estoient de la suitte de M. de Strozze ; sur quoy il sembloit que ledict marquis l'en taxast sourdement et luy jettast ceste pierre dans son jardin tout bellement ; dont M. de Strozze, s'en doubtant, ne luy fit autre response, si non luy mander que si cela estoit advenu du temps de ce roy François, on n'en sçauroit trouver aucune de ce regne du roy Henry qui n'eust esté traictée que très courtoisement et nullement rançonnée ; tesmoing, au voyage d'Allemaigne, la damoiselle de Bourlemont, de grand'maison, qui fut prise en un chasteau et menée à la reyne pour estre l'une de ses filles et y estre nourrie en sa

1. En 1542.

cour, où elle ayma mieux estre qu'en son pays ; et y a esté tousjours nourrye et bien traictée, comme honneste fille, belle et agréable qu'elle estoit, et l'ay veue telle jusqu'à ce qu'elle fut maryée en la maison de Bonneval [1], grande maison de Lymosin. Je croy qu'elle vit encor.

Voylà comment ces deux grandz capitaines dirent gentiment leurs raisons les uns aux autres : dont je m'estonne que ce marquis s'allast souvenir de ces dames espaignolles et les alleguer, puisqu'il y avoit si long temps de ce voyage et que cela estoit arrivé ; mais il s'en alla ce coup très bien souvenir, pour s'en servir ainsy à poinct ; car quand en vient à ces choses, il faut songer toutes les raisons et argumens que l'on peut pour faire sa cause bonne.

J'ay faict ceste disgression sur les courtoisyes que fit aux dames de Barcelonne M. le prieur de Cappue. Il faillit aussy une fort belle entreprise à surprendre Zara en Barbarye, distante de la mer douze milles, y estant allé avecques quatre galleres de la religion et deux des siennes, chargées d'une eslite de braves chevalliers et vaillans soldatz : mais le malheur fut que, le soir mesme de la nuict qu'ilz allarent à Zara [2], y arriva Salarais Turc, qui avecques quelques chevaux, en chemin faisant et passant, tirant vers Alger et y estant logé, survinrent les chevalliers, qui, estans descouvertz, furent avecques

1. Gabriel de Bonneval épousa Jeanne, fille du baron d'Anglure de Bourlemont.

2. Il faut chercher cette ville de Zara non loin d'Alger, c'est peut-être l'ancienne Isseria. — Salarais est probablement pour Salih arraïs, c'est-à-dire le capitaine Salih.

une grand alarme et force repoussés, et perdirent leur dessein ; si bien que sans ceste malencontre eussent pris la place et pillée.

Or j'acheve la louange de ce grand capitaine de mer, m'estant efforcé à le louer par les plus briefz mots que j'ay peu, et mesmes par le tumbeau que luy fit M. du Bellay (comm'à son frere) en latin [1], dont la substance est telle :

« Moy, ce grand capitaine Leon Strozze, je « ne gis icy [ensevely] dans ce vase ; car un si « petit vase ne sçaroit comprendre un si grand « homme : la terre ne me comprend non plus ; « mais une gloire plus grande que la terre m'a « enlevé au ciel comm'un bel astre pour les « nautonniers, affin que, comme jadis les eaux « ont porté et soustenu mes vaisseaux et ployé « soubz moy, maintenant il me plait estre dieu « de la mer. Allez doncques, vous autres qui « viendrez amprès moy et qui aurez ma charge, « allez hardiment sur les eaux, car je vous y « prepare et dresse un bon chemin et très seur. »

Ces deux freres eurent autres deux freres, non tant pareilz aux deux premiers, mais pourtant leur approchans, qui furent le seigneur Robert Strozze et M. le cardinal [2], bons, honnestes et habilles seigneurs. Aussy tous quatre furent ilz filz d'un brave pere, le seigneur Philippe Strozze ; lequel, encor qu'il n'ayt monstré par plusieurs preuves, comme ses

1. Voy. *Joachim Bellai, Andini poematum libri quatuor,* 1558. La même épitaphe se trouve en français, sous forme de sonnet dans ses *Œuvres*, imprimées en 1573, in-8°.

2. Laurent Strozzi, archevêque d'Aix et cardinal ; il mourut à Avignon, en décembre 1571.

deux premiers enfans, qu'il fust si grand capitaine comm'eux, si a il esté un très habille homme, brave et très courageux, ainsy qu'il le monstra à sa mort : car, ayant esté pris durant les guerres et tumultes de Florance, auxquelles il s'estoit entremis, plus par la persuasion et quasy contraincte de son filz Pierre Strozze (ce disent aucuns qui en ont escrit [1], et que je l'ay ouy dire mesmes à des anciens dans Fleurance), qui estoit un homme actif, violent, mouvant et brave, et luy cryoit à toute heure qu'il se falloit esmouvoir pour la patrie ; mais estant, de malheur, pris sur ce faict et detenu prisonnier dans le chasteau de Fleurance, plustost que d'endurer des cruelles gesnes pour confesser ses secretz à la ruyne de ses amys, et encourir une mort indigne de luy et de son parentage, autant genereusement que patiemment se mit contre la gorge (aucuns disent contre l'estomach) un'espée qu'un Espaignol de sa garde avoit laissé par mesgarde ; et fut trouvé mort sur le carreau, tout sanglant, ayant laissé sur sa table un petit billet escrit, qui disoit : « Puisque je n'ay sceu bien vivre, « c'est bien raison que je sçache bien mourir et « que je mette fin à ma vie et à mes miseres « par un cœur genereux. » Et au plus bas mit encor en escrit (que ceux qui ont faict mention de sa mort ne le disent point pourtant ; mais M. de Strozze dernier, son petit filz, et duquel il portoit le nom de Philippe, me l'a

1. Paul Jove, cité plusieurs fois par Branthôme dans le cours de cette notice.

ainsy asseuré), ce vers de Virgille, prononcé par Didon à l'heure de son trespas :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor [1].

« Qu'il puisse sortir quelque brave de mes os et de mon « sang, qui vengera ma mort. »

Ainsy que fit Anibal long temps par amprès contre les Romains, descendus de leur perfide Œneas, et les mena beau jusqu'à sa destinée preffixe. Qu'il y en a eu despuis ce vers prononcé qui l'ont bien praticqué de peres en fils au monde ! ce qui est un des grands secrets de Dieu qui soit. De mesmes ont faict messieurs les enfans dudict seigneur Philippe sur la vengeance de sa mort, et surtout les seigneurs Pierre et Leon Strozze, qu'au lieu de quelques gouttes de sang qu'espandoit le pere, ilz en ont faict couler des ruisseaux, et de celuy des Espaignols, Florantins, et de plusieurs autres leurs adversaires.

M. de Strozze dernier, son petit filz [2], pour l'amour de son jeun'aage, n'eut grand temps à en faire de mesmes, à cause que, quand la paix fut faicte des deux roys chrestien et catholique, il estoit fort jeune et peu pratiq aux armes, encor qu'il les eust un peu portées. Toutesfois ne faut doubter que si les guerres eussent duré, ou survenu comme des guerres civilles, qu'il ne se fust espargné nullement à nuyre à ses ennemis anciens ; car il hayssoit mortellement le grand duc Cosme. Et ne luy ay veu tant desirer chose,

1. Enéide, liv. IV, vers 625.
2. Philippe Strozzi.

si non deux bonnes galleres et un petit port en Provance pour luy faire du mal et à ses costes, encor que la reyne mere l'avoit pris en bonne amitié, et telle, qu'elle luy[1] fit faire ses obseques à Nostre Dame de Paris, touttes telles qu'on a accoustumé faire aux empereurs, aux roys et aux grands princes, comme je vis, dont M. de Strozze en desesperoit. Je sçay bien ce qu'il m'en dit : aussy le grand duc le craignoit autant qu'il fit jamais son pere ; car je le sçay. J'en parle ailleurs[2].

Pour parler encor de ce grand Philippe, ainsy que j'ay veu son pourtraict en plusieurs lieux, il avoit bien la vraye mine de faire ce coup de sa mort, et aussy qu'il avoit la creance legere (ce disoit on) et approchante d'aucuns anciens Romains, de ces braves qui, pour immortaliser leur nom, ne craignoient de se deffaire eux mesmes. Aussy a on dict de luy et escrit : qu'il sentoit un peu mal du paradis et de l'enfer, et se mocquoit tout ouvertement des preceptes de la foy chrestienne, et que de là on croyoit qu'il s'addonnast sans scrupulle fort à faire l'amour aux nonnains, ne faisant nulle difficulté de les desbaucher. Du reste, il estoit liberal, magniffique, fort aymé de ses concitoyens, et fort sçavant ; et voylà pourquoy ce grand sçavoir luy nuisit à sa creance, estant un instrument fort dangereux pour la mettre à mal si l'on ne le gouverne bien, tout ainsy qu'à un petit enfant un'espée en sa main.

1. *Luy* s'applique au duc Côme.
2. Voy. ci-dessus, tome II, p. 37.

On dict que feu M. de Strozze son filz luy ressembloit un peu en ceste foy ; je n'en sçay rien ; mais il estoit homme de bien et d'honneur. Bien est vray que la reyne qui l'aymoit, et son ame et tout, après l'avoir souvant pressé et importuné de lire dans la Bible, et qu'il y trouveroit chose leans qui l'ediffieroit de beaucoup, et en auroit fort grand contentement, après plusieurs reffus, le tenant un jour en sa chambre, luy monstra ladicte Bible pour y lire au moins un chapitre qu'elle luy monstra, pour l'amour d'elle ; ce qu'il fit et le lit : et y ayant trouvé un passage qui ne luy pleust, il ferma aussy tost le livre, et dit à la reyne que ce passage luy faisoit perdre le goustz de lire les autres. Je ne nommeray point ledict passage, de peur d'escandalle. Je l'ay ouy conter ainsy à personne de foy.

Sur ce je finys le parler de ces messieurs de Strozze ; aussy que j'en parle ailleurs [1].

CHAPITRE XXVIII.

171. *M. le baron de la Garde.* — 172. *M. le grand prieur de France de la maison de Lorraine.*

Or, d'autant qu'en parlant de M. le prieur de Cappue, grand homme de mer, il m'est entré en pensée d'en parler d'autres bons que nos roys ont eu à

1. Voy. ci-dessous le livre des *Couronnels*.

leur service : j'en veux doncques parler de deux qui ont estez generaux des galleres de France, qui sont estez M. le baron de La Garde et M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, frere à feu M. de Guyze.

D'autant que le baron de La Garde a esté le premier, j'en parleray doncques de luy le premier; et diray comme à son commancement on l'appelloit le capitaine Poulin, et ce nom luy a duré long temps [1]. Feu M. de Langeay, estant lieutenant du roy en Piedmont, l'esleva et l'advança, pour le cognoistre homme d'esprit, de façon et de belle valeur et apparence (car il estoit beau et de belle taille), et pour le cognoistre de bon service.

Il le fit cognoistre au roy François, après les mortz de Rincon et Fregouze [2], par plusieurs voyages qu'il luy fit faire vers Sa Magesté ; si que, le sentant digne de le bien servir, il l'envoya en ambassade vers le grand seigneur, sultan Soliman, pour negocier avecques luy à prester quelque grosse armée de mer à faire la guerre aux mers et aux costes de l'empereur. Il eut en cette negociation de grandes peines, là où il luy fallut bien desployer ses espritz et se monstrer quel il estoit ; car il luy fallut com-

1. Son vrai nom était Escalin : il occupa et perdit à diverses reprises les fonctions de général des galères, et mourut en 1578.

2. En 1541, Antoine Rincon et César Frégose [ce dernier exilé génois], ambassadeurs de François Ier, furent assassinés par ordre du marquis del Vasto, à ce qu'on croit, en se rendant à Venise, d'où ils devaient passer à Constantinople pour solliciter les secours du sultan.

battre contre les secrettes menées de l'empereur qu'il faisoit à Constantinoble, contre les fermes resolutions des Venitiens, contre les mauvaises volontez des bachas, et, qui plus est, contre l'arrogance et inconstance de Soliman, qui maintenant luy promettoit, maintenant se desdisoit; mais il alla, il vira, il trotta, il traicta, il monopola [1], et fit si bien, et gaigna si bien le capitaine des janissaires de la Porte du grand-seigneur, qu'il parla au grand-seigneur comm'il voulut, l'entretint souvent; et se rendit à luy si agreable, qu'il eut de luy enfin ce qu'il voulut; et emmena Barberousse avecques ceste belle armée que plusieurs encor qui vivent ont veue en Provance et à Nice [2].

Mais à quel honneur, s'il vous plaist, ledict capitaine Poulin mena il ceste armée, luy qui ne s'estoit veu, n'avoit pas long temps, que simple soldat et capitaine Poulin? Ce fut que le grand seigneur, au despartir, commanda à Barberousse d'obeyr du tout en tout au capitaine Poulin et se gouverner par son conseil à faire la guerre aux ennemys du roy, selon son vouloir; en quoy il s'en sceut très bien faire accroyre, car Barberousse n'osa jamais attaquer ny faire mal à aucuns chrestiens, bien que ce fust sa vraye proye, par où il passa, et mesmes à toutes les terres du pape, comme au port d'Hostie et autres, qui trembloient de peur, et

1. *Monopoler* avait alors le sens d'intriguer. Explique qui pourra comment on avait donné à ce verbe grec une semblable signification. Elle est d'ailleurs fixée par Cotgrave, qui traduit *Monopoler, to conspire or combine together.*

2. En 1543.

Rome et tout, et tous les cardinaux encor qui y estoient; car le pape ny estoit pas, estant lors à Bouloigne; mais le capitaine Poulin leur manda qu'ilz n'eussent point de peur, et qu'on ne leur feroit aucun mal, ny à pas un chrestien qui fust amy et confederé du roy.

J'ay veu plusieurs vieux capitaines qui ont veu tout le mystere de ce voyage de Provance et du siege de Nice : mais c'estoit chose estrange à veoir comme ce capitaine Poulin se faisoit obeyr et respecter parmy ces gens, plus certes que ne faisoient de plus grandz que luy qui estoient là. Je luy ay veu discourir une fois de ce voyage et negociation; mais il faisoit beau l'en ouyr parler, et la peyne qu'il y eut; dont, entre autres particularitez, il dist qu'il estoit venu en vingt un jours de Constantinople à Fontainebleau, où estoit le roy, qui estoit une extresme dilligence.

Je luy ay ouy dire aussy qu'il avoit veu au grand seigneur un panache de plumes de phœnix, et qu'il luy avoit faict monstrer par grand speciauté [1] : et quand moy et d'autres luy remonstrasmes qu'il n'y avoit qu'un seul phœnix au monde, et que luy mesme se brusle quand vient sa fin, si bien qu'il estoit mal aysé de recouvrer son pennache, il respondit qu'il n'estoit pas inconvenient [2] qu'il n'en eust trouvé des plumes, par une grand'curiosité qu'on y pouvoit rapporter pour en chercher et trouver aux

1. Par faveur spéciale.
2. Contradictoire, impossible, incompatible avec l'opinion reçue touchant le phénix.

pays et aux lieux où il habite et branche, et mesmes lorsqu'il mue en sa saison, comme font des autres oyzeaux qui en font fort ainsy tumber de leur corps. Il y peut avoir là de l'apparence, et aussy qu'à la curiosité d'un si puissant et grand seigneur rien ne pouvoit estre impossible ; car d'un seul clin d'œil il estoit obey fort exactement.

J'ay ouy dire à M. de Lanssac, le jeune, qu'à ce grand et superbe edifice l'Escurial, le roy d'Espaigne, pour y mettre et appendre ses armoyries en eternelle memoire, il y fit engraver ses armoyries dans une pierre de foudre si grande, qu'à plain et à ouvert elles y sont gravées, et luy cousta deux cens mill'escus, ayant esté curieux de l'envoyer rechercher jusques en Arabie, et l'achepter. Cela, le grand Turc en pouvoit faire de mesme de son panache.

Or, par ses services, ce capitaine Poulin fit si bien, que son roy le fit general de ses galleres. Mais, s'estant un peu trop emporté rigoureusement en Provance contre les heretiques de Merindor et Cabrerez (car il hayssoit mortellement ces gens là), il encourut la malle grace de son roy, dont il en garda la prison long temps l'espace de trois ans. Aussy en partant de là il disoit : qu'il pensoit passer maistre ès arts, y ayant faict son cours l'espace de trois ans. Et sans ses bons services il fust esté en plus grand'peyne ; mais amprès, le roy, le sentant très capable pour le servir en ses mers, le remit encor general des galleres.

Aussy servit il bien aux guerres de Toscane et de Corse, là où un jour il fit un brave com-

bat, très hasardeux et heureux; car, tournant de Civita Vechia avecques deux galleres (aucuns disent six), s'estant eslevé un orage et une tourmente si terrible, fut contrainct de se jetter sur la plage de Sainct-Florant en Corsegue, attendant que la furye de la mer s'appaisast. Durant laquelle vindrent passer à sa veue unze grandes naves bien armées en guerre et chargées de six mill'Espaignols qui s'en alloient en Italie et descendre à Gennes. Mais M. le baron de La Garde les alla attaquer aussy tost avecques ses galleres en ceste mer haute, qui estoit en fort peu d'avantage pour luy, et grand pour les vaisseaux ronds, et les combattit. M. le marquis de Spinola, s'il eust tenté tel hasard devant Ostande, il en fust esté encor plus estimé. Si bien qu'ayant entrepris le plus grand et le plus brave, le cannona et le mit à fondz, et amprès en fit autant à un autre; si bien que les autres, voyans le miserable estat de leurs compaignons, se mirent à la fuitte, combien que les galleres les suivissent; mais la mer estoit si grande et si desadvantageuse pour les galleres, qu'elles ne les peurent atteindre, ayans gaigné la haute mer, et se perdirent aussy tost de veue. En ces deux perdeues il y avoit quinze cens Espaignols, dont la plus part furent tous noyez, et si peu de ceux qui en eschapperent furent mis aux fers. Ceux qui sçavent que c'est des combatz de mer ballanceront bien à dire si celuy là fut plus heureux que valeureux, ou plus valeureux et hasardeux que heureux. Quant à moy, je dis et l'un et l'autre; car ce M. le baron de La Garde estoit très brave et vaillant

de sa personne, comm'il a monstré tousjours.

Je le vis une fois à la court, estant à Paris, au commancement du regne du petit roy Charles IX, faire appeller le jeune La Molle à se battre contre luy ; mais il avoit grand envie de se battre, et mal aysement se peut il accorder ; et pour venir là il avoit quitté l'ordre et ne vouloit point qu'il luy servist de rien là, comme de ce temps les moins vaillans s'aydoient de ce privilege ; dont il fut fort estimé de plusieurs ; car je le vis : il n'estoit point pour lors general, car M. le grand prieur l'estoit.

Il a esté très malheureux en ceste charge, car plusieurs fois il y a esté en dedans et dehors ; dont aucuns, après la mort de M. le grand prieur [1], et que M. le marquis d'Albœuf [2] eut succedé en ceste charge, dirent à la court : qu'on avoit faict grand tort à cest honnorable vieillard et capitaine, qui avoit tant bien servy la France, et mesmes pour si peu de jours qu'il avoit à vivre, et que M. d'Albœuf s'en fust bien passé, car il estoit assez riche, grand et chargé d'autres charges d'ailleurs, sans prendre celle-là, à laquelle il estoit novice, pour n'avoir veu ny praticqué de mer.

Enfin amprès la mort dudict M. le marquis, ainsy qu'il est raison que toutes choses retournent en leur premier estre, M. de La Garde

1. François de Lorraine, père de François II, duc de Guise. V. l'article suivant.

2. Charles de Lorraine, fils de René de Lorraine, marquis d'Elbœuf, et de Louise de Rieux, comtesse de Harcourt, cousin germain du duc de Guise.

rentre en sa premiere charge, laquelle il a gardée sans aucun reproche jusqu'à sa mort : et la vieillesse ne luy en a faict aucun qu'il n'ayt tousjours bien faict, mesmes sur ses plus vieux jours au siege de La Rochelle, là où il garda et empescha bien l'entrée du port, et aussy quand le secours de M. de Montgommery y vint, qui ne peut entrer, et fut contrainct de se mettre au largue [1] ; qui fut cause que le lendemain il alla avecques ses galleres l'appeller au combat avecques coups de canon ; mais il n'y voulut point venir. C'estoit un homme qui entendoit bien son mestier de marine.

Ce fut luy qui fit faire ceste belle gallere qu'on appelloit *La Realle,* et qui l'arma à galoche et à cinq pour banc [2], dont paradvant on n'en avoit veu en France. Despuis ceste mode a continué, qui est bien meilleure que l'autre vieille, qu'on a laissé il y a long-temps par tout le Levant. Celle que André Doria avoit faict pour l'entreprise de Tunes à y recevoir l'empereur, n'estoit que de quatre [3], et fut trouvée de ce temps très belle et superbe. Ceste gallere realle de jadis fut si bien faicte et commandée par le brave general, qu'elle a duré et servy d'ordinaire plus de trente ans, encor qu'ell' eust

1. Au large.

2. Galoche, selon le Dict. de Trévoux, est un trou dans le panneau d'une écoutille pour faire passer un câble. Je ne pense pas qu'il soit question ici de cette sorte de *galoche.* Je crois plutôt qu'il s'agit de l'installation des rames que le baron de la Garde avait allongées, car il fallait cinq hommes pour en mettre une en mouvement.

3. Rameurs.

eu un tour de reings soubz feu M. le grand prieur; et pour ce, sur ce patron, feu M. le marquis d'Albœuf en fit faire une très belle et toute pareille, qu'on appelloit *La Marquise*, de son nom. Le conte de Rais l'achepta despuis, et dure encor, mais meilleure voylliere. Elle servit de generalle luy vivant; et rendit à M. de La Garde sa realle, qui luy servit encor assez de temps de generalle; mais, ne s'en pouvant plus servir, non plus que d'un vieil cheval qui n'en peut plus, il en fit faire une encor plus belle et meilleure que ny *La Realle* ny *La Marquise;* tant cest homme s'entendoit bien en son estat; et l'aymoit. Outre ceste suffisance, il estoit très honnorable, magniffique, splandide, grand despensier en sa charge, très liberal et trop, car il est mort pauvre, encor qu'il eust faict de beaux butins en son temps; mais il despensoit tout, tant il estoit magnifique.

Amprès que Monsieur (despuis nostre roy Henry IIIe) eut combattu les huguenots en ces deux battailles rangées de Jarnac, Montcontour et autres lieux et sieges, sa renommée volla partout de luy et de ses prouesses, si qu'il se fit un pour-parler de maryage d'entre luy et la reyne d'Angleterre; je diray en sa vie à quoy il tint qu'il ne se conclud : mais les parolles et les choses en allerent si advant, que nous demeurasmes quelque temps tousjours en suspens à dire, de moys en moys : « Nous partons pour « aller en Angleterre et à Londres. » Et debvoit Monsieur y estre porté par les galleres de France, qui estoient encore en ceste mer Oceane. Mais M. de La Garde en fit un si superbe appa-

reil de ses galleres et aprestz d'ornement, qu'on dit qu'il luy cousta plus de vingt mille escus : entre autres, le plus beau fut que tous les forçatz de sa realle eurent chascun un habillement de velours cramoisy, à la matellotte (M. le grand prieur de Lorraine, duquel je parleray, avoit heu ainsy les siens habillés long-temps) ; la pouppe et la chambre de pouppe toute tapissée et parée de mesme velours, avecqu' une broderie d'or et d'argent large d'un grand pied, avecques pour devise[1] une palme en broderie d'or et d'argent, soufflée et agitée de tous ventz, avecques des mots grecs qui disoient : « Bien « que je sois et aye esté agité bien fort, jamais « je n'ay tumbé ny changé. » Comme de vray il n'a jamais faict, et a tousjours esté bon et loyal. Les licts couverts, orillers, bancz de chambre et de pouppes de mesmes ; les estandardz flambantz, banderolles moictié de mesmes et moictié de damas, tous frangez d'or et d'argent. Bref, c'estoit un chose très magnifique à veoir. Et en tel superbe appareil debvoit entrer avecques les autres galleres, qui pouvoient monter jusques à dix, dans la rivière de la Tamise à Londres. Je vous laisse à penser la superbeté d'entrée que ce fust esté, sans tant d'autres magnifficences et grandes compaignies de braves gentilzhommes. Et tout cela ne servit de rien à ce pauvre seigneur du baron de La Garde, si-non despenses pour luy ; et quelquesfois il en faisoit parer sa chambre de pouppe, que j'ay veu ainsy ; et moy indigne me suis

1. Insigne, c'est le sens de l'espagnol *divisa*.

couché et dormy en ces beaux lictz, où il faisoit très bon.

Enfin il est mort ayant laissé plus d'honneur à ses heritiers [1] que de biens, et en l'aage de plus de quatre-vingtz ans; et si ne se monstroit trop vieux, retenant encor quelque belle et bonne grace et apparance du passé, qui le faisoit très admirer à tout le monde, avecques ses beaux contes du temps passé, de ses voyages, de ses combatz, qui ont estez si frequens et assidus, que les mers de France et d'Espaigne, d'Italye, de Barbarie, de Constantinoble et Levant, en ont longuement raisonné : encor croys-je que les flotz en bruyent le nom.

Quant à moy, encor qu'il me fist perdre une fois un butin de douze mill' escus qu'un navire que j'avois en mer m'avoit faict, et ne le trouvant de bonne guerre ne de prise, me le fit rendre [2], dont il m'en fit force excuses, j'en diray à jamais ses vertuz. Si diray-je encor ce mot de luy, comme je luy ay ouy dire, et d'autres avecques moy (car il ne s'en faignoit point, et en faisoit gloire) : qu'estant extraict de bas lieu, les guerres de Milan et de Piedmont esmeues, il y eut un caporal d'une compaignie passant par le bourg dudict Poulin, et s'appeloit La Garde; du despuis il en voulut porter le nom; le voyant jeune enfant, gentil et tout esveillé d'esprit avecques bonne façon, le demanda à son père pour le mener avecques luy :

1. Son principal héritier fut Louis de Monteil de Grignan.

2. C'est-à-dire m'obligea de le rendre.

le pere le luy reffusa ; mais il se desroba du pere, et s'en va avecques le caporal, et le servit de goujat[1] environ deux ans ; et puis, le voyant de bonne voulonté, luy donna l'arquebuze, le fit si bon soldat qu'il parut tousjours pour tel ; puis fut enseigne, et lieutenant, et puis capitaine. Ah ! qu'il s'est veu sortir de très bons soldats de ces goujatz !

172. — Amprès qu'il fut desappoincté[2] de sa generallité des galleres, pour raison que j'ay dict, M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine[3], frere à ce grand duc de Guyze, l'eut pour sa valeur et merite ; car, amprès avoir faict son premier apprentissage de guerre soubs M. son frere au siege de Metz et la battaille de Ranty[4], où il fit monstre de ce qu'il estoit et qu'il seroit un jour, s'en alla à Malte servir sa religion[5] ; où estant, par son illustre race et par sa valeur et vertu, il fut faict general des galleres de sa religion.

Et d'autant que la noble coustume est là de ne les entretenir ny de les annichiller[6] en oyzi-

1. Garçon au service d'un soldat, qui portait ses armes dans les marches.

2. *Il*, c'est-à-dire le baron de la Garde. *Desappoincté* est pris dans un sens différent de celui qu'a ce mot aujourd'hui. Branthôme le prend pour le contraire d'*appoincter*, qui signifiait alors donner un emploi.

3. François de Lorraine, fils de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, né en 1534, mort en 1563.

4. Gagnée en 1554 par Henri II sur les Espagnols.

5. C'est-à-dire l'ordre religieux de Malte, auquel il appartenait.

6. Italianisme, pour annihiler, rendre nul.

vetté dans le port, ordinairement elles vont en cours, comme j'ay veu et y suis esté. Parquoy un jour entre autres, ledict M. le grand prieur y estant allé avecques quatre galleres seulement, et ayant battu la mer long-temps sans aucune rencontre, et se faschant d'un retour inutile, il luy prend fantaisie (contre l'oppinion pourtant des plus vieux capitaines et mariniers) d'aller se presenter devant le port de la ville de Rodes, et là appeller au combat les galleres qui y sont pour la garde; lesquelles, après avoir assez attendu, en voylà sortir six de nombre seulement, et venir à luy, lesquelles n'estoient des pires choysies, mais très bien spalverades et armées de forçatz, mariniers et soldatz, janissaires et Turcs, et des meilleurs; pensez qu'ils ne les avoient pas oublyés.

Sans autre temporisement l'on vient au combat, et à s'investir de telle furye, que la victoire demeure ambiguë. Enfin, après grand tuerie et desfaicte d'un costé et d'autre, la victoire demeure au prince, n'ayantz estez pourtant separez que pour l'obscurité de la nuict, et si le combat commança despuis huict heures du matin au grand jour, et dura jusqu'à la nuict brune, que rien ne se veoyoit que les canonnades et harquebuzades.

Le prince y perdit de bons hommes et de nobles chevalliers, avecqu' une gallere des siennes, qui fut mise à fonds; mais il demeura victorieux par la fuitte de trois, et une emmenée en triumphe et pour butin, et deux mises à fondz, dont l'une y fut mise par un acte très genereux d'un chevallier gascon duquel j'ay

oublié le nom, a mon très grand regret; et m'en veux mal, car il debvoit estre cognu par tout le monde et gravé en lettres d'or.

Ce brave et vaillant chevallier doncques, ayant sauté dans une des galleres ennemyes avecques aucuns de ses compaignons, et ayant forcé la proue et la rambade[1], et demeuré maistre du tout jusqu'à l'arbre[2], il trouva là un renfort de poupe de ceux qui tindrent ferme, et repoussarent aysement les nostres, d'autant qu'ilz estoient en peu de nombre; de sorte qu'ilz furent contraincts de se retirer et ressauter dans leur gallere. Mais ce chevallier gascon, resolu et determiné de mourir par un faict genereux, vint au fougon[3], et là prend un tison de feu, et soudain descend en bas dans la chambre de la munition, et mit le feu dans les poudres; si qu'en se perdant il perdit et gallere et tout ce qui estoit dedans, et tout alla à fondz et à tous les diables. C'est bien un acte romain de ceux du temps passé; mais pourtant ne s'en trouvera-il pas une douzaine de pareilz.

Une dame de Cypre, un de ces ans après la conqueste faicte par les Turcs, estant emmenée esclave, en fit de mesmes, mettant le feu dans la gallere où ell' estoit; laquelle la fit perdre par ce traict genereux plutost que d'estre à jamais miserablement esclave.

Voylà doncques M. le grand prieur qui se retire victorieux, mais avecqu'un très cher mar-

1. La partie du tillac qui touche à la proue, le gaillard d'avant d'une galère.
2. Le mât.
3. Le foyer de la cuisine.

ché de victoire, et blessé de deux fleschades grandement; et n'eut guieres de ses gens qui ne fussent mortz ou blessez; et ses galleres fort percées, brisées et fracassées, et quasy ayant perdu forme de galleres; et fit ainsy son entrée triumphante dans le port de Malte : dont un chascun, en ayant sceu le discours du combat, ne peut assez le louer et admirer; et m'estonne que ceux qui ont escrit de ce temps-là n'ont mis ceste journée très memorable.

Je l'ay ouy raconter ainsy à M. le grand prieur, mesmes à force autres chevalliers qui estoient avecques luy, lesquels il faisoit beau ouyr raconter. Lorsque mondict sieur le grand prieur tourna de Rome, où il avoit mené son frere, M. le cardinal de Guyse, pour l'eslection du pape Pie IV, il passa à Gennes, et là prit port et terre; car lors la paix estoit. Il alla veoir le seigneur André Doria, qui vivoit encor, mais très vieux et cassé, non pourtant qu'il n'eust le jugement et la parolle tres bonne et belle, et la façon et tout. Il fit un grand honneur à mondict sieur le grand prieur, et le festina : et le loua fort de ce combat que je viens de dire, qu'il mit en avant exprès pour le louer et dire que c'estoit un des beaux combatz qui s'estoit faict en ceste mer pour si peu de vaisseaux qu'il y avoit, et mesmes en allegua plusieurs des siens beaux qu'il avoit faictz en son temps.

Mais il n'allegua pas (dit amprès et à part à M. le grand prieur un vieux capitaine de mer) la faute qu'il fit à Saincte-Maure [1] de sa re-

1, En 1539, dans le golfe d'Ambracie.

traicte : ayant tant de fois appellé Barbe-Rousse au combat, et voyant qu'il sortoit [hors] du golphe pour aller à luy, se retira à force de rames et voylles, non pourtant sans perdre quelques vaisseaux (dont Ferdinand de Gonzague, lors visce-roy de Scicille, estant en ceste armée, cuyda desesperer) ; et lors aussy qu'il fit perdre ces braves soldatz espaignols dans le Castel Novo [1], encor qu'il eust eu ces deux fois deux des plus belles armées qu'il avoit jamais eu.

Ceux qui l'excusoient disoient : qu'il ne vouloit rien hasarder, et en un coup perdre sa reputation, son avoir et celuy de l'empereur son maistre, qui lui avoit deffendu de ne rien hasarder que bien à propos. Ceux qui le blasmoient disoient : qu'il y avoit quelque sourde intelligence entre Barbe-Rousse et le seigneur André Doria, d'autant que la gloire de l'un estoit celle de l'autre, et qu'autrement leurs maistres ne fairoient cas d'eux.

Aussy, parmy leurs esclaves, le proverbe couroit : que le corbeau ne crevoit jamais les yeux à un autre corbeau, et aussy encor que *corsario à corsario no ay que gañar los barilles d'agua* ; c'est-à-dire, « que corsaire à corsaire « il n'y a rien à gaigner que les barilz des for« çatz, » comme j'ai dict ailleurs.

Voylà comme ces deux grandz capitaines, et les plus grands de toute la mer du Levant, faisoient leurs affaires, l'un aux despans des

1. Castel Nuovo, ville de Sicile (?), pris et saccagé par Barberousse en 1339.

chrestiens, et l'autre des infidelles, ce disoit on alors : tant y a d'hypocrisye et de fictions au monde!

Ce M. le grand prieur, dont je parle, ne flattoit pas ainsy le dé[1] à l'endroict des ennemys de sa religion ; car il les hayssoit mortellement. Je me souviens que, lorsque le roy François l'envoya à Marseille querir les galleres pour venir en la mer Oceane, et de là faire la guerre en Ecosse, je le vis cent fois maudire ceste occasion, et cent fois aussy les guerres civilles qui vindrent quelque temps amprès en France ; car il avoit resolu de se bannyr pour un temps de la France, aller à Malte, en prendre la bandiere, et executer une entreprise qu'il avoit sur Rhodes, et qu'il tenoit très facille ; et s'asseuroit de l'emporter, à l'ouyr discourir, mais non pas qu'il en descouvrist les plus grandz secretz.

Il prenoit une douzaine de ses galleres, et emmenoit un'infinité de très belle jeunesse de France, avecques une fleur de bons soldatz. Il m'avoit faict promettre que j'irois avecques luy ; je n'avois garde d'y faillir, car je n'ay jamais aymé en mon jeun'aage qu'aller. Il avoit trouvé une fort belle invantion pour armer ses galleres en combat, que je n'ay point veu ny ouy parler. Bref, il avoit là un beau dessain.

Le matin du jour de la battaille de Dreux, ainsy qu'il desjunoit et tous nous autres qui estions avecques luy, je luy ouys dire que s'il

1. *Flatter le dé*, ne pas parler franchement et librement de quelque chose, adoucir quelque chose de fâcheux par des ménagements.

mouroit en ceste battaille, qu'il ne regrettoit en rien tant sa mort, si-non qu'il perdoit l'occasion de faire son entreprise de Rhodes advant mourir ; qu'il la pensoit infailliblement emporter, et puis, ceste entreprise executée, qu'il ne se soucioit jamais plus de mourir. Mais le malheur, qu'ayant combattu ce jour très vaillamment, et s'y estant par trop eschauffé, et retournant tout suant le soir qu'il faisoit un froid extresme, et son page escarté ne l'ayant peu trouver pour luy donner sa louviere, il fut contrainct de boire ainsy sa sueur qui se refroidissoit sur son corps ; et pour ce en engendra un faux purizy [1] qu'il garda plus de six sepmaines, dont enfin il en mourut, par un très grand dommage, et plus qu'on ne le sçauroit exprimer ; car, n'ayant pas encor trente ans, il se fust rendu un des grands personnages de mer qu'on eust sceu veoir ; car s'il y estoit brave, vaillant et hasardeux, il y estoit bien autant expert et très bon marinier, si que bien souvent il reprenoit les meilleurs pilottes, comittes, argousilz [2] et mattellots, ce que j'ay veu moy-mèsmes, et les rasseuroit et enseignoit : comme j'y vis lorsque, comme j'ay dict en la vie de la reyne d'Escosse, que nous nous approchasmes de l'Escosse et que ce grand brouillard nous [saisit] qu'un chascun s'en estonnoit, luy ne perdit jamais cœur ny jugement, rasseura tout et opina ce qu'il falloit, contre l'opinion des mariniers, pilottes et co-

1. *Var. :* Purezy.
2. *Argousin,* sergent de galère. Sous-officier chargé de la surveillance des forçats.

mittes, dont l'on se trouva bien ; et là je le vis aussy bien opinier et bien dire que le meilleur pilotte qui fut jamais. En retournant les galleres d'Italie, car il estoit allé mener son frere M. le cardinal de Guyze, comme j'ay dict ailleurs, toutes les galleres, et la sienne premiere, s'alloient perir, sans luy et son advis et hasard, dans le golphe de Ligourne[1]. De mesmes ramenant ses galleres de Levant en Ponant, elles estoient perdues, sans luy, aux asnes de Bourdeaux[2], là où il courut très grand fortune : car il n'envoyoit jamais devant pour tenter la risque ou pas, ou l'advanture, mais alloit tousjours le premier devant, ainsy qu'est la coustume qu'il faut que la generalle ou la realle tousjours aille devant toutes les autres ; ce qu'il fait très beau veoir certes, soit ou à combattre ou à faire voyage, avecques sa belle banniere ou estandart general et son grand fanal.

Il s'est veu par un coup commander à quarante galleres ; et c'est ce que nos roys de France ont eu jamais de plus en mer, ou quelques deux ou trois d'advantage ; ce qui faisoit fort paroistre leur general, en quelque part qu'il fust ou allast, pour la belle suitte que je luy ay veu ordinairement de gentilshommes, de capitaines de galleres et de soldats, de chevalliers et autres plusieurs honnestes gens, outre qu'il estoit très magnifique et d'une très belle despense et beau joueur.

Il avoit M. de Carses, son lieutenant general,

1. Livourne.
2. Bancs dangereux à l'entrée de la Gironde.

qui estoit un très sage, brave et vaillant, riche et magnifique seigneur, et beau joueur, aussy comme son general, et qui avoit faict belle preuve de sa valeur en Piedmont, commandant à deux enseignes de gens de pied, et estoit grand seigneur de moyens et de grand'despense.

Les deux lieutenans de ses deux galleres estoient M. le chevallier de Tenance, et M. de Beaulieu-Chastaignier, de Poictou, frere de M. Chastaignier qui avoit esté gouverneur dudict M. le grand prieur, au gouvernement duquel il avoit eu très grand honneur; car ces deux MM. de Tenance et Beaulieu estoient fort mettables[1] et bien choysis.

Il avoit le seigneur de Basché-Martel, très bon homme de mer, lequel amprès la paix le grand duc[2] retira à soy, et le fit general de ses galleres.

Il avoit M. le comte Fiasque[3], seigneur d'honneur, de vertu et valeur, et de grande fidelité à la France, qu'il a tousjours inviollablement gardée, si que, pour ses vertus, ayant esté avant ambassadeur vers cest empereur Maximilian, où il traicta le mariage de nostre très illustre Ysabelle d'Austrie[4], le roy Charles et le roy Henry III le firent chevallier d'honneur des reynes leurs femmes [estat qui ne se commet à gens de peu].

1. *Mettable*, présentable. Molière a dit dans le même sens : ... ce visage est encor fort mettable.
2. De Florence.
3. Scipion de Fiesque, comte de Lavagne.
4. Isabelle d'Autriche, reine de France, femme de Charles IX.

Il avoit aussy le seigneur Cornelio Fiasque[1], son parent, un très bon et grand capitaine, et vaillant.

Il y avoit aussy le capitaine Pierre Bon, dict M. de Meuillon, très bon capitaine, qui pour sa suffizance fut gouverneur de Marseille et du fort de Nostre-Dame de la Garde; le capitaine Maurice son lieutenant, fort brave.

Il y avoit aussy M. le chevallier de Charlus, de très bonne et ancienne maison d'Auvergne, qui estoit un très bon, brave et vaillant homme de mer, et qui avoit beaucoup veu et retenu.

Il y avoit aussy le capitaine Albize, bon et ancien capitaine.

Bref, ce me seroit trop grande longueur et importunité, si je voulois dire et speciffier tous ses capitaines des galleres, qui estoient tous gens de merite, qu'il faisoit tous beau veoir auprès de leur brave general, qui leur donnoit toute pareille lueur que la lune à ses estoilles.

Ce n'est pas tout ce qu'il faut notter en luy; car, s'il estoit bon homme de mer, il estoit aussy bon homme de terre. Se trouvant en des combatz, il s'en acquittoit très bien, en toute valeur et honneur. Il estoit un très bon homme de cheval. Et que peu ou jamais s'est veu qu'un homme de marine fust bon homme de cheval! ainsy que je l'ay veu par experience, comme chose plaisante à veoir, que ces gens maritimes monter à cheval et les picquer. M. le grand prieur y estoit fort adroict, de très belle assiette et de fort belle grace.

1. Cornelio de Fiesque qui prit les armes contre Gênes en janvier 1647.

Je le vis une fois à Amboise, à un courrement de bague qu'y fit le roy François II, la desbattre contre M. de Nemours, qui estoit des meilleurs hommes de cheval de France, dix fois l'un après l'autre ; enfin, M. le grand prieur l'emporta pour l'unziesme fois [1].

Il estoit monté sur un barbe, habillé fort gentiment en femme ægyptienne, avecques son grand chappeau rond ou capeline sur la teste, à l'ægyptienne, sa robbe et cotte tout de velours et taffetas fort bouffante : en son bras gauche avoit, au lieu d'un petit enfant, une petite singesse qui estoit à luy, et plaisante, emmaillottée comme un petit enfant, qui tenoit sa mine enfantine ne faut dire comment, et qui donnoit fort à rire aux regardans. Elle luy donna pourtant de la peine et de l'incommodité à faire ses courses, à cause de l'émotion du cheval à courre ; de sorte qu'il fut contrainct, après en avoir faict quatre courses en tel estat, de la laisser, et poursuivre ses courses, tousjours masqué.

M. de Nemours estoit habillé en femme bourgeoise de ville, avecques son chapperon et robbe de drap noir, et à sa saincture une grand' bource de mesnage, avecques un grand clavier de clefz, où pour le moins il y avoit plus de cent clefs pendentes avecques la grosse chaisne d'argent, tousjours masqué aussy. Il fit son entrée de camp [2] sur un très beau rous-

1. Il n'a pas été possible de collationner les quatre paragraphes suivants qui ont été enlevés dans le ms. 120.
2. Son entrée dans le champ préparé pour la course.

sin, qu'on appelloit le Real, que le seigneur Jule, escuyer de M. le vidasme, et puis à M. de Nemours, avoit dressé à aller à deux pas et un sault mieux que ne fit jamais cheval, et qui alloit le plus haut, car c'estoit un des plus fortz roussins et des plus beaux, bay obscur ; de sorte qu'en ceste allée du mitan du jardin d'Amboise, il ne fit que cinq sautz, tant il se lançoit bien, jusqu'à la fin de la carriere, M. de Nemours s'y tenant si bien et de si bonne grace, qu'il en donna grand' admiration à tout le monde, tant hommes que dames. Aussi y avoit il là une dame qu'il servoit et aymoit fort, aussy elle luy. Et ce qui estoit plaisant, c'estoit que le clavier, avecques la multitude des clefs, faisoit un bruict comme si ce fussent esté des sonnettes, pour l'amour des sautz du cheval, qui, en mesme temps que luy sauttoient en l'ayr, et tintinoient ainsy. Je vis tout cela, et ce fut la premiere fois que je vins à la court, venant d'Italye.

A propos de ce cheval *Real*, il faut que je face ce conte : que, deux ans avant, le roy Henry fit une partye, le jour du mardy gras, avecques les jeunes seigneurs, princes et gentilshommes de sa court, d'aller en masque par la ville de Paris, et à qui fairoit plus de follies. Ils vindrent tous au pallais. M. de Nemours, estant sur le Real, monta de course (car ainsy le falloit) par le grand degré du pallais (cas estrange, estant aussy precipitant [1]), entra dans la gallerie et grand' salle dudict palais, fait ses tours,

1. Roide, rapide, *præceps*.

pourmenades, courses et follies, et puis vint descendre par le degré de la Saincte-Chapelle, sans que le cheval jamais bronchast, et rendit son maistre sain et sauve dans la basse court. Force autres de ses compaignons de la masquarade entrerent bien dans la salle, et en sortirent; mais ce fut par le petit degré. Mais ce traict de M. de Nemours fut estrange et miraculeux, tenu et conduict par la main de Dieu; si que jamais ne se vit tel miracle.

Pour tourner encor à ce M. le brave grand prieur, je diray cecy de luy, que, s'il monstroit en jeu sa vertu, valeur et son adresse, il le monstroit encor mieux à bon escient et en guerre, comme il fit aux battailles de Ranty (estant très-jeune) et de Dreux, et en force autres combats et desfaictes.

Il avoit d'ordinaire sa grand' écurie de dix ou douze pieces de grands chevaux, comme s'il n'eust bougé de terre, et une vingtaine de beaux courtaudz[1]; et quand il alloit sur mer, il laissoit tout en sa maison; et quand il tournoit il les reprenoit, tant il estoit magnifficque et splandide; et force pages et lacquais à l'equipolant, et ordinairement très bien et richement vestus; car, si ceux de la court estoient vestus ou de bandes de velours ou en broderie, les siens avoient tousjours de l'or et de l'argent par dessus les autres, et toujours blanc et incarnat, portant et ayant ces couleurs pour l'amour d'une

1. On appelait *grands chevaux* les chevaux de guerre, et *courtauds* ceux qui servaient pour le voyage ou la promenade.

belle et honneste dame que je cognois; et d'elle et d'autres il estoit fort aymé : aussy y avoit il bien de quoy en luy à se faire aymer, car il estoit très beau de visage, blond, doux, courtois et gratieux et respectueux, de fort belle, haute et très grande taille, et avecques cela, comme disent les tireurs d'armes d'Italie, *con bel corpo desnodato e di bella vita* [1] : car il y a force grandz qui sont grandz landores et langoyrans [2], tant mal bastis et mal adroictz que c'est pitié ; mais cestuy rien moins : il avoit les armes très bien en la main, et de très bonne grace et adresse.

Je le vis une fois à Paris, aux faubourgs Sainct-Germain, au commancement du roy Charles IXe, entreprendre un combat à la barriere avecques le seigneur Avaret, qui estoit grand aussy et de mesme taille, et des gallants de la court, et mourut huguenot, dans Orleans, de peste. Tous deux estoient les deux tenans, et tindrent contre plus de cinquante venans, sans jamais se rendre ny demander aydes. Mais on ne vit jamais mieux faire de si belles demarches, et mieux portans la picque, mieux la rompre, mieux combattre à l'espée, et mieux frapper, ny de meilleure grace ; et ce grand M. de Guyze, qui estoit le parrain de son frere, qu'il faisoit très beau veoir à servir son frere et filleul! Enfin, ces deux emportarent et le prix et la voix du roy, des princes, des reynes et

1. De corps bien découplé et de belle disposition.

2. *Landore*, ce mot m'est inconnu ; peut-être faut-il lire *lanheur*, qui gémit, qui se plaint. Je pense que *langoirant* est un mot patois pour languissant, langoureux.

des dames qui estoient là, encor qu'ils furent assaillis de très braves combattans.

Pour fin, ce M. le grand prieur estoit bon à tout; et faut dire de luy ce que l'on dit le temps passé des enfants d'Israël retirez dans la ville de Hierusalem, où ilz furent là contraincts, par les assautz que leur donnoient les ennemys et les empeschements de bastir et remparer la ville, de l'une des mains tenir l'espée et combattre, et de l'autre l'estruelle et bastir, si que l'on disoit d'eux qu'ils estoient *ad utrumque parati* [1]. Aussy pouvoit on dire de ce M. le grand prieur, *ad utrumque paratus*.

Quand nous tournasmes d'Escosse et vismes la reyne d'Angleterre, elle luy fit un grand recueil et le tint en grand' estime; et dança une fois ou deux avecques elle; car il dançoit des mieux et de la meilleure grace, et de toutes sortes de dances, et en portoit tousjours quelque nouvelle à la court quand il venoit d'un voyage.

Ceste reyne luy monstra beaucoup de familiarités, comme il le merittoit pour le rang de sa maison et de ses vertus. Je luy vis souvent dire : « Monsieur mon prieur (ainsy usoit-elle « de ce mot), je vous ayme fort, mais non pas « M. vostre frere, qui m'a ravy ma ville de « Callais [2]. »

Or c'est assez dict pour ce coup de ce grand prince, jusques à un autre endroict. Cependant, pour avoir eu cest honneur de luy qu'il a esté

1. Préparés à l'un et l'autre.
2. Calais fut enlevé aux Anglais par le duc François de Guise en 1538.

de mes bons seigneurs et maistres, et des premiers, et que je l'ay suivy en Italie, en Escosse par mer, et en France par terre, et qu'il m'a aymé fort et faict plus d'honneur que je ne merittois, à jamais je luy offre, à ses cendres et à son honnorable memoire, un torrant de mes larmes, aussy bien ast'heure comme le jour qu'il mourut.

CHAPITRE XXIX.

173. *M. de Nemours.*

Et puisque je viens icy devant de toucher un peu M. de Nemours, j'en vays parler sans attendre à une autre fois. Ce prince, dict Jaques de Savoye[1], fut en son temps un des plus parfaicts et accomplis princes, seigneurs et gentilshommes qui furent jamais. Il faut librement avecques vérité franchir ce mot sans en estre repris; ou, si l'on l'est, c'est très mal à propos; qui l'a veu le peut dire comme moy : il a esté un très beau prince et de très bonne grace, brave, vaillant, agreable, aymable et acostable[2], bien disant, bien escrivant, autant en rithme qu'en prose, s'habillant

1. Jacques de Savoie, fils de Philippe, duc de Genevois (frère de Charles III, duc de Savoie), et de Charlotte d'Orléans. Philippe, frère de Louise de Savoie, mère de François Ier, avait reçu de ce prince le duché de Nemours en apanage.

2. Affable.

des mieux, si que toute la court en son temps (au moins la jeunesse) prenoit tout son patron de se bien habiller sur luy ; et quand on portoit un habillement sur sa façon, il n'y avoit non plus à redire que quand on se façonnoit en tous ses gestes et actions. Il estoit pourveu d'un grand sens et d'esprit, ses discours beaux, ses oppinions en un conseil belles et recepvables. De plus, tout ce qu'il faisoit il le faisoit si bien, de si bonne grace et si belle addresse, sans autrement se contraindre, comme j'en ay veu qui le vouloient imitter sans en approcher, mais si naïfvement, que l'on eust dict que tout cela estoit né avecques luy.

Il aymoit toutes sortes d'exercices, et si y estoit si universel qu'il estoit parfaict en tous. Il estoit très bon homme de cheval et très adroict et de belle grace, fust ou à picquer [1], ou rompre lance, ou courir bague, ou autre exercice pour plaisir et pour la guerre ; bon homme de pied à combattre à la picque et à l'espée, à la barriere, les armes belles en la main : il jouoit très bien à la paulme, aussy disoit on les *revers de M. de Nemours ;* jouoit bien à la balle, au ballon, sautoit, voltigeoit, dançoit, et le tout avecques si bonne grace, qu'on pouvoit dire qu'il estoit très parfaict en toutes sortes d'exercices cavalleresques : si bien que, qui n'a veu M. de Nemours en ses années guayes, il n'a rien veu ; et qui l'a veu, le peut baptiser par tout le monde la fleur de toute chevallerie ; et

1. *Piquer*, au temps de notre auteur, s'employait dans le sens de faire travailler un cheval.

pour ce fort aymé de tout le monde, et principallement des dames, desquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs et bonnes fortunes plus qu'il n'en vouloit ; et plusieurs en a il refusé qui luy en eussent bien voulu departir.

J'ai cogneu deux fort grandes dames, des belles du monde, qui l'ont bien aymé, et qui en ont bruslé à feu descouvert et couvert, que les cendres de discretion ne pouvoient tant couvrir qu'il ne parust. Plusieurs fois leur ay-je veu laisser les vespres à demy dictes pour l'aller veoir jouer ou à la paulme ou au ballon, en la bassecour des logis de nos roys. Pour en aymer trop une et luy estre fort fidelle, il ne voulut aymer l'autre, qui pourtant l'aymoit tousjours.

Je luy ay ouy raconter plusieurs fois de ses advantures d'amours ; mais il disoit que la plus propre recepte pour jouyr de ses amours estoit la hardiesse ; et qui seroit bien hardy en sa premiere poincte, infailliblement il emporteroit la forteresse de sa dame ; et qu'il en avoit ainsy conquis de ceste façon plusieurs, et moictié à demy force, et moictié en jouant.

En ses jeunes ans, au commancement du roy Henry, il s'en alla veoir l'Italie avecques M. le mareschal de Bouillon, que le roy Henry envoya vers le pape Paul III, se congratuler avecques luy de son advenement à la couronne et luy prester obediance, ainsy qu'est la coustume ordinaire de nos nouveaux roys ; mais j'ay ouy dire à des François et Italiens, sur le lieu, que ce prince estoit admiré et aymé de toutes les dames de ce pays là qui le voyoient, et des filles de joye très fort, et couru à force.

J'ay ouy conter que dans Naples, une fois dans ceste ville, mesmes un jour de Feste-Dieu, et en la procession, ainsy qu'il y marchoit, luy fut presenté par un ange, de la part d'une dame, un très beau bouquet de fleurs, lequel ange comparut artificiellement[1] et descendit d'une fenestre, et s'arresta très bien à propos devant luy, et de mesmes luy presenta aussy, avecques ces motz : « Soit presenté à ce beau et valeu-« reux prince le duc de Nemours. »

Il fit ses jeunes guerres en Piedmont, par deux à trois voyages qu'il y fit, et en France aux sieges de Boulloigne, de Metz et battaille de Ranty et autres belles factions, en reputation d'un très brave, vaillant et très hardy prince, ayant charge de chevaux legers et de gens d'armes, et puis en Italie de gens de pied, en estant couronnel de toutes les bandes qu'y mena M. de Guyze : j'en parleray ailleurs. Au retour il fut couronnel general de la cavallerie legere, dont il s'en acquitta très bien et dignement, et mesmes au voyage d'Amiens[2], estant logé à Pont-Dormy, près de l'ennemy, qu'il alloit eveiller souvent ; et ne parloit on que des courses de M. de Nemours pour lors.

La paix estant faicte, le roy d'Espaigne en fit grand cas, et sur tout M. de Savoye, son bon cousin, qui le commança à aymer extremement, tant pour ses vertus que pour la privauté qu'il prit aussy tost avecques luy, se jouant avecques luy comme s'ilz n'eussent jamais bougé

1. Apparut par un moyen mécanique.
2. Pendant la campagne de 1558 contre les Espagnols.

d'ensemble. Et la pluspart du temps alloit toujours en crouppe derriere luy à cheval ; et sans autre cerimonie, sans qu'il se donnast garde, y montoit d'une telle disposition, qu'il estoit plustost monté qu'il en sceust rien ; dont il estoit si ayse que rien plus. Aussy, despuis se sont ils bien aymés tousjours, et se sont très bien accordés ensemble de leur partage, sans avoir noise autrement ; et de plus, M. de Savoye luy donna sur ses jours Montcallier[1] en Piedmont, pour s'y retirer.

Si M. de Savoye estoit bon Espaignol, M. de Nemours estoit très bon François, ne s'estant jamais trouvé brouillé sur l'esbranlement de l'Estat de France, encor qu'il ne tinst à aucuns qu'on ne luy en jettast le chapt aux jambes, comme on dit, à Sainct-Germain en Laye, amprès le colloque de Poyssy. Lorsque MM. de Guyze et luy se retirerent de la court pour veoir la nouvelle religion entrer en fleur[2], on l'accusa d'avoir voulu desbaucher Monsieur, frere du roy, pour en faire de mesmes et aller avecques eux[3] ; dont une femme de chambre de la reyne, dicte Denise, qui chantoit des mieux, en fut rapporteuse, et à faux pourtant ; car disoit le roy de Navarre l'en avoir sollicitée, parce qu'il hayssoit fort mondict sieur de Nemours, à cause

1. Moncalvo ?

2. C'est-à-dire se manifester, se déclarer, après la paix qui précéda la Saint-Barthélemy.

3. On le soupçonna d'exciter le duc d'Anjou [depuis Henri III] à quelque entreprise contre le roi, que les mécontents accusaient de favoriser les réformés au préjudice des catholiques.

de madamoiselle de Roan[1], que ledict roy vouloit qu'il espousast. Et de vray, si mondict sieur de Nemours ne se fust garenty et absenté, il fust esté en peyne, ainsy qu'il parut peu amprès par l'emprisonnement de Lignerolles[2]. J'espere faire tout au long ce conte en la vie du roy Henry IIIe, car je le sçay fort bien, pour avoir esté en ce temps à la court.

Tout cela se passa et n'en fut autre chose, jusqu'à ce que la premiere guerre civille vint, et qu'il fut envoyé querir, pour en avoir besoing de sa suffisance à bien servir le roy; ce qu'il fit : et pour ce fut envoyé lieutenant de roy vers le Lyonnois, Foretz, Masconnois et Dauphiné, là où il empescha fort les huguenots de

1. Mlle de Rohan [Françoise, dame de la Garnache] avait été séduite par le duc de Nemours qui, après lui avoir fait un enfant, refusa de l'épouser à cause de sa religion ; elle était protestante. Elle essaya de s'opposer au mariage du duc avec la veuve de François de Guise, mais perdit son procès devant les juges civils et ecclésiastiques. Voyez, pour de plus amples détails, les *Mémoires* de Castelnau.

2. Lignerolles ne fut pas emprisonné, mais bien assassiné en 1571. Voici ce qu'en dit Tavannes : « La petite faveur de Lignerolles chassée par la plus grande de Villequier de chez Mr d'Anjou [Henri III], il se donne au roy Charles imprudement, discourt aux despens de la royne mere, lui propose de sortir de tutelle. Sa Majesté, non capable de ce grand dessein, le redit à sa mère, laquelle, d'accord avec ses enfans, le fit tuer. » Selon une autre version, Lignerolles aurait eu le secret du projet de la Saint-Barthélemy et aurait été assassiné pour prévenir une indiscrétion. Quoiqu'il en soit, à l'époque du meurtre de Lignerolles et de la retraite du duc de Guise et du duc de Nemours, le roi paraissait avoir accordé sa confiance à Coligny et donnait occasion aux bons catholiques de faire éclater leur mécontentement.

par de là à ne faire si bien leurs besoignes comme ils les faisoient paradvant; et fit une grande desfaicte vers la forest de Sillan [1] sur le baron des Adrets et ses compaignons; et les eust encor plus tourmentez, sans une grande maladie qui luy survint, qui le mena tellement et le mit si bas, qu'on ne vit jamais personne si proche de la mort; mais enfin, avecques beaucoup de peyne, de tant de maux il se remit et entra en sa convalescence premiere : sur quoy la paix entrevint, et fut gouverneur du Lyonnois, Forest et Beaujolois, par la mort de M. le mareschal de Sainct-André.

Amprès, les seconds troubles arrivarent à la journée de Meaux, où M. le prince de Condé, MM. l'admiral et autres grandz de la religion estoient venus avec quinze cens chevaux et bien armés, pour presenter une requeste au roy. Quelle presentation de requeste, disoit on alors, le pistollet à la gorge!

Le roy, pour lors, n'avoit autres forces avecques luy, si non sa maison et six mille Suysses, qui par cas estoient arrivez bien à propos [2], par la sollicitation mesme de messieurs de la religion, à cause de l'armée et passage du duc

1. En 1563. Le baron des Adrets s'avançait pour faire entrer un convoi dans Lyon, assiégé par les catholiques. Peu après ce combat, le duc de Nemours parvint à séduire le baron des Adrets et le fit changer de parti.

2. Les Suisses levés cette année même par Pomponne de Bellièvre, ambassadeur de France près les Cantons, avaient reçu le titre de *Régiment des gardes suisses du roi Charles IX*, et s'étaient mis en marche le 21 juillet. Arrivés le 5 août à Chalon-sur-Saône, ils y reçurent les ordres pressants de Catherine de Médicis.

d'Albe en Flandres : j'en parle ailleurs. Il y eust pour lors un très grand et vieux capitaine[1] qui oppina qu'il falloit que le roy demeurast à Meaux et envoyast querir secours ; mais M. de Nemours debattit fort et ferme qu'il falloit guaigner Paris, pour beaucoup de raisons bien preignantes[2] qu'il allegua, lesquelles je laisse à songer aux mieux discourans sans que je les touche ; et pour ce il fust creu, disant que, sur sa vie, il meneroit le roy sain et sauve dans Paris.

La charge luy en fust aussy tost donnée de par le roy, envers qui M. de Nemours, usant doucement de sa charge (comme le marquis del Gouast fit à l'endroict de l'empereur, à la journée de Thunes, comme j'ay dict en son lieu), le pria de se mettre au mittan de ses Souysses, et luy se mit à la teste[3], marchans sy serrés et

1. Il veut parler du connétable de Montmorency. Celui-ci disait que si l'on prenait le parti de se retirer à Paris, éloigné de dix lieues de Meaux, le défaut de cavalerie exposerait les troupes royales à une défaite certaine, les principales forces des huguenots consistant en cavalerie.

2. Je ne sais si ce participe vient d'un verbe *preindre*, pour presser, de la façon de Branthôme, ou de *prenhar*, qui dans la langue d'oc aurait le sens de faire concevoir, engrosser. Dans ce dernier cas, l'auteur voudrait dire que ces raisons étaient grosses de sens, de faits, etc.

3. La cour partit de Meaux dans la nuit du 28 au 29 septembre. Les Suisses, au nombre de 6,000, n'étaient pas commandés par de Nemours, mais par leur colonel, Louis Pfyffer de Lucerne; ils formaient l'avant-garde et l'arrière-garde de cette armée improvisée. Les deux flancs étaient couverts, à la droite par le connétable, à la tête d'un escadron de seigneurs et de gentilshommes de la cour, et à la gauche par le duc de Nemours, conduisant les gardes du corps et les chevau-légers ou archers de la garde.

en si bon ordre de battaille, sans jamais le perdre, que les autres ne les osarent jamais attaquer, bien qu'ils les costoyassent tousjours pour en veoir et prendre la moindre occasion du monde pour les charger : et par ainsin, et en telle façon et ordre, le roy se sauva dans Paris sans aucun desordre; ce qui fit dire au roy que, sans M. de Nemours et ses bons comperes les Suysses, sa vie ou sa liberté estoient en très grand bransle [1]. C'est une retraicte celle-là, et des belles, en plein jour, non de la façon que M. de Montluc en donna l'instruction à M. de Strozze, et à tous gens de guerre, de faire les leurs de nuict!

Voylà pourquoy il faut estimer celle-cy par dessus beaucoup d'autres, et mesmes ayant tousjours les ennemys en veue; mais quels ennemys? des braves, des vaillans et determinez qui fussent en France.

Bientost amprès, la battaille de Sainct-Denis se donna [2], où ce prince fit fort bien, comme il avoit tousjours faict en toutes les autres où il s'estoit trouvé. De là en hors, au voyage de Lorraine, il mena l'advant-garde avecques M. de Montpensier; et ne tint pas à luy qu'on ne donnast la battaille à Nostre-Dame de l'Espine [3]. Et si ce pauvre prince estoit la pluspart du

1. Cette retraite eut lieu en septembre 1567, en présence de la cavalerie protestante, qui n'osa jamais charger les Suisses. Ceux-ci entrèrent dans Paris le 30; le roi les vit défiler à la porte Saint-Martin.

2. En 1567.

3. En 1569, pour s'opposer à l'arrivée des reîtres protestants amenés en France par le duc de Deux-Ponts.

temps tourmenté de ses gouttes ; mais son brave et genereux cœur le soustenoit tousjours. Hélas! elles l'ont tant tourmenté despuis qu'elles l'ont mis à la fin dans le cercueil. Et ne m'estonne pas si Lucian l'appelle la royne des maladies, pour la tyrannie qu'elle exerce sur les personnes, ainsin que fit celle-là sur ce brave prince, et si tyranniquement qu'avant quelques années qu'il mourut il n'avoit quasy membre des siens principaux qui ne fust perclus, fors la langue, qui luy demeura encor si bonne et saine, qu'ordinairement on en voyoit sortir les plus beaux mots, les plus belles sentences, les plus graves discours et les plus plaisantes rencontres. Ah! que ce brave Hector estoit bien changé de celuy qui avoit esté autresfois le plus accomply prince du monde [1] ! Helas! ce n'estoit pas celuy là qui à la guerre combattoit sy vaillamment et remportoit de si belles despouilles, victoyres et honneurs de ses ennemys ! Ce n'estoit pas celuy là contre qui ce brave marquis de Pescayre, du temps des guerres du Piedmont, qui estoit certes un très brave et genereux prince aussy, qui, ayant receu la renommée des vaillances et beaux combats de ce prince, se voulut esprouver contre luy pour en augmenter davantage sa gloire ; et pour ce, en toute gentillesse de cavallier, l'envoya desfier un jour, luy et quatre contre autant, et d'avantage, à donner coups de lance à fer esmoulu, fust ou pour l'amour des dames, ou pour la querelle generalle. Le

1. Branthôme se rappelle le passage de Virgile où Enée dit ... *Quantum mutatus ab illo Hectore.*

combat fust aussy tost accepté et le trompette pris au mot.

Parquoy M. de Nemours paroist devant Ast, où estoit le marquis, qui se presenta à nostre prince en fort belle contenance, laquelle, bien qu'elle fust très belle, ne paroissoit pas tant que celle de nostre prince. S'estans doncques mis tous deux sur le rang et en carriere, coururent de fort bonne grace, et si rudement qu'ils en rompirent leurs lances, et les esclats s'en allarent fort haut en l'air, sans s'endommager l'un l'autre. Amprès la course, levarent leur visiere et s'entr'embrassarent fort courtoisement avecques une merveilleuse admiration de l'un et de l'autre, et se mirent à deviser ensemble, cependant que les autres faisoient leurs courses [1].

Ce fust M. de Classé, fils de M. de Vassé, qui courust amprès contre le marquis de Mallespine [2], lequel rompit sa lance sur le sieur de Vassé, et, en perçant son hausse col, entra bien demy pied de lance dedans, dont le jeune seigneur fust fort blessé et en mourut quelques jours amprès.

Courut amprès le capitaine Manez, lieutenant de M. de La Roche Pouzay, contre lequel courut don Albe [3], capitaine espaignol, qui

1. Ce duel singulier eut lieu en 1555, pendant une trêve entre les armées espagnole et française.

2. Malaspina.

3. Je ne crois pas qu'il soit ici question d'un membre de la famille d'Albe ; il me semble qu'il y a une lacune dans le texte, car Branthôme savait assez bien l'espagnol pour ne pas placer le *don* avant un nom de famille. Je suppose que le cavalier espagnol avait un nom finissant en *alba*, comme Grijalba par exemple.

donna un coup de lance au col dudict sieur de Manez, duquel il mourut quatre jours après.

Le dernier, M. du Moncha, enseigne de M. de Pinars, de l'aage de cinquante bonnes années, courut; contre lequel se vint presenter le comte Caraffe, napolitain, nepveu du pape pour lors; auquel le seigneur du Moncha donna si grand coup de lance, qu'il luy perça le bras et le corps de part en part, de sorte que la lance se monstroit outre par derriere plus de quatre pieds, dont le seigneur comte demeura mort sur le champ. Et ainsin se desmesla le combat par victoire doubteuse, et chascun se retira.

Les Espaignols qui en parlent en content d'autre diverse sorte, et disent qu'ilz n'estoient que trois contre trois. Il y avoit M. de Nemours, M. de Navaille, basque, son lieutenant, gentil capitaine cheval-leger, et M. de Vassé. De l'autre costé estoit M. le marquis don Georges Manrique de Lara *y el capitan Milort*; ce nom denotte qu'il estoit anglois, que les Espaignolz tenoient pour un très bon capitaine.

Ce combat se fit auprès des murailles d'Ast; et advant avoient faict un concert de ne tirer point aux chevaux; et qui en tueroit un en payeroit cinq cens escus à son compaignon. Ceste condition se pouvoit faire et accomplir pour plusieurs raisons que je diray.

M. de Nemours et M. le marquis coururent les deux premiers et firent trois courses. Les Espaignolz disent que le cheval de M. le marquis fuit tousjours la carriere[1] et qu'il ne peut

1. On dirait aujourd'hui *se dérober*.

faire nulle belle course, sinon qu'une fois qu'il blessa un peu au bras M. de Nemours. Mais c'est au contraire, car ce fust celuy de M. de Nemours qui fuist tousjours la lice, d'autant que M. le marquis s'estoit accommodé d'un fort grand panache à sa sallade, si couvert de papillottes [1] que rien plus, ainsin que les plumassiers de Milan s'en font dire très bons et ingenieux maistres, et en avoit donné un de mesmes au chanfrain de son cheval (on disoit qu'il l'avoit faict à poste), si bien que le cheval de M. de Nemours, s'approchant de celuy du marquis, fust umbrageux de ces papillottes qui luy donnoient aux yeux, à cause de la lueur du cheval, et tournoit tousjours à costé et fuyoit très poultronnement la lice et la carriere. Et par ainsin M. de Nemours, par la poltronnerie de son cheval, faillit aux beaux et bons coups qu'il avoit ordinairement accoustumé faire : comme certes cela est arrivé souvant, et le voit on encor, qu'un cheval poltron faict grand tort à la valeur de son maistre. Aussy quelquesfois un cheval fol, bizare et de mauvaise bouche, faict son maistre plus vaillant qu'il n'est ou ne veut estre ; car il l'emporte dans la meslée des ennemys en despit de luy, là où il faut qu'il combatte maugré luy aussy, ainsin que j'ay cogneu un brave gentilhomme à qui son cheval, qui estoit un beau roussin blanc, fit un tel traict à la battaille de Dreux.

1. On appelait ainsi des *paillettes*, ou plutôt des morceaux de clinquant découpés qu'on attachait aux panaches et aux lambrequins dans les tournois.

Pour doncques encor tourner à nostre conte, les Espaignolz disent que M. de Nemours tua le cheval de M. le marquis, et que, selon le pasche[1] faict, M. de Nemours luy envoya aussy tost amprès le combat les cinq cens escus; mais M. le marquis, comme très courtois, les luy renvoya : ce qui est faux, car M. de Nemours estoit trop bon gendarme pour faillir l'homme et aller au cheval; aussy qu'il avoit le cœur trop genereux et liberal, s'il en fust oncques, pour reprendre les cinq cens escus; il les eust plustost donnés au trompette du marquis.

Voylà pourquoy il se faut rapporter pour toute la verité du combat à ce que les François en ont veu, dict et escrit, ainsin que j'en ay veu un petit traict en espaignol imprimé, et comme aussy aucuns à moy-mesme me l'ont ainsin debattu.

Il n'est non plus rien de ce qu'ils ont dict de M. de Navaille, qui combattit contre Manrique de Lara, lequel perça de sa lance de part en part l'espaule de M. de Navaille, dont il mourut quelques jours amprès; car il mourut au voyage de M. de Guyse en Italie, pour avoir trop couru la poste, comme j'ay dit ailleurs.

Le capitaine Milort se battit contre le seigneur de Vassé, lequel mourut bien celuy-là, comme j'ay dict; mais les Espaignolz et François sont discordans du nom de celuy qui le combattit. Voylà comment il y a de grandz abus aux dires et escritures des gens; mais il faut que les Espaignolz ne perdent point leur

1. Pacte, convention.

coustume de se bien vanter, et qui d'eux-mesmes ne se veulent jamais abaisser, et ont tousjours la vanterie et le premier honneur en la bouche.

Sur quoy je feray ce conte d'un combat qui fust faict au royaume de Naples, du regne du roy Louis XIIe, contre treize nobles chevalliers françois et treize espaignolz aussy, duquel combat les Espaignolz et Italiens s'en donnent tout l'avantage et la gloire, ainsin mesmes qu'ils l'ont escrit; mais les François ne causent pas ainsin [1].

Le conte est doncques tel : qu'amprès le combat qu'eust faict M. de Bayard contre Allonzo de Sotto Mayor, et vaincu, dont j'en parle ailleurs, les Espaignolz en cuydarent crever de despit, et chercharent tousjours le moyen pour s'en revancher. Par quoy, y ayant trefves faictes pour deux mois, les François et Espaignolz s'entre-visitoient quelquesfois en leurs garnisons ou en la campaigne, et causoient familierement ensemble; mais vous eussiez dict que les Espaignolz cherchoient tousjours noyse et riotte [2].

Un jour entre autres, une bande de cavalliers espaignolz, très bien montez, s'y vindrent pourmener et esbattre vers la ville de Monervine, où estoit la garnison de M. de Bayard; et par cas, ce jour aussy M. de Bayard en estoit sorty avecques M. d'Orozze, très gentil et brave

1. Le combat des treize eut lieu près de Barlette en 1503.

2. Tapage, esclandre. Ce mot s'est conservé dans l'anglais *riot*.

capitaine de la maison d'Urffé[1], pour s'aller esbattre et prendre l'air tout à cheval, jusqu'à une demye lieue, où il vint rencontrer ceste noble trouppe d'Espaignolz, qui les saluarent très courtoisement, et on leur rendit la pareille. Entr'eux, il y eust un, brave certes et courageux, qui s'appelloit Diego de Bisaigne, lequel avoit esté de la compaignie de don Allonzo, et luy souvenoit encor de la mort de son capitaine, dont il l'en faut louer, qui s'advança par sus les autres, et leur dict : « Vous autres, messieurs « les François, je ne sçay si ceste trefve vous « fasche point ; mais à moy elle m'ennuye fort, « encor qu'il n'y ait que huict jours qu'elle soit « commancée. Si, cependant qu'elle durera, il « n'y avoit point de vous autres une bande de « dix contre dix, de vingt contre vingt, ou plus « ou moins, qui voulussent combattre sur la « querelle de nos maistres, je me fairois bien « fort les trouver de mon costé : et ceux qui « seront vaincus demeureront prisonniers des « autres. » M. de Bayard luy respondit : « Nous « avons, mon compaignon et moy, très bien « compris vos parolles, et que desirez faire « armes de nombre contre nombre. Vous estes « icy treize bons hommes ; si vous voulez, d'au- « jourd'huy en huict jours, vous trouver à deux « milles d'icy, montés et armés, mon compai- « gnon et moi nous vous en amenerons autres « treize, dont nous en serons du nombre : et « qui aura bon cœur et bon bras le monstre. »

1. François d'Urfé, fils de Jean d'Urfé, seigneur de Rochefort, et d'Isabelle de Langeac, dame d'Orose.

Alors les Espaignolz tous d'une voix s'écrient : *Nous le voulons!* et puis, s'estans tous dict adieu, se separarent.

MM. de Bayard et d'Orozze estans à Monervine firent entendre tout cecy à leurs compaignons, lesquelz ayant tiré au sort qui seroient les treize, et les treize s'estans bien preparés pour le combat, ne faillirent de se trouver au jour assigné et au lieu arresté. Les Espaignolz ne faillirent non plus, et de toutes les deux nations et Napolitains force gens estoient allés là pour en veoir le combat.

Ils avoient limité leur camp, soubs condition que celuy qui seroit mis pied à terre ne pourroit plus combattre, ny ayder à ses compaignons ; et au cas que jusqu'à la nuict l'une bande n'eust peu vaincre l'autre, et n'en demeurast il qu'un à cheval, le camp seroit finy, et pourroit remmener ses compaignons francs et quittes, lesquels sortiroient en pareil honneur que les autres hors du camp. Voylà les pasches et conditions bien invantées et bien poinctillantes! Je ne sçay qui les trouva, mais il est à présumer que ce furent les Espaignolz, qui de tout temps ont esté fort subtils, fins et sublins [1] : nos François le temps passé ne l'estoient pas tant, et y alloient à la franche guerre.

Ces conditions doncques accordées, les Espaignolz se mirent d'un costé de camp et les François de l'autre; et tous, la lance en l'arrest, picquarent leurs chevaux les uns contre les autres : mais les Espaignolz ne donnarent point

1. Raffiné, subtil, cauteleux.

aux hommes, mais se mirent à tuer chevaux ; car ils avoient ceste maxime : *Muerto el cavallo, perdido l'hombre d'armas.*

Et voylà pourquoy, au combat de M. de Nemours, que j'ay dict cy-devant, fust très bien inventé qui l'inventa, que qui tueroit le cheval de son compaignon, payeroit cinq cens escus. Mais ceste peyne est trop legere ; car tel y a il qui ne se soucieroit guieres de tuer le cheval de son ennemy et le payer au double, pour puis amprès avoir meilleur marché de son homme : il vaut mieux imposer une peyne de victoire sur l'honneur, ainsin que le temps passé mesmes s'observoit parmy les cavalliers errans, et une honte et diffame à ceux qui s'amusoient à tuer les chevaux, pauvres bestes qui sont innocentes et ne se deffendent, et qui n'en peuvent mais que les hommes, qui font les fautes et noyses, combattent et battaillent. Mesmes aux tournois de nos roys, que l'on a veu, il n'estoit nullement beau de porter et donner bas [1], mais faire tousjours son coup le plus haut qu'on peut ; et qui le faict tel est plus digne cavallier. En matiere de battailles et combatz generaux, tout est de guerre, et tue ce qu'on peut, mais non aux desfis.

Les Espaignolz, pourtant, n'observarent ceste belle loy ; car, s'estans fort bien amusés à tuer les chevaux, ils en tuarent jusques au nombre de unze ; et ne restarent à cheval que MM. d'O-

1. De frapper de la lance plus bas que la ceinture. Les seuls coups admis étaient ceux qui portaient *entre les quatre membres*, comme on disait alors. Pour parler plus exactement, il fallait viser à la tête ou à la poitrine.

rozze et Bayard. Et ceste tromperie ne servit de guieres aux Espaignolz ; car oncques puis leurs chevaux n'en voulurent passer outre, voyans les autres chevaux mortz, quelques coups d'esperons qu'on leur donnast. A quoy MM. d'Orozze et Bayard, prenans le temps, ne cessarent de livrer de bons assauts (que l'Espaignol tres proprement dit *aremetidas,* que nous autres François ne sçaurions si proprement dire ny tourner en un mot), à la grosse trouppe ; et quand elle les vouloit charger, se retiroient derriere les chevaux mortz de leurs compaignons, comme derriere un rempart. Et ainsin ces deux braves François amusarent les treize Espaignolz l'espace de quatre heures que dura le combat, que la nuict separa sans avoir rien gaigné : et pour ce, chascun se retira, selon ce qu'ilz avoient accordé.

Voylà nostre conte achevé, que j'ay appris du vieux roman de M. de Bayard et d'aucuns vieux qui l'avoient ainsin ouy dire. Ce n'est pas doncques ce que les histoires estrangeres ont dict : que les nostres furent vaincus. Il appert par là et n'est point inconvenient que la verité ne soit telle, et que ces deux braves, vaillans et adroictz hommes d'armes ne se soient garentys d'une si grosse trouppe, et qu'ils n'ayent donné grosse affaire à la grosse trouppe. Les histoires en sont toutes pleines d'exemples.

Les histoires estrangeres disent encor plus : qu'oncques puis la perte de ce combat les François ne proffittarent plus, ny ne firent guieres bien leurs besoignes au royaume de Naples. Je ne veux pas dire que ce soit pour cela, car ils

ne furent pas vaincus, comme vous voyez; mais j'ay ouy dire à de grands capitaines qu'il ne fust jamais bon de faire ces desfis de seul à seul, ou de nombre contre nombre, parmy les armées, et que cela en attire malheur; ou bien s'en ensuit une grande consequence, car chascun par amprès en parle comme il veut et selon les passions et affections qu'il possede, et faict voler et raisonner la renommée comme il luy plaist; et chascun flatte sa nation et son party, dont la gloire en demeure aux uns et le vitupere aux autres, selon que l'on s'imprime en l'ame et en la bouche. Et nottez qu'il n'y eust jamais combat general ny particulier que l'on ayt jamais veu raconter au vray; ce que j'ay observé plusieurs fois : car l'on s'y transporte comme l'opinion et la passion en prend aux uns et aux autres, tant qu'il n'en peut jamais sortir de ces desfis guieres de bonheur. J'en ampliffierois bien ce discours de plusieurs raisons et exemples, si je voulois; mais il seroit trop long. Qu'on considere seulement que les Albans ne proffitarent jamais guieres plus despuis le combat des Horaces et des Curyaces, et la ville de Rome crut amprès et se fit grande par la ruyne d'Albe.

Ast'heure, pour parachever à parler de M. de Nemours, je dis : que ce fust un très grand dommage que la santé de son corps ne peust accompaigner sa belle ame et son courage; car, outre les belles preuves qu'il a faictes, durant sa belle disposition, de ses valeurs et vertuz, il en eust bien faict paroistre encor de plus belles s'il eust vescu plus longuement et bien sain, car il n'avoit que cinquante ans quand il mourut.

En quoy j'ay notté une chose que, despuis cent ans (je ne veux point parler de plus haut), tous ceux qui ont porté ce nom et titre de duc de Nemours sont estez très braves, vaillans, hardys et grandz capitaines : tant (ce diroit-on) ce nom et titre est heureusement fatal en vaillance et prouesse à ceux qui le portent! comme les ducs de Bourgoigne, les uns amprès les autres, ont esté de mesmes dès Philippe le Hardy jusqu'ast'heure ; et ainsin que ledict Philippes, le duc Jean, le bon duc Philippe, et le duc Charles, l'empereur Maximilian, l'empereur Charles cinquiesme et le roy Philippe d'aujourd'huy, tous ces sept ducs consecutivement, ont estés braves, genereux, grandz, ambitieux et courageux. De ces ducs donc de Nemours il y eust premierement Louys d'Armaignac, qui mourut au royaume de Naples; Gaston de Foix, qui mourut à la battaille de Ravenne, comme j'ay dict cy-dessus; le pere de M. de Nemours [1], duquel je parle maintenant, qui fust un très homme de bien et d'honneur et de grand valeur, et très bon François : aussy estoit il très proche parent du roy François, qui l'aimoit et prisoit fort ; et aimoit mieux suivre le party du roy que celuy de l'empereur ; dont mieux luy en prit qu'au duc Charles de Savoye son frere; puis M. de Nemours, duquel je viens de parler ; et, pour bien finir, M. de Nemours son filz, qui est aujourd'huy, n'a rien degeneré de ses ayeulx,

1. Philippe de Savoie, père du duc Charles III et de Louise de Savoie, mère de François Ier. Il était par conséquent oncle du roi de France.

car il est très brave, et très vaillant, et de sage conduicte et resolution. Il l'a monstré, si jeune qu'il estoit, n'ayant que vingt ans, en ceste derniere battaille d'Yvry, où il combattit si vaillamment et fit sa retraicte des derniers, et au siege de Paris, y commandant en chef comme de raison : car, encor qu'il fust bien assiegé et pressé de la guerre et de la famine, voyre de la peste, dont j'espere en parler en la vie de nostre roy d'aujourd'huy Henry IV [1], jamais ce prince ne s'estonna (ce qu'eust faict un plus vieux et plus pratiq capitaine que luy), mais tient bon et faict teste très asseurement aux fleaux et de la terre et du ciel (j'en parleray aussy en la mesme vie du roy) : et pour belle recompense on le traicta bien à Lyon, luy, qui, amprès tant de bons services faicts à son party et à sa religion, fust pris et mis prisonnier dans les prisons de la ville, comme un grand malfaicteur [2] ; mais, par son gentil esprit et son industrie, il s'en sauva bravement, comme j'espere dire.

Il monstra fort sa vaillance en l'entreprinse qui fust faicte sur luy à Vienne par M. le connestable et le seigneur Alfonce Corse [3] ; car, y

1. On n'a point cette vie.

2. En septembre 1593, les Lyonnais, lassés des mauvais traitements et des exactions du duc de Nemours, leur gouverneur pour la Ligue, s'emparèrent de sa personne et l'enfermèrent dans le château de Pierre-Encise. Après dix mois de captivité, il parvint à s'échapper et continua pendant quelque temps encore la guerre civile dans le Dauphiné.

3. Alphonse d'Ornano, surnommé Corse à cause de sa patrie. Il était fils de Sampiero et de Vannina d'Ornano.

estans entrés dedans desjà cinq à six cens hommes, on luy vint dire comme la ville estoit surprise et prise. Soudain, d'un courage asseuré, sort de son logis sans s'armer autrement, prend ses gardes et quelques gentilshommes qui se ralliarent à luy, et court où estoit l'ennemy, le charge et le combat, le mene battant et le faict sortir hors d'où il estoit entré. J'ay ouy faire ce conte à gens dignes de foy, qui estoient dehors et dedans : pour le moins la ville gaignée se perdit [1].

J'ay ouy conter qu'une fois en Bourgoigne, on luy vint dire qu'un de ses regimens estoit engagé, voyre assiegé dans un village par son ennemy. Luy, sans temporiser ny s'armer, prend un autre regiment des siens, se met à la teste sur un petit bidet ; et, faisant faction de maistre de camp, de capitaine de gens de pied et de soldat, charge les assiegeans, les faict desmordre et les estrille bien. Tant d'autres prouesses esperé-je conter de luy en la vie du roy, que l'on s'en esbahira. Aussy aimoit il tant à se façonner selon M. de Guyse son frere [2],

Le nom de famille de Sampiero est demeuré inconnu. A cette époque peu de Corses avaient des noms patronymiques ; il ajoutaient à leurs prénoms le lieu de leur naissance. Sampiero, qui prétendait à être le libérateur et le champion de la Corse, signait ordinairement Sampiero Corso, au lieu de se désigner par le nom du bourg où il était né.

1. En 1595. Branthôme se trompe. La ville de Vienne fut surprise et prise véritablement par le connétable de Montmorency, qui avait gagné Disimieu, gouverneur de Vienne pour le duc de Nemours.

2. Son frère utérin.

qu'il le vouloit imiter en tout ; car à plus parfaict que celuy là ne pouvoit il ressembler, et ce qu'il luy voyoit faire il s'estudioit du tout à le faire, fust il à la cour (comme j'ay veu), et fust il à la guerre. Et tout jeune qu'il estoit, n'ayant encor seize ans, aux nopces de M. de Joyeuse, je me souviens l'avoir veu, comme aussy un chascun le vit ; à tous les combats qui s'y firent il s'en voulut tousjours mesler, et si donnoit et recevoit des coups que le plus robuste eust sceu faire. Mesmes M. de Guyse, qui estoit le plus rude combattant qui fust point, ne l'espargnoit non plus que le moindre ; dont un chascun s'estonnoit des forces et de l'adresse de ce jeune prince, fust à pied ou à cheval.

Au reste, il est un des beaux princes du monde, vraye semblance du pere et de la mere. Il est un peu de plus haute taille que ne fust jamais le pere : sa douceur et sa bonté le rendent très aymable, sur-tout aussy sa grand liberallité, pareille à celle du pere ; car il n'a rien en luy [1] ; ce qu'il prend d'une main il le donne de l'autre, comme de mesmes faisoit fort M. de Guyze son frere. Il a le cœur grand et ambitieux.

Sur quoy j'ay ouy dire que nostre roy d'aujourd'huy estant venu au dessus de la conqueste de la Bourgoigne [2], M. de Guyze le vint trouver là, qui s'estoit mis à le recognoistre ; il y eust un gentilhomme qui, pour aplaudir, dit au roy

1. Pour : rien *à* lui.

2. Pour *venir à bout*. Rabelais a employé cette expression à sa manière : « Panurge entreprist de venir au-dessus d'une grande Dame de Paris. »

amprès que M. de Guyze luy eust faict la reverence : « Sire, voylà comme peu à peu on vous « recherche et se vient on humilier envers vous, « comme vous voyez. M. de Guyze est venu ; « M. du Mayne traicte avecques vous ; il n'y a « plus qu'à tenir que tout ne soit faict ; il ne « reste que M. de Nemours à en faire de « mesmes. — Ah ! dict le roy, celuy-là a le « cœur trop grand et haut ; jamais il ne se « sçauroit mettre à servir. Je ne m'attendz pas « qu'il me recognoisse tant qu'il pourra et que « son brave cœur l'y portera. J'ay là un très « dangereux ennemy et qui fort tard abaissera « les armes. » Ces parolles, prononcées de la bouche d'un si grand roy, favorisent à la louange de ce prince plus que de cent autres qui en eussent voulu parler.

Or, comme j'ay dict, j'en parleray ailleurs, et plus amplement et moins sobrement que je ne fais icy, ensemble de M. le marquis de Sainct-Sorlin son frere, que je n'ay jamais veu pourtant ; mais j'ay ouy dire que c'est un prince très accomply, sur-tout fort homme de bien, de bonne ame et de scrupuleuse conscience ; ce qui est beaucoup à louer.

De tous deux fust leur mere ceste belle, illustre et vertueuse dame, madame de Nemours, premiere vefve de ce grand duc de Guyze, duquel je vays parler maintenant, et qui se remaria en secondes nopces à M. de Nemours, ce grand prince si parfaict que j'ay dict, pour s'entretenir tousjours en recherche de la perfection des honnestes marys, puisque telle estoit sa volonté de se remarier, ne faisant point comme plusieurs

dames que j'ay veu vefves et convollantes, qui de leurs premiers et grands mariages s'abaissoient et descendoient fort bas avecques des petitz.

CHAPITRE XXX.

174. *M. de Guyze le Grand, François de Lorraine.* — 175. *M. d'Aumalle.*

Ce grand duc de Guyze, duquel nous voulons parler, fust grand certes; il le faut appeler grand[1] parmy nous autres, aussy bien que plusieurs estrangers ont appellé des leurs par ce surnom et titre, et ainsin que moy-mesme j'ay veu et ouy les Italians et les Espaignolz plusieurs fois l'appeler *el gran ducque de Guysa,* et *el gran capitan de Guysa.* Si que je me souviens qu'à l'entrevue de Bayonne[2], et grandz et petitz faisoient un cas inestimable de feu M. de Guyze son fils, qui estoit encor fort jeune, et ne l'appelloient autrement que *el hijo del gran ducque de Guysa;* et entroient aussy en grande admiration de madame de Guyze sa femme, autant pour sa beauté et belle grace que pour porter titre de femme de M. de Guyze; et ne l'appel-

1. Var. : *Je parle maintenant d'un des plus grands capitaynes de nostre temps, qui est le grand monsieur de Guyse, François de Lorraine, lequel certes fut appelé grand.*

2. Entre la reine d'Espagne et Catherine de Médicis, sa mère. Elle eut lieu en 1565.

loient que *la muger d'aquel gran ducque de Guysa;* et pour ce luy portoient un grand honneur et respect, et sur tout ce grand duc d'Albe, qui savoit bien priser les choses et les personnes qui le valoient.

Or, tout ainsin qu'on loue et admire fort un excellent artizan et bon ouvrier qui aura faict un beau chef-d'œuvre, mais dadvantage et plus celuy qui en aura faict plusieurs, de mesmes faut louer et estimer ce grand capitaine dont nous parlons, non pour un beau chef-d'œuvre de guerre, mais pour plusieurs qu'il a faict. Et pour les principaux faut mettre en advant et admirer : le siege de Metz soubstenu, la battaille de Ranty, le voyage d'Italie, la prise de Calais, Guynes et Hames, celle de Théonville, le camp d'Amiens; en la guerre civille, les prises de Bourges, Rouen, la battaille de Dreux, et puis le siege d'Orleans.

De vouloir descrire et speciffier menu par menu tout cela, ce seroit une chose superflue, puisque nos historiographes en ont assez remply leurs livres : mais pourtant, qui considerera la grand'force qu'y mena ce grand empereur devant Metz, dont jamais de pareille il n'en peupla et couvrit la terre, la foiblesse de la place qui n'avoit garde d'estre la quarte partie forte comme aujourd'huy; qui considerera aussy la grand' prevoyance dont il usa pour l'amunitionner et y establir vivres, munitions, reglementz, pollices et autres choses necessaires pour soustenir un long siege, et le peu de temps qu'il eust à faire tout cela avant la venue du siege; qui mettra aussy devant les yeux le bel ordre de guerre

qu'il y ordonna, la belle obeyssance sur-tout qui luy fust rendue d'une si grande principauté et noblesse, capitaines et soldatz, sans la moindre mutination du monde ny le moindre despit; puis les beaux combatz et les belles sorties qui s'y sont faictes; qui considerera tout cela et d'autres choses qui seroient longues à speciffier, et puis la belle et douce clemence et benignité qu'il usa envers ses ennemys demy mortz, et mortz, et mourans de faim, de maladies, de pauvrettés et de miseres que leur avoit engendré la terre et le ciel; bref, qui voudra bien mettre en ligne de conte tout ce qui s'est faict en ce siege, dira et conffessera que ç'a esté le plus beau siege qui fust jamais, ainsin que j'ay ouy dire à de grandz capitaines qui y estoient, fors les assautz, qu'on n'en livra jamais, bien que l'empereur le voulust fort; et pour ce en fit faire un jour le bandon [1] pour en donner un general, auquel M. de Guyse se prepara si bravement et y mit un si bel ordre, avecques tous ses princes, seigneurs, gentilshommes, capitaines et soldatz, et se presentarent tous si determinement sur le rempart à recevoir l'ennemy et soustenir la bresche, que les plus vieux, braves et vaillans capitaines de l'empereur, voyans si belle et asseurée contenance des nostres, luy conseillarent de rompre ceste entreprise d'assaut, car ce seroit la ruyne de son armée; ce qui fascha pourtant fort à l'empereur; mais, pour l'apparence du danger eminent, il creut ce conseil.

1. Ban, proclamation, ordre du jour.

A propos de ceste clemence, courtoisie, douceur et misericorde usée par ce grand duc à ces pauvres gens de guerre, voyez de quelle importance elle servit quelque temps amprès à nos François au siege de Therouanne[1]; à laquelle un rude assaut estant donné et nos gens par luy faucez et emportez estans pretz à estre tous mis en pièces, comme l'art et la coustume de la guerre le permet, ilz s'advisarent tous à cryer : « Bonne, bonne guerre, compaignons! « souvenez-vous de la courtoisye de Metz. » Soudain les Espaignolz courtois, qui faisoient la premiere poincte de l'assaut, sauvarent les soldatz, seigneurs et gentilshommes, sans leur faire aucun mal, et receurent tous à rançon. Ce grand duc, par sa clemence, sauva ainsin la vie à plus de six mille personnes. Ce siege fust celebre et notté par ceste clemance et courtoysie et par la naissance de la royne Marguerite de France, royne de Navarre, née le 20e de juin 1553.

Or, si ceux de dedans Metz n'eurent occasion de monstrer leurs courages et valeurs à soustenir des assautz (fort attristez de n'en recepvoir pour mieux monstrer leurs valeurs), ils en prindrent bien d'eux-mesmes à assaillir les ennemys; car à toute heure ils faisoient des plus belles sorties du monde, qui valoient bien des soustenemens d'assautz; et donnarent bien à songer et accroire aux ennemys que, s'ils fussent allés

1. Prise par les Espagnols en 1553. Ils traitèrent la garnison avec humanité, mais massacrèrent les habitants et mirent le feu à la ville.

à eux avecques assauts, autant de perdus y en eust il eu. Ces saillies se faisoient, et à pied, jusqu'à fausser les tranchées souvant, et à cheval, bien loing encor de la ville, et sur-tout sur le camp du marquis Albert, à qui M. de Guyze en vouloit pour avoir faussé la foy donnée au roy, et avoir desfaict M. d'Aumale son frere, et pris prisonnier [1]. Aussy le paya il bien, car il ne retourna pas la quarte partie de ses gens ; dont l'empereur ny les Espaignols ne s'en souciarent guieres, pour aimer peu les traistres, aussy qu'il ne s'estoit donné à l'empereur que par contraincte. Ainsin alla ce siege, qui commança la vigille de la Toussainctz ; ainsin porte la vieille chanson faicte pour lors par un advanturier de guerre françois, qui commance ainsin :

Le vendredy de la Toussainctz
Est arrivé la Germanie
A la belle Croix de Messain
Pour faire grande boucherie.
Se campant au haut des vignes,
Le duc d'Albe et sa compaignie,
A Sainct-Arnout près nos fossez,
C'estoit pour faire l'entreprise
De recognoistre nos fossez [2].

Ce fust ce jour là et à ceste belle croix où fust faicte ceste belle escarmouche qui dura

1. Le marquis Albert de Brandebourg battit et prit le duc d'Aumale en 1552, dans une reconnaissance qui précéda le siége de Metz.

2. Couplet défiguré de la *Chanson nouvelle composée par un soudart faisant la sentinelle sur les remparts de Metz*, que Le Roux de Lincy a réimprimée dans son *Recueil des Chants historiques français*, t. II.

quasy tout le jour, si bien soustenue des nostres et attaquée par le duc d'Albe et le marquis de Marignan, avecques une eslite de trois mille harquebuziers espaignolz choisis et d'un battaillon venant amprès, de dix mill'Allemans qui les soustenoient. Il n'y alla rien du nostre que tout bien, fors quelque petite tuerie et blessures de nos capitaines et soldatz. Il ne se pouvoit faire autrement ; car en telles festes il y a tousjours des coups donnez et receuz, et puis le grand nombre des autres debvoit suffocquer les nostres de leur seule hallaine.

Ce siege dura despuis ce jour jusqu'à janvier, environ le vingtiesme ou plus. L'empereur s'en leva de là fort à regret et à grand creve-cœur ; car il avoit promis aux Allemans, pour se faire mieux aimer d'eux que par le passé, de remettre Metz, Toul et Verdun à l'Empire, et les y reunir mieux que jamais ; ce qu'ils desiroient plus que chose du monde, car elles leur estoient de bonnes clefs ; mais sa bonne destinée luy faillit là. Et ce fust ce que dict très bien M. de Ronsard parlant de ce siege et ville,

> Où le Destin avoit son *outre* limité
> Contre les nouveaux murs d'une foible cité [1].

Or, entre autres beaux traictz que j'ay ouy raconter et rememorer qu'aye faict M. de Guyze leans (je metz les combatz à part), ce fust celuy

1. Allusion à la devise de Charles V : *Plus ultra*. La pièce de Ronsard, d'où ce passage est extrait, porte ce titre : *Harangue du très-illustre et magnanime prince François, duc de Guise, aux soldats de Metz, le jour de l'assault.*

touchant la courtoysie qu'il fit à l'endroict de don Louys d'Avilla, general pour lors de la cavallerie legere de l'empereur, à qui un esclave more ou turc ayant desrobé un cheval d'Espaigne, se sauva avecques luy dans Metz et s'y jetta. Don Louys, ayant sceu qu'il s'estoit allé jetter leans, envoya un trompette vers M. de Guyze le prier de luy rendre par courtoysie un esclave qui luy avoit desrobé un cheval d'Espaigne et s'estoit allé jetter et reffugier dans sa ville, pour le punir de son forfaict et larcin, ainsin qu'il le meritoit, sçachant bien qu'il ne le refuseroit, pour le tenir prince valeureux et genereux, et qui ne voudroit pour tous les biens du monde receller ny soustenir les larrons et meschans.

M. de Guyze luy manda, pour luy envoyer l'esclave, il ne pouvoit, et en avoit les mains liées par le privillege de la France, de temps immemorial là-dessus introduict, qu'ainsin que, toute franche qu'elle a esté et est, elle ne veut recevoir nul esclave chez soy ; et tel qu'il seroit, quand ce seroit le plus barbare et estranger du monde, ayant mis seulement le pied dans la terre de France, il est aussy tost libre et hors de toute esclavitude et captivité, et est franc comme en sa propre patrie ; et pour ce, qu'il ne pouvoit aller contre la franchise de la France : mais pour le cheval, il le luy renvoyoit de courtoysie. Beau traict certes ! Et monstroit bien, ce prince et grand capitaine, qu'il sçavoit encor plus que de faire la guerre, comme certes il faut qu'un grand capitaine soit universel.

Vrayement il faut louer et admirer ceste noble

franchise, belle et chrestianne de la France, de n'admettre point de telles servitudes et esclavitudes par trop cruelles, et qui sentent mieux son payen et turc, qu'un chrestian. Et qui aura veu des esclaves traicter comme j'ay veu, y trouvera de la pitié ; car on n'en a compassion non plus que des chiens et des bestes. Mais, dira quelqu'un, comme je vis dire une fois à un comitte de gallere espaignol à un gentilhomme qui avoit compassion d'un pauvre esclave qu'il assommoit de coups, comme un cheval et couché par terre, sans qu'il osast bouger, et luy representant ceste cruauté, l'autre luy respondit seulement : « Si vous aviez esté esclave parmy « les Turcz comme moy, vous n'en auriez pitié ; « car ils nous traictent cent fois plus cruelle- « ment que nous eux. » Comme il est vray : et, qui pis est, quand ils nous tiennent, nous autres François, ils en font de mesmes qu'aux autres chrestians, n'ayant nul esgard ny consideration aux franchises qu'ils reçoivent en France, comme j'ay veu. Et mesmes dernierement nous vismes arriver à la cour de nostre roy dernier quelque soixante Turcs et Mores, qui estoient eschappés des galleres de Gennes, et se sauvarent en France : le roy les vit et leur fit donner de l'argent pour leur conduicte et embarquement à Marseille : eux-mesmes disoient que, sçachans bien le privilege libre de la franchise de la France, avoient faict ce qu'ils avoient peu pour y gaigner terre, où ils avoient une joye extresme d'y estre ; et nous adoroient nous autres François jusqu'à nous appeller freres. Et Dieu sçait, s'ils nous eussent tenus en leur pouvoir,

nous eussent traictez comme les autres. J'ay faict cette disgression puisque le subject s'y estoit adonné. Or je ne parle plus de ce siege de Metz, car il est ailleurs assez escrit.

Pour le regard de la battaille de Ranty, c'est une chose assez certaine et publicque que M. de Guyze en fust le principal autheur de la victoire, autant pour sa belle conduicte et sagesse, que pour sa vaillance. Ç'a esté le premier et seul des nostres qui acommança à bien recognoistre et estriller les reistres, et M. son fils le dernier et seul.

A ceste battaille, le comte de Vulfenfourt[1] avoit amené à l'empereur deux mille pistolliers, qu'on appelloit reistres, parce, disoit on lors, qu'ils estoient noirs comme beaux diables[2]. Et s'estoit vanté ledict comte et promis à l'empereur qu'avecques ses gens il passeroit par dessus le ventre à toute la gendarmerie et cavallerie de France, ce qui donna à l'empereur quelque fiance de gaigner; mais il arriva bien autrement, car ilz furent bien battus, et fuyrent bien. Possible, si M. de Guyze fust esté hors de là, qu'ils nous eussent pu donner une pareille estrette que d'autres reistres nous donnarent à la battaille de Sainct-Quantin ; car ce furent eux, avecques cinq cens lances de Bourguignons,

1. Tavannes le nomme le comte palatin Wolfgang. Les reîtres avaient un étendard sur lequel était peint un renard mangeant un coq, allusion insultante au nom latin des Français. Tavannes leur prit cet étendard qu'il présenta à Henri II.

2. Reître vient de l'allemand *Reuter*, cavalier. Leurs armures étaient noires.

tous conduicts par le comte d'Aiguemont, qui nous desfirent.

Un peu advant, leur couronnel (je ne me souviens pas bien du nom, mais il estoit grand seigneur d'Allemaigne, et je ne sçay si c'estoit un puisné de la maison de Brunzwic) s'envoya presenter avecques sa trouppe (qui pouvoit monter à deux mille chevaux) au roy Henry, luy demandant l'appoinctement, tel qu'ont accoustumé tousjours ces gens le demander, qui certes y sont excessifz. M. le connestable le renvoya bien loing, et remonstra au roy que c'estoient marautz qui ne valoient rien, qui faisoient des encheris, pilloient tout un pays, et au bout du faict, ils ne combattoient point, et ne venoient jamais aux mains, et s'enfuyoient comme poltrons, ainsy qu'ils firent à la battaille de Ranty, que trois à quatre cens chevaux de nos gens-d'armes mirent en routte et en fuyte, et firent pis, mirent en desordre et rompirent tout un gros battaillon de l'empereur mesme et de leurs Allemans.

Il y avoit de quoy au roy et à M. le connestable à considerer. Mais ceux-cy firent mieux que les autres à ceste battaille de Sainct-Quantin, où possible, comme l'on disoit alors, s'ils eussent eu affaire et à parler à M. de Guyze, ils eussent estés de mesmes escot qu'à Ranty, encor qu'il y eust là de très bons, braves et vaillans capitaines ; si bien qu'il y eut là du malheur pour eux et de l'heur pour M. de Guyze, que force gens alors souhaittoient qu'il fust esté là ; car certes, quand l'on a apris et accoustumé à battre quelques gens une fois,

deux fois, l'on y est heureux une autre fois, ainsy que mondict sieur de Guyze le fit aussy de mesmes à la battaille de Dreux. Si que M. son filz, et son vray heritier en tout, herita de luy de ce bonheur de battre ces gens-là, tant mauvais et tant redoutables, plus par renommée que par effect, ainsy qu'il fit à la battaille qu'il donna à M. de Thoré en Champaigne, qui en avoit mené deux mille [1]. Il les contraignit jusque-là qu'en belle plaine ils luy demanderent bonne guerre et la vie, et leur retour sain et sauve en leur pays, qu'il leur accorda de grace, et eux s'en allerent; et si peu de nos pauvres François qui resterent du combat et meurtre, fallut qu'ils se sauvassent avecques M. de Thoré leur general, comme ils peurent; et s'allerent joindre à Monsieur, frere du roy [2], qui lors estoit en armes.

Ce M. de Guyze mesme estrilla bien aussy le baron Done [3] et ses reistres auprès de Montargis [4], et puis les acheva de peindre et de renverser à Auneau [5], ainsy que j'espere le descrire en sa vie.

A propos du baron Done, si faut il que je face ce petit incidant [6]. Nostre grand et brave roy d'aujourd'huy [7], durant ces belles guerres

1. A Donnons en Champagne, en 1575.
2. Le duc d'Alençon.
3. Dhona.
4. En 1587, le baron Fabien de Dohna amenait au roi de Navarre une armée auxiliaire de 28,000 hommes.
5. En 1587.
6. On appelle ainsi une historiette étrangère à son

et conquestes de son royaume sur les ligues, estant devant Dreux, il desira fort veoir madame de Guyze, sa bonne cousine ; et pour ce l'envoya prier qu'elle en prist la peyne qu'ils se vissent, car elle estoit à Paris ; ce qu'elle desira fort aussy, car c'est une des honnestes et bonnes princesses qui soit point ; et pour ce, le roy luy envoya un passeport. Laquelle sçachant venir, alla au-devant d'elle bien accompaigné d'une fort belle noblesse qu'il avoit : lequel, après avoir recueilly ceste honneste princesse en tout respect et gracieuseté, la conduisit en son logis et en sa chambre ; et, venant sur le discours, le roy luy dit : « Ma cousine, vous « voyez comme je vous ayme, car je me suis « paré pour l'amour de vous. — Sire, ou mon- « sieur, luy respondit elle en riant, je ne vous « en remercye point, car je ne voys point que « vous ayez si grand parure sur vous que vous « en debviez vanter si paré comme dites. — Si « ay, dit le roy, mais vous ne vous en advisez « pas. Voylà une enseigne (qu'il monstra en son « chappeau) que j'ay gaignée à la battaille de « Coutras pour ma part du butin et victoire ; « ceste qu'y est attachée, je la gagnay à la bat- « taille d'Yvry. Voulez-vous doncques, ma cou- « sine, veoir sur moy deux plus belles marques « et parures pour me monstrer bien paré ? » Madame de Guyze le luy advoua en luy replicquant : « Vous ne sçauriez, sire, pourtant m'en « monstrer une seule de M. mon mary. — Non, « dit-il, d'autant que nous ne nous sommes « jamais rencontrés ny attaqués ; mais, si nous « en fussions par cas venus là, je ne sçay ce

« que c'en fust esté. » A quoy replicqua ma-
« dame de Guyze : « Sire, s'il ne vous a point
« attaqué, Dieu vous en a gardé ; mais il s'est
« bien attaqué à vos lieutenans, et les a fort
« bien frottez, tesmoingt le baron Done, duquel
« il en a raporté de bonnes enseignes et belles
« marques, sans s'en estre paré que d'un
« beau chappeau de triumphe, qui luy durera
« pour jamais. » Madamoiselle de Guyze, toute gentille certes, et très belle et digne d'un tel pere qu'ell'avoit, estant près madame sa mere, impatiente d'en dire aussy son mot, s'advança là-dessus, et luy dit : « Sire, vous n'en avez
« aucune parure non plus de M. mon frere. —
« Non, dit le roy ; mais il est assez jeune pour
« m'en donner s'il ne se recognoist. » En telles belles et gentilles parolles, quasy en forme de dialogue, se passarent les devis de ce grand roy et de ces belles princesses [1].

Or, ce brave prince M. de Guyze ne se contenta de ce qui resta et qui se sauvoit par la capitulation que le roy fit avecqu'eux [2], qui ne les vouloit du tout perdre, pour la hayne sourde qu'il portoit à mondict sieur de Guyze. Ces messieurs les reistres furent si bien poursuivis par luy en despit du roy, et touchez devant luy et coignez, que de cinquante mill'hommes que ledict baron Done avoit emmenez, j'ay ouy dire à homme de foy et de religion, que, quand ils

1. La page contenant ce récit a été arrachée du manuscrit 120 et n'a pu être collationnée.

2. Les reîtres, battus mais encore nombreux, reçurent une subvention pour regagner leur pays sans piller sur la route, condition qu'ils observèrent très-mal.

arriverent à Geneve (où estoit leur reffuge) très à propos, ils n'estoient pas cinq cents chevaux, tels quels. De plus, rongeant encor son frain de despit, il donna encor dans l'Allemaigne et la conté de Montbelliard, où il fit un très grand ravage et carnage, et de très beaux fœuz, et tout cela avecques fort petite trouppe. Si que, s'il eust eu seullement dix mill'hommes frais portés là, il luy bastoit de se pourmener si advant en Allemaigne, qu'il eust fait belle peur en plusieurs endroictz. Et ne le faut point doubter : et ainsy que ce prince le dit, il l'eust faict, car son grand courage l'y eust porté fort facillement, et sa grande renommée, qui desjà avoit vollé par-tout là, et qui en avoit porté avecqu'elle la terreur.

Ha! brave prince! tu ne debvois jamais mourir, au moins que tu ne te fusses un peu pourmené par ceste Allemaigne, et monstré encor à quelque trouppe des reistres, que s'ilz ont faict peur à aucuns, que tu leur eusses faict à eux tout entiere, mesmes qu'ils se sont rendus d'autresfois à telle gloire, qu'ils se vantoient de donner par-tout peur et mort.

J'ay ouy dire : qu'un peu advant que mondict sieur de Guyze allast desfaire ce baron Done, il en manda son dessaing au prince de Parme[1], et luy pria de luy prester son espée pour estriller un peu ces mauvais. Le prince luy manda qu'il n'en avoit besoing de meilleure que la sienne; de laquelle, amprès qu'il auroit faict

1. Alexandre Farnèse, général de l'empereur et troisième duc de Parme.

avecques ses gens, il le prioit de luy prester plustost la sienne, qu'il tenoit la meilleure de la chrestienté. Voylà comme de grand à grand la flatterie est commune comme parmy les petits, encor que ces propos tinssent plustost du vray que du flattement, à cause de leurs rares valeurs ; aussy que M. de Guyze le disoit, d'autant que quelques années advant M. le prince de Parme avoit mis à tel poinct le prince de Cazimir [1] avecques neuf ou dix mille reistres qu'il avoit menés aux Estats [2], qu'il fallut qu'ils pliassent bagage ; et s'en allarent viste, sans avoir que fort peu faict fumer leurs pistolles [3], autant par contraincte et necessité que par espouvante d'une lettre que leur escrivit le prince de Parme, aussy bravasche que jamais lettre fut escrite.

J'estois lors à la court quand elle y fut apportée, et le roy la vit, qui la trouva très belle, et M. de Guyze me la monstra et me dit que c'estoit de la façon qu'il falloit traicter et chasser ces gens-là, non avecques de l'argent, ny avecques peur ; lesquels n'estans pas si tost et seulement entrés en France, il ne falloit que songer aussy tost d'amasser de l'argent pour les reistres, et les renvoyer avecques cela : que si l'on eust voulu employer seulement la moictié de celuy qu'on leur donnoit à dresser une bonne grosse armée, on les eust si bien battus et estrillez, qu'ils eussent perdu l'appetit pour jamais des

1. Ou plutôt le duc Casimir, second fils de l'électeur palatin.
2. Aux états généraux des Provinces-Unies.
3. Pistolets, l'arme favorite des reîtres.

bons vivres et des beaux escus de la France ; et sur-tout, me disoit M. de Guyse, pour les desfaire il falloit avoir une bonne trouppe de bons mousquetaires et arquebuziers, ainsin que j'en parle ailleurs, et que c'estoit la sauce qu'il leur falloit donner pour les desgoutter, ainsin qu'il desfit ceux de M. de Thoré, là où si peu d'harquebuserie qu'il avoit fist très bien [1], et surtout les mousquetaires [2], qu'ils n'avoient guieres veu ni ouys, les estonnarent fort.

Certainement, qui eust voulu user bravement à l'endroict de ces gens du fer comme de l'or ou argent, on en eust eu la raison ; mais aussy eust il fallu avoir pour chef un de ces deux de Guyzes, ou le pere ou le fils, encor qu'à la battaille de Montcontour nostre roy Henry estrilla bien ceux du duc des Deux Ponts [3], qui estoient venus aux huguenotz : mais aussy M. de Guyze, ce brave fils, y estoit, et à bon escient, car il y fust fort blessé d'un grande pistolletade au bas de la jambe, et en grand danger de la mort. De cela j'en parleray à la vie dudict roy et de M. de Guyze [4] pour parler un peu de ceste lettre bravasche du prince de Parme, de laquelle la sustance estoit telle :

« Vous, messieurs les reistres, qui faictes

1. VAR. *D'harquebusiers qu'il avoit firent très bien.*

2. Les mousquetaires étaient armés d'arquebuses d'un fort calibre qu'on appuyait sur une fourchette pour les tirer. On voit dans l'inventaire d'Harpagon : « Plus trois gros mousquets tout garnis de nacre de perle, avec les fourchettes assortissantes. » (*L'Avare*, act. II, s. 1.)

3. Wolfgang de Bavière, qui avait conduit une armée auxiliaire aux réformés de France.

4. On n'a point ces vies.

« estat de troubler les princes chrestians, et « qui vous enrichissez de la despouille mise- « rable de tant de pauvres creatures qui ne vous « firent jamais mal ny desplaisir, puisque vous « meritez justement le mauvais party auquel « vous estes reduicts à present, asseurez-vous « que vous avez affaire à des personnes qui le « sçaront poursuivre jusques au vif et senti- « ment, assistées de Dieu, qui ayde tousjours « aux armes justes, telles que vous avez desjà « cogneu et senty ; et si les François sont plus « courtois que nous à traicter leurs ennemys, « vous n'estes point en France, ny encor moins « avons nous voulonté de faire si mal les af- « faires du roy nostre maistre. Vous demandez « que nous vous payons pour vuyder le pays ; « et nous demandons mesme payement pour « vous laisser en aller vos vies sauves. Appres- « tez vous seulement de veoir le sort des armes « le plustost que vous pourrez, car nostre cour- « rier n'attend seulement que le nombre de « morts pour en porter les nouvelles en Espai- « gne au roy nostre maistre. »

Voylà des mots bien braves et menaçans, qui portarent tel coup qu'ils s'en allarent grand erre, sans emporter un seul sol du roy d'Espaigne, comme ilz avoient faict de nos roys : et le meilleur du pot fust que, n'ayans rien faict qui vaille, furent si insolens qu'ils envoyarent demander leur paye à la royne d'Angleterre, qui les y avoit faict venir et promis argent ; mais elle, qui est l'une des habilles dames qui oncques porta sceptre et couronne, leur fit une brave response, et digne d'elle et de sa genero-

sité ; et addressant sa lettre pour tous au prince Cazimir, leur general, elle parla ainsin en brefves parolles :

« Je voy bien que vos hommes ne veulent « point de mon argent, quoique vous dictes, « comme ayant suprimé nostre contract, par « lequel vous estes tenu de mener des gens de « guerre, laissant mesmes à vostre jugement « combien seront mensongers tous ceux qui « baptizeront d'un nom vos trouppes. Je suis « marrie de vostre deffortune [1], pour à laquelle « subvenir je vous puis asseurer que vous ob- « tiendrez de moy tout ce que sçaurez raison- « nablement souhaitter, et non point davan- « tage. »

Ce ne fust pas tout, car ce prince Cazimir, pensant mieux faire ses affaires et de ses gens en personne que par lettre, alla luy-mesme trouver la royne, là où sa présence n'y servit non plus ; et elle, qui est une très habille princesse, et qui sçait parler et tenir magesté, et rabrouer quand il faut, parla bien à luy.

En ce mesme temps que ledict prince estoit là, Monsieur, frere du roy, avoit envoyé le gentil chevallier Breton [2] vers ladicte royne, sur leurs pourparlers de maryage ; mais ledict chevallier m'a conté qu'il a veu qu'elle ne faisoit

1. Mauvaise fortune.

2. C'est ce Breton qui était parvenu à découvrir que le comte de Leicester, favori d'Elizabeth, était marié, et s'était empressé de le révéler à la reine. Elizabeth reçut avec beaucoup de politesse le duc d'Alençon en 1582, et on crut un instant qu'elle consentirait à l'épouser. Elle avait alors 49 ans et le prince 28.

guieres grand cas dudict prince ; et plusieurs fois luy a faict tenir la mulle[1]. Cela s'entend qu'il entroit ordinairement dans la chambre de la royne, et ledict prince demeuroit en l'antichambre, et non sans estre brocardé d'elle, comm'elle sçait bien faire, et en rioit avecques ledict chevallier. Voylà comment Dieu en cest endroict luy rabaissoit son orgueil et sa temerité passée.

Un autre grand capitaine aussy qui a eu bien la raison de ces messieurs les reistres, ç'a esté ce grand duc d'Albe, par deux fois ; l'une contre le prince d'Orange[2], et l'autre contre Ludovic son frere[3]. Comment il les vous mena[4] et renvoya ! J'ay ouy conter à feu M. de Ferrare que ces reistres ne craignent gens tant qu'ils font les Turcz, si bien que dix mille chevaux turcz [bien qu'ilz ne soyent tant armez] ne feront jamais difficulté de frotter dix mille chevaux reistres : ce que je trouve fort estrange, luy dis je, veu que les reistres estoient armez jusqu'aux dentz, et si bien [empistollez] pour l'offansive et deffensive, et les Turcz tous nudz,

1. Se jouer de quelqu'un en abusant de sa complaisance. L'histoire du chevalier de Grammont faisant tenir son cheval par Brissac tandis qu'il va voir Marion Delorme, est le meilleur commentaire de cette locution, mais elle est si ancienne que j'ai bien peur que l'histoire du chevalier de Grammont ne soit pas vraie.

2. Le duc d'Albe ne gagna pas une bataille rangée contre le prince d'Orange, mais détruisit en partie son armée par une suite de petits combats en 1568, et finit par l'obliger à se jeter en France.

3. Ludovic de Nassau, battu par le duc d'Albe à Gemmingen en 1568.

4. VAR. *Estrilla*.

n'ayans pour armes que la lance, la targue et le cimeterre [1]. « C'est tout un, disoit il, et rien « moins pour cela. » Et disoit l'avoir veu par experiance lorsqu'il fust à l'armée de l'empereur Maximilian son beau-frere. Et sur le propos qu'on luy demanda pourquoy l'empereur n'hasarda la battaille ce coup là contre sultan Soliman, puisqu'il avoit plus de trente cinq mille chevaux, dont il y avoit trente mille reistres qui devoient eux seulz mettre en pieces et en fuitte tous ses Turcz ainsin desarmez, bien qu'ilz fussent cent mille chevaux, il dit : que ces reystres les craignoient tant, qu'ilz ne vouloient nullement aller aux mains avecqu'eux ; et disoient encor une raison : que ces Turcz estoient si couvertz, et eux et leurs chevaux, de si grand' quantité de plumes et panaches, et allans à la charge faisoient de si grands cris et hurlemens, qu'avecques tout cela les reistres et leurs chevaux en prenoient si grand' frayeur, qu'ilz ne pouvoient chevir de leurs chevaux, et tournoient teste en arriere.

Dieu veille que cela n'arrive à ceste heure, que nous sommes sur la veille de veoir de grandz maux de ces Turcz sur les pauvres chrestians de là bas, tant Hongres, Poulacz, Allemans, qu'autres, et qu'il donne la grace à ces reistres allemans faire mieux encontre eux qu'ils n'ont faict ; car si Dieu n'a pitié de nous, et qu'il laisse prendre Vienne en Austrie [2], la vraye clef

1. VAR. *Coutelas*.

2. Vienne en Autriche, probablement menacée alors d'un siége par les Turcs. Ce fut sans doute une démonstration sans grande importance.

de l'Allemaigne, ell'a beaucoup à pastir, tout ainsin qu'elle a faict pastir à plusieurs chrestians, et mesmes à nous autres François, que vous eussiez dict qu'ilz avoient pris à prix faict la ruyne de la France, tant ils se sont pleuz à y faire des voyages et des retours, et à nous piller et tuer, ainsin qu'ilz nous firent à la battaille de Dreux. Mais nous les estrillasmes bien aussy, comme nous fismes aussy à Montcontour, que nous gaignasmes la battaille sur eux : aussy avions nous des reistres de nostre costé, qui firent bien, avecques leur vaillant courronnel, le marquis de Bade, qui fust tué.

Mais surtout il faut louer les reistres huguenotz de la derniere charge qu'ilz nous firent à Dreux, et comme ilz se ralliarent bien avecques leurs François, qu'il les ramenarent bien au combat ; et y allarent aussy bien comme ilz firent au commancement, conduictz par le brave comte Ludovic [1]. Mais sur-tout il faut louer la belle retraicte qu'ilz y firent le soir, lesquels se retirarent resolument serrés, si bien qu'il les faisoit beau voir.

J'ay faict cette disgression des reistres, parce qu'elle m'est venue à propos, encor qu'ailleurs j'en parleray, aux vies de nos roys Henri III et IV ; desquelz je ne veux tant dire mal, que je n'estime bien autant leurs armes et leur façon de guerre que leur vie, qui est par trop desbauchée et insolente. Et j'ay veu un grand capitaine s'estonner avecques moy de quoy le roy d'Espaigne ne s'en sert point en ses guerres

1. Le comte Louis de Nassau.

contre nostre roy d'aujourd'huy, Henry IVe, et qu'il n'employe un million d'or, luy qui en a tant de millions, pour en avoir quinze mille tout d'un coup ; et n'hasarde une battaille contre nous autres ; et face jouer le jeu à eux, conduictz par quelques lances bourguignonnes, napolitaines et autres des vieilles ordonnances. Je m'asseure que cela fairoit un grand escheq sur nous ; car veoir quinze mille reistres en deux gros otz, cela monte à beaucoup et effrayé ; et s'y soustient un grand choc si l'on va à eux, où l'on y perd plus qu'on n'y gaigne ; si qu'hasardant ces quinze mille reistres, avecqu'autres milles chevaux, et les faisant perdre et enfoncer sur nous, il n'y a nul doubte que nous serions bien mallades, comme nous fusmes à Sainct-Quentin ; et, cela faict, les renvoyer aussy tost en leur pays, car ilz consommeroient un gouffre d'argent. Et la battaille gaignée par l'Espaignol, asseurez-vous que la France seroit condempnée et fort malade. Et s'estonne on comme le roy d'Espaigne n'a hasardé ainsin une battaille : et cela seroit sans mettre en hasard ses braves soldatz espaignols ny les faire combattre, mais seulement faire bonne mine, sinon quand ilz verroient leur meilleur[1]. S'il eust faict ainsin de l'hasardeux et point tant du retenu, il s'en fust mieux trouvé que par tant de temporisement. Et m'esbahis que pour cela il n'a pris son exemple sur quatre battailles que son pere et luy nous ont données, celle de La Bicoque, de Pavie, Sainct-Quentin et Gravellines, qui ont

1. La meilleure occasion.

esté leur seul gaing de cause de leur grandeur à l'advancement de leurs estatz ; car, en quatre jours que ces battailles furent données et gaignées, ils ont plus gaigné, et nous plus perdu, qu'en cinquante ans que nous nous sommes entre-faictz la guerre ; car en matiere de guerre il n'y a que d'hasarder des battailles, comme je tiens de grandz capitaines, mais aussy il les faut bien debattre, et estre du tout ou vaincu ou vainqueur.

Voylà pourquoy jadis les Romains s'aggrandirent si bien [en donnant] et donnarent les battailles, et les bien debattant, sans tant temporiser. Et ne faut doubter, si Cæsar eust temporisé et retenu la bride à ne venir aux champs des battailles, jamais il n'eust conquis les Gaules, jamais il n'eust mis fin aux guerres civilles, et jamais ne fust esté empereur du grand empire romain : aussy ne demandoit il jamais que venir aux mains, et mesmes à la battaille de Farsalle, ainsin que très bien le represente ce grand poete Lucain, par son harangue qu'il fit avant que d'aller au combat, que j'ay traduicte et mise ailleurs [1].

Ne faut doncques point doubter que, sur tels exemples, le roy Phillippes devoit ainsin hasarder une battaille par ces guerriers mercenaires et estrangers ; car c'est leur vraye curée, puisqu'ils se sont mis à ce mestier mercenaire : et voylà pourquoy il les faut les premiers hasarder et les premiers perdre, et leur faire essuyer bien le baston [2], et, comme j'ay dict, reserver et

1. En ses opuscules.
2. *Baston* s'appliquait alors à toute espèce d'armes. On

bien garder ses vieux soldatz espaignolz, braves, bons et fidelz, comme bons medecins pour porter ayde au corps, si de malheur il venoit estre faict mallade et blessé.

Aussy, pour dire vray, et comme j'ay ouy discourir un jour au grand M. de Guyze avecques ce bon et honnorable vieillard de chevallier, le bon homme M. de La Brosse [1], ce ne sont pas les gens de pied qui, encores que bien en soient une cause, ne gaignent pas les battailles absolument; il faut que ce soient les gens de cheval qui en facent la victoire entiere et la poursuivent jusques au bout, si ce n'est que la battaille se donnast en lieu si advantageux pour l'infanterie, que la cavallerie n'y peust aysement advenir, ou qu'elle fust fort à la discretion de l'infanterie, ainsin qu'à la battaille de Poictiers du roy Jehan, les gens de pied et archers anglois estrillarent bien nostre gendarmerie françoise dans ces vignes et eschallatz qui l'embarrassoient du tout. Au Garillan [2] de mesmes, parmy ces maretz et palus, nos chevaux furent deffaicts, comme qui a veu le lieu comme moy le peut facilement juger très propre pour l'infanterie espaignolle; et de frais, et ny plus ny moins, en un chetif petit combat qui fust faict en ces guerres de la ligue, près Sainct-

dirait aujourd'hui essuyer le premier feu.

1. B. de Salignac, dans sa relation du siége de Metz, cite honorablement le seigneur de La Brosse parmi les capitaines français qui se distinguèrent le plus dans ce siége mémorable.

2. Bataille gagnée en 1503 sur l'armée française, au passage du Garigliano, par Gonzalve de Cordoue.

Yriers en Limousin, où fust tué le comte de La Rochefoucauld, brave et vaillant seigneur certes, avecques près de quatre-vingtz à cent gentilzhommes [braves et vaillans tous] ; lesquels, voulans lever le siege de ladicte place, soustenue par le seigneur de Chambret, très brave et vaillant gentilhomme, contre M. de Pompadour, seigneur tout plain de valeur aussy, et chef de ceux de la ligue, furent deffaictz par l'infanterie et harquebuserie, pour s'estre perduz et engagez sans y penser dans certains petits maretz et tartres bourbonnoises [1], là où on les tiroit comme à canards : rencontre certes fort malheureuse, car il y mourut une fort belle et grande noblesse.

Tant d'autres combatz alleguerois-je pareils, sans emprumpter ceux des Romains, desquels les gens de pied legionnaires ont gaigné leurs principalles battailles et les ont faictz grandz ; et à eux estoit tout leur principal recours plustost qu'à leurs gens de cheval, ainsin que parmy les Espaignols leurs gens de pied sont beaucoup plus estimez que leurs gens de cheval.

Finissons cette disgression, et retournons

1. *Tarte bourbonnaise.* Taillevant donne la recette d'un gâteau de ce nom, une espèce de frangipane molle composée de fromage râpé, de crème et de jaunes d'œufs. On appela de ce nom les marécages et les terrains bourbeux tels qu'il y en a tant dans le Bourbonnais.

Peut-être aussi l'adjectif rappelant le mot de bourbe a donné à cette expression la faveur d'un calembour. Owen, dans son dictionnaire, le traduit par *marsh*, ou *Irish tart*, tarte irlandaise, ainsi appelée des *bogs* ou marécages si fréquents dans cette île. Cotgrave, traduit t. B. par *a mire*, *a bog*.

encor à ce grand M. de Guyze, François de Lorraine, lequel aucuns ont blasmé d'avoir rompu la trefve si advantageuse pour la France. Mais qui la rompit, si non le pape Paul IVe, et le roy Henry pour le secourir? On tenoit pour lors que le pape, de theatin qu'il avoit esté auparadvant et grandement austere et reformé, devint si ambitieux qu'il se proposa d'avoir les biens des principaux seigneurs de Rome, comme des Colonnes et Ursins. Et de faict en fit emprisonner aucuns et se saisit de leurs biens, dont il en sortit une si grande rumeur, qu'eux, ayans recours à l'empereur, mirent le pape en tel destroict qu'il fust assiegé une fois dans le castel Sainct-Ange, qu'il fallut qu'il le gaignast et à poinct, estant poussé de son ambition par quelque droict pretendu par les papes sur le royaume de Naples, et le r'avoir, et aussy que de tout temps les Caraffes, dont le pape estoit, ne sont trop amys des Espaignolz [1].

Toutes ces choses accumullées ensemble annimarent le pape d'envoyer au secours à nostre roy ; et luy envoya son nepveu le cardinal Caraffe (qui avoit esté paradvant capitaine servant

1. Paul IV, Jean Pierre Caraffa, élu en 1555 à l'âge de 79 ans. Fort zélé pour le maintien des priviléges ecclésiastiques, ambitieux et d'ailleurs excité par son neveu le cardinal Alphonse Caraffa, il déclara la guerre à l'empereur et sollicita l'alliance de Henri II qui venait de conclure une trêve avec l'Espagne. Le duc de Guise seconda de tout son pouvoir les menées du pape à la cour de France. Philippe II envoya le duc d'Albe dans les états de l'Eglise, et l'obligea bientôt à renoncer à ses projets belliqueux. Il ne fut pas assiégé dans le château Saint-Ange, mais seulement bloqué dans Rome par les Espagnols.

bien le roy en Toscane) legat; et luy porta une espée et un chappeau : dons que les papes envoyent aux roys pour les gratiffier en demandant quelque chose de meilleur; dons, dis je, qu'on a observé plusieurs fois estre fataux et funestes, ainsin qu'on le disoit alors, et qu'ilz le seroient à nostre roy, lequel, tout plein de bonne volonté, et poussé de ceste grande ambition du passé de ces predecesseurs, qui avoient delivrez aucuns papes de leurs oppressions, garenty de la tyrannie d'aucuns et remis en leurs sieges, mit une grosse armée sus pied et en fit M. de Guyze son lieutenant general pour un secours si sainct; encor tenoit on que nostre roy en avoit adverty l'empereur de se desister à ne donner telle oppression au pape.

Que pouvoit doncques faire M. de Guyze, que d'obeyr à son roy et prendre une telle charge si saincte, luy en estant très digne, et de plus grande que celle là? Ce ne fust pas doncques luy qui rompit la trefve. Encor lors debattoit on que feu M. l'admiral, gouverneur de Picardie, fust le premier qui la rompit, pour l'entreprise qu'il fit sur la ville de Douay, qu'il faillit à prendre et y entrer de nuict une vigille des Roys, qu'on cryoit *le roy boy,* sans une vieille qui donna l'alarme et esveilla la garde et le guet à force de crier [1]. Ayant failly celle là, il retourna à Lanz en Artois, qu'il ne faillit pas; et y entra

1. En 1557. — L'amiral de Coligny, qui dirigea cette surprise, avait été chargé lui-même de négocier la trêve entre la France et l'Espagne, et était allé quelques mois auparavant à Bruxelles en recevoir la ratification de Philippe II.

dedans, où furent commises ces pilleries et paillardises que les ennemys sceurent bien reprocher [1], et sur ce prendre subject d'en avoir leur revanche et à faire la guerre à leur tour.

Tant d'autres propos s'alleguoient là dessus, pour disputer de ceste roupture de trefve et de qui elle venoit, ou de nous, ou de nos ennemys, que je m'en remetz aux plus clairvoyans et bien sçachans. M. de Guyze conduict doncques ce sainct secours bravement et sagement au pape, et si à propos, qu'il contrainct le duc d'Albe à luy donner la paix (le pape pourtant plante là et nostre roy et M. de Guyze), laquelle aussy vint fort à propos ; car, la battaille de Sainct-Quantin perdue, M. de Guyze fust envoyé querir pour restaurer la France.

Par quoy, amprès avoir long temps sejourné son armée saine et entiere par de là en Italie, et luy avoir faict perdre ce coup là fort bien le nom, que de long temps s'estoit attribuez, du cimetiere des François, la rompt et la partage en trois : l'une, il l'emmene avecques luy, et la mieux choisie pour les gens de pied, dans les galleres de France qui le vindrent querir ; la seconde, la donne à M. d'Aumalle, son frere, pour la retourner avecques toute la cavallerie, qu'il conduisit certes très bien, très sagement et très heureusement par les pays des Grizons, où il acquist très grand honneur ; la troisiesme demeura avecques M. le duc de Ferrare, dont j'en parle ailleurs.

1. Voir, pour des détails sur l'horrible manière de faire la guerre à cette époque, les œuvres d'Ambroise Paré.

Ce n'est pas tout que de conduire et avoir des armées, mais il les faut conserver ; et qui les peut rendre et retourner au logis saines et entieres, le capitaine en est digne d'une très grande louange ; ainsin que fit ce coup là M. de Guyze, qui, estant aussy tost arrivé en France si bien à poinct et non en secours de Pize[1] (comme l'on dict), une joye s'esmeut par tout de luy, et de luy partout une voix s'espandit telle, qu'on disoit, et l'a ainsi escrit aussy ce grand M. le chancellier l'Hospital, dans un de ses poemes latins sur ce subject, et de la prise de Calais :

« Or c'est à ce coup que cest homme nous « remettra et restituera la chose toute revirée et « contournée à rebours d'un gond à l'autre, ou « du tout cela s'en est faict, et jamais de nul « temps ne verra on la fortune de France rele- « vée, et demeurera mesprisée et pour jamais « couchée en terre. » Cela se disoit et escrivoit alors, comme j'ay veu[2].

Ceste gloire, puis amprès ainsin prophetizée de tant de bouches, en demeura à M. de Guyze par la prise de Calais[3], qui fust du tout inopinée à tout le monde. J'ay ouy dire que feu M. l'admiral fust le premier invanteur de ceste entreprise, et que, durant la trefve, il avoit envoyé

1. C'est-à-dire secours tardifs. J'ignore à quelle anecdote ce mot fait allusion. On disait encore : « Les secours des Vénitiens, trois jours après la bataille. » Dict. d'Owen.

2. *De duce Guisio e Latio sub cladem Quintinianam in Galliam redeunte.* Voy. les *Œuvres* de l'Hôpital, 1825, t. III.

3. En 1558.

recognoistre cette ville par M. de Briquemaut [1], qui fust deffaict à la Sainct-Barthelemy, mort certes par trop indigne de luy et des bons services qu'il avoit faictz d'autres fois à la couronne de France, et que c'estoit un vieux chevallier d'honneur et homme de bien. Il est vray qu'il estoit fort zellé à sa religion, mais pour cela il ne debvoit mourir, ains estre pardonné pour ses grandz services.

Luy doncques, ayant très bien recognu la place (desguisé ce disoient aucuns), en fit le rapport à M. l'admiral ; et la rendit si facille à prendre que M. l'admiral en fit là dessus des mémoires très beaux, et en projetta le dessain et en tira le plant ; et de tout en discourut au roy, qui y prend goust et en reserve l'execution à la premiere bonne occasion ; si bien que, M. de Guyze venu, il s'en ressouvint ; et despesche vers madame l'admiralle (car M. l'admiral estoit prisonnier de Sainct-Quantin [2]) le petit Fequieres, nourry de feu M. d'Orleans [3], très habille, brave et vaillant gentilhomme et ingenieux, pour luy faire veoir dans les coffres et papiers de M. l'admiral, s'il n'y trouveroit

1. Gentilhomme protestant employé souvent par Coligny et le prince de Condé dans leurs négociations avec l'Angleterre. Il fut pendu deux mois après la Saint-Barthélemy, à l'âge de 70 ans, comme complice de l'amiral. Le roi Charles IX, sa mère et le roi de Navarre assistèrent à son supplice d'une fenêtre de l'Hôtel-de-Ville. Briquemaut, qui avait montré du courage à la guerre, mourut assez lâchement, après avoir offert de livrer La Rochelle au roi s'il voulait lui faire grâce.

2. C'est-à-dire dès la bataille de Saint-Quentin.

3. C'est-à-dire élevé dans la maison du duc d'Orléans.

point tous ces memoires ; ce qu'il fit : et les ayant rapportés au roy, il les confia à M. de Guyze. A quoy M. de Guyze y rapporta une très grande difficulté, voire du tout une impossibilité et nulle apparence de raison, aller assieger une telle place imprenable, amprès une si grande perte de battaille advenue, et mesmes en plein corps d'hiver et en telle assiette! ce que M. l'admiral vouloit en ses memoires, d'autant qu'en hyver l'Anglois se fiant en la mer et aux eaux qui regorgent et s'enflent plus lors qu'en esté, ilz n'y jettoient grand nombre de gens, et la garnison estoit fort petite au prix de la grosse qu'ilz y jettoient l'esté, la voyant foible à cause des eaux basses. Aucuns disoient que M. de Guyze le disoit à fort bon escient, et par raison, et à la vérité ; autres, pour rendre la chose ainsin difficile, afin que par amprès la prise il en acquist plus de gloire et en triumphast mieux.

On dict aussy que M. de Senerpont, soubz lieutenant de roy en Pycardie, un très bon et sage capitaine, faisoit la chose fort facille, pour l'avoir bien faict recognoistre. Tant y a que le roy voulut que M. de Guyze tentast ceste fortune, et luy commanda resolument d'y aller avecques l'armée qu'il luy donna ; ce qu'il fit.

De dire maintenant la façon, ce seroit chose superflue, puisque nos histoires en disent assez. Mais faut notter et admirer qu'en moins de huict jours il força les deux forts du pont de Nieullay, du Risban, et emporta la ville que nous avions tenue paradvant si forte et imprenable, que, despuis deux cent dix ans que les

anciens François la perdirent, jamais les autres qui vindrent amprès nos roys n'osarent pas songer seulement de l'attaquer, non pas de la veoir. Aussy les Anglois furent si glorieux (car ils le sont assez de leur naturel) de mettre sur les portes de la ville que : lors que les François assiegeront Calais, l'on verra le plomb et le fer nager sur l'eau comme le liege.

Leur quolibet manqua là, encor qu'on dist que leur grand prophette et devin Merlin predist : qu'il se prendroit lorsqu'il viendroit un estranger regner en Angleterre, et qu'une royne de leur pays se marieroit avecqu'un estranger, et que ce seroit soubz le regne et la force d'un grand roy issu de la race des Valois, qui vangeroit le sang espandu et la desfaicte miserable des François à la battaille de Crecy, soubz Philippe de Vallois, qui la perdit, bien que ce grand chevallier sans reproche et vaillant, messire Jehan de Vienne [1], la deffendit si bien un an durant assiegé que luy et les siens furent reduictz à manger les ratz, les chatz et les cuyrs de bœufz, encor qu'elle ne fust forte lors de la centiesme part comme ell'est aujourd'huy.

Ce fust un roy Philippe qui la perdit soubz la royne sa femme [2], un roy Henry la prit. Du despuis nostre roy Henry d'aujourd'huy l'a perdue, et le roy Philippe, ce mesme, amprès l'avoir perdue l'a regaignée [3]. Et puis amprès en

1. Jean de Vienne était gouverneur de Calais en 1346 lorsque Edouard III vint l'assiéger. La ville ne fut prise qu'au bout de onze mois.

2. Marie, reine d'Angleterre, mariée à Philippe II.

3. Calais ne fut pas regagné par les Espagnols, mais

un rien, nostre grand roy Henry la reust [reheust], et en un traict de plume, par le traicté de paix qu'il fit avecques l'Espaignol. Il faut bien dire qu'il y ait là (comm'en d'autres choses) quelques secretz divins ou fatallistez que nous n'entendons pas.

M. de Guyze demanda au roy ce gouvernement pour le capitaine Gourdan, et le fit là gouverneur : que plusieurs trouvarent estrange, qu'il y fust preferé à plusieurs vieux capitaines grandz seigneurs et chevalliers de l'Ordre, et mesmes M. de Senerpont, autheur à demy de l'entreprise, qui s'en fussent tenus fort honnorez et bien contentez ; ce qui en fit murmurer aucuns, qu'un simple capitaine de gens de pied fust en cela preferé à eux. Mais M. de Guyze proceda en cela en grand et charitable capitaine; car M. de Gourdan y perdit une jambe d'un coup de canon : et estoit bien raison qu'il fust recompansé ainsin, car puisqu'il n'avoit plus les deux jambes saines et entieres pour aller ailleurs chercher fortune, il estoit bien raison qu'il s'arrestast et demeurast là où il y en avoit perdu une. Aussy, pour dire vray, c'estoit un très bon capitaine, vaillant et très sage et très fidel' homme de bien, ainsin que tant qu'il a vescu il l'a bien monstré en la garde qu'il a si bien continuée jusques à sa mort, que jamais on n'y a rien sceu entreprendre ny mordre, encor que la royne d'Angleterre eust une très grande envye de le corrompre et de la ravoir, jusqu'à

surpris par les Ligueurs en 1595. La ville fut rendue à Henri IV en 1598.

luy en avoir presenté (durant ces plus grandz troubles qu'un chascun faisoit ses affaires, estans maistres comme rats en paille) cent mille angellots ; mais il luy manda qu'il aimoit mieux son honneur que tous ses thresors, et qu'elle les gardast pour d'autres qui les aimoient plus que la bonne reputation.

M. d'Espernon en eust aussy grand' envye du temps du torrant de sa fortune et que rien ne luy eschappoit de ses mains, mais tout y tomboit. Le roy [1] luy manda plusieurs fois pour ce traicté, et le manda le venir trouver, comme je vis à Paris : il y vint, mais il n'y voulut jamais entendre ; et dict que, puisque le roy son pere luy avoit donné ce gouvernement, et l'avoit preferé à plusieurs grandz plus que luy, qu'il le supplioit bien fort qu'il y mourust, puisque si peu il avoit à vivre. Le roy ne l'en pressa pas plus, et est mort ainsin qu'il avoit dict, l'ayant laissé à son nepveu avecques plus de trente mille livres de rente qu'il avoit là à l'entour acquis et en ceste comté d'Oye, et deux cens mill'escus en bource, que tout à coup il a perdu et ville et vie, non pas l'honneur, car il le porta sur le rempart, et y demeura pour jamais haut eslevé en gloire immortelle, et la vie s'en alla en combattant très vaillamment ; ce qui fust le plus grand honneur qui luy eust sceu arriver, pour beaucoup de raisons qui se peuvent là dessus songer ; autrement, s'il eust survescu il n'estoit pas bien [2].

1. Le roi (Henri III) manda M. de Gourdan.
2. Le neveu de M. de Gourdan, son successeur dans le

Voylà comme la fortune verse ses tours, ast'eure pour les uns, ast'eure pour les autres ; ast'eure Calais perdu pour nous, ast'eure gaigné par le roy d'Espaigne. Que s'il eust esté à vendre, il en eust donné de bon et grand argent : si eust bien faict la royne d'Angleterre, comme j'ay dict. Et pourtant ledict roy, en la prenant de la façon qu'il a faict, il en a eu meilleur marché qu'il n'eust eu de beaucoup : et si eust consommé plus de temps à en faire le marché qu'à la prendre, car en autant de temps l'a il prise comme fit M. de Guyze. J'espere en parler en la vie de nostre grand roy Henry IVe d'aujourd'huy.

M. de Guyze ayant pris Calais, et voyant que ce n'estoit pas tout, et qu'il falloit bien achever la partye de la victoire, il prit par force Guynes, très forte place, où il y avoit dedans un très bon et vaillant capitaine le millort Gray, et Hames ; et conquesta toute la comté d'Oye. Bref, il acheva de chasser les Anglois hors de la France, de long temps si empiettez [1], qu'on ne les avoit peu chasser ny desplacer aucunement, bien qu'on les eust fort battuz souvant et chassez d'ailleurs ; si bien que c'estoit un vieux proverbe parmy nous, quand nous voulions mextimer un capitaine et homme de guerre, on disoit : *Il ne chassera jamais les Anglois hors de France.* Quelle gloire doncques doit avoir M. de Guyze de les avoir chassés !

gouvernement de Calais, fut tué lors de la surprise de la ville par les Ligueurs en 1595.

1. Ayant pris pied.

Quelque temps amprès, il alla assieger et prendre Theonville[1], ville certes du tout imprenable, autant pour l'artiffice et fortifications qu'y estoient que pour le naturel, pour estre entournée des paluz et maretz de la proffonde Moselle, et pour quinze cens hommes de guerre qu'il y avoit dedans. Qui en voudra veoir la façon comme elle fust assiegée et prise, et en combien peu de temps, lise *les Memoires de M. de Montluc*. Tellement que j'ay ouy dire, quand les nouvelles en vindrent au roy, il en demeura tout esbahy, ne le pouvant aysement croire, comme de vray, qui a veu la place comme moy s'en estonnera grandement. Aucuns l'appelloient *Villa Theon*, Ville de Dieu, pour l'allusion du nom, moictié grec, moictié latin ; et pour tel nom les Bourguignons la tenoient plus forte [outre la forteresse].

La seconde secousse de la France, amprès celle de Sainct-Quentin, vint la routte de Gravelines[2], qui fust grande et telle, que le roy et ses subjects jettarent aussy tost l'œil sur M. de Guyze, comme qui demandent estre relevés par luy d'une telle cheutte, qui fit teste si asseurée, que l'ennemy s'arreste court. Vint le voyage et camp d'Amiens, qu'on appelloit ainsin pour lors, d'autant que le roy s'y campa à l'entour avecques une fort belle et grosse armée près de trois mois ; et le roy Philippe près de là avecques la sienne très belle et forte aussy, et la

1. Thionville, pris d'assaut en 1558. La même année, le duc de Guise prit Guines et Hames.

2. Bataille perdue par le maréchal de Thermes contre les Espagnols, commandés par le duc d'Egmont, en 1558.

retrencha fortement ; et songeant s'il livreroit encor battaille, et si le sort luy en seroit encor aussy heureux qu'aux deux autres, mais il s'arresta court, diverty par aucuns de ses vieux et sages capitaines, que le temporisement en seroit plus expedient que l'hasard, puisque M. de Guyze estoit là, si coustumier à estre victorieux en tous ses exploictz, que possible il y pourroit estre là de mesmes. Je l'ay ouy ainsin dire à aucuns Espaignolz, et que mesmes aussy ilz furent très joyeux ; et pensoient desjà estre au dessus de nous, quand ils eurent nouvelle en leur camp qu'il avoit esté tué, ou pour le moins fort blessé du baron de Luxebourg : qui fust un bruit faux ; mais pourtant la joye en fust demenée et solempnisée en leur camp.

Ce baron de Luxebourg estoit un des reistres maistres [1] du duc de Saxe [des principaux], venu au service du roy avecques de grandes forces, qui estoit brave, et vaillant, et haut à la main, qui un jour que M. de Guyze faisoit la visite du camp, fust si outre cuydé, ou, pour mieux dire, tenté de vin, ainsin qu'il le confessa, de luy tenir quelque parole fascheuse, voire de tirer son pistollet ; mais M. de Guyze prompt mit la main à l'espée aussy tost, et luy en fit tomber son pistollet, et la luy porte à la gorge. Qui fust estonné ? ce fust ce baron. M. de Montpezat, qui suivoit lors M. de Guyze et estoit près de luy, faisant l'officieux, mit aussy tost la main à l'espée pour le tuer. M. de Guyze s'es-

1. Un des capitaines, c'est probablement le mot allemand *Rittmeister* que notre auteur francise à sa façon.

crya aussy tost : « Tout beau, Montpezat, vous « ne sçavez pas mieux tuer un homme que moy ; « ne le tuerois-je pas sans vous? Allez, dit-il « au baron, je vous pardonne l'offance particu- « liere que vous m'avez faicte, car je t'ay tenu « en ma mercy : mais pour cela que tu as faict « au roy, au general et au rang que je tiens icy « comme lieutenant de roy, c'est au roy à y « veoir et en faire la justice. » Et soudain commanda qu'on le menast prisonnier : ce qui fust faict ; et M. de Guyze prend, sans autrement s'esmouvoir, cent bons chevaux et se pourmene par le camp et le quartier des reistres, et advertit soubz main les capitaines de cheval et de pied d'estre en cervelle [1] s'il en bougeoit aucuns ; mais au diable le reistre qui bougea! Mesmes le duc de Saxe, accompaigné de ses reistres maistres, le vint trouver pour savoir de luy en toute douceur que c'estoit, qui en trouva le traict trop insolent et point digne d'un homme de guerre, attribuant pourtant le tout au vin qu'il avoit trop beu, que ledit baron luy-mesme conffessa : dont, sur ce, fust pardonné, et sorti hors de prison quelques jours amprès et renvoyé hors du camp, qui pourtant retourné en son pays faisoit quelques menaces ; mais il avoit affaire à un vaillant homme qui ne s'en soucioit guieres.

Amprès toutes ces expeditions et voyages faictz, la paix generalle se fit entre les deux roys ; et, pour recompense des grands services

1. Italianisme ; d'être alerte, sur ses gardes : *Star in cervello*.

faictz à la France par ce grand capitaine, le roy [1], poussé par M. le connestable et d'autres [2] qui n'aimoient trop alors la maison de Guyze, avoit resolu de les chasser tous de sa court et renvoyer en leurs maisons. S'il ne fust mort, cela estoit arresté, car je le tiens et sçay de fort bon lieu. Grand exemple certes pour ceux qui se fient en la faveur des roys et aux grandz services qu'ilz leur ont faictz, qui pensans, pour l'amour d'eux, estre bien advant en leurs graces et s'en tenir bien asseurez, pour un rien en sont privez et esloignez du tout, et, qui pis est, courent la fortune de leur vie, comme feu M. de Guyze dernier, ainsin que j'espere escrire en sa vie.

Le roy Henry mort, et le roy François II succedé à luy, M. de Guyze, comme oncle de la royne [3], fust mieux que jamais en sa grandeur; car luy et M. le cardinal son frere eurent toute la charge et gouvernement du royaume, comme très bien leur appartenoit pour en estre très dignes et très capables. Ce ne fust pourtant sans de grandes envies et calumnies; car le roy de Navarre Anthoine, comme premier prince du sang, vouloit avoir ceste aucthorité. Cela fust esté bon si le roy fust esté pupil et mineur; mais il estoit adulte et majeur, et pour ce le roy estoit libre de choisir et tenir près de soy ceux qui bon luy sembloit, et mesmes de si proches, et ses oncles du costé de sa femme.

Quant à M. le connestable, luy qui le vouloit

1. Henri II.
2. VAR. *Et madame de Vallentinoys.* (Diane de Poitiers.)
3. Marie Stuart, femme de François II et fille de Marie de Lorraine.

faire aux autres, à luy fust faict; et pour ce renvoyé en sa maison, ou plustost que de luy-mesme il s'en alla, sans se le faire dire, ainsin qu'il estoit très sage et qu'il sçavoit bien cognoistre le temps et s'y accommoder.

Une chose fust trouvée très mauvaise au commancement de ce regne et gouvernement de ces messieurs de Guyze : c'est qu'il fust cryé par deux fois à la court, à son de trompe, que tous capitaines, soldatz et gens de guerre, et autres qui estoient là venus pour demander recompense et argent, qu'ils eussent à vuider sur la vie. Ce bandon fascha fort et mescontenta plusieurs honnestes gens et autres, dont M. de Guyze et son frere le cardinal en furent fort blasmez et accusez; lesquels pourtant n'avoient si grand blasme comme l'on diroit bien, car le roy trouva son royaume si pauvre et si endebté qu'il ne sçavoit que faire. Les Venitians luy demandoient une grande somme et si excessive, qu'il n'y avoit nul ordre de la payer; et croy qu'encor aujourd'huy que je parle on leur en doibt la moictié, possible tout. Les Suysses de mesmes demandoient leur paye, auxquels encor on en doibt. Force banquiers aussy demandoient. Je laisse à part les grandes despences et cousts qu'il fallut faire, et avoit on faict, pour les nopces de la royne d'Espaigne[1] et sa conduicte et convoy en Espaigne, pour celles de madame de Savoye[2], et de mesmes les dons et

1. Elizabeth de France, mariée à Philippe II.
2. Marguerite de France, fille de François Ier, mariée à Emmanuel Philibert en 1559.

presens grands qu'on donna aux estrangers qui y vindrent. Bref, le royaume se trouva lors si pauvre et diminué de finances et moyens, que de long temps n'avoit on veu les finances en eaux si basses.

Que pouvoit donc faire le roy et ses financiers, si non que de renvoyer telz demandeurs jusqu'à un'autre fois, lesquels on n'eust sceu rassasier pour dix revenus de la France? car les gens de guerre de tout temps ont eu cela, et mesmes de ce temps là, que, pour une petite harquebusade qu'ils avoient receue, ou pour un petit service faict, il leur sembloit que le roy leur devoit donner l'or à pallées [1]; ainsin que j'en ay veu force faire de ces traictz, se mescontenter, alleguer leurs vaillances, en jurant et reniant et alleguant leurs services; bref, d'une mouche en faire un elephant. Voylà comme l'importunité de telles gens fascha fort au roy, à ses financiers, voire à toute la court.

Je ne dis pas que M. le cardinal de Lorraine, qui s'estoit reservé la surintendance des finances, n'en fust un peu cause de tout, mais non M. de Guyze, qui n'y jettoit que fort peu l'œil dessus, si non pour les gens de guerre qui estoient entretenus, et pour leurs payes, desquelz ilz avoient pris la charge et de tous les affaires de la guerre, qu'il entendoit mieux qu'homme de France, luy et M. le connestable. Mais de dire autrement que M. de Guyze eust faict faire le bandon un peu trop criminel contre les gens de guerre, il ne le faut croire, comme je l'ay veu;

1. A pelletées, à remuer à la pelle.

car il les aimoit trop et les cognoissoit très bien ; et quand ilz venoient à la court, il leur faisoit très bonne chere, jusques aux plus petitz, comme j'ay veu. Et des lors il me souvient l'avoir veu que, plusieurs y venans qui ne sçavoient rien du bandon, ou bien qu'ilz le sceussent, il leur disoit privement : « Retirez vous chez vous, « mes amys, pour quelque temps ; ne sçavez-« vous pas ce qui a esté crié? Allez vous en : « le roy est fort pauvre ast'eure ; mais asseurez « vous, quand l'occasion se presentera et qu'il « y fera bon, je ne vous oublieray point et vous « manderay » ; comm'il fit à plusieurs que j'ay veu.

On dict que ceste belle publication et mescontentement, avecques le pretexte de la religion, ayda fort à fabriquer la conjuration d'Amboise, de la quelle La Renaudie fust le principal autheur et remueur. Belle recompanse certes, qu'il rendit à M. de Guyze pour luy avoir aydé à se sauver des prisons de Dijon, où il estoit en danger de la vie pour avoir faict une certaine faucetté [1] (disoit il) [2] contre le greffier du Tillet, pour la cure de Champniers [3] en Angoulmois, qui vaut six mille livres de rente, qui est un très grand revenu pour un simple curé. Et d'autant que ledict greffier avoit grand' faveur à Paris, ledict La Renaudie eust son evocquation à Dijon, où il fust très bien et beau convaincu de fauceté et prest à avoir sa sen-

1. Un faux.
2. VAR. *Vilayne fausseté, disoyt-on.*
3. Champguière. Élection et châtellenie d'Angoulême.

tence de la mort; et le vint on dire à M. de Guyze (qu'on appelloyt M. d'Aumalle), qui estoit lors avecques son pere; et d'autant que ledict La Renaudie estoit brave et vaillant, comme il le monstra à sa mort, M. de Guyze, qui estoit jeune, brave et vaillant, et qui aimoit ses pareilz, avoit veu cestuy cy à la court et à Paris, comme jeunes gens se font cognoistre aux princes. M. de Guyze, voyant que ce pauvre homme s'en alloit perdu, il advisa et tenta si bien tous les moyens, qu'il le sauva des prisons si habillement, qu'en plain jour, et jour de procession de la Feste-Dieu, il passa par la ville (aussy ay je ouy dire qu'il s'ayda de sortillege), et en sortit et se sauva en Suysse et à Berne, où il demeura long temps; et puis vint faire ce beau coup à sa perte, et non des autres qu'il avoit conjuré, comme il pensoit. Voylà une très belle recognoissance de courtoisie et sauvetté de vie! J'ouys un soir conter à M. de Guyze mesmes, à table à soupper, alors de ceste conjuration à Amboise, qui fust desmellée par la valeur et sagesse de sage prince.

Le roy François vint à mourir à Orleans, là où il monstra qu'il n'estoit possedé de si grande ambition pour s'impatroniser du royaume de France et s'en faire à demy roy, comme l'on crioyt tant de luy par quelques meschantes langues, ou du tout se faire visce roy, et gouverner le roy et son royaume, et en faire à son bon plaisir; mais il les fit tous mentir. S'il eust voulu cela, il luy estoit plus que très facille; car il eust peu se saisir du roy de Navarre (le prince de Condé estoit desjà en prison), de

M. le connestable et de tous ceux qui estoient là accouruz aux Estats à luy suspectz, et comme il luy eust pleu, car il avoit toute la court à sa devoction, comme je le sçay et l'ay veu, que, sept ou huict jours amprès la mort du roy, il alla au pellerinage à Clery et à pied, il emmena quasy toute la court avecques luy et la noblesse, et demeura le roy si seul et sa court si seule, que l'on en murmura et entra en jalouzie ; je le sçay.

De plus, il y avoit quinze à vingt compaignies de gens de pied, tous bons, asseurez et esprouvez soldats, tournez du siege du Petit Lict [1], tous à sa devoction, qu'il avoit mis dans Orleans, et entroient en garde tous les soirs, qui eussent faict trembler, non pas la court seulement, mais toute la France. Qui l'eust donc empesché que, par la fumée des harquebuzades de ces braves soldatz, il n'eust disposé du roy à son bon plaisir, et des autres comm'il eust voulu? Par le dehors d'Orleans il avoit mis tout à l'entour et aux environs quasy toutes les compaignies d'ordonnances et des gens d'armes; desquelles il eust disposé aussy comm'il eust voulu, fors de quelques unes, comme celles de M. le connestable, de messieurs ses enfans, M. l'admiral, du roy et prince de Navarre et quelques autres ; mais la majeure part qu'il avoit les eust emportez à l'ayse ; aussy qu'il avoit logées en telz lieux que, si elles eussent branlé et bougé le moins du monde, elles estoient

1. Les troupes de France avaient été assiégées dans Leith (Ecosse), en juillet 1560.

troussées. Toutesfois il n'y eust eu grand'peyne, car la plus grand part des membres des gens d'armes estoient fort à sa devoction, à cause de la religion catholique, qu'ils commançoient à veoir venir en branle pour la nouvelle qui s'eslevoit; et aimoient fort M. de Guyze, parce qu'on le cognoissoit fort bon et zellé catholique jusqu'à la mort, et qu'ilz voyoient bien que si le roy de Navarre se rendoit regent, qu'on tenoit desjà suspect de la catholique religion [1], qu'il en arriveroit de grandz troubles en France, comme l'on vit amprès : car il ne faut poinct doubter que, si dès lors on eust joué des mains basses en ce lieu d'Orleans, comm'il estoit aysé, nous n'heussions veu les troubles et guerres civiles qui se sont veues.

Ces deux moyens donc, l'un du prétexte et deffence de la religion catholique, et l'autre des forces que M. de Guyze avoit à sa disposition, estoient très grandz pour se faire très grand et pour attirer toute la France à son party; et par ainsin se fust saisy de la personne du roy; et eussions veu possible la France plus heureuse qu'elle n'a esté et qu'elle n'est, ainsin que j'en ay veu plusieurs discourir alors, et despuis force grandz seigneurs, grandz capitaines et personnes de grandes qualitez ; mesmes M. le cardinal son frère l'y poussoit fort : mais il n'y voulut jamais entendre, disant qu'il n'estoit de Dieu et de raison d'usurper le droict et auctorité d'autruy. Mais pourtant pour chose de telle

1. L'auteur veut dire suspect de ne pas être de la religion catholique.

importance cela se pouvoit faire justement. Ainsin estoit trop consciencieux, ce coup là, ce bon et brave prince.

M. le cardinal son frere, tout eclesiastique qu'il estoit, n'avoit pas l'ame si pure, mais fort barbouillée. Que s'il fust esté aussy plain de valeur comme M. son frere, et qu'il en avoit la voulonté, il en eust levé la baniere et s'en fust faict chef de party ; mais de nature il estoit fort timide et poltron, mesmes il le disoit, et rien ne le fit partir de ce coup là de la court que la poltronnerie, ayant eu pourtant un grand crevecœur et despit quand, sortant de la ville, il oyoit crier parmy les rues, les boutiques et les fenestres : « Adieu, M. le cardinal, la messe est fessée[1]. » Je luy ay ouy dire souvant que s'il eust eu la vaillance et le courage de M. son frere, qu'il fust aussy tost tourné en son logis, et eust faict en cela parler de luy.

Voylà donc comme M. de Guyze fit mentir tous ceux et celles qui le disoient brusler d'ambition, et pretendre à estre roy ou y approcher.

On en disoit bien de mesmes quand il alla en son voyage d'Italie, que, quand il auroit conquis, aux despens du roy et de ses forces, le royaume de Naples, qu'il s'en fairoit couronner et intituler roy, et en fairoit la part au roy son maistre.

Telles personnes discouroient, la pluspart par passion que par raison ; car, outre la crainte et deffense de Dieu, sa grandeur despendoit totallement de celle de son roy, et jamais de soy-

1. Faire une chose à la hâte, la bâcler.

mesme n'eust sceu se maintenir en titre de roy sans son roy souverain, bien qu'il eust pretention sur le royaume. D'en demeurer visce-roy dans le royaume et d'en jouyr de quelques terres, il eust bien voulu, et son roy ne luy eust jamais refusé ; mais de vouloir estre roy, ce sont abus.

L'exemple de Charles Martel et du marquis de Pescayre, par le dire de sa femme [1], dont j'ay parlé ailleurs, doibvent faire sages ceux qui veulent estre roys, et se faire par dessus leurs vrays et naturels roys. Ils se doibvent contenter d'estre grandz soubz leurs umbres, comme bien souvant, durant les grandes chaleurs, on recherche les umbres des grandz arbres.

On murmura aussy, quand il vint d'Italie, qu'il souffrit d'estre appelé visce-roy, nom inusité en France. Jamais il ne pourchassa ce titre ; ce fust le roy qui luy donna de son propre mouvement et le voulut ainsin ; mais il ne le garda guieres, et se pleust davantage d'estre appellé lieutenant du roy par toute la France, que d'autre nom.

Voylà l'ambition donc de ce prince, qu'on a tant crié amprès luy d'en avoir de grande dans son ame. Il l'avoit comme un courageux prince

1. Charles Martel, comme on sait, ne prit jamais que le titre de maire du Palais. Le marquis de Pescayre reçut et encouragea même les offres de plusieurs princes italiens qui lui offraient le royaume de Naples s'il les aidait à chasser de l'Italie les Allemands et les Espagnols. On n'a jamais su quel avait été son projet. Après d'assez longues négociations, il révéla toutes ces intrigues à l'empereur et se fit un mérite d'avoir rejeté les propositions qui lui avaient été adressées.

qu'il estoit, mais non pas qu'il la voulust advancer sur son roy ny sur son aucthorité jamais; mais sur d'autres roys et princes, il n'en faut doubter : et croy que s'il eust vescu il eust faict belle peur à l'Angleterre, car il luy en vouloit et y avoit de beaux dessaings; car je le sçay pour luy en avoir ouy parler sourdement quand il estoit en ses devis plus privez; non pas qu'il s'en vantast trop, car il estoit très sobre en vanteries et avoit tousjours plus d'effectz que de ventz [1] : mais on cognoissoit bien, à ses motz prononcez à demy, et à ses gestes, et mesmes quand il donnoit de ses doigtz sur la main, qu'il avoit quelque chose de bon à couver et esclore.

Là dessus, pour un'autre preuve du peu d'ambition qu'eust M. de Guyze sur le royaume de France, et du peu de voulonté qu'il eust jamais de le remuer et brouiller, je feray ce conte, qu'amprès le sacre du roy Charles IXe il prit congé de luy et de la royne, qui le pria bien fort de demeurer, et s'en alla à Guyze pour y faire quelque sejour et passer son temps avecques ses amys (j'estois lors avecques luy), resolu de n'en partir de long temps. Il n'y eust pas demeuré quinze jours, que le roy et la royne luy mandarent et priarent fort de tourner, et qu'il estoit là fort necessaire. Il s'excusa fort sur les affaires de sa maison et sa resolution de ne vouloir plus tant faire estat de la court comme il avoit faict; bien seroit il tousjours prest d'ex-

1. Pour vanterie. Le mot s'est conservé en anglais, *vaunt*.

poser sa vie pour son service, et la luy porter quand il en auroit affaire.

Sur ce la Feste Dieu s'approche, dont le bruict court, et en donne on l'alarme au roy et à la royne que les huguenots vouloient ce jour là troubler la feste et procession, et y faire des desordres et insollances grandes ; et, pour ce, Leurs Magestez s'en vont à Paris, et logent en l'abbaye de Sainct-Germain, parce que le roy n'y avoit pas encor faict son entrée, comme les roys le temps passé observoient ceste coustume et scrupulle. Soudain Leurs Magestez en advertirent M. de Guyze, et le prient d'y venir en haste, car elles avoient besoing de sa presence plus que de pas un de la France. Je vis pour un jour arriver trois courriers coup sur coup, l'un amprès l'autre ; car j'avois lors cest honneur d'estre à la suitte de ce grand prince, qui me faisoit cest honneur (bien que je fusse fort jeune) de m'aimer, pour l'amour de feu mon oncle de La Chastaigneraye. Sur ce, je luy vis dire ce mot : « Si c'estoit pour autre subject, je ne « partirois ; mais, puisqu'il va de l'honneur de « Dieu, je m'y en voys : et qui voudra y entre- « prendre, j'y mourray, ne pouvant mieux « mourir. »

Enfin il partit en si grand'haste, qu'en deux jours sur ses chevaux, et nous sur les nostres, il arriva precisement sur la vigille de ladicte feste, si tard qu'il n'alla point ce soir trouver le roy, et demeura à coucher à l'hostel de Guyze. M. d'Antragues, gentil cavallier certes, et qui vit encor, qui lors suivoit mondict seigneur, s'en peut bien souvenir, car il y estoit, et moy

aussy. Que pleust à Dieu fusse-je aussy sain et gaillard qu'alors!

L'endemain au matin, le bruit espars par toute la ville de la venue de M. de Guyze ; le peuple, qui estoit estonné, ne faut point demander s'il s'en esjouit et s'il reprit cœur. La plus-part de la noblesse de la court, fors quelque petit nombre de celle du roy de Navarre, et la grande des huguenotz et du prince de Condé, vint à son lever, et à grande quantité, qu'il faisoit beau voir, et monstroit bien qu'il estoit encor beaucoup aimé et honnoré en la France. Amprès l'avoir toute saluée et remerciée très courtoisement (car il estoit très courtois et très propre pour gaigner le cœur de tout le monde, outre ses valeurs et vertuz), il monta à cheval pour aller au lever du roy, là où je luy vis avoir une fort belle et asseurée façon, et toute autre que tout autre prince qui fust lors en France. Il estoit monté sur son genet noir, qu'on appelloit le Moret, cheval fort propre pour cela, car il estoit fort superbe et mesmes sur un pavé, avecqu'une grande housse de velours noir en broderie d'argent ; luy, vestu d'un pourpoinct et chausses de satin cramoisy (car de tout temps il aymoit le rouge et l'incarnat, mesmes advant qu'il fust maryé, je dirois bien la dame qui luy donna ceste couleur), un saye de velours noir bien bandé de mesmes [1], comme on portoit de ce temps là, et sa cappe de velours de mesmes

1. La saie était une espèce de veste de dessus, sans manches, ou bien ouverte aux manches, qu'on portait par dessus le pourpoint. Celle du duc de Guise était de velours noir avec des bandes rouges.

et bandée de mesmes, son bonnet de velours noir avecqu'une plume rouge fort bien mise (car il aimoit les plumes), et sur tout une fort belle et bonne espée au costé, avec sa dague : car ce matin il s'en fit porter de son cabinet trois, et de trois en choisit la meilleure; car je le vis, et luy ouys dire que, pour l'honneur et le service de Dieu, il se battroit ce jour là fort bien. Bref, il estoit fort bien en poinct, et faisoit très beau veoir ce grand homme et prince paroistre parmy trois ou quatre cens gentilshommes, ny plus ny moins qu'on void un grand et espois chaisne paroistre comme l'honneur du bocage parmy les autres arbres.

Passant par la ville, le peuple s'y affouloit avecqu'une si grand'presse, que demeura près d'une grand' heure advant qu'arriver au logis du roy, tant la presse empeschoit le chemin ; et la clameur et la voix du peuple applaudissoit sa venue par une joye extresme, qui demonstroit la fiance et l'assurance qu'on avoit de luy. Ainsin accompaigné entra ce prince au logis du roy. Et ce qu'on nota là singulierement, ce fust que l'on disoit lors : « Le roy de Navarre, roy « et pere des Gascons, » à cause qu'il estoit maryé au pays. Mais M. de Guyze l'emporta ce coup là, car il en avoit à sa suitte deux fois plus, tant gentilshommes voluntaires que capitaines de gens de cheval que de pied, entretenuz et cassez [1], qui le recognoissoient encor tous à la court, comm'aux guerres passées, pour leur general.

1. C'est-à-dire les uns actuellement au service, les autres licenciés.

Pour venir au poinct, les processions de la court que de la ville de Paris, se firent et se parachevarent fort devotieusement et quiettement [1], sans desordre et tumulte ny insolance aucune, à l'accoustumée : et tous disoient d'une voix que, sans la présence de M. de Guyze, il y eust eu des insolances et debordemens, auxquels dès le soir et du matin il avoit très bien pourvu, et parla à messieurs de la ville les principaux, que, si l'on eust branlé le moins du monde, il y eust eu de la follie ; et eust on très bien joué des mains, et les huguenots s'en fussent trouvez très mauvais marchans.

Le colloque de Poissy s'en ensuivit quelques six mois amprès, où ce grand, bon et religieux prince, voyant des nouvelletez estranges pour la religion arriver et s'introduire, s'en alla de despit en ses maisons de Champaigne et Lorraine, d'où il ne bougea que la guerre civille s'accommança à esmouvoir, et ce six ou sept mois amprès. Il fust envoyé querir par le roy et la royne aussy tost ; et, passant par Vassy, arriva l'esmeute et le desordre que les huguenotz, despuis et alors, ont tant appellé, crié et renommé le massacre de Vassy [2] ; ce qui ne fust que peu de chose : je n'y estois pas ; mais j'arrivay un mois amprès à Paris, où j'en vis parler ainsin à M. de Guyze et à d'autres de sa suitte. Ce fust ainsin qu'il voulut ouyr la messe, et que son prebstre la commançoit ; les huguenots, qui estoient là auprès assemblez, vindrent precisement, et quasy à poste, commancer à chanter

1. Tranquillement.
2. En 1562.

leurs pseaumes. M. de Guyse, qui n'avoit jamais ouy telle note, les envoya prier d'attendre un peu qu'il eust ouy sa messe, et remettre leur chant. Ilz n'en firent rien, mais chantarent plus haut, et s'y bravarent. Sur quoy il y eust aucuns de ses officiers, pages et lacquais, qui s'en commançarent à despiter et mutiner : et les premiers qui commançarent le jeu fust Cheleque et Klinquebert, deux grands pages allemands, que despuis nous avons veus en nos guerres capitaines de cornettes de reistres, braves et vaillans, et fort honnestes gentilzhommes et accomplis, mais sur tout Cheleque, et bien aimé de nos roys.

Ces deux pages portoient, l'un l'harquebuze de chasse, et l'autre les pistolletz de M. de Guyze, qui commançarent à tirer, et les autres amprès. M. de Guyze, oyant la rumeur, quitte sa messe et sort l'espée au poing, appaise le tumulte et ne saigna jamais personne ; et sans luy il y eust eu autre rumeur. Mais cela ne fust rien, et ne valoit pas qu'on le criast tant comme l'on a faict, ny qu'on l'appellast *le boucher de Vassy*. Il ne le fust point là ny ailleurs, car je l'ay veu cent fois plus misericordieux envers les huguenotz que le roy de Navarre et M. le connestable, qui ne demandoient que pendre ; et luy ne vouloit que leur conversion, ainsin que j'ay veu à l'endroict de plusieurs.

A sa mort il se conffessa de ce massacre, priant Dieu n'avoir remission de son ame s'il y avoit pensé, ny s'il en fust jamais autheur, faisant la chose fort petite et legere ; mais pourtant, parce qu'il y avoit eu du sang de repandu, il

s'en conffessoit à Dieu et luy en demandoit pardon ; car je l'ouys de mes propres oreilles, et plusieurs qui estoient avec moy. Et si ceux (dont fust M. l'evesque d'Eriez [1]) qui ont escrit son harangue qu'il fit à l'heure de sa mort, ont taisé ce traict, ilz ont eu tort, pour monstrer là son innocence d'une chose que l'on crioit tant amprès luy.

L'armée du roy se dressa contre les huguenotz, là où ne faut point douter qu'il ne s'y espargna non plus qu'aux autres precedentes estrangeres ; car c'estoit son gibier, c'estoit sa vraye manne qu'il aimoit le plus, et le plaisir où il se delectoit autant qu'à la guerre. Quand Bloys, Bourges et Rouan furent pris, les deux de force et l'autre par composition, qui fust Bourges, et la composition très bien gardée, et les capitaines et soldatz qui voulurent servir le roy très bien receuz et traictez, comme j'ay veu. Pour quant à Rouan, il fust pris d'assaut, là où il y alla luy mesme : aussy a il esté le premier general de nos temps d'armées qui a faict la faction de couronnel, de maistre d'artillerie, de maistre de camp, de capitaine et soldat. Et pour recognoistre les places il ne disoit jamais : « Capitaine, sergent ou soldat, allez là, recog- « noissez moy cela. » Ou bien, s'il les y envoyoit, luy mesme y alloit amprès s'ilz ne l'avoient pas bien contenté ; mais la plus grand' part du temps il y alloit, et luy mesme menoit les capitaines et soldatz loger ou placer, ou dans les trenchées, les fossez, ou dans les tours, ou sur

1. Lancelot de Carle, évêque de Riez.

le haut des bresches, ou en d'autres lieux. Je le vis en ce siege de Rouan un jour commander à M. de Bellegarde, despuis mareschal de France, parce qu'il le tenoit pour huguenot, et qu'on l'avoit assuré qu'en Piedmont il avoit esté un bravasche et mangeur de ravellins ; et, pour l'esprouver en ces deux poinctz, il luy commanda d'aller recognoistre un recoing d'une tour, pour recognoistre s'il n'y avoit point un faux flanc caché [1] ; et le voyant en queste de casque et de rondelle, il luy presta le sien et la sienne. Certes, M. de Bellegarde y alla bien, et y fust en danger, car en tournant il eust deux harquebuzades dans sa rondelle, qu'il avoit jettée derriere soy, et vint faire son rapport à M. de Guyze ; lequel, voyant qu'il ne le satisfaisoit et ne luy faisoit si fidelle rapport et de parolle si asseurée comm'il vouloit, guignant et tournant la teste, il dit : « Donnez-moy ma rondelle, il « faut que j'y aille ; je ne suis pas bien content « de ce que vous m'avez dict. » Et pour ce, armé de ses armes, il s'y en va si asseurement, bien que les harquebuzades donnassent fort, qu'on ne cognut jamais en luy nul brin d'apprehension ny d'estonnement ; advise et recognoist tout fort bien et à son ayse, sans faire sa besoigne courte, comm'aucuns qui ne la demandent qu'à demy faicte en ces hasardz, ou du tout imparfaicte : puis il s'en tourna son petit pas de mesmes dans la tranchée, où nous pouvions estre plus de mille personnes qui vismes

1. C'est-à-dire un ouvrage enfilant le fossé de manière à battre en flanc l'assaillant qui veut monter à la brèche.

tout cela : et puis, s'estant desarmé, il dict qu'il estoit plus contant qu'il n'avoit esté, et recognut une chose dont il estoit en doubte.

Ce conte est très veritable, et ay veu ledict sieur de Bellegarde sur ses derniers jours ne le nyer point, mais que M. de Guyze avoit faict ce traict pour luy faire un affront ; car mondict sieur de Guyze ne l'aima jamais guieres comme il aimoit un'infinité de braves gentilshommes et capitaines gascons de sa mesme patrie, qui l'adoroient aussy et l'honnoroient beaucoup.

L'assaut amprès se donna à ceste ville de Rouan, lequel amprès qu'il l'heust ordonné comm'il falloit, luy mesme en personne l'accompaigne, l'opiniastre et le combat ; si bien que les capitaines, soldatz, gentilshommes, comme M. d'Andoin [1], brave seigneur, pere de madame la comtesse de Guyche, et le brave Castelpers, jeune seigneur, qui furent tués près de luy, et force autres, voyans si bien faire leur general, et les animer de braves et courageuses parolles, font à l'envy et emportent la place bravement ainsin d'assaut, et poursuivent la victoire furieusement, leur general tousjours à la teste, ayant, amprès avoir faucé la bresche, et estant sur le rempart, recommandé trois choses : l'honneur des femmes, la vie des bons catholiques qui leans estoient detenus par force et necessité, et

1. Paul, vicomte de Louvigny, seigneur de Lescun, connu sous le nom d'Andouins. Il eut de Madeleine de Cauna Diane, dite Corisande d'Andouins, mariée en 1567 à Philibert de Gramont, dit le comte de Guiche, et que sa liaison avec Henri IV a rendue célèbre.

nulle mercy des Anglois, anciens ennemis de la France.

Voylà comme ce vaillant general monstra chemin et exemple à ses gens de bien combattre et de se precipiter aux hasardz, et n'espargner leur peau non plus que luy. Aussy despuis a on dict que ç'a esté le premier general de nos temps qui a monstré le chemin à aucuns qui sont venus puis amprès luy d'en faire de mesmes et se perdre en pareilz perilz, comme nous avons veu Monsieur, despuis nostre roy Henry IIIe, aux sieges de Sainct-Jean et de La Rochelle, M. son frere et M. de Guyze son fils, aux sieges d'Issouere et La Charité [1], et autres places, comme je diray en leurs vies [2], M. du Mayne et nostre roy d'aujourd'huy en tout plain d'endroictz ; où, s'ils y ont acquis de la gloire et honneur, ils en doibvent ceste obligation à ce grand capitaine M. de Guyze, bien plus haut à louer et estimer cent fois que M. de Lautreq, à qui l'on donna le nom de second Demetrius et grand expugnateur de villes : car, ainsin que j'ay ouy dire à plusieurs grandz vieux capitaines, gentilzhommes et advanturiers de guerre de ce temps, jamais il ne fit ces factions advantureuses et perilleuses que je viens de dire de M. de Guyze ; mais ordonnoit des assautz, des prises de villes, ou dans sa tente ou sur le haut d'un terrier [3], d'où on voyoit les passe-temps ; et

1. L'auteur veut dire Monsieur (le duc d'Alençon, frère de Henri III), et le duc Henri de Guise (fils du duc François). Ces deux villes furent prises en 1577.
2. Ces vies ne se sont point trouvées.
3. D'une butte de terre.

puis, la ville prise, il y faisoit son entrée comm'il luy plaisoit ; mesmes que bien souvant il faisoit recognoistre les places à d'autres, ou, s'il les recognoissoit luy mesme, c'estoit de si loing, que bien souvant l'œil le trompoit, et peu souvant alloit aux trenchées ; mais, selon les rapports, aucuns bons et aucuns mauvais, ordonnoit de son faict, et luy eust semblé (par maniere de dire) qu'il se fust faict grand tort et desrogé à sa charge, s'il eust faict telles factions très honnorables et très glorieuses ; et pourtant il eust cet heur d'avoir esté babtizé du nom de Demetrius. J'appelle cela heur, puisqu'il ne mettoit point la main par trop avant à l'œuvre, encor qu'il fust très brave et très vaillant, comme j'ay dict en son discours.

Mais il y en a qui sont braves et vaillans à cheval, et les autres à pied et non à cheval, les uns bons pour les battailles et rencontres, autres bons pour les assautz et les bresches. Je laisse à discourir lequel est le plus honnorable.

M. de Guyze estoit et pour l'un et pour l'autre ; il n'a doncques faute d'une très grande gloire et reputation. J'ay ouy raconter à ces vieux advanturiers que viens de dire, que, lorsque ce M. de Lautrec, en allant à Naples, prit Allexandrie, Pavie et le Bosquo par force, il ne bougea jamais de sa tente, tendue sur un terrier et fort ouverte par le devant, à veoir faire les batteries, donner des assauts et les forcer. Il me semble que cela tenoit trop d'un grand sattrape, d'un roy, sophy, d'un soudan ou grand sultan devant Rhodes, lesquels s'estudient trop à tenir leurs gravités et reputations, et à faire des

Raminagrobis[1] de guerre, que non pas d'un grand capitaine, qui ne la doit jamais tenir en guerre, si non à estre compaignon à tous ses gens, et tout en tout et par tout, et ne prendre point à poinct d'honneur de s'abaisser parmy eux ; car c'est la plus grand gloire qu'ils se peuvent donner ; comme fit ce grand marquis de Pescayre parmy les siens, lequel souloit dire qu'un grand capitaine debvoit estre en son armée sans charge, c'est-à-dire qu'il ne fust point obligé et abstrainct si fort à une charge, qu'il n'en deust jamais bouger et n'en faire autre que celle là : *mas que el solo devía governar toda cosa con gran trabajo de animo y cuerpo, estando presente agora a la infanteria, agora a la gente d'armas, agora a los combates de pie, agora a los de cavallo, agora a las trincheas y assaltos, agora a l'artilleria, asta a las vituallas ; in fin, mirar de continuar todas cosas : de manera que un grand y perfeto capitan valeroso y astuto nuncà devia usar de ojos agenos, sino de los suyos propios, y que muchas vezes sallien los capitanes, vencedores de las batallas, combates y assaltos que desconfiando se de los suyos merescian de tocar con la mano quelquiera cosa, aunque pareciesse pequena y de poca importancia.* « Mais que luy seul « debvoit gouverner tout avecques un grand « travail de corps et d'esprit, estant present, « ores à l'infanterie, ores à la gendarmerie, « ores aux trenchées et assautz, ores à l'artil-

1. Mot forgé pour désigner un homme qui se donne un air d'importance. On disait dans ce sens *faire du grobis*. Cotgrave traduit : *to be proud*.

« lerie, jusques aux vivres, enfin d'avoir l'œil « à tout : de maniere qu'un grand et sage capi- « taine ne debvoit jamais user des yeux d'au- « truy ny s'en ayder, si non des siens propres, « et que souvant les grandz capitaines sortoient « vainqueurs des battailles, combats et assauts, « lesquels, se deffians de leurs propres[1], ne « refusoient pas de toucher avecques la main « toute chose, quelque petite qui parust, et de « peu d'importance. »

Ainsin doibvent estre tous grandz capitaines, comme, avant ce grand Pescayre, nous en avons eu deux de nos temps, et des nostres, qui en ont faict de mesmes, comme nous lisons dans le roman de M. de Bayard, de ce vaillant Gaston de Foix, lequel, à la reprise de Bresse, alla bravement à l'assaut du grand retranchement qu'avoient faict les Venitians au dedans de la ville, où, n'y voulant demeurer les derniers, et d'autant qu'il avoit pleuviné[2] et que la terre estoit fort glissante, luy mesme, pour marcher de pied plus ferme, se fit oster les soulliers et se mit en eschappins deschaussez[3] (le livre dit ainsin, je n'entends point bien ce mot), et tous les autres en firent de mesmes, donnarent l'assaut ; et luy fust tiré une canon-

1. De ceux qui les approchaient.

2. Il était tombé une pluie fine.

3. Je suppose que des *eschappins deschaussés* sont des escarpins non recouverts de mailles ou de fer comme les souliers que portaient les hommes d'armes.

Peut-être cela veut-il dire que Bayard voulut monter à l'assaut nu-pieds, comme firent les Suisses au combat de Sempach, afin de mieux manier leurs longues piques sur un terrain glissant.

nade qui tumba auprès de luy et des siens sans aucun mal : pourtant messieurs de Mollard et Bayard faisant la teste, qui fust fort blessé d'un coup de picque, forçarent et prindrent la ville. Et nostre vaillant M. de Bourbon, quoy? à la prise de Rome, ne fust il pas le premier à l'eschelle? Aussy tous sur son exemple en firent de mesmes, dont ils la gaignarent. Et pour les grandz capitaines estrangers, ce susdit grand marquis de Pescayre, à la prise de Gennes, et en un'infinité de places forcées par luy, et autres grandes factions siennes, ores il a esté à pied, et ores à cheval, quand besoin le requeroit ; bref, portant son corps et son esprit partout, comme fit aussy ce brave et vaillant prince d'Orange dans le siege de Naples, et au siege de Florance, et ès fortz d'alentour.

Nous avons eu aussy don Joan d'Austrie, le duc de Parme ast'heure de nostre temps, et ce grand et brave duc de Biron, quoy? Ha! qu'il a bien rempli le rang de ces braves et vaillans preux, comme j'espere de dire en sa vie. Ce grand M. l'admiral en faisoit de mesmes, aussy M. de Montluc, tesmoin son nez de Rabastain [1], et force autres, tant des nostres que des estrangers de mesmes.

Mais, pour quant à moy, il me semble n'en avoir veu de tous un pareil que nostre M. de Guyze ; car il estoit très universel en tout. Les huguenotz vindrent se planter devant Paris, je

1. Il fut blessé au siége de Rabastens d'une arquebusade auprès du nez qui le défigura et dont il ne guérit jamais.

ne diray point pour l'assieger, car, hormis la campaigne qu'ilz avoient libre d'un costé et nous aussy de l'autre, ilz estoient aussy à l'estroict et en siege pour la guerre que nous. Toutesfois, je croy bien que sans la presence de M. de Guyze, comme on le disoit, ilz eussent faict quelque grand effort. Et mesmes le jour qu'ils vindrent recognoistre nos fauxbourg de fort bonne façon (j'en parle ailleurs), ce prince y servit bien lors. Amprès avoir faict devant quelque sejour, sans grand effort de guerre, car le temps n'y fust tant occupé comme en trefves et parlemens, ilz partent par un grand matin et prennent le chemin de Normandie, tant pour joindre quelques Anglois que pour toucher de leur royne [1] quelque piece d'argent pour payer leurs reistres venus nouvellement. Nostre armée les suit deux jours amprès, conduicte par M. de Guyze, bien que M. le connestable y fust et en eust la principalle charge, comm'à luy deue; mais le bonhomme estoit tousjours mallade, comme j'ay dict parlant de luy. Les huguenotz ne veulent que faire leur chemin, sans s'amuser ny entendre à battaille ny combat; toutesfois M. de Guyze les poursuit et les presse tellement, qu'il les y contraint d'y venir; en quoy il fust fort estimé : car, comme lors l'ouys dire, c'est un traict d'un très grand capitaine, quant il contraint et mene son ennemy là de le faire combattre en despit de luy. Aussy, comme j'ay sceu despuis de M. de La Noue, M. l'admiral le sceut très bien dire et en louer ce grand capi-

1. Elizabeth.

taine ; car, bien qu'il n'eust d'autre envye que de gaigner le lieu de sa retraicte, il considera qu'en la faisant il ne seroit possible que ce grand capitaine le suivant, le pressant, l'importunant et donnant sur sa queue, que par quelque surprise en desbande des siens, il n'en arrivast de la confusion et desordre, comm'il arrive souvant en telles retraictes qui se font si loing comme celle là se debvoit faire. Parquoy il trouva le meilleur et le plus expedient de s'arrester, tourner teste et tenter l'hasard de la battaille, laquelle fust au commancement heureuse pour les huguenotz, car ils forçarent la battaille, prindrent le chef, M. le connestable, mirent à mal M. d'Aumalle qui le secondoit, estant porté par terre et une espaule rompue, menarent le reste au desordre, au meurtre et à la fuitte. J'en descrirois bien l'exploict, mais il est assez amplement èscrit par nos historiographes, et sur tout par M. de La Noue, qui estoit un des plus advant enfoncez, selon sa coustumiere valeur, qui en dict force gentiles particularitez. Tant y a que, ceste battaille perdue, M. de Guyze, qui faisoit tousjours alte et tenoit ferme, en attendant son bien à poinct [1], gaigna tout ce qui estoit perdu et le restaura et remit en une belle victoire très signallée [2].

Il y en eust plusieurs qui s'esbahirent, voire en murmurarent fort, que, lorsque ce grand capitaine vit M. le connestable et sa battaille perdue, qu'il ne l'allast secourir prestement ; ce

1. L'occasion favorable.
2. La bataille de Dreux, en 1562.

qu'il ne fit, car il n'estoit pas temps ; mais bien l'espiant, et l'occasion, il chargea si à propos sur le reste des forces huguenotes fraisches qui n'avoient encor rien faict, et mesmes leur infanterie, qu'il fit ressusciter tout à un coup ce que nous tenions desjà pour tout mort et en terre : car il me souvient, comm'y estant, qu'amprès qu'il eust veu jouer tout le jeu de perdition de la battaille et le desordre et fuitte des nostres, et la poursuitte conffuse et vau-de-routte qu'en faisoient les huguenotz, luy, qui estoit à la teste, tournant les yeux qui de çà, qui là, il commanda à ses gens de s'entre-ouvrir pour passer un peu aysement ; et, traversant quelques rangs, il se mit à adviser à son ayse, voire se haussant sur ses estrieux [1], bien qu'il fust grand, de haute et belle taille, et monté à l'advantage pour mieux mirer : et cela faict et cognu que son temps s'approchoit, il retourne, il regarde encor un peu, mais en moins de rien ; et puis tout à coup il s'escria : « Allons, compaignons, « tout est à nous ; la battaille nous est gaignée. » Et puis, donnant fort hasardeusement, s'en ensuivit le gain total de la victoire. Ce que sceut très bien dire M. l'admiral (à la mode d'Annibal), amprès qu'il fust maistre de M. le connestable et de sa battaille gaignée, et qu'on s'en applaudissoit : « Hà, dict il, je voy là une « nuée qui bientost tumbera sur nous à nostre « très grand dommage. » Aussy lorsque M. de Mouy, très brave et vaillant capitaine, commança la premiere charge, il eust commande-

1. Etriers.

ment de M. l'admiral de ne donner point à l'advant-garde, qu'il sçavoit conduicte par M. de Guyze, mais de l'essuyer et passer devant, et fondre comme un foudre à la battaille; ce qu'il sceut très bien faire, car lorsqu'on le vit venir, chascun de l'advant-garde se doubta aussy tost que le jeu y estoit preparé; et M. de Guyze luy mesme le tint pour certain, et s'y mit près, pour recevoir le choc et donner aussy à eux, et dict : « Les voicy à nous. » Mais tout à coup nous les vismes fourvoyer de leur chemin que pretendions, et descendre et couler en bas, là où ilz firent la rafflade qu'y fust, et que voyons à nostre ayse de l'advant-garde, qu'aucuns disoient qu'il debvoit secourir son compaignon en son adversité; mais despuis l'on cognut à plein que tout estoit perdu s'il eust party et branslé ; ce que despuis on cognut par l'effect, et que M. l'admiral mesmes et autres grands capitaines le sceurent très bien dire.

Mais, pour ne luy vouloir ceder tant de gloire comme ilz ne vouloient, ilz disoient que c'estoit un traict plus d'un fin et rusé capitaine que non pas d'un zellé et curieux de la salvation de son compaignon M. le connestable : à quoy à tout cela sceut très bien respondre et dire mondict sieur de Guyse, en un'harangue qu'il fit à la royne mere, un mois amprès ladicte battaille, à Blois qu'elle y mena le roy Charles; et ce fust le jour amprès de leur arrivée que mondict seigneur de Guyze, ainsin que la royne vouloit disner, et que ce sage et vertueux prince luy eust donné la serviette, il luy demanda si

amprès son disner il luy plairoit de luy donner audiance. La royne, estonnée de ce mot : « Jésus ! mon cousin, luy dit elle, que me dictes « vous? — Je le dis, madame, dict M. de « Guyze, parce que je voudrois bien vous repre- « senter devant tout le monde tout ce que j'ay « faict despuis mon departement de Paris, avec- « ques vostre armée, que me donnastes en « charge avecques M. le connestable, et vous « presenter aussy tous les bons capitaines et « serviteurs du roy et de vous, qui vous ont « fidellement servy, tant vos subjectz qu'estran- « gers, et des gens de cheval et de pied. » Et en telle compaignie il arrive devant la royne, qui avoit achevé de disner. Amprès luy avoir faict une grande reverance, comme il sçavoit très bien son debvoir, il luy alla discourir tout le succez de son voyage despuis son partement de Paris ; et, venant sur la battaille de Dreux, il la discourut et la representa si bien et si au vif, que vous eussiez dict que l'on y estoit encor (à quoy la royne y prit un très grand plaisir) ; se mit fort sur les louanges de M. le connestable, de M. d'Aumalle, de M. le mareschal de Sainct-André et du bon homme M. de La Brosse [1], et puis sur tous les autres, tant mortz que vivans ; loua les François, loua les Espaignolz, encor qu'ils n'eussent si grand cas qu'on eust bien dict ; mais aussy ne fust leur faute, et n'eurent subject de grand combat ; mais leur

1. Vieux capitaine fort attaché au duc de Guise. Son fils fut tué à la bataille de Dreux. Il était lieutenant de la compagnie du duc de Guise, « couvert des armes de son maître, *par précaution*, » dit d'Aubigné.

bonne mine et asseurée qu'ilz firent, tousjours très bien serrés et rangés en leur ordre et discipline vieille militaire, servit beaucoup. Sur tous, il loua fort les Suisses, pour leur grand combat rendu, soutenu et opiniastré, et pour s'estre ralliez pour assez de fois amprès leur desfaicte et grand perte de leurs compaignons, et retournés aux mains : le tout si bien representant, que ceux qui n'y avoient esté maudissoient de n'y avoir esté, et ceux qui y avoient esté s'estimoient très heureux d'y avoir esté et estre loués [entrelouez] si bien de leur general.

Une chose fit il, que l'on trouva très estrange, qu'il loua force capitaines et grandz que l'on sçavoit très bien qu'ils avoient gentiment fuy ; dont la royne et aucuns de ses plus privés luy en demandarent amprès la cause et la raison. Il dict que c'estoit une fortune de guerre, laquelle possible ne leur estoit jamais advenue ny adviendroit ; aussy que, pour une autre fois, ilz se corrigeassent et eussent courage de faire mieux : mais pourtant il passoit assez legerement sur leurs louanges, autant comme il pesoit bien celles là de ceux qui avoient très bien faict ; si bien qu'il estoit très aysé à juger là où il flattoit et où il disoit le vray.

Son harangue dura assez long temps, qu'un chascun oyoit fort attentivement sans le moindre bruict du monde, et aussy qu'il disoit si bien, qu'il n'y eust nul qui n'en fust ravy, car c'estoit le prince qui disoit des mieux, et estoit aussy eloquent, non point d'une eloquence contraincte ny fardée, mais naïfve et militaire, avecques sa grace de mesmes ; si bien que la

royne mere dict amprès qu'elle ne luy avoit jamais veu une façon si bonne. Cela faict, il presenta tous les capitaines à la royne, qui luy vindrent tous les uns amprès les autres faire la reverance. Et elle, qui pour lors estoit en ses beaux ans, en ses beaux esprits et belles graces, les receut fort gracieusement, et fit à M. de Guyze sa responce, que bien qu'ell'eust sceu paradvant, par ses lettres et autres qu'il luy avoit envoyé, toutes choses, si est ce qu'elle avoit encor receu un extresme plaisir par le rapport de sa propre bouche, et qu'à jamais le roy et elle luy debvoient ceste grande obligation de battaille gaignée, et à tous ses bons capitaines, qu'elle remercia tous d'une fort bonne grace, comm'elle sçavoit très bien dire ; et les asseura d'une très grande recognoissance là où l'occasion se presenteroit, voyre la rechercheroit elle plustost advant. Si bien que chascun se retira très content de ceste princesse et de leur general. Quant à moy, je ne vis jamais mieux dire que dict lors ce prince, et en eust faict honte à M. le cardinal, son eloquent frere, s'il y fust esté.

Deux jours amprès, il partit et s'en alla devant Orleans, là où fust sa rencontre malheureuse, pour y estre mort pour l'honneur de Dieu, le soubstient de sa foy, de sa loy, et le service de son roy : et ne faut point doubter que, s'il n'y fust esté tué, qu'il n'eust pris la ville, contre l'esperance du roy, de la royne et de tout son conseil, qui le voulurent divertir, pour veoir ceste place du tout imprenable, tant pour sa forteresse que pour les bons hommes

qui estoient dedans. Mais ilz changearent d'opinion quand ils eurent en moins d'un rien les deux fauxbourgs forcez et pris, le portereau enlevé[1], les tourelles gaignées, et nos gens advancez sur la moictié du pont, et les deux isles prestes à estre perdues, et nous y loger à leur dommage et occasion de perte de la ville. Si bien que j'ouys dire un jour à mondict seigneur : « Laissez faire, advant qu'il soit un « mois nous serons plus près d'eux qu'ilz ne « pensent. » Et ne le disoit point pour vanterie, car il n'estoit nullement bavard ny vanteur. Hélas! sur ce beau dessaing, et s'en retournant le soir à son logis, il fust blessé par ce maraut de Poltrot, qui l'attendoit à un carrefour, et luy donne à l'espaulle, par le derriere, de son pistollet chargé de trois balles.

Ce maraut estoit de la terre d'Aubeterre, nourry et eslevé par le viscomte d'Aubeterre. Lorsqu'il estoit fugitif à Genesve, faiseur de boutons de son mestier (comme estoit la loy là introduicte, qu'un chascun d'eux eust mestier et en vesquit, tel gentilhomme et seigneur qu'il fust; et ledict Aubeterre, bien qu'il fust de maison, estoit de celuy de faiseur de boutons). Moy, en passant une fois à Genesve, je l'y vis fort pauvre et miserable. Despuis, il fust pris à la sedition d'Amboise, et condempné comme les autres; mais M. de Guyze, par la priere de M. le mareschal de Sainct-André, luy fit pardonner et sauver la vie : ce qu'il sceut très bien recognoistre amprès, car il suscita, prescha et

1. Faubourg d'Orléans.

anima ce Poltrot de le tuer[1], et le presenta à M. de Soubize son beau-frere, qui estoit gouverneur de Lyon pour les huguenotz. Tous deux, l'ayant encor à peine confessé et presché, le despecharent vers M. l'admiral : en quoy aussy M. de Soubize fust accusé ingrat[2] de force gens ; car, ayant esté defferé par les Siennois de plusieurs choses[3] qu'il avoit faict en Toscane, y ayant charge du regne du roy Henry, et prest à estre en grande peyne [voyre de la vie][4], M. de Guyze interceda pour luy.

Ce Poltrot, venu à Orleans amprès la battaille de Dreux, et s'estant presenté à M. l'admiral avecques des lettres de M. de Soubize, fust bien receu de luy et depesché. Sur quoy mondict sieur l'admiral fust fort accusé de l'avoir envoyé faire ce coup.

M. l'admiral s'en excusa fort, et pour ce en fit une *Apologie* respondante à toutes les depositions dudict Poltrot, que j'ay veue imprimée en petite lettre commune, et point comme l'imprimerie commune[5], là où plusieurs trouvoient de grandes apparences en ses excuses, qui disoient estre bonnes, d'autres les trouvoient fort palliées[6] ; et pour la meilleure et principalle, fust veriffié que ledict M. l'admiral avoit

1. Cette accusation est l'une des plus haineuses que Branthôme ait dirigées contre d'Aubeterre, dont il était l'ennemi personnel. Voir son testament.
2. VAR. *Fut ung autre ingrat.*
3. VAR. *Concussions grandes.*
4. Ce passage est écrit de la main même de Branthôme.
5. Peut-être en italiques ou en caractères dits de civilité.
6. Suspectes, mal fondées.

mandé et adverty mondict seigneur de Guyze, quelques jours advant, qu'il se donnast garde, car il y avoit homme attitré pour le tuer. Il s'excusa fort aussy quand il envoya prier la royne de ne faire mourir ce malheureux qu'il ne fust premierement acaré [1] à luy et affronté, pour le faire dedire des menteries qu'il disoit de luy.

Pour fin, jamais ne se peut il tant purger qu'il n'en fust fort accusé et soupçonné ; ce qui luy cousta la vie par amprès, comme j'espere dire. Aussy que M. de Guyze en sa mort, en son harangue qu'il fit, sans le nommer, il l'en taxa par ces mots : « Et vous qui en estes « l'autheur, je le vous pardonne, » voulant bien entendre M. l'admiral, disoient aucuns. Un mot aussy luy nuisit fort, quand il disoit souvant : « Je n'en suis l'autheur nullement, et ne « l'ay point faict faire, et pour beaucoup ne le « voudrois avoir faict faire ; mais je suis pour- « tant fort ayse de sa mort, car nous y avons « perdu un très dangereux ennemy de nostre « religion. » Plusieurs s'estonnarent comment luy, qui estoit fort froid et modeste en parolles, il alla proferer celles là, qui ne servoient de rien et dont il s'en fust bien passé.

D'autres disoient que M. l'admiral avoit sceu par un gentilhomme que M. de Soubize luy avoit envoyé devant pour luy en faire l'ouverture : on disoit que c'estoit Chastellier Portaut, grand confident de M. de Soubize, et habil' homme, que j'ay cognu privement (je parle de

1. Confronté ; de l'espagnol *cara*, face.

luy ailleurs), qu'on n'eust jamais pris par le bec[1]; à quoy ne faut point doubter n'y prist goust, et qu'il embouchast ledict Chastellier de dire à M. de Soubize que cela se tinst fort secret, et qu'il luy envoyast le galland, mais non pas qu'il luy dist de sa part qu'il le venoit trouver pour faire le coup, mais seulement pour luy porter ce mot de creance, qu'il avoit desir de bien servir la religion, à quoy il n'avoit autre zelle; ainsin que le sceut très bien representer mondict sieur l'admiral audict Poltrot : car, amprès qu'il luy eust representé ses lettres, et que mondict sieur l'admiral les eust leues devant luy, il luy dit : « C'est M. de Soubize « qui m'escrist, et me mande comme vous avez « grand envye de bien servir la religion. Vous « soyez bien venu. Servez la doncques bien. » M. l'admiral n'avoit garde (disoit on) de se confier en ce maraut, mallotru et trahistre, car il sçavoit bien que mal luy en prendroit s'il estoit pris et descouvert, et que telz marautz et trahistres en leur deposition gastent tout et se desbagoullent[2], et disent plus qu'il n'y en a quand ilz sont pris.

Voylà pourquoy M. l'admiral fust fin et astuc d'user de très sobres parolles à l'endroict de ce maraut : mais, usant de ceste là, il faisoit comme le pasteur, auquel les veneurs ayant demandé s'il avoit veu le cerf qu'ilz chassoient, luy, qui l'avoit garanty dans sa grange soubz

1. Probablement il veut dire qu'il était discret et qu'on n'aurait pu le faire parler.
2. Se soulagent en parlant beaucoup.

bonne foy, il leur dict et cria tout haut, affin que le cerf qui estoit caché l'entendist, qu'il ne l'avoit point veu, en le jurant et l'affermant; mais il leur monstroit avecques le doibt, et par autres signes, là où il estoit caché, et par ainsin il fust pris.

Or ce Poltrot partit d'Orleans, vint trouver M. de Guyze, qui, par un beau semblant (ou pour mieux dire vilain et faux), luy dist que, cognoissant les abuz de la religion pretendue, il l'avoit quictée tout à plat, et pour ce l'estoit venu trouver pour la changer et vivre en la bonne, et servir Dieu et son roy. M. de Guyze, qui estoit tout bon, magnanime et genereux, le receut fort bien et amiablement, ainsin qu'estoit sa coustume, et dict qu'il estoit bien venu, et luy fit donner un logis, le commandant aux fourriers, et mangeoit souvant à sa table; si que je le vis une fois venir au my-disner, que M. de Guyze luy demanda s'il avoit disné; il luy dict que non; et commanda luy faire place; ce qui fust faict.

Toutes ces courtoisies jamais ne luy amolirent le cœur, qu'il n'acheptast un cheval d'Espaigne de M. de La Mauvaishiere, qui lors suivoit le camp, gentilhomme de bonne part et fort renommé despuis pour la pierre philosophalle, avecques M. de Savoye, qu'il trompa de plus de cent mill'escus; il fust vendu six vingt escuz, que M. de Soubize luy avoit donnez : on disoit que ç'avoit esté M. l'admiral; mais il estoit trop habille pour faire le coup : aussy ledict Poltrot ne l'advoua pas. Il accompaigna souvant M. de Guyze avecques tous

nous autres de son logis jusqu'au portereau, où tous les jours mondict seigneur y alloit ; et pour ce cherchoit tousjours l'occasion opportune jusques à celle qu'il trouva, où il fit le coup ; car ell'estoit fort aysée, d'autant que le soir que mondict seigneur tournoit, il s'en venoit seul avecques son escuyer ou un autre ; et ceste fois avoit avecques luy M. de Rostain, et venoit passer l'eau du pont de Sainct-Mesmin dans un petit bateau qui l'attendoit tous les soirs ; et ainsin passoit avecques deux chevaux, et s'en alloit à cheval à son logis, qui estoit assez loing. Estant sur un carrefour qui est assez cognu, et trop pour la perte d'un si grand homme, l'autre, qui l'attendoit de guet-à-pant, luy donna le coup, et puis se mit à courir et crier : « Prenez-le! prenez-le! » M. de Guyze, se sentant fort blessé et attainct, pancha un peu, et dict seulement : « L'on me debvoit celle-là ; « mais je croy que ce ne sera rien. » Et avecques un grand cœur se retira en son logis, où aussy tost il fut pansé et secouru de chirurgiens des meilleurs qui fussent en France; mais il mourut au bout de huict jours.

Si faut il que je die ce mot, que M. de Sainct Just d'Allegre estant fort expert en telles cures de playes, par des linges et des eaux et des parolles prononcées et meditées[1] fust presenté à ce brave seigneur pour le panser et guerir; car il en avoit faict l'experiance grande à d'autres :

1. Probablement il s'agit de paroles magiques qui doivent être prononcées avec certaines intonations, ou un certain recueillement.

jamais il ne le voulut recevoir et admettre, d'autant, dict il, que c'estoient tous enchantemens deffendus de Dieu, et qu'il ne vouloit autre cure ny remede, sinon celuy qui provenoit de sa divine bonté et de ceux des chirurgiens et medecins esleuz et ordonnez d'elle, et que c'en seroit ce qu'à elle luy plairoit, aimant mieux mourir que de s'adonner à telz enchantementz prohibez de Dieu. Voylà la religion saincte et le saint escrupule qu'avoit ce bon prince à ne vouloir offancer Dieu, aimant mieux mourir que de l'offancer en cela. Je vis tout cela, et me dict M. de Sainct Just, qui estoit mon grand amy, qu'il l'eust guery, ce qui est fort à noter. Ce bon et brave prince, pour espargner douze cens frans à son roy, cela fust cause de sa mort; car il me souvient que le bon homme M. de Serre[1], qui lors estoit financier en ceste armée et grand commissaire des vivres, secretaire du roy et surintendant des fortiffications et magazins de France, un très habille homme de son mestier, et qui avoit veu toutes les guerres de son temps, de France, Piedmont et Toscane, et que M. de Guyze aymoit fort, et en qui il avoit beaucoup de soulagement, ce bon homme doncques, M. de Serre, luy remonstra qu'il debvoit faire r'habiller le pont de Saint-Mesmin, qui seroit un grand soulagement pour luy en allant et venant du Portereau à son logis, et pour toute sa noblesse qui l'y accompaignoit, au lieu de la grand'

1. Jean de Serre, commissaire général des vivres et ravitaillements, et secrétaire du roi jusqu'au 2 mai 1567, qu'il résigna en faveur de Vincent Gelée.

peyne, fattigue et grand tour que nous faisons d'aller passer au pont d'Ollivet, et que ce ne seroit qu'à l'appetit de quatre à cinq cens escus[1]. M. de Guyze lui dit : « Espargnons l'argent de « nostre roy, il en a assez affaire ailleurs; tout « luy est bien de besoing, car un chascun le « mange et le pille de tous costez : nous nous « passerons bien de ce pont; et moy, mais que « j'aye mon petit bateau, c'est assez : ces cinq « cens escus feront bien besoing ailleurs pour « un autre service du roy qui importera plus « que celuy-là. » De sorte que, si ce pont fust esté faict à l'appetit de peu, nous eussions tousjours accompaigné nostre general par le pont jusqu'à son logis, et ne fussions allés faire le tour et passer à la desbandade à Ollivet; et par ainsin, luy très bien accompaigné, ce maraut n'eust jamais faict le coup; lequel sceut très bien dire qu'autrement il ne l'eust osé attaquer que par ceste occasion, qui certes estoit fort aysée.

Pour fin, il fust pris, ou par la volonté de Dieu, ou qu'il n'eust le cœur et l'advis de se sauver, car il courut toute la nuict; et, pensant estre loing du camp pour le moins dix lieues, il s'en trouva près de deux. Il conffessa tout; et moy mesme je parlay à luy. Il advoua tousjours MM. de Soubize et Aubeterre l'avoir suscité et presché. Pour quant à M. l'admiral, il varioit et tergiversoit fort, tant en ses interrogations qu'en ses dires de la gesne et de sa mort. Il fust tiré à quatre chevaux.

1. Il n'en coûterait que 500 écus.

Si faut il que sur ce je face ce petit conte de moy, qu'un de ces ans, moy ayant quelque differand et querelle avecques le sieur d'Aubeterre, encor qu'il eust espousé ma niepce, M. du Mayne le soustint encor contre moy sur un subject qui seroit long à dire, et que cela ne vaut pas le parler. J'en fis le conte à M. de Guyze, et luy dis que je n'eusse jamais pensé que son frere M. du Mayne eust soutenu Aubeterre (duquel le pere avoit faict tuer son pere) contre moy, qui n'avois esté que son serviteur et de sa maison; et que, lorsqu'il fust tué, je portois les armes pour luy, et pleuray et regrettay fort sa mort. M. de Guyze trouva ce traict fort estrange et guieres beau, et me dict que ce nom d'Aubeterre debvoit estre pour jamais très odyeux à la maison de Guyze. Encor despuis, M. du Mayne l'associa avecques luy en la ligue; mais l'autre la luy donna bonne, car dans six mois il le quicta à plat, et se mocqua de luy, et bien employé[1].

Voylà la vie et la mort de ce grand prince descrite le plus sommairement que j'ay peu; et si sa vie a esté très admirable, sa mort a esté autant regrettable par toute la chrestianté; car, des plus grandz jusques aux plus petitz, elle fust pleurée, regrettée et celebrée de toutes sortes d'honneurs que l'on doit à un tel et si grand prince chrestian.

J'en descrirois les superbes obseques qui en furent faictes en France, que j'ay veu, et autres pays estrangers que j'ay ouy dire, mais cela ne serviroit de rien. En quoy faut notter que, si sa

1. Et ce fut bien fait (ironiquement).

mort fust fort regrettée ce coup, elle fut amprès bien vangée à la Sainct-Barthelemy, et bien autrement que celle de M. son filz dernier, dont on ne sçauroit dire une vangeance pour un seul double[1], ny sur les autheurs, conseillers et executeurs, qui se pourmenent par tout la teste levée, dont l'on s'en estonne fort, encor plus qu'il n'y en a aucune apparescence de vangeance, si ce n'est qu'on se veuille ayder de la devise de leur grand bisayeul, le bon et brave roi René de Sicille, qui avoit pour devise pris deux bœufs labourans la terre, avec ces mots : *passo à passo*, comme voulant dire et inferer que pas à pas, et à pas mornes et lents, on parvenoit enfin à son œuvre et besoigne; ainsin que fit ce coup M. de Guyze, ce brave fils, qui, six ans amprès ou plus, se vangea comme il falloit de tout à la Sainct Barthelemy.

Aucuns huguenotz, les plus passionnez ne regrettarent point ce bon prince que je dis, et d'autant plus grande estoit sa gloire envers Dieu et les hommes catholiques. Si en eust il aucuns huguenots d'honneur, et mesmes plusieurs gens de guerre et de braves soldats, qui le regrettarent fort et en dirent grands biens, comme j'ay veu.

Plusieurs composarent plusieurs beaux tumbeaux à son honneur. Et le premier qui en fit fust ce grand M. le chancelier de l'Hospital, aussy grand poete que senateur. Je le vis aussy tost

1. Double, petite monnaie de cuivre valant deux deniers. Branthôme veut dire qu'on n'a pas tiré la plus petite vengeance de la mort du duc de Guise, assassiné à Blois.

parlant des vaillances de ce grand prince, il ne faut dire autrement, qu'il n'en ait esté remply autant que prince du monde, ainsin qu'il les a faict paroistre en tous les combats où il a jamais esté, s'y hasardant tousjours plus que le moindre gendarme et soldat du monde : car naturellement il estoit fort ambitieux, tout jeune qu'il fust; et là où l'ambition entre dans l'ame d'un jeun' homme, il faut qu'il s'hasarde par tout pour la faire valoir : ainsin qu'il fit au voyage et à la conqueste de Luxembourg par M. d'Orleans[1], là où il fust blessé d'une grande harquebuzade par trop se hazarder; puis à l'assaut de Linars[2] en eust aussy une; à la guerre de Boulogne il s'advança et s'enfonça si advant dans la meslée du combat, qu'il eust un grand coup de lance entre l'œil et le nez[3] et entra si advant qu'elle s'y rompit; et en rapporta un gros tronçon, qui estoit si bien joinct et attaché à la teste, que j'ay ouy dire au bonhomme maistre Nicole Lavernan, très expert chirurgien, qui l'ayda à le panser, qu'il luy fallut mestre le pied contre la teste pour en tirer de grand'force le tronçon, dont il en endura beaucoup de douleur et en cuyda mourir, comme de faict on le tint mort long temps; mais avecques son bon cou-

1. En 1543. Luxembourg fut pris par le duc d'Orléans, depuis Henri II. François de Guise fut blessé à ce siége d'une arquebusade qui lui fracassa la jambe.

2. Suivant Le Laboureur dans ses *Additions* aux *Mémoires* de Castelnau, il faudrait lire Lumes qui est une petite ville des Ardennes.

3. En 1545, dans un combat contre les Anglais. Il n'était encore que comte d'Aumale.

rage il en eschappa, car il laissoit faire aux chirurgiens tout ce qu'ilz vouloient : aussy le pansarent ilz si bien qu'il eust la vie et la vue sauve ; qui fust un grand cas qu'il ne la perdist, et l'œil et tout ; mais il l'avoit aussy beau et bon qu'auparadvant, et jamais ne parut, ny en rien a esté jamais difforme, comme certes c'estoit un beau prince, de belle façon et apparance, et qui sentoit bien son grand et vaillant homme de guerre, et qui eust toujours faict peur à son homme qui l'eust voulu attaquer.

Sur quoy il me souvient qu'à la conjuration d'Amboise il estoit escheu, par sort ou autrement, que le capitaine Mazieres tueroit M. de Guyze. Ce capitaine là avoit esté autrefois en Piedmont fort renommé et determiné soldat, et si bizarre pourtant, qu'on le tenoit pour avoir de l'humeur[1]. Il avoit fort veu et avoit esté avecques M. d'Aramont en Levant, et outre il parloit fort bon espaignol ; aussy en estoit il de la frontière et si en avoit la façon. Sur ceste malle determination il fust pris comme les autres et saisi d'une fort longue espée. Il confessa tout ; et comme M. de Guyze luy eust dict qu'il s'estonnoit fort de luy qui avoit veu son monde, sceu et pratiqué comme il falloit tuer un homme, de quoy il s'estoit ainsin accommodé d'une si longue espée, qui en telles factions et presses n'est si propre qu'une courte, qu'on tire et demene plus aysement sans point d'ambaras comme d'une grande, avecques laquelle on ne peut se tourner et virer comme l'on veut, et que

1. Pour être un peu fou.

l'on saisit[1] plustost qu'une courte, le capitaine Mazieres luy respondit : « Monsieur, je sçavois « fort bien ce que vous m'en dites, et l'avois « fort en moy consideré plus de quatre fois ; « mais pour en parler au vray, quand je consi- « derois vostre valleur et vostre brave vaillance « et furieuse presence, je perdois aussy tost le « courage de vous attaquer de prez ; et pour ce « je me resolus d'avoir affaire avecques vous de « loin. Que si au lieu de cette espée j'eusse pu « apporter une picque, je l'eusse faict, tant l'image « de vostre personne se monstroit à moy ter- « rible et formidable et me faisoit de peur. » Ce capitaine avoit quelque raison en son dire, ainsin que l'on peut bien discourir là dessus.

En ceste mesme conjuration fust pris le seigneur de Çastelnau de Bigorre, duquel j'ay parlé cy devant : il fust executé comme les autres. Quelque trois ans amprès vint à la cour, à la suitte de M. le prince, un sien nepveu qu'on nommoit le capitaine Bonne Garde, que j'ay cogneu, gentil soldat et brave. Il se vantoit en quelques endroictz qu'il vangeroit la mort de son oncle Castelnau, et qu'il tueroit M. de Guyze. Il le sceut, et sans autrement s'en effrayer, il se le fit monstrer pour le cognoistre ; et l'ayant bien veu et contemplé, il ne dit autre chose, sinon : « Il ne me tuera jamais. » Au bout de quelques jours il luy faict faire le guet quand il s'en iroit au parc de Sainct Germain luy seul avecqu' un autre se pourmener. Son espion luy vint dire un jour comme il estoit luy seul entré dans

1. Que votre adversaire peut saisir.

le parc avecqu'un autre capitaine avecques luy. Soudain M. de Guyze va amprès et prend avecques luy le jeune La Brosse, très brave et vaillant gentilhomme, fils du bonhomme M. de La Brosse, vray chevallier d'honneur et sans reproche. Tous deux ainsin s'en vont sans autre compaignie, non pas d'un seul page ny lacquais, amprès leurs hommes; ils les trouvarent qu'ils avoient faict leur tour d'allée, qui s'en tournoient. M. de Guyze ne fit que dire : « Voycy nos gens, « ne bougez que je ne bouge. » Et va droict à eux d'un visage asseuré et qui monstroit qu'il vouloit tuer. Ce fust Bonne Garde et son compaignon qui firent place et donnarent passage à M. de Guyze; et se mirent à costé en ostant leurs bonnetz, le saluant fort reverencieusement. M. de Guyze, amprès avoir un peu arresté, passe outre, et puis tourne son petit pas amprès les autres, sans autrement s'esmouvoir ny dire autre chose que : « Nous en avons prou faict, La « Brosse, mon homme ne me tuera pas; il est « plus respectueux, bon et courtois qu'on ne « m'avoit rapporté : mais je vous jure, s'il ne « m'eust salué, je l'eusse tué tout roide cepen- « dant qu'eussiez tué le vostre. Pour ce coup « il faut estre un peu sage; ils n'emportent rien « du nostre, et ne nous tueront jamais. » M. le prince sceut ce traict, qu'il trouva très beau, en fit toutes les excuses du monde à M. de Guyze, et que c'estoient de faux rapports qu'on luy avoit faicts. M. de Guyze ne luy fit autre response, si non luy dire : « Quand ce mauvais « voudra, il me trouvera tousjours. » Aucuns s'estonnarent que M. de Guyze ne le tuast : mais

il respondit qu'il estoit plus vangé par si humble satisfaction que s'il l'eust tué; par laquelle l'austre monstroit, ou qu'il n'eust tenu tels propos, ou bien qu'il s'en repentoit, ou bien n'osoit faire ce qu'il s'estoit vanté; aussy qu'il valoit mieux songer et adviser à tuer un homme qu'une beste. Force autres raisons peut il là dessus alleguer, car c'estoit le capitaine du monde qui entendoit mieux les querelles et leurs poinctilles, et qui sçavoit les mieux vuider et desmesler, ainsin qu'il sceut très bien desmesler entre luy et le prince de Condé; dont le conte est tel :

Amprès la mort du petit roy François IIe, M. le prince, sorty de prison, voulut quereller ce grand M. de Guyze, et de faict luy en faisoit la mine, pour le soupçonner d'avoir esté cause de son emprisonnement[1]. Ce bruict en couroit fort à la court; mais je ne vis jamais M. de Guyze estonné pour cela, faisant tousjours bonne mine, marchant la teste haut eslevée, resolu de se bien battre si on l'attaquoit. La royne mere, très sage et très universelle en tout, avecques le conseil, advisant que le tout se pourroit tourner en une grande consequence et dangereux accident, pourchassa un accord entre ces deux vaillans princes, par telles conditions et sattisfactions : que celle de M. le prince fust qu'il dict et proposa que celuy qui avoit esté cause et motif de sa prison estoit meschant; M. de Guyze fit responce qu'il le croyoit, mais que ceste

1. On l'accusait d'être le chef de la conjuration d'Amboise.

parolle ne luy concernoit ny touchoit en rien. Et par ainsin ces deux seigneurs s'embrassarent comme reconciliés, M. le prince comme estant satisfaict, et M. de Guyze comme ne s'estant prejudicié. Sur ce, les uns à la court (comme je vis) en parloient diversement, selon leurs passions et affections, et disoient que M. de Guyze luy avoit faict quelque forme de reparation, parce qu'il le pensoit avoir esté cause de sa prison; mais les plus clairvoyans et les plus subtilz et poinctilleux esprits en matieres chevalleresques disoient que M. de Guyze avoit très sagement et subtillement respondu, en mode d'un seigneur très bien entendu en telz affaires [et differans] ainsin qu'il l'estoit, comme celuy qui vouloit dire qu'il n'y avoit nul autre qui eust esté cause ny motif de cest emprisonnement que luy mesme, que l'on disoit avoir commis le peché et faict la faute, pour avoir esté mis en prison : et par ainsin il y eust bien là du bigu[1], ainsin que l'on en disoit à la court, et qu'il y alloit de l'un plus que de l'autre: or devinez le.

J'ay veu ce seigneur discourir quelquesfois des querelles et des sattisfactions mieux que j'ay jamais veu faire à seigneur ny à capitaine; si bien que ses leçons eussent servy aux plus grandz capitaines. Il ne se plaisoit nullement d'offancer personne; ou si, sans penser, il l'offançoit, il le contentoit, car il en sçavoit très bien la maniere. A la battaille de Ranty, il avoit pour son enseigne M. de Sainct Fal, lequel, pour s'estre

1. Probablement pour *ambigu*. L'affaire demeura fort incertaine ; il y eut beaucoup de doute.

advancé et party plus tost et plus qu'il ne falloit, M. de Guyze alla à luy de collere et luy donna un grand coup d'espée sur sa sallade pour le faire arrester. Cela luy fascha fort et luy dit : « Comment, monsieur, vous me frappez! vous me faites tort. » M. de Guyze ne s'y amusa pas autrement, mais alla au plus pressé. Et comme amprès la battaille on luy eust dict que Sainct Fal se sentoit offancé de ce coup et le vouloit quitter, M. de Guyze dict : « Laissez faire, je le contenteray. » Et le trouvant en la tente du roy, il luy dict devant tout le monde : « M. de Sainct Fal, vous vous tenez offencé du « coup d'espée que je vous donnay hier parce « que vous vous advanciez trop : il vaut bien « mieux que je le vous aye donné pour vous « faire arrester en un combat où vous alliez « trop hasardeusement, que si je le vous eusse « donné pour vous y faire aller et advancer, « en le reffusant poltronnement. Si bien que « ce coup, à le bien prendre, vous porte plus « d'honneur que d'offance; et voicy tous ces « messieurs ces capitaines qui m'en peuvent « estre tesmoingtz » (qui admirarent tous ces beaux motz et ceste belle satisfaction) ; « par « quoy vivons, dit-il, comme devant. » Ce qui fust faict. M. de Guyze le dernier me fit ce conte à la court. Lorsque Bussy et Sainct Fal eurent querelle, son bon homme de pere Sainct Fal y vint pour assister son fils.

Maintenant il est temps de faire une fin à ce discours de ce grand duc de Guyze, qui a vescu et est mort (comme j'ay dict) chargé plus de debtes et de gloire, qu'il laissa à madame sa

femme et à messieurs ses enfans, que de finances; car il debvoit plus de deux cens mill' escus quand il est mort, et le retrenchement de la despance que madame de Guyze fit à ses enfans, principalement aux deux plus jeunes, M. du Mayne et M. le cardinal de Guyze despuis, qu'il fallut qu'elle les mist au college de Navarre, où ils demeurarent quelques années pour estudier. M. de Guyze encor jeune pour suivre son roy et sa court, il fallut qu'il tinst train et maison, mais non si grande comme il a faict despuis, encor qu'il ne se fust acquicté de ses debtes; car, cinq ans avant qu'il mourust, il me dict qu'il debvoit plus de deux cens cinquante mill' escus, bien qu'il eust espousé madame sa femme, de la maison de Nevers, fort riche et belle héritière, et eust recuilly la succession de M. le cardinal de Lorraine son oncle, qu'un chascun pensoit très belle et bonne; mais mondict seigneur de Guyze me dict amprès sa mort, que luy disois et faisois la guerre qu'il seroit à ceste heure fort riche et qu'il payeroit ses debtes aux despans de sa succession nouvelle, il me jura qu'il luy avoit laissé autant de debtes que M. son pere, et pour ce, qu'il vouloit vendre du bien pour s'en oster, car elles l'importunoient par trop. Voylà pourquoy il vendit la comté de Nanteuil (l'une de ses bonnes pieces) à M. de Chomberg.

A ce conte ne faut pas croyre que M. de Guyze et M. le cardinal de Lorraine son frere n'ayent pas desrobé les finances des rois Henri II, François II et Charles IXe, et sur tout M. de Guyze, comme l'on a tant cryé en France. Ne faut aussy adjouster foy à ce proverbe, qu'on

est allé je ne sçay quellement trouver, que ce roy François[1] disoit : que ceux de Guyze mettroient les roys de France et leurs enfans en chemise. Je ne sçay si le roi l'a jamais dict; mais j'ay ouy dire à madame de Dampierre, ma tante, dame d'honneur de la royne Louyze, qui estoit une vraye pancarte des choses memorables de la court, avoir ouy dire souvant audict feu roy François ce mot : « Voulez vous que je vous « die, foy de gentilhomme? je ne fais point tant « de bien à ces princes lorrains que je debvrois; « car, quand je pense que le roy Louis XIe les « a expoliés des duchés d'Anjou et comtés de « Provance, et autres leurs vrays heritages, et « qu'on leur retient, j'en ay charge de con- « science. » Cela est bien vray. Voilà doncques pourquoy il faut croire que ce sont estez les roys qui les ont mis plustost en chemise. Il y en a aussy plusieurs, comme je leur ay veu dire et veu imprimé, que, quand ces princes lorrains vindrent servir nos roys, qu'ilz estoient fort pauvres, et aussy tost ilz s'accreurent de grandz biens. Si ne firent ilz pas tant d'aquetz ni si excessifz comme l'on diroit bien, et comme nous en avons veu de petitz compaignons despuis en faire cent fois plus grandz qu'eux. De plus, n'eurent-ilz pas de beaux et bons partages de leur maison, que nous leur voyons encor, et qui est encor le principal bien qu'ayent leurs petitz enfans? et leurs acquetz sont petitz, si non la comté de Nanteuil et de Chevreuse.

Au reste, quelz services ont ilz faict à nos

1. Le roi François Ier.

roys! desquelles terres et places les a on recompansez pour Metz conservé, Calais conquis (si on ne la bien gardé qu'en peut on mais?), Guynes, la comté d'Oye et Theonville, et tant de si signalez services, que les grands peres et peres ont faictz, comme j'ay dict, et les enfans, comme j'espere dire en leur vie, où je traicteray amplement de ce subject? Voylà doncques comme ces messieurs de Guyze sont estez les grands sangsues des monnoyes de la France! D'avantage, quel tort tient on à madame de Nemours, fille de madame de Ferrare, en partie heritiere de la duché de Bretaigne[1]! Vrayement, ell' en a une belle part! pour tout pottage, ell' est madame de Montargis; c'est bien loin d'avoir la moictié de Bretaigne, qui vaut quinze cens mill' escuz et plus de revenu. Et comment contenta on ceste madicte dame Renée de France, pour estre fille d'un grand roy, que de quelque legiere somme d'argent pour son maryage, qu'on a veu les dames despuis en France en avoir eu bien deux fois davantage? Et si ces messieurs ont un peu agrandy leurs heritages, n'ont ilz pas eu de bons gros mariages des dames princesses qui sont entrées en leur maison, comme madame Anthoinette de Bourbon, madame Anne d'Est et madame Catherine de Cleves[2]? S'ilz ont mis

1. Anne d'Este, fille d'Hercule II, duc de Ferrare, et de Renée de France, mariée en premières noces à François de Guise, épousa en 1566 le duc de Nemours. Elle tenait ses droits sur le duché de Bretagne de sa mère Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. De la succession de sa mère, Renée n'obtint que le château de Montargis.

2. Antoinette de Bourbon, fille de François de Bourbon,

l'argent de leurs maryages à proffict, n'ont ilz pas eu leurs estatz et pensions, qu'ilz avoient très bien meritez pour bien servir leurs roys? Les cardinaux aussy ont eu des biens d'eglises beaucoup; et s'ilz en ont aydé à leurs proches, quel mal? Bref, que les mal passionnés contre ceste maison poisent toutes choses, et, comme il y a de la raison et de l'apparance, ils jugeront mon dire très vray; car je ne le dis pas de ma bouche seulement, mais de celles de plus grandz personnages que moy. Et M. de Guyze le dernier est mort aussy endebté, tellement que la ville de Paris, amprès sa mort, ayant esgard à ses grands services et merites, a promis de payer partie de ses debtes.

Je ne sçay ce qu'en sera. Mais on dira que ces debtes se sont faites pour le bastiment de la ligue; c'est à sçavoir, car il y en avoit bien assez avant qu'on en eust seulement faict le project et le plan. Et s'il en a faict pour la ligue, et pourquoy la ligue fust faicte; c'est une autre paire de manches que je coudray en la vie de ce grand duc de Guyze dernier, fils de ce grand duc de Guyze dont je parle, et avecques luy MM. du Mayne et cardinal de Guyze, et deux autres qui moururent jeunes, et mesmes un que la ville de Paris baptisa, et l'enfant fust appellé Paris, aux premiers troubles, de la grand'amitié qu'ils portoient au pere; et disoit on alors de son baptesme (car j'y estois) que s'il eust vescu,

comte de Vendôme, femme de Claude, premier duc de Guise. Catherine de Clèves, fille de François de Clèves, duc de Nevers, mariée d'abord à Antoine de Croy, prince de Porcien, puis à Henri de Guise.

ladicte ville luy eust eslargy de grandes libéralités et entretiens, comme à son bon filleul; voire le vouloit elle tenir pour filz. M. de Guyze, qui vit aujourd'huy, et messieurs ses freres, promettent tant d'eux, que vous diriez que ceste noble race est fattalement destinée à toute valeur, toute vertu et toute generosité, desquelz derniers j'espere en parler en la vie de M. leur pere. Or je faictz fin.

Mondict sieur de Guyze eust cinq freres, qui furent six en tout; et furent si bien departis, qu'il y eust trois du monde et trois de l'eglize : les trois du monde furent MM. de Guyze, d'Aumalle et d'Albœuf; les trois d'eglize MM. les cardinaux de Lorraine, de Guyze et grand prieur du bon et sainct ordre de Hierusalem; tous six fort dignes et excellens en leurs proffessions.

M. le cardinal de Lorraine fust tenu despuis la creation des cardinaux l'un des premiers qui ayt esté. Je ne dis pas qu'aucun d'eux, ou en saincteté, ou en sçavoir, ou en autre vertu et en autre particularité, ne fust plus que luy particulierement excellent; mais cestuy cy fust fort universel, et pour tout il avoit un esprit fort subtil, bon jugement et bonne retentive[1]. Il estoit de tres bonne grace et belle façon, et d'un très bel entregent, parlant très bien et très eloquemment de toutes choses, aussy bien des mondaines que des divines, très bien entendant les affaires de la France, voire d'autres pays estranges. Aussy, comme m'a dict autrefois M. de Guyze, son nepveu, c'estoit une des

1. Pour bonne mémoire.

grandes despances qu'il faisoit qu'à sçavoir des nouvelles de toutes les parts de la chrestianté, voire d'ailleurs, et y avoit des gens ses pensionnaires et gagés qui l'en avertissoient de toutes partz. Il entendoit aussy très bien les finances, et les sçavoit toutes sur le doigt et où il en falloit prendre, et excogiter des moyens pour les affaires de son roy et pour soy aussy, ainsin qu'il le fit bien paroistre en la necessité qui vint à son roy amprès la battaille de Sainct-Quantin.

On le tenoit pour fort brouillon et remuant, très ambitieux. Que s'il fust esté aussy vaillant que M. son frere (comme il le disoit bien qu'il estoit poltron de nature), il eust remué de grandes affaires et grandes choses. Il estoit fort religieux, et pour ce fort hay des huguenotz; mais pourtant le tenoit on pour fort caché et hypocrite en sa religion, de laquelle il s'aydoit pour sa grandeur; car je l'ay veu souvant discourir de la confession d'Augsbourg et l'approuver à demy, voire la prescher, plus pour plaire à aucuns messieurs les Allemans que pour autre chose, ainsin qu'on disoit : comme je le vis une fois à Reims, pour une sepmaine saincte, et devant madame sa mere, publicquement, où il le faisoit beau ouyr; car, encor qu'il fust bien sçavant, il n'estoit si proffond en science comme remply d'eloquence.

Amprès le concile de Trente, il vint à Fontainebleau; et pour le premier dimanche de caresme prescha devant le roy, la royne et toute la court, là où M. le prince de Condé estoit grandement accompaigné de gentilshommes et

autres de la religion. Certainement il le fit beau ouyr, car jamais on ne vit mieux dire; et fust fort admiré et des huguenotz et tout qui ne peurent trouver à dire sur luy, si non quand ce vint sur la tentation du diable qu'il fit à Nostre Seigneur Jésus-Christ, comme je le dis ailleurs[1] [si je ne me trompe.

Les huguenotz firent pis là audict cardinal, car ung peu auparavant la nuict dont il prescha le mattin, ilz avoient chié fort puamment et en quantité sur le siége de sa chayre serimonialle; et sans ung de ses valletz de chambre qui vint ung peu advant apporter sur ladicte chayre ung tapis de velours, il estoit surpris, lequel nettya l'ordure gentiment que plusieurs là assemblez virent et sentirent].

A ce concile de Trente, cedict cardinal se rendit très admirable à toute la noble et saincte assemblée qui estoit là, tant en ses harangues, discours, disputes, que responses et arguties; car il estoit fort prompt, argut et très subtil en ses parolles et devis (disoit on qu'il avoit un esprit famillier). Aussy, ce grand personnage, M. de Beze, le loua fort, autant par ceste belle monstre qu'il fit là publicquement, que pour une particulière conférence qu'ilz firent. L'un et l'autre ne se pouvoient exalter assez, comme deux braves chevaux qui s'entre grattent l'un et l'autre, non pas comme deux asnes, disoit on alors, car ilz estoient hors de ce pair et de rang, pour estre trop remplis de sciences.

Je n'estois point lors à la court ny en ce col-

1. *Discours sur les sermens et juremens espaignols.*

loque[1]; car j'estois allé conduire la royne d'Escosse; mais je sceus à mon retour à la court qu'on le disoit. Ainsin le grand cardinal, non seulement en ce colloque fit fort paroistre son digne sçavoir et sa grande eloquance, mais en plusieurs endroicz et ambassades qu'il a faictes vers les papes, les potentatz et republicque d'Italie, vers les rois d'Espaigne, aux congregations des prelatz, colloque de Poissy, aux mercuriales ès courts de Parlemens, aux grandes assemblées et recueils d'ambassadeurs; bref, en un' infinité d'occasions belles, grandes et honnorables, cest homme s'est rendu si excellant, qu'il s'est acquis le nom de la perle de tous les preslats de chrestianté en tout en son vivant.

Et s'il estoit sainct (qu'on ne trouvoit pourtant trop consciencieux), il estoit bien autant mondain en ses jeunes et beaux ans; aussy a il eu de très bonnes fortunes que je dirois bien. Parmy la mondanité, il avoit cela, qu'en sa prosperité il estoit fort insolent et aveuglé, n'arregardant guieres les personnes ny n'en faisant cas, mais en son adversité le plus doux, courtois et gracieux qu'on eust sceu voir; si bien qu'il y avoit à la court l'une des filles de la royne, qui se nommoit madamoiselle de La Guyonniere, despuis madame de Lignerolles, qui luy en faisoit souvant la guerre; car quand il estoit sur le haut bout[2] il ne faisoit cas des personnes, ny

1. Cet entretien, si Branthôme ne se trompe pas, aurait eu lieu vers 1564, après la mort de François de Guise, lorsque le cardinal revint du concile de Trente.
2. Lorsque la fortune lui était favorable.

d'hommes ny de dames; et quand il estoit sur le bas, il recherchoit et les uns et les autres, si bien que c'estoit la mesme douceur et humilité. Et si tost que madamoiselle de La Guyonniere le voyoit venir, elle, qui estoit très habile fille, belle, honneste, et qui disoit bien le mot, luy en faisoit bien la guerre, et luy disoit : « Mon-« sieur, dictes le vray, n'avez vous pas eu anuict « un revers de fortune? dites le nous; autrement « nous ne parlerons à vous, car pour le seur, « vous en avez eu. »

Pour faire fin, ce cardinal a esté un très grand personnage en tout. Il mourut à Avignon empoisonné, si nous voulons croire la *Legende de Sainct Nicaise*[1].

Pour quant au cardinal de Guyze, ayant employé sa jeunesse plus en plaisirs et delices de la court, il ne peut nullement approcher de M. le cardinal son frere; mais sur ses vieux jours il se mit aux affaires, et est mort en reputation d'un tres habille prelat, et qui avoit (contre toute l'opinion vulgaire) aussy bon sens et jugement sollide que son frere, et qui, avecques sa lentitude[2] et songearde façon[3], avoit d'aussy bons conseilz qu'aucun qui fust parmy les affaires et conseilz du roy. Et ç'a esté sur luy seul l'unique et le phenix que le proverbe du feu roy François a eu practique, qui disoit : que les princes lorrains ressembloient les coursiers du regne de

1. Selon l'opinion la plus accréditée, il mourut d'une fièvre qu'il gagna à suivre pieds nus une procession au mois de décembre 1574.

2. *Lentitude*, lenteur, pesanteur d'esprit (?)

3. Les anciens éditeurs avaient lu : *son garde-façon*.

Naples[1], qui estoient longs et tardifz à venir, mais venant sur l'aage, ils estoient très bons. Celuy là seul prince, doncques, a faict ce proverbe; car, tous messieurs ses autres freres et nepveuz que j'ay veu, sont estez très bons en leurs jeunesses, très braves, très courageux et très genereux; bref, telz en jeunesse que sur l'aage, et telz sur l'aage qu'en jeunesse, comme j'ay veu M. le grand prieur, dont par ci devant j'ay parlé, et aussy M. le marquis d'Elbœuf, lequel a suivi en toutes les guerres M. son frere.

Il ne faut point demander si, ayant appris de telles belles leçons d'un tel maistre et frere, s'il n'a esté un très honneste, brave et sage prince, comme je l'ay veu. Aussy avoit il bien ung très honneste gouverneur, qui estoit le jeune Rance de Champaigne, qu'on appeloit Contenan, qui le gouverna très bien et très sagement. Entr' autres perfections qu'avoit ce prince, il disoit fort bien et estoit fort eloquent, et fort homme de bien : et peu a il faict desplaisir à personne, fors une fois au chevallier de Tenance, très brave et honneste gentilhomme, et vieux serviteur de leur maison, et sur tout de feu M. le grand prieur son frere, qu'il fit mettre sur un leger subject à la chaisne, et aussy tost la barbe raze[2], lorsque le roy estoit à Marseille; ce qu'il ne trouva bon, et plusieurs de la court.

Il laissa un filz et une fille de madame sa femme, heritiere de la maison de Rieux. Le filz est aujourd'huy M. le marquis d'Albœuf, un

1. Du royaume ; italianisme : *del regno*.
2. On rasait la barbe aux forçats.

très bon prince et d'honneur et de vertu. Il fust faict prisonnier à Blois, au massacre de M. de Guyze, et donné à M. d'Espernon pour en tirer rançon, ce qu'il fit; et la sœur est madame d'Aumalle, une très belle et honneste princesse.

175. — L'autre sixiesme frere de messieurs de Guyze a esté M. d'Aumalle, faisant le troisiesme, qui a esté un bon capitaine; mais pourtant le tenoit on malheureux; et n'a point donné pourtant de subject de luy donner ceste qualité, comme la deffaicte que fit sur luy le marquis Albert de Brandebourg (le grand ennemy des evesques et prestres), qui luy survint par trop de courage et de valeur; car, n'estant à demy si fort que ledict marquis, qui avoit près de vingt mille hommes, le chargea et le combattit bravement; mais il fut deffaict, blessé et pris prisonnier, et avecques luy ce brave seigneur M. de Rohan mort, dont certes fust fort grand dommage, car il estoit un très bon et vaillant seigneur et capitaine, et très bon serviteur de roy. Aussy avoit cest honneur de luy appartenir, car le comte Jean d'Angoumois avoit espousé une fille de Rohan, qui fust grand mere du roy François. Ledict M. de Rohan fust tué fort miserablement par deux soldatz, lesquels ayant tous deux contention qui l'avoit pris et à qui il seroit, tous deux de despit le tuarent, pour n'estre ny à l'un ny à l'autre, bien qu'il leur dist et cryast qu'il y en avoit assez pour eux deux et pour les faire riches à jamais de sa rançon. Cela arrive souvant en guerre : en quoy ceux qui la practiquent doibvent bien avoir

esgard et de la prevoyance. Force autres grands seigneurs et gentilzhommes de marque furent tuez en ceste deffaicte, dont fust grand'perte pour le roy.

Voylà qui donna le titre premier de malheureux à M. d'Aumalle, car, en sa charge de colonel general de la cavallerie de France, et en tous les combatz qu'il y a faicts, il y a esté heureux. Fust heureux aussy en sa charge de lieutenant de roy en Piedmont, et mesmes en la prise de Vulpian. Fust heureux aussy au retour du voyage d'Italie de M. son frere, dont il retourna par les Grizons fort heureusement toutes les trouppes saines et sauves, sans y faire leur cimetiere[1]. Bref, en plusieurs belles factions il a esté fort heureux.

En nos guerres civilles il fust un peu malheureux à Rouan, qu'il assiegea premierement, et le fallut desassieger quelques mois amprès, pour n'avoir qu'un petit camp pour entourer et assieger ceste grande place[2]. Il fust aussy malheureux à la battaille de Dreux; car pourtant, amprès avoir bien soustenu avecques M. le connestable, avecques qui il estoit à la battaille, la charge, et bien combattu, fust porté par terre, et eust une espaule rompue : aussy M. de Guyze le loua fort là.

Voylà comment il fust heureux et malheureux ; voylà comment aussy, non luy seul, mais les grandz capitaines sont favorisez du bonheur et assaillis du malheur : autrement ne sçau-

1. Allusion au proverbe qui appelle l'Italie le cimetière des Français.

2. En 1562.

roient estre bons capitaines et grandz, s'ils se sentent tousjours de la bonne fortune de Mars. Pour asseurer mondict seigneur d'Aumalle grand capitaine, il ne faut que le seul tesmoignage de M. de Guyze son frere, quand à sa mort il dict à la royne de remedier à sa place et d'y mettre un chef digne pour y commander et en son armée, et qu'il n'en sçavoit point un plus propre que M. d'Aumalle son frere, qui la serviroit très bien et le roy; car je l'ouys : ce qu'elle fit, et l'envoya aussy tost querir en sa maison d'Anet, où il n'estoit pas encor bien guery de sa roupture d'espaule; et arriva à Orleans, et eust la charge absolue de l'armée (bien que M. le mareschal de Brissac y fust), et poursuivit les dessaings, pour si peu qu'il y fust, fort bien, de M. son frere; mais aussy tost la trefve survint, et puis amprès la paix.

Il vint quelques années amprès mourir au siege de La Rochelle, estant donné à Monsieur, frere du roy, pour principal du conseil; car il s'entendoit bien aux sieges des villes, et à les bien recognoistre, retrencher, battre et assaillir, et y avoit l'œil et le jugement très bon : aussy tout le monde lui defferoit en son opinion, d'autant qu'il n'y avoit nul là qui le surpassast, bien qu'il y eust de grandz princes et capitaines; mais ilz n'avoient pas veu ce qu'il avoit veu, car il avoit veu nos guerres, et bien practiqué, et celles d'Allemaigne qui se firent parmy les princes et evesques de là, où le marquis[1] le menoit tousjours avecques luy

1. Albert de Brandebourg.

comme son prisonnier, ne sçachant le mettre en plus seure garde qu'en sa compaignie, comme je luy ay ouy dire qu'il y avoit beaucoup veu et appris.

Estant doncques devant La Rochelle, il n'y demeura guieres qu'il n'y fust tué, et non sans l'avoir souvant advant presagé, comme je luy ay ouï dire : « Voycy le lieu où je mourray. » Son demon[1] possible luy faisoit dire, ou qu'il sentist en sa conscience je ne sçay quoy pour avoir esté un peu trop cruel (disoit on) au massacre de Paris sur les huguenotz, qu'il espargna peu, à ce qu'aucuns disoient, encor qu'il fust homme de bien et d'honneur; mais ilz luy avoient tué son frere. Tant y a, ainsi qu'il fust tiré un coup de la grande et longue coullevrine qu'on appelloit *la Vache*, et venoit par flanc, ayant percé un gabion, la balle toute morte luy vint donner par le corps sans luy faire blessure, si non le meurtrir et l'estouffer; et ainsin mourut avecqu'un grand regret de tous les nostres, et une joye estresme de tous les huguenotz, qui ne l'aimoient point, pour la raison que je viens de dire.

Le jour qu'il mourust debvoient encor durer les trefves qui estoient faictes pour quatre jours; mais le matin du quatriesme jour M. de Bouillon, son nepveu[2], la rompit par quelques

1. On a vu que le cardinal Charles passait pour avoir un démon familier.

2. Henri de la Tour d'Auvergne, fils de François, vicomte de Turenne, et d'Eléonore de Montmorency. Le duc d'Aumale n'était pas son oncle, et il n'y avait entre eux qu'une parenté éloignée. Le vicomte de Turenne, peu après le

quatre ou cinq vollées de canon, dont ilz en voyoient un beau coup et belle mire. Aucuns disoient que M. d'Aumalle son oncle luy avoit faict faire, et ce pouvoit estre; autres, que M. de Bouillon le fit de soy-mesmes et propre mouvement. Je sçay ce qu'il m'en dict, car il m'aimoit fort. Tant y a que les trefves viollées (et mal à propos certes, puisqu'il n'y avoit qu'un jour à les garder; car enfin il faut tousjours garder sa foy et mettre tousjours le bon droict de son costé), nous nous tirasmes si fort les uns les autres, que, le soir et la nuict s'approchant, M. d'Aumalle eust le coup de sa mort, qu'aucuns oppinarent pour vieille revanche de la Sainct-Barthelemy et pour la fraische de la trefve rompue. Ce sont des secrets de Dieu.

Il laissa amprès luy trois braves et genereux enfans, MM. d'Aumalle, de Sainct-Vallier, qui portoit le nom de son ayeul, monstrant de belles fleurs d'un fruict advenir, sans qu'il mourut jeune, et le chevallier d'Aumalle, desquelz je parleray en la guerre de la ligue et en la vie de nostre roy d'anuict.

siége de La Rochelle, devint protestant, et s'attacha au duc d'Alençon, puis au roi de Navarre.

CHAPITRE XXXI.

176. — *M. l'Admiral de Chastillon.*

Maintenant il me faut parler d'un très grand capitaine s'il en fust onc, M. l'admiral de Chastillon [1], et l'opposer à ce grand duc de Guyze, affin qu'on en connoisse mieux la valeur de l'un et de l'autre. Ny plus ny moins qu'un bon lapidaire oppose deux beaux diamantz l'un contre l'autre pour mieux les aprecier, de mesme en faictz je de ces deux grands capitaines; non que l'invantion en vienne de moy seul, mais d'autres que j'ay veu en faire comparaisons, qu'ilz trouvoient assez approchantes, fors qu'ilz disoient M. de Guyze l'emporter au prix; et disoient aussi que le plus beau que M. l'admiral avoit faict en sa vie avoit esté contre son Dieu, sa religion en laquelle il avoit esté baptizé, sa patrie, et son roy naturel; les actions de M. de Guyze toutes au rebours. Mais pour cela M. l'admiral n'en a laissé la qualité et le titre de grand capitaine; car des empereurs romains il en est sorty de plus grandz capitaines payens que chrestians, et rebelles sur leur patrie, voire d'autres nations, pour avoir faict telles fautes.

1. Gaspard de Chastillon, comte de Coligny, troisième fils du maréchal de Chastillon et de Louise de Montmorency, né le 16 février 1518 (a. s.), mort le 24 août 1572.

Ilz furent tous deux en leurs jeunes ans, sur le declin du regne du roy François I, et assez advant dans celuy du roy Henry, si grandz compaignons, amys et confederez de court, que j'ay ouy dire à plusieurs qu'ilz les ont veus habiller le plus souvant de mesmes parures, mesmes livrées, estre de mesme partie en tournois, combatz de plaisir, couremens de bagues, mascarades et autres passe temps et jeux de court, tous deux fort enjouez et faisans des follies plus extravagantes que tous les autres; et sur tout ne faisoient nulle follie qu'ilz ne fissent mal, tant ils estoient rudes joueurs et malheureux en leurs jeux.

Si eurent ilz, durant le regne du roy François, quelque petit differand; car M. de Guyze fust mal content de luy d'un conseil qu'il luy demanda sur un maryage que je ne diray point[1], que M. l'admiral luy dissuada et lui dist n'estre trop honnorable pour luy et qu'il « valoit « mieux (usant de ces motz) avoir un pouce « d'authorité et de faveur avecqu'honneur, « qu'une brasse sans honneur. » M. de Guyze disoit qu'il ne luy avoit pas conseillé en compaignon et amy, mais en celuy qui estoit envieux de son bien et de sa bonne fortune que son maryage luy eust peu apporter. Mais ce differant dura peu, et pour ce furent amys comme devant.

Mais quel changement vint il amprès de ceste grande amytié? Il s'en conceut une partie le

1. Il s'agit du mariage de Louise de Brezé avec Claude, plus tard duc d'Aumale.

soir de la battaille gaignée à Ranty, dans la chambre du roy et devant luy, qu'ainsin qu'ilz en discouroient devant le roy, M. l'admiral (comme possible envieux de la gloire et honneur qu'il avoit ce jour acquise) luy repugna sur un petit poinct que dict M. de Guyze; si bien que M. de Guyze lui dict : « Ah! mort « Dieu! ne me veuillez point oster mon hon- « neur. » M. l'admiral luy respondit : « Je ne le « veux point; » et M. de Guyse replicqua : « Aussy ne le sçariez vous. » De sorte que le roy, voyant les choses pour aller plus advant, leur commanda de leur taire et d'estre bons amys : ce qu'ilz furent, mais non comme auparadvant et soubz quelque faux beaux semblants. Et puis la prise et emprisonnement de M. d'Andelot[1], avecqu'autres envyes ambitieuses, alluma mieux le fœu de la hayne, qui a duré jusques à leur mort.

M. l'admiral a dict à un homme qui me l'a dict : qu'il ayda fort à M. de Guyze à le faire aimer à M. le Dauphin[2], lequel avoit eu force favoris, mais les principaux estoient Andouin, Dampierre, Sainct-André, Chastaigneraye, Chastillon et d'Escars [des Cars]. Andouin fust tué devant Landrecy, et fort regretté de son maistre;

1. François de Coligni Dandelot, frère puîné de l'Amiral, zélé protestant, qui convertit son frère à la réforme. On dit que le roi Henri II lui ayant demandé ce qu'il pensait de la messe, Dandelot lui répondit qu'il la regardait comme une impiété. Sur ce mot, il fut enfermé à Melun, où il demeura quelque temps, jusqu'à ce que le connétable de Montmorency, son oncle, obtînt sa grâce.

2. Depuis Henri II.

Dampierre fust disgracié et chassé hors de la court, par la menée de M. de Chastillon, qui surprit et intercepta quelques lettres qui faisoient contre son maistre et madame de Valentinois que le roy aimoit; si qu'il fust chassé de la court pour n'y tourner plus.

On trouva fort estrange ce traict ingrat de Dampierre (il faut que j'en parle ainsin, bien qu'il fust mon oncle), qu'on ne faisoit que venir de le sortir des escolles de Paris, et n'avoit rien veu encor de guerres. M. le Dauphin le prit à luy, et en telle amitié, qu'il luy fit donner une compaignie de cinquante hommes d'armes, et le fit son premier gentilhomme de sa chambre, non sans grande envye de plusieurs autres qui le merittoient mieux que luy. Ainsin trahist il son maistre. Aussy disoit on que, puisqu'il estoit rousseau, il pouvoit faire ce traict pareil à son père. Il avoit espousé ma tante, mais, s'il fit ce coup, je ne puis que je ne le blasme et que je n'en die le vrai. Le seigneur des Cars se trouva aussy embranlé avecques luy, lequel fust aussy disgracié.

Mon oncle de La Chastaigneraye ne fit pas ainsin, car il fust très ferme et loyal à son maistre en la querelle qu'il prit et espousa pour luy contre Jarnac, parce que ledict Jarnac, s'estant vanté d'avoir couché avecqu'une dame sa proche et belle mere, et l'ayant dict à M. le Dauphin, il le redict à d'autres. Jarnac, le sçachant, dict que quiconque l'avoit dict, qu'il eust dict ou s'en fust vanté, qu'il avoit menty. Mon oncle, curieux de l'honneur de son maistre, et le voyant en peyne, car il craignoit que le roy

l'intentast, d'autant que ledict Jarnac avoit espousé la sœur de madame d'Estampes, favorite du roy, prit le desmenty pour son maistre sur luy, et dict qu'il l'avoit dict à luy mesme, et qu'il le combattroit là dessus, comme il s'ensuivit (j'en parle fort au long ailleurs)[1]; et mourut sur le poinct, et sur le regne que son maistre l'eust faict très grand.

MM. de Chastillon et de Sainct-André restarent seuls favoris, lesquels pourtant, du temps du roy François, eurent quelque picque qui ne dura guieres.

M. de Guyze, encor qu'il fust un jeune prince, beau et de bonne grace, très adroict et très bon homme d'armes, qui se faisoit fort valoir aux tournois de la court, il s'accosta de M. l'admiral; et jurarent ensemble amitié telle que j'ay dicte, qui dura bien quasy cinq à six ans : et pour ce, dict on, et M. l'admiral l'a dict à homme qui me l'a dict, mondict sieur l'admiral le fist aimer à M. le Dauphin, de telle façon que l'on l'a veu. Despuis et amprès (comme j'ay dict) les haynes se semarent entr'eux deux, mais non tant que M. l'admiral n'advertist, du temps du roy François II, madame de Guyze, qu'il y avoit encor une conjuration secrette contre M. de Guyze et sa vie, et qu'elle y prist garde et l'en advertist.

M. l'admiral ne voulut donner tel advis à M. de Guyze luy mesme, comme j'ay ouy dire, affin qu'il ne pensast que, pour tel advis, il voulust regaigner son amitié et faire du bon

1. *Discours sur les duels.*

et officieux compaignon; mais il le voulut adresser à madame sa femme. Et cet advis fust donné amprès la sedition et conjuration d'Amboise, qui estoit pour la seconde; car M. l'admiral ne sceut jamais ladicte conjuration d'Amboise[1], à ce que j'ay ouy dire à aucuns des plus anciens de la religion, et aussy à La Vigne, vallet de La Renaudie, qui en sçavoit tout le secret. On ne la luy voulut jamais confier, d'autant que les conjurateurs le tenoient pour un seigneur d'honneur, homme de bien, sage, meur, advisé pollitiq, brave censeur, poisant les choses et aimant l'honneur et la vertu, comme il avoit tousjours faict paroistre par ses belles actions passées; et pour ce les eust bien renvoyés loin, rabroués, et reculé le tout, voire aydé à leur courir sus. Il n'estoit pas lors à Amboise, mais ouy bien M. le cardinal son frere, lequel je vis fort animé et colleré contre ces entrepreneurs, et aussy eschauffé à les faire pendre et faire leur procez, que tout autre; voire luy mesme je le vis sortir courageusement sur La Motte-aux-Connilz, ce jour qu'ilz vindrent se presenter là auprès[2].

1. On sait que tous les historiens ne sont pas à ce sujet de l'avis de Branthôme : selon Davila, Perau, Turpin et autres, Coligny aurait tracé lui-même le plan de la conjuration d'Amboise; mais leurs dires tombent devant l'affirmation si précise du texte ci-dessus. Hénault et d'autres écrivains modernes le prennent pour base de leurs réflexions, et ils ajoutent que les Guise, qui ne cherchaient qu'à perdre les Chastillon, ne trouvèrent pas la moindre preuve de leur culpabilité. Ceux-ci purent demeurer à Amboise, témoins respectés du supplice des coupables.

2. Petite butte, près du château d'Amboise.

Il avoit raison de s'en formaliser ainsin, et M. l'admiral de n'en avoir rien sçeu ny s'en estre meslé le moins du monde; car c'estoit le plus meschant, vilain et detestable acte qui fust jamais; car quelque belle palliation, couverture et couleur qu'ilz luy purent donner qu'ilz n'en vouloient qu'à MM. de Guyze, d'autres disoient qu'ilz ne vouloient que presenter une requeste au roy, s'ilz fussent venus au bout de leur dessaing et fussent estez les plus forts, ne faut point doubter que le roy eust passé comme les autres, ainsin que La Vigne luy mesme me l'a dict, et d'autres aussy.

Le premier discord qui entrevint entre M. de Guyze et M. l'admiral pour la religion, ce fust à Fontainebleau, quand le roy François II y fist assembler une petite forme d'estatz[1] et que M. l'admiral presenta requeste[2] au roy pour

1. L'assemblée des Notables qui se réunit à Fontainebleau le 21 août 1560.

2. Les requêtes présentées en cette occasion par l'amiral nous ont été conservées dans les *Mémoires de Condé : Deux requestes de la part des fidèles de France, qui désirent de vivre selon la réformation de l'évangile :* la conclusion de ces suppliques, dont la modération ne laisse pas d'excuse à la colère des Guise, est intéressante à rappeler : « Les fidèles chrestiens espars en divers lieux et endroits du royaume, reconnoissoyent le seigneur Roi à eux donné de Dieu pour les gouverner et conduire, et par conséquent estoyent ses loyaux et bons sujets, prests à porter tous les subsides et charges qu'il plairoit à sa majesté leur imposer, si ce qu'elle prenoit ordinairement ne suffisoit. Et tout ainsy que les sainctes Escritures leur commandoyent de porter le joug de leurs princes en toute sujétion et obéissance, aussy estoyent ils instruits de Dieu à luy rendre un pur service et adoration sans adjouster ou diminuer à sa parole, ne consentir à chose qui y fust contraire. A l'occa-

ceux de la religion, demandant liberté de conscience, et qu'il parloit de la part de cinquante mill'hommes; que M. de Guyze ne se peut contenir de collere, qu'il ne dist qu'il en meneroit contre eux cent mille bons catholiques pour leur rompre la teste, dont il seroit chef. Le roy François vint à mourir là, où M. l'admiral commença à entrer en vogue autant que jamais, par le moyen du roy de Navarre, qui sentoit de la religion et qu'il possedoit fort, et M. le prince[1] aussy, qui estoit son nepveu, ayant espousé sa niepce, fille à madame de Roye sa sœur.

M. l'admiral prend ce grand appuy pour non pas seulement apuyer sa religion, mais pour la hausser bien haut, ainsin qu'il y parut, de ceste mort jusqu'à la premiere prise des armes; et le tout fust par les menées artificieuses et gentil esprit de M. l'admiral, qui conduisoit et gouvernoit tout à la court lorsque l'edict de janvier se fist[2], comme je vis moy mesme.

Voylà doncques la religion si haussée, si bien relevée et fortiffiée, qu'à ceste prise des

sion de quoy et pour n'avoir liberté de s'assembler publiquement pour recevoir la pasture céleste, force leur estoit d'y aller en secret et de nuict. Ce qui faisoit qu'on leur avoit imputé une infinité de calomnies, pour lesquelles éviter, ils supplioyent très humblement S. M. leur ordonner des temples, où on peust publiquement prescher la pure parole de Dieu et administrer ses saincts sacrements, et qu'il deputast tels commissaires qu'il luy plairoit pour faire rapport de leurs vies et mœurs. »

1. Le prince de Condé.

2. L'édit de janvier 1562 accordait aux réformés le libre exercice de leur religion et plusieurs places de sûreté.

armes premiere tout à coup quasy toutes les meilleures villes de France furent surprises par ceux de la religion; qui fust un très grand cas : mesmes Paris estoit en danger, sans les venues et secours de MM. le connestable, de Guyze et mareschal de Sainct-André.

Thoulouse aussy, qui est amprès Paris la plus ferme catholique, et la plus remplie de catholiques qui soit en France, fust prise; et sans M. de Boyjourdan l'aisné[1], très brave et vaillant gentilhomme, nepveu de M. le mareschal de Termes, et autres vaillans et braves gentilzhommes gascons, que M. de Montluc raconte; elle estoit huguenote comme les autres; car elle fust prise vingt heures, et puis recouverte par les armes et la conduicte belle dudict Boyjourdan et aucuns braves et vaillans de la ville.

D'especiffier par nom les villes qui furent lors surprises, ce seroit chose superflue; car je me souviens que, lors de ceste grande esmeutte et sedition, quand on demandoit quelles villes tenoient pour les huguenotz, on disoit : « Mais « demandez qui sont celles qui ne tiennent pour « eux. » Et de toute ceste grande et admirable et incredulle[2] entreprise fust le seul autheur et conducteur M. l'admiral. Par là on peut cognoistre quel grand capitaine ç'a esté.

J'ay ouy conter que le prince de Parme der-

1. Il fut tué au siége de Montauban le 22 octobre 1562. Un Boisjourdan, officier de la garnison de Trèves, fut décapité en 1575 à Metz, pour sédition contre le maréchal de Créqui, enfermé dans Trèves, et qui ne voulait pas rendre cette place que les Allemands assiégeaient.

2. Pour incroyable.

nierement, quand il eust entendu la grande revolte que feu M. de Guyze fit de tout le royaume de France, et mesmes de la ville de Paris, en ces barricades qui en moins d'un rien furent faictes contre le roy, qu'il dict et avoua : que M. de Guyze estoit le plus grand capitaine aujourd'huy de toute la chrestianté, par une si soudaine revolte et desobeyssance ainsin faicte tout à coup contre son roy. Je croy que dans son ame il eust bien voulu, ou peu, en faire de mesmes au Pays-Bas, pour s'en rendre le maistre et en despouiller le roy d'Espaigne, et puis amprès porter le titre luy mesme, qu'il bailloit à autruy, bien qu'il le portast d'ailleurs.

Voylà doncques pourquoy nous devons tenir M. l'admiral très admirable et un très parfaict capitaine, d'avoir bandé contre son propre roy son royaume, et l'avoir luy mesme ainsin soubstenu et maintenu par ses armes si bravement, et par son esprit, menées et conduites si sagement. J'ay ouy dire qu'un jour luy devisant familierement avecques M. le mareschal de Strozze sur la grandeur et splandeur du royaume de France, et que mal aysement se pourroit elle ruyner ny estaindre, et par quel moyen pourtant cela se pourroit faire, M. le mareschal luy respondit : qu'il n'y en avoit d'autre que de luy faire changer de religion et introduire une nouvelle, affermant que les changemens de religion font perdre les royaumes plus que tous autres moyens et invasions, artifices, ambitions, dominations, nouvelles libertés, ou soulagement de tailles et eslevation de peuples sçauroient faire, ny nouveau prince.

Et c'est ce que dict une fois un certain ambassadeur du pape au roy François, qui, se plaignant et se mescontentant du pape Clement pour quelque chose, il lui dict que, s'il ne le contentoit, il permettroit la nouvelle religion de Luther en son royaume, aussy bien qu'avoit faict le roy d'Angleterre; cest ambassadeur luy respondit franchement : « Sire, vous en serez « marry le premier; et vous en prendroit très « mal, et y perdriez plus que le pape; car une « nouvelle religion mise parmy un peuple ne « demande amprès que changement du prince. » A quoy songeant incontinent le roy, il embrassa ledict nunce, et dict qu'il estoit vray, et l'en aima tousjours despuis de ce bon advis. Voylà pourquoy le grand sultan Soliman deffendit celle de Luther comme la peste, se fondant sur ces mesmes raisons.

J'ay usé de ce mot de nunce, puisqu'il s'use aujourd'huy; mais j'ay veu, à mon advenement à la court, que l'on n'en usoit, si non d'ambassadeur du pape. Et quand ce nom de nunce fust introduict, par derision on disoit : « Voylà « l'once du pape! » Et certes plusieurs ne goustarent bien ce mot du commancement, comme autant vaudroit qu'on dist le *messager du pape* comme *nunce;* car *nuncius* en latin n'est autre chose à dire que *messager :* et par ainsin, ces beaux pindariseurs de motz, pensans faillir ou ne dire pas bien qu'*ambassadeur du pape*, allarent trouver *le nunce du pape*, que (comme j'ay dict), au commancement que ce nom fust introduict parmy les dames, filles et cavalliers de la court, disoient souvant par derrision, quand

l'ambassadeur ou nunce du pape arrivoit en la chambre du roy et de la royne : « Gare l'once du pape qui arrive! » Sur quoy, feu M. de La Fayette, qui rencontroit des mieux, bien qu'il begueyast un peu, dict une fois : « Par Dieu (dict-il), l'on changera tant ces « noms d'ambassadeur et de nunce du pape, « qu'à la fin on viendra dire : Voylà l'ange ou « l'anonciateur, ou le précurseur du pape, qui « vient parler au roy et à la royne[1]. »

Or, pour revenir à M. l'admiral, il prit si grand goust à ceste noix[2] que luy donna M. le mareschal de Strozze, qu'il ne l'en degousta jamais jusqu'à ce qu'il en eust faict et veu l'experience : et pour ce, aucuns ont voulu dire qu'il avoit plus d'ambition que de religion, et ses actions ont plus tendu à l'une qu'à l'autre. Or, je ne sçais ce qu'il en pouvoit avoir dans l'âme pour cela : mais le zelle et la devotion qu'il a porté tousjours à sa religion, et comme il l'a bien embrassée et servie, font foy de tout, et, qui plus est, les paix qu'il a faictes; car aussy tost que le roy leur accordoit, et à ses partisans, l'exercice de leur religion, le voylà qui mettoit aussy tost les armes bas, sans retenir une seule ville pour sa seureté, et les rendoit aussy tost toutes; ce que n'ont faict les autres qui ont commandé amprès luy. Et quand

1. Les deux derniers paragraphes ne se retrouvent plus dans le ms. 120.

2. Les noix confites étaient alors des confitures fort estimées. Branthôme se sert de ce mot métaphoriquement pour exprimer un discours flatteur pour l'ambition de l'amiral.

on luy disoit pourquoy il n'en retenoit aucunes pour soy et de tous eux, il respondoit qu'ils ne sçauroient se rendre plus coupables que de ceste façon de tenir les villes ainsin du roy; et que, puisqu'il leur permettoit ainsin la liberté de leurs consciences et l'exercice de leur religion, que vouloient-ilz d'advantage?

Aux premieres et secondes guerres, il rendit tout aussy tost Orleans, qui leur avoit esté tant bonne et tant propre nourrice; et plusieurs luy cryoient, pourquoy au moins il ne reservoit ceste ville pour sa seuretté, et qui estoit si proche de sa maison. Il rendit, aux troisiesmes troubles, Angoulesme de mesmes, que les huguenotz de Poictou, Angoumois et Xainctonge (qui en ont esté la fremilliere[1] ou pepiniere, tousjours) criarent fort amprès luy, et le priarent fort instamment de ne la rendre, voire qu'ilz voulurent mal mortel à M. de Sainct-Mesme, sage et bon capitaine, qui l'avoit rendue si facilement et ne l'eust gardée pour eux.

Mais ce grand admiral estoit si grand, si crainct, si redoubté, et avoit pris telle creance et pouvoir sur ses partisans, qu'ilz n'eussent jamais osé le moins du monde contredire à ce qu'il avoit une fois dict et arresté; et aussy qu'il se fondoit tousjours sur ce grand poinct de la religion : « Car, disoit-il, puisque nous « avons nostre religion, que nous faut-il d'ad- « vantage? » Dont par là congnoist on combien il estoit plus homme de bien et religieux qu'on

1. Pour fourmilière.

ne pensoit. Aussy telle bonté le fit perdre; car, s'il se fust reservé de bonnes villes, on eust dix fois songé à le faire mourir. Bien est-il vray qu'il a esté fort ambitieux pour son roy, et fort songeant et tendant à le faire grand; car il me souvient que lorsqu'il vint à la court [l'année mesme] où il mourust, le roy estant à Sainct-Cloud (au mesme logis là où la conjuration fust faicte contre luy, et puis où nostre roy Henry troisiesme fust tué amprès, là mesme, le grand autheur et fautheur de la conjuration) et la royne y fust malade, un matin qu'ell'avoit pris medecine, M. l'admiral entra dans la salle, où il nous trouva, M. Strozze et moy, tous deux tous seuls; ainsin qu'il frappa à la porte de la chambre de la royne pour y entrer, une de ses femmes de chambre, qui estoient quasy toutes huguenottes, au moins les principalles, luy dirent que la royne n'avoit encor rendu sa medecine, et qu'il attendist un peu; ce qu'il fit, et se mit à pourmener avecques nous et nous discourir des affaires de Flandres, qui alloient bien à cause des villes de Valenciannes et Montz surprises, dont il en avoit une joie extresme; et puis nous parla de notre embarquement que nous allions faire en Brouage, et des commandemens qu'il avoit faictz aux portz de son admirauté de nous assister du tout. « Or, dit il, Dieu soit loué! tout va bien; avant « qu'il soit longtemps, nous aurons chassé l'Es- « paignol du Pays-Bas, et en aurons faict « nostre roy maistre, ou nous y mourrons tous, « et moy mesme le premier; et n'y plaindray « point ma vie si je la perds pour ce bon sub-

« ject. » Et pour ce, vouloit il fort que M. de Strozze rompist son dessaing d'aller vers les isles du Perou [1]; et allassions fondre par mer en Flandres, et luy viendroit par terre; si bien que, si nous entendions ainsin, tout iroit à souhait. Et de rechef nous envoya en Brouage [le seigneur d'Andrichant] un très habille gentilhomme des siens pour nous prier encor de nous y acheminer, et luy qui commançoit à partir. A quoy nous fusmes esbranlez; mais nous nous donnasmes la garde qu'au plus beau de nos belles resolutions et determiné partement la mort malheureuse entrevint de ce grand capitaine.

Mort malheureuse la puis je bien appeller pour toute la France, veu les maux qui despuis s'en sont ensuivis et s'ensuivront encor; car que pouvoit le roi souhaitter d'advantage et de meilleur que se desfaire de telle façon d'un si puissant ennemy, puisque dans son ame il le tenoit tel, bien qu'il luy monstrast beau semblant; il s'en alloit de son royaume et luy emmenoit vingt mill'hommes de ses partisans, et, Dieu sçait! des meilleurs; et luy alloit conquester tout un pays aussi grand qu'un royaume, et le lui aproprier; car pour soy il n'en vouloit point : c'estoient abus, ny qu'il se voulust faire roy de France; il en eust autant d'envye et de souhait que moy. Mais bien desiroit il avoir une grande charge soubz son roy, tenir près de luy le rang qu'il meritoit et

1. Branthôme veut parler sans doute de la malheureuse expédition de Strozzi aux Açores.

avoit tenu d'autresfois près de son grand roy Henry, estre son lieutenant general en ses conquestes, et en estre gratiffié de quelques biens comme de raison : et se fust-il ainsin mieux maintenu et agrandy, et se faict craindre, soubz l'aucthorité d'un tel roy son maistre, que s'il eust voulu le tout s'approprier à luy et s'en faire souverain; il eust eu de la peine grande et du danger pour longuement garder ce titre et preeminence. Et voylà ce qu'il vouloit; car je le sçay d'un bon lieu et d'un homme qui le sçavoit et tenoit de luy : et voylà ce que le roy lui debvoit accorder et permettre de laisser faire, et purger son reaume de gens qu'il n'aimoit pas, sans se souiller les mains d'un très ord massacre; ainsin que fit Bertrand du Guesclin, ce grand capitaine, quand il purgea la France de ces meschans garnimens et faictsneans de guerre, et les emmena avecques luy. C'estoit un vrai et pareil moyen de se desfaire ainsin des huguenotz, et ce fust ce que M. l'admiral sceut bien représenter au roy, quand il luy remonstra qu'il falloit faire la guerre au roy d'Espaigne, ou qu'il se resolust d'avoir encor la guerre en son royaume; dont aucuns du conseil en furent si escandallizez, qu'ilz commençarent à crier sourdement : *Tolle, tolle, crucifige, blasphemavit*[1] ! et en firent un grand bouclier et en levarent la banniere. Mais ilz ne prindrent pas du bon biays qu'il le falloit, pauvres gens qu'ils estoient; car M. l'admiral voyoit bien le naturel de ses huguenotz, que

1. Otez-le, ôtez-le et le crucifiez, il a blasphémé,

s'il ne les occupoit et amusoit au dehors, que pour le seur ilz recommanceroient à brouiller au dedans, tant il les cognoissoit brouillons, remuans, fretillans et amateurs de la picorée[1]. Je sçay ce qu'il m'en dit une fois à La Rochelle que je l'estois allé veoir, et mourut un an après; et me faisoit cest honneur de discourir avecques moy, bien que je ne fusse de son party et fusse encor jeune et fort incapable de ses secretz; mais il m'aymoit, car je luy estois fort proche, à cause de madame sa femme[2].

Je sçay bien aussy ce que m'en a dict M. de la Noue, lequel, tant qu'il a peu, reprit les erres de M. l'admiral pour jetter la guerre du dedans au dehors, ainsy qu'il a fait parestre par le long sejour qu'il a fait en Flandres; car il m'a juré cent fois qu'il n'y avoit rien au monde qu'il detestat tant que la guerre civille, et que M. l'admiral la detestoit bien autant, et que jamais plus il n'y retourneroit que par force.

Le roy doncques, ne se voulant servir de luy en si bonne affaire, fut, ou de luy mesme ou de plusieurs de son conseil, persuadé de le faire mourir; et pour ce fut attiré le sieur de Montravel[3], qui avoit tué paradvant M. de Mouy, son maistre, qu'on appelloit *le tueur du roy*, ou

1. Il faut ajouter qu'une guerre contre Philippe II, ennemi des huguenots, ne pouvait, en cas de succès, que servir les intérêts de la cause protestante.

2. Coligny avait épousé en premières noces (1547) Charlotte de Laval, fille de Guy de Laval et d'Antoinette de Daillon, et nous avons dit ailleurs quels liens de parenté unissaient les Bourdeille aux Daillon, seigneurs du Lude.

3. Ou Maurevel.

le tueur aux gages du roy; lequel, ainsin que M. l'admiral se retiroit en son logis, et estant devant celuy du chancellier, ledict Montravel, caché en une fenestre d'un meschant petit logis qui estoit là près tira à mondict sieur l'admiral un'harquebusade au bras [1], ainsin qu'il lisoit une lettre en marchant.

M. l'admiral se sentant blessé, il ne dit autre chose, si non que : « Le coup vient de là ; » et se retira en son logis, et se fit soudainement panser. Le roy, et toute sa cour, tant des catholiques que des huguenotz, fut fort troublée, mais plus les huguenotz, qui userent des parolles et menaces par trop insolentes, qu'ilz frapperoient, qu'ilz tueroient; ce qui causa la mort de M. l'admiral, non qu'il fust mort de son coup, car ce ne fust rien esté, mais qu'on la lui procura, veu les menaces; et pour ce, le massacre général de la Sainct-Barthelemy fut arresté et conjuré. Je m'en rapporte à ce qui en est. Il n'y en a aucun qui le sçache mieux aujourd'huy que le mareschal de Retz, le premier et principal autheur et conseiller du faict, lequel est encor vivant, car tous les autres sont morts par permission divine, puisque Dieu ne hayst [rien] tant que le sang respandu de quelque creature que ce soit, car elle est faicte à sa semblance. Ledict mareschal n'est pas mort encor, mais il y a près de vingt ans qu'il est si mal sain, que sa vie ne s'appelle pas vie, mais plustost martyre.

1. L'arquebuse était chargée de deux balles de cuivre, dont l'une brisa l'index droit de l'amiral, et dont l'autre lui fracassa le coude gauche.

M. l'admiral estant blessé, fut fort bien secouru des médecins et chirurgiens du roy, et mesmes de ce grand personnage maistre Ambroyse Paré[1], son premier chirurgien, qui estoit fort huguenot; et y furent tous envoyez du roy. Il fut aussy visité du roy[2], qui jura et renia qu'il vangeroit sa blessure, et qu'il prist courage, et qu'il congnoistroit combien cela luy touchoit. La royne aussy le fust veoir, et leur dit à part à tous deux de grandz choses, dit on, et leur revela de grandz secrets, qui tendoient tous à leur grandeur : et son discours dura fort long temps, qui fut entendu fort attentivement de Leurs Majestez; et monstrarent grand apparence par l'exterieur qu'elles le goustoient; mais tout ce beau semblant tourna après à mal, dont l'on s'estonna fort comme Leurs Magestez pouvoient jouer un tel roole ainsy emmasqué, et auparadvant elles avoient resolu ce massacre.

L'heure doncques de la nuict et des matines de ceste sanglante feste estant venue, M. de Guyze en estant adverty du roy, et bien ayse de l'occasion de venger la mort de M. son pere, s'en alla très bien accompaigné[3] au logis de M. l'admiral, qui fust aussy tost forcé. Il en ouyt

1. Il fut obligé de lui couper le doigt; car la gangrène s'y était mise aussitôt.

2. « Mon père, lui dit Charles IX, en courant à lui, vous avez la plaie et moi la perpétuelle blessure ; mais je renie mon salut ! que j'en ferai une vengeance si horrible, que jamais la mémoire ne s'en perdra ! »

3. Le duc d'Aumale, le bâtard d'Angoulême et trois cents soldats lui servaient d'escorte.

le bruit, et se doubta soudain de son malheur, et fit sa priere à Dieu.

Sur ce, Besme, gentilhomme allemand, premier, bien suivy, monta en haut, et, ayant faussé la porte de la chambre, vint à M. l'admiral avecqu'un grand espieu large en la main; à qui M. l'admiral ayant dict : « Ah ! « jeune homme, ne souille point tes mains dans « le sang d'un si grand capitaine, » l'autre, sans nul esgard, lui fourre dans le corps ce large espieu, et puis luy et d'autres le prindrent (M. de Guyze, qui estoit en bas, cryoit : *Est il mort?*) et le jettarent par la fenestre en la court, non sans peine, car le corps, retenant encor de ceste vigueur genereuse du passé, resista un peu, s'empeschant des jambes contre la muraille de la fenestre à ceste cheute; mais, aydé par d'autres, il fut precipité. M. de Guyze ne le fit qu'arregarder[1] seulement, sans luy faire outrage, tendant à la mort. De descrire les insolances et opprobres que d'autres firent à son corps, cela est indigne de la plume et escriture d'un honneste cavallier : mais tant y a que telz luy firent des injures, des vilainies, insolances et opprobres, lesquelz auparadvant ne l'osoient regarder et trembloient devant luy[2]. Ainsy vist on jadis devant Troye des Grecz les

1. « Je le cognoy ! s'ecria-t-il, c'est lui-même ! » puis il le repoussa du pied.

2. Son corps mutilé fut, trois jours durant, livré à la populace de Paris qui le traîna dans toutes les immondices de la ville; on le porta ensuite à Montfaucon où le roi et sa cour, comme chacun sait, allèrent chercher à le reconnaître.

moins vaillans braver autour du corps d'Hector mort; ainsy voit on souvent aux desertz de Barbarie les plus timides animaux braver autour d'un grand lyon mort, gissant dessus le sable, qui souloit estre auparadvant la terreur de tout un terroir, et de toute une grande et espacieuse fourest. Ceux aussy (et des plus grandz) qui craignoient ce grand admiral, et qui à teste basse s'inclinoient à luy auparadvant, bravoient et triomphoient très arrogans autour de ce pauvre tronc. Sa teste fut aussy tost separée de ce noble corps, et portée au pape, ce dict on, mais la plus saine voix, au roy d'Espaigne[1], en signe d'un present fort triumphant et agreable, qui fut accepté d'un visage très joyeux et d'un cœur de mesmes. Tant y a, que ce fust ou l'un ou l'autre qui le receust, il eut grand subject de s'esjouyr, car ils perdirent un très grand et très dangereux ennemy, qui leur eust bien faict du mal encor si on l'eust laissé faire.

J'ay ouy conter à un gallant cavallier, qui estoit lors en Espaigne quand les nouvelles du

1. « Il est plus probable que ce fut à Rome qu'on l'envoya, disent MM. Haag; mais on ne sait si elle y arriva. M. Paulin Paris a publié, d'après une pièce ms. du recueil de la Biblioth. nationale, coté *Fonds Lancelot*, n° 64, l'accusé de réception d'une lettre de Charles IX, enjoignant au gouverneur de Lyon, Mandelot, d'arrester « ung homme qui est party de par là avec la teste qu'il auroit prinse à l'amiral, après avoir esté tué, pour la porter à Rome. » Mandelot promet de faire exécuter l'ordre, en avertissant le roi que, quatre heures avant l'arrivée de la lettre, un écuyer de Guise avait passé par Lyon, se rendant à Rome. » (*France protest.*, VI° part., p. 402.)

massacre de Sainct-Barthélemy y arrivarent, lesquelles porta un courrier du roy d'Espaigne, des meilleurs qu'on peust veoir, et s'appelloit Jean Bourachio, qui fit telle diligence, qu'en trois jours et trois nuictz il arriva de Paris à Madrid, et sans dormir; ce que le roy son maistre admira fort : aussy luy donna il bien le vin, tant pour la diligence que pour les bonnes nouvelles qu'il luy porta.

Ne faut point doubter si le roy d'Espaigne en fust bien ayse, car au monde n'avoit il pires ennemys que M. l'admiral et ses partisans.

Du commancement il ne peut croire que tous les principaux chefz fussent estez ainsy attrappez, sans la lettre que le roy son frere luy escrivoit, se disoit il, qui en faisoit bonne foy. Après que le roy eut bien interrogé son courrier, il l'envoya de ce pas à l'admiral de Castille, qui estoit lors à Madrid, ensemble la lettre que le roy lui escrivoit pour luy faire part des bonnes nouvelles qu'il avoit receu.

Le courrier estant arrivé, il commança à cryer dès la porte et basse court du logis de l'admiral : *Nuevas, nuevas, buenas nuevas*[1] *!* et montant en la salle que l'admiral commençoit à soupper, cryant encor : *Buenas nuevas! todos los Luteranos, y de los mas principales, son muertos, y matados en Paris ay tres dias*[2]. Et s'approchant de l'admiral, il luy donna la lettre que le roy envoyoit; et l'ayant leue il en sceut tout le

1. Nouvelles, nouvelles, bonnes nouvelles !

2. Bonnes nouvelles ! Tous les luthériens, et même les principaux, sont morts et massacrés à Paris depuis trois jours.

discours, et par le courrier aussy; et s'estant tourné vers la compaignie qui estoit à la table, il dist : *Nos es cosa mas cierta que todos los principales son muertos, sino tres : el Vandomillo* (il appelloit ainsy le roy de Navarre, comme disant le petit Vandosme; il leur a bien appris despuis à l'appeller autrement) *primiero, al qual perdonò el rey por l'amor de su esposa; el principe de Condé perdonò tan bien, porque es niño; por tercero el conde de Montgomery huyò y se salvò con una yega, y hizo sestanta leguas sin parar, y asi se salvò, per gran miraglo de diablo, no de Dios*[1].

Pour lors souppoit avecques cet admiral de Castille le duc de l'Infantasque[2], fort jeune prince et peu encor pratiq, qui demanda si ce M. l'admiral de France et tous ses partisans estoient chrestians; qui respondit que ouy. Luy après replicqua : *Como diablo puede ser que, pues que son Franceses y assi christianos, se matan como bestias*[3]? L'admiral lui respondit : *Calla, señor duque, que la guerra de Francia es la paz d'España, y la paz d'España es la guerra de Francia con nuestros dublones*[4]. Voylà ce que

1. Il n'y a rien de si certain que tous les principaux sont morts, excepté trois : le premier, Vendomet, auquel le roi a pardonné à cause de sa femme; le second, le prince de Condé, parce que ce n'est qu'un enfant; et le troisième, le comte de Montgomery, qui s'est sauvé sur une jument par un miracle, non de Dieu, mais du diable, ayant fait soixante-dix lieues sans s'arrêter.

2. Infantado. Le duc de Mendoza, gendre de Louis de Cabrera, amiral de Castille.

3. Comment diable se peut-il que, puisqu'ils sont Français et chrétiens, on les assomme ainsi comme des bêtes?

4. Doucement, monsieur le duc. La guerre de la France

m'en conta ce cavallier, qui estoit lors à la table de cest admiral, qui ouyt tout ce discours.

Touchant l'alegresse et la contenance qu'en fit le bon sainct pape Pie quinte (on le peut appeller ainsy) de ce massacre susdit, j'ay ouy dire à homme d'honneur qui pour lors estoit à Rome, et qui en savoit des secretz, que quand on luy en apporta des nouvelles il en jetta des larmes, non pour joye qu'il en eust, comme force gens font en cas pareil, mais de deuil; et quand aucuns de messieurs les cardinaux qui estoient près de luy remonstrarent pourquoy il pleuroit et s'attristoit ainsy d'une si belle depesche de ces malheureux gens, ennemys de Dieu et de Sa Saincteté, « Helas! (ce dict il) je « pleure la façon dont le roy a usé, par trop « illicite et deffendue de Dieu, pour faire une « telle punition; et que je craindz qu'il en tum- « bera une sur luy, et ne la fera guières longue « desormais! » Comme ce sainct homme sceut tres bien prophetiser par l'esprit de Dieu, que je croy qu'il avoit, autant que jamais eut pape. « Je pleure aussy, dit il, que, parmy tant de « gens mortz, il n'en soit mort aussy bien des « innocens que des coulpables. » Comme il fut vray, mesmes de force bons catholiques, que leurs ennemys faisoient accroire qu'ilz estoient huguenotz. De plus adjouta ce bon sainct pere : « Possible qu'à plusieurs de ces mortz Dieu « eust fait la grace de se repentir et de retourner « au bon chemin, ainsy que l'on a veu arriver

est la paix de l'Espagne, et la paix de l'Espagne est la guerre de la France, à l'aide de nos doublons.

« à force en cas pareilz. » Comme de vray, combien avons nous veu despuis force huguenotz s'estre convertis et faictz bons catholiques! les chemins en rompent. Voylà le beau dire et la belle prophétie de ce sainct pere sur ce malheureux massacre[1].

C'est un grand cas qu'un seigneur simple et non point souverain, mais pourtant d'un très haut et ancien lignage, de Colligny en Savoye, et autresfois souverains et très grandz, ayt faict trembler toute la chrestienté, et remplie de son nom et de sa renommée, tellement qu'alors, de l'admiral de France en estoit-il plus parlé que du roy de France. Et si son nom estoit cognu parmy les chrestiens, il est allé jusques aux Turcz; de telle façon, il n'y a rien si vray, que le grand sultan Soliman, l'un des grandz personnages et capitaines qui régna despuis les Ottomans, un an avant qu'il mourust, l'envoya rechercher d'amitié et accointance, et lui demander advis comme d'un oracle d'Apolo; et, comme je tiens de bon lieu, ilz avoient quelque intelligence pour faire quelque haute entreprise, que je n'ai jamais peu tirer ni sçavoir de M. de Thelligny, mon grand amy et frere d'alliance, qui fut depesché de M. l'admiral, et le seigneur de Villeconnin[2], à Constantinople, là où ilz ne le trouvarent point, car il estoit desjà party pour son voyage de Siguet, où il mourut. Voylà quel

1. Il n'a pas été possible de collationner les cinq paragraphes précédents, jusqu'à cet endroit, par suite des mutilations du ms. 120.

2. Nicolas de Touteville, seigneur de Villeconnin, mort à Constantinople en 1567.

a esté ce grand admiral parmy les chrestiens et parmi les infidelles (je parle de luy en mon livre des couronnelz plus au long), et sur ce beau renom il est mort. Quel dommage! Il y eut quelqu'un qui fit son epitaphe[1] en vers grecz, où il introduit un passant qui s'enquiert et demande là où est le tumbeau de ce grand admiral tant renommé par le monde, qu'il demandoit par grande admiration visiter. Un autre luy respond : « Passant, sans faire plus grand chemin, « tu peux bien ne passer plus outre, ou t'en « retourner en arriere; car tu n'en trouveras « aucun icy bas, d'autant que le monde et le « ciel l'ont pris et l'ont porté ensevelir dans le « sein de l'immortalité, où maintenant il gist à « son ayse. »

Parlons un peu que devint ce Besme qui le tua. On disoit pourtant qu'alors Sarlabous, du Havre gouverneur, se vanta de l'avoir tué. Si c'est la vérité, ou qu'il s'en soit vanté à faux, c'est une récompense mauvaise d'un capitaine envers son couronnel, qui d'autres fois luy avoit commandé. Mais pour le seur ce fust Besmes; possible que l'autre lui donna quelque coup, et pour en voir une divine vangeance. Ce Besme estoit un gentilhomme allemand, que j'avois veu d'autresfois nourry page du cardinal de Guyse : il se mit en telle grace et amitié de M. de Guyze, qu'il le gouvernoit paisiblement;

1. On trouve un choix des épitaphes faites sur le trépas de Coligny à la suite de la *Response à l'interrogatoire qu'on dit avoir esté fait à un nommé Jehan de Poltrot, soy disant seigneur de Merey, sur la mort du feu duc de Guyse* (Orléans, 1562, in-4°; réimp. dans les *Mémoires de Condé*).

et pour ce luy fit espouser la fille bastarde du grand cardinal de Lorraine. Je nommerois bien sa mere et ceste fille dicte Anne, fort belle et honneste damoiselle, et bien crée en la court d'Espaigne, et nourrie de ceste nostre grande royne de là, à qui je l'ay veu; et après sa mort elle s'en vint en France demeurer avecques la royne mere, quy n'en reffusa jamais.

Le roy d'Espaigne fut si liberal à l'endroict de toutes ces filles nourries avecques la royne sa femme, qu'entre autres beaux presens il leur donna à chascune trois ou quatre mill' escus pour maryage, s'il m'en souvient bien; mais il me semble qu'il y en avoit plus que moins : et ce maryage n'estoit payé ny délivré, sinon lors qu'elles estoient maryées.

Anne doncques estant maryée, son homme se resoult, deux ans après, d'aller en Espaigne, par le moyen de M. de Guyze, tant pour querir son maryage que pour braver et se monstrer en piaffe devant le roy et les Espaignolz, et dire que c'estoit luy qui avoit faict le coup de M. l'admiral. (Et quel coup à son advantage, qu'un petit enfant en eust faict autant!) Il y va et sans danger, et y fut très bien venu et payé; dont la plupart de son argent il le mist en pierreries, bagues et joyaux, et babiolles, pour mieux porter son faict, et aussy qu'il sçavoit bien que M. de Guyze l'en dechargeroit. Outre tout cela, le roy d'Espaigne le gratiffia de quelque autre present, pour la gratification et recompanse du meurtre. Pour son retour il fut si impudent et perdu d'esprit et d'entende-
t, ou Dieu, juste vangeur des forfaitz,

possible l'aveugla de telle façon, ou son demon mallin ou malheureux destin l'y conduisoit, qu'il vint passer par le grand chemin des postes de la Guyenne, où les huguenotz avoient bon credit, lesquelz alors faisoient quelque petite guerre par les forteresses petites qu'ilz tenoient. Par quoy il fut pris entre Barbezieux et Chasteauneuf, et mené prisonnier au chasteau de Bouteville, où commandoit pour lors le sieur de Bertauville, qui commande aujourd'huy à Pontz.

Il fut là gardé longtemps prisonnier. Dont fut remonstré audict Bertauville ce qu'il vouloit faire de cest homme, et qu'il ne falloit qu'une heure qu'il se sauvast (comme de vray il la faillit une fois), et s'il ne sçavoit pas ce qu'il meritoit?

Par quoy, un jour on luy fit accroire qu'il vouloit rompre les prisons et se sauver, comme de vray il y eut de l'apparence; il fut tué[1], et eut ce qu'il avoit presté à M. l'admiral; et très bien employé, car il estoit venu trop hautain et trop glorieux de ce coup, bien qu'il ne fust pas plus mauvais qu'un autre, comme je le vis au siege de la Rochelle, ainsy que je le voyois fort eschauffé de retirer M. de Guyze des coups et harquebuzades, et luy remonstrer les hasards qu'il couroit, et luy pour son honneur avecques son maistre.

Que si M. de Guyze (disoit on) l'eust voulu croire, il n'eust acquis la reputation d'estre si vaillant comm'il a esté, et croy que dès lors

1. En 1575.

sa conscience l'avoit jugé pour l'advenir; car la mort de si grandz personnages est tousjours fatalle à ceux qui la donnent ou procurent. Plusieurs (comme cestuy ci) s'en sont ressentis, bien qu'ilz fussent des plus grandz, que je ne diray point. Et sy diray encor plus, que, bien que le roy d'Espaigne, le duc d'Albe, lors son lieutenant en Flandres et au siege de Montz en Haynaut, quand cela vint, furent avecques leurs Espaignolz très joyeux de ceste mort et de plusieurs de ses partisans, si ne l'approuvarent-ilz jamais de la façon, et que cela sentoit plustost son carnage barbare et de Turc, que son cousteau de justice chrestienne.

Je l'ay ainsy ouy dire à aucuns braves soldatz espaignolz, que le duc d'Albe ne fit pas ainsy à ceux de la ville d'Arlem[1] qu'il fit tous punir par forme de justice : car aussy, pourquoy Dieu l'a-t-il donnée aux grandz, sinon pour la bien exercer comme il faut, et non pour en abuser?

J'ay ouy aussy dire que, lors de sa mort, ledict duc d'Albe dit : *Muerto l'admirante, perdido un gran capitan por Francia, y gran enemigo por España*[2].

Or il y en a eu aucuns qui ont voulu dire

1. Haarlem. Après un siége assez long, les habitants de Haarlem obtinrent une capitulation du fils du duc d'Albe, qui commandait l'armée espagnole. Le duc refusa de la ratifier, et fit périr un grand nombre d'habitants dans les supplices. (Juillet 1573.)

2. L'amiral mort, c'est un grand capitaine de moins pour la France et un grand ennemi de moins pour l'Espagne.

mondict seigneur l'admiral n'avoir esté si hardy et vaillant capitaine comm'il a esté sage, prudent et très ingénieux. Appellez-vous point cela vaillant et hardy, qui a donné tant de battailles en son temps, et qui les a faict germer de la façon qu'on les a veues?

Considerons un peu combien, en tant de guerres que nous avons faictes de là et de çà les montz, nous avons veu de battailles despuis celle de Ravanne[1], encor par si longues intervalles des unes aux autres, que l'on tenoit pour un grand cas de s'estre trouvé en une battaille; et y couroit on comme à un jubillé, l'un pour gaigner le salut de son ame, et l'autre pour gaigner l'honneur de chevallerie et faire appeler sa femme *madame*.

Après Ravanne doncques, vint celle de Marignan contre les Suisses, celle de la Bicoque, celle de Pavie; après, celle de Cerisolles, celle de Ranty, qu'aucuns ont voulu plustost dire rencontre que battaille : mais pourtant, là où l'artillerie joue, là où les deux grandz chefs souverains y sont en personne et en armes, là où l'on combat si bien que l'une des advantgardes est desfaicte et en routte, cela se peut dire battaille, comme je tiens de grandz capitaines. De mesmes en peut on dire de celle du mareschal de Strozze, qu'aucuns ont tousjours plustost nommé la desfaicte du mareschal de Strozze qu'autrement[2]; puis les battailles de

1. En 1512.

2. A Lucignano en 1554. Pierre Strozzi fut défait par le marquis de Marignan, commandant les troupes de l'empereur et du duc de Toscane.

Sainct-Quantin et Gravellines. Voyez doncques qu'en si longues années, et parmy gens si guerriers que les François, Espaignolz, Suisses et Italiens, si peu de battailles se sont ensuivies et données. Voyez aussy, de l'autre costé, combien M. l'admiral, en cinq ou six ans, en a donné : celle de Dreux, que j'ay veu comparer aux vieux capitaines à celle de Ravanne, pour avoir esté très bien debattue et opiniastrée, voire celle des Suisses[1] ; celle de Sainct-Denys, avecques une poignée de gens que les huguenotz avoient encontre nous qui estions quatre contre un ; celle de Jarnac ou Bassac[2], où nous avions des reistres du Reintgrave et autres estrangers, et eux n'estoient que François tous purs ; celle de Montcontour, où les uns et autres François se trouvarent fort entremeslez de grand'quantité d'estrangers ; et puis celle d'Arnet-le-Duc[3], qu'on a dit plustost rencontre que battaille.

Et nottez qu'à toutes ces battailles M. l'admiral menoit les advant-gardes et y estoit des premiers aux hazards et aux coups, dont il en rapportoit des aucunes de bonnes marques et blessures[4]. N'appellez-vous point celuy-là vail-

1. La bataille de Marignan en 1515.

2. Brassac. La bataille de Jarnac eut lieu au commencement de la campagne de 1569.

3. Arnay-le-Duc, le 25 juin 1570. L'amiral battit les catholiques commandés par le maréchal de Cossé. Son armée ne comptait plus que 2,500 arquebusiers et 2,000 cavaliers ; elle ne possédait plus un seul canon, tandis que l'armée catholique se composait de 12,000 fantassins, de 000 chevaux et d'une nombreuse artillerie.

4. A la bataille de Moncontour (oct. 1569), l'amiral fut

lant et hardy? Je ne mets en conte les fois qu'il a presenté force de battailles qui n'ont manqué pour luy à estre données, comme à Talsy, à Pamprou, à Jazeneuil, à Lodun[1], qui faillirent, pour les accidens et inconveniens que ceux qui estoient de ce temps ont veu aussy bien que moy et que l'on a escrit, entre autres M. de La Noue, qui en a parlé, et d'autres choses aussy veritables que jamais homme qui en ayt escrit, bien que quelquesfois il favorise un peu les siens.

En quel rang mettrons-nous aussy la desfaicte de La Roche-la-Bellye[2], là où le couronnel general de nostre infanterie fut pris, vingt cinq capitaines des siens mortz, et quelque huict cens de ses meilleurs soldatz? Je laisse à dire à ceux qui y estoient, à quoy il tint qu'à ce coup

grièvement blessé au visage par le comte Rhingrave et l'on se vit forcé de l'entraîner loin du lieu du combat. Vingt-cinq ans auparavant, à Cerisolles, il était déjà tombé baigné dans son sang : Branthôme le rappelle plus loin.

1. Pendant la première guerre civile en 1562, l'armée catholique faillit être surprise non loin de Talvy, dans le Blésois (V. d'Aubigné, *Hist. gén.*, t. I, liv. III, ch. 5). Aux troisièmes guerres, en 1568, l'armée catholique commandée par Monsieur (depuis Henri III) se trouva fréquemment en présence de l'armée protestante, aux ordres du prince de Condé et de l'amiral. Plusieurs fois on crut à un engagement général, mais tout se borna à des escarmouches dont les principales eurent lieu à Pamprou, puis à Jaseneuil, enfin devant Loudun. (Voir *Mém.* de La Noue, chap. 21 et 22.)

2. La Roche-l'Abeille, en Limousin, lieu d'un engagement très-vif, en 1569, entre l'armée de Monsieur et celle du prince de Condé. Les réformés eurent l'avantage et firent prisonnier Philippe Strozzi, colonel général de l'infanterie française.

la battaille ne se donnast; ny mesmes au petit Limoges[1].

Voylà doncques comment ce grand capitaine engendroit les battailles. Que si les unes venoient à leur perfection et maturité, et les autres non, il n'en pouvoit mais, non plus qu'un pere qui engendre des enfans, les uns qui naissent et viennent à bien, les autres meurent aussitôt et ne viennent à proffit, ne laisse pour cela à avoir faict son debvoir en leur procreation.

Tant d'autres endroictz pareilz en conterois je, mais je n'aurois jamais faict, qu'on pourra bien voir dans les *Mémoires de M. de La Noue,* avecques plusieurs autres belles rencontres et deffaictes; dont entre autres, que M. de La Noue taist, en quoy m'en estonne, que j'ay veu fort louer et renommer, quand il deffit et brusla nos poudres, lorsque le siege estoit devant Bourges[2], que nous fusmes contrainctz d'envoyer à la picorée à Paris, dont l'on envoya six canons, poudres et balles pour tirer quatre mille coups, avecques tout le reste necessaire, accompaigné des compaignies de gens d'armes de M. d'Anville, s'il me souvient bien, et de M. de Sypierre, à laquelle commandoit le capitaine Bonnasse, bon et vaillant

1. Le petit Limoges, ou Couzeix, village à deux lieues de Limoges, où, peu de jours avant l'engagement de la Roche-l'Abeille, les catholiques surprirent l'arrière-garde des réformés et lui firent éprouver quelque perte.

2. Cette affaire se passa à Châteaudun le 1er septembre 1562. Mouy et Genlis, vaillants huguenots, secondaient Coligny.

certes, avecques quatre ou cinq compaignies de gens de pied, tant du capitaine La Chambre, bon soldat et bon mattois, qui portoit ce nom pour avoir esté vallet de chambre de M. le prince, et d'autres capitaines. M. l'admiral, en ayant eu advis, partit d'Orleans avecques cinq ou six cens chevaux, et vous alla rafler tout cela en un tourne main près de Chasteaudun. Cependant que l'on s'amusoit à combattre, les charretiers destellent leurs chevaux, couppent cordages, et avecques leurs chevaux sauve qui peut et s'enfuyent; si bien que le tout demeura là à la mercy du vaincqueur, M. l'admiral, qui voyant luy estre impossible de mener et faire conduire tout cela à Orleans, affin que son ennemy ne s'en prevalust, fit arrenger ensemble toutes les poudres, les balles, les canons bouche contre bouche les uns contre les autres, et puis fit faire une longue et grande traisnée de poudre; et, s'estant retiré assez loing sur une petite montaigne avecques sa trouppe, s'amusarent tous à veoir donner le feu à la traisnée, et jouer la grand' fougade, qu'on n'en vit jamais une telle ny faire tel bruit ny tintamarre; et le tout s'en alla à tous les diables. Si ceux de Bourges ne se fussent rendus lors, ils nous mettoient en peine pour les prendre, à faute de poudres.

Voylà aucuns tesmoignages pour estre asseurés si M. l'admiral estoit vaillant et hardy. Et certes il le pouvoit estre, car il estoit issu de très braves et vaillans peres, grands peres et ayeulz; si que luy les ensuivant en ses jeunes guerres, il fit tousjours paroistre son genereux

courage qu'il avoit extraict d'eux, ainsin qu'il fit devant Landrecy, à la battaille de Cerizolles, où il fut fort blessé, n'y estant que pour son plaisir, et en d'autres endroictz où il se trouvoit ordinairement; moy luy ayant ouy dire une fois, que, bien qu'il fust assez favorizé à la court à cause de son oncle M. le connestable, jamais il ne se soucioit guieres de s'y amuser, ny en ses faveurs; mais s'alloit pourmener ordinairement là où il avoit des coups (et de l'honneur) à donner.

Aussy eut il l'estat de couronnel fort jeune, et tout pour son merite. En tel estat ne faut point qu'un poltron y entre; et qui y entre et le faict bien sans reproche, croyez hardiment qu'il est brave et vaillant, ainsy que mondict sieur l'admiral le fit paroistre là et despuis; car encor en ces guerres huguenottes il faisoit l'estat de couronnel tousjours, et surtout au siege de Poictiers[1], qui estoit aussy escabreux et dangereux que l'on en ayt guieres veu, pour le grand nombre de grands, braves et vaillans princes, seigneurs et gentilshommes qui estoient là.

Et si mondict sieur l'admiral ne fust esté aussy bon homme de pied que de cheval, je ne sçay que fust esté de son armée et de son siege; mais il ne s'y espargna ny aux dangers ny aux harquebuzades, non plus que le moindre soldat de son armée. Et si vous diray bien plus, car il a esté menacé cent fois d'estre assasiné[2], et

1. En 1569. Il fut obligé de lever le siége de Poitiers, et, peu après, fut battu à Moncontour par le duc d'Anjou.

2. Principalement en 1569, lorsque le parlement de Paris l'eut mis hors la loi, l'eut pendu en effigie sur la place de

qu'il y avoit gens attitrez et de toutes parts appostez pour cela, dont il en avoit des advis certains, fust à la court, aux armées, aux villes, en ses maisons et ailleurs; jamais il n'en monstra aucun semblant d'avoir peur, ny ne s'en accompaigna pas plus de coustrilleux[1] pour cela; mais se monstroit si asseuré, que bien souvant le trouvoit on quelquesfois qu'il n'avoit pas quatre hommes avecques luy, comme je l'ay veu : et quand on luy disoit, il respondoit seulement : « Celuy qui m'attacquera, je luy « feray aussy belle peur comme il me sçauroit « faire. »

Je le vis une fois à Moulins, lorsque Leurs Majestez les accorderent MM. de Guyze et luy : je dis ceux d'eglize, qu'on disoit qu'ils faisoient pour tous pourtant, mais non ceux de l'espée[2]. Il y eut un gentilhomme italien francizé, le seigneur Jehan-Baptiste[3] qui s'alla excuser à

Grève, eut assuré 50,000 écus d'or à quiconque le livrerait mort ou vif, et cela par un arrêt qui fut traduit en anglais, en allemand, en italien, en espagnol et en latin.

1. Peut-être pour *coustillers*. On appelait ainsi les valets armés qui étaient attachés à la personne d'un gendarme et lui servaient d'escorte.

2. Cette phrase est un peu obscure. Branthôme veut dire que les deux cardinaux Charles et Louis de Guise (*ceux d'église*) se réconcilièrent avec Coligny, pour eux-mêmes et, à ce qu'on disait, au nom des autres princes de la maison de Lorraine (*ceux de l'épée*); mais ces derniers ne souscrivirent pas à ce traité de paix.

3. VAR. des prem. éd. *Il y eust un gentilhomme italien francisé que je ne nommeray point*. Les derniers éditeurs n'ont point trouvé encore assez compréhensibles ces deux prénoms « Jean-Baptiste » qui désignent pourtant bien clairement le fameux partisan Jean-Baptiste de Gondi, né le 10 novembre 1501, mort près de deux fois millionnaire en

luy qu'on luy avoit rapporté qu'il le vouloit tuer; il ne s'en fit que rire, et luy dire seulement qu'il le pensoit moins de luy que d'homme de la court pour faire ce coup là; le taxant froidement, par ce mot, qu'il n'estoit pas assez courageux et asseuré pour faire ce coup.

Lorsqu'il alla trouver le roy à Blois, on luy remonstra fort la faute qu'il faisoit d'y aller, et qu'on luy donroit la venue[1]. « Rien, rien, dit-il, « je me fie en mon roy et en sa parolle; autre- « ment ce ne seroit point vivre que de vivre « en telles allarmes : il vaut mieux mourir un « brave coup [et en seur] que de vivre cent ans « en peur. » On luy en dist tout de mesmes quand il alla à Paris, et de là trouver le roy à Sainct-Clou, et qu'il tourna encor à Paris[2] : il respondit tousjours de mesmes.

Telles demonstrations et apprehensions nulles de danger monstroient bien qu'il estoit asseuré

1580. Patrice florentin dans sa jeunesse, il vint en France avec d'autres membres de sa famille que Catherine de Médicis avait attachés à sa fortune. C'est à lui que cette princesse fit don en 1568 de l'hôtel qui devint plus tard celui de Condé et sur l'emplacement duquel s'est élevé l'Odéon. Les Grands-Augustins reçurent ses restes, et son buste de marbre, que l'on voyait sur son tombeau, après avoir fait partie du musée des Monuments français, orne aujourd'hui une des galeries de Versailles, où il porte le n° 2712. Voy. encore la série d'articles que la *Nouvelle biographie générale* de MM. Didot et Hœfer a consacrée à la maison de Gondi.

1. C'est-à-dire qu'on lui ferait une fâcheuse réception.

2. MM. Haag disent qu'à cette époque une paysanne se jeta à ses pieds en le suppliant de ne pas continuer son voyage et lui prédisant que la mort l'attendait à Paris : « On montre encore l'endroit où cette scène doit s'être passée » (*France protest.*, VI° part., p. 396).

et hardy. J'en ay veu après luy venus en telles charges, qui en ont bien eu d'autres, apprehendans et fuyans les presences des roys comme diables, et non cest admiral.

Aussy ay-je ouy dire à M. de La Brosse le bon homme, l'un des bons, sages et vaillans chevalliers de son temps, comme je dis ailleurs : qu'un jeun'homme qui est né courageux et hardy, et qui a faict paroistre son courage et valeur en la chaleur de sa jeunesse, il ne le perd jamais, quelque vieil aage qu'il face, si ce n'est par une grand'disgrace : mais, s'il ne l'a esté en jeunesse, qu'il ne pense pas que l'aage luy apporte la hardiesse, non pas mesmes la practique des armes, si ce n'est par grand'hasard et fortune.

Et de faict, un jour j'estois en une bonne compaignie avecques feu M. du Gua[1] ; on vint à

1. Il s'agit ici probablement de Louis Bérenger Du Guast, ou Le Guast, grand ami de Branthôme, favori du roi et de la reine-mère, un des hommes les plus à la mode au commencement du règne de Henri III. Il s'avisa d'adresser ses hommages à la reine de Navarre [Marguerite, première femme de Henri IV] au moment de sa grande passion pour Bussy d'Amboise. Rebuté par cette princesse, Du Guast alla révéler ses intrigues à son mari, qui, tout occupé alors de Mme de Sauve, se souciait peu de la conduite de sa femme. Cependant, par bienséance, il se crut obligé de lui faire mauvaise mine. « De sorte, » dit Marguerite dans ses Mémoires, « que Le Guast et Me de Sauve d'un costé l'estran-« geant de moy, et moy m'esloignant aussy, nous ne cou-« chions plus et ne parlions plus ensemble. » Du Guast, beaucoup plus jaloux que Henri IV, fut fort soupçonné d'une tentative d'assassinat contre Bussy. Il fut assassiné lui-même peu de temps après, le 31 octobre 1575, dans la rue Saint-Honoré, par des hommes masqués, conduits par le baron de Vitaux. On accusa de ce meurtre Marguerite

parler d'un seigneur que je ne nommeray point, qu'on le fit brave et vaillant. « Comment, mort « Dieu (dit M. du Gua)! voulez-vous qu'il soit « vaillant et hardy sur son aage, que jamais il « ne l'a esté en sa bouillante jeunesse, et qu'ast « heure le commancement et l'apprentissage « n'en est nullement bon? » De cas il y avoit avecques nous un grand philosophe medecin qui confirma son dire, et dit que la raison naturelle y estoit toute perentoire, d'autant que le sang bouillant et chaud qui est en un jeune homme le rend hardy, prompt et actif et tout ardent de valeur; et ayant pris de la jeunesse et de bonn'heure de se remuer, tourner, virer et exercer, et le continuer, il ne se peut arrester en son lieu; mais celuy qui est sur l'aage et n'a point encore remué son sang, mais laissé en son estre premier, il est bien mal aysé, estant ainsy arresté et pris sa place fixe, qu'il l'en puisse oster ou faire un nouveau. D'autres raisons philosophales apporta il, que je ne veux de me defferer en cest art.

Voylà doncques comme M. l'admiral a peu estre tousjours courageux, et en toutes saisons de son aage, puisque de bonn'heure il commança et continua à esmouvoir son sang et son courage. Si faut il pourtant advouer que, s'il n'eust conjoinct avecques sa valeur des artifices, astuces et ruses de son grand esprit et juge-

de Valois, le duc d'Alençon et la reine-mère. Du Guast s'était fait tellement détester que personne ne se souciait de venger sa mort.

Un autre Du Guast, probablement parent de celui-ci, fut chargé, en 1588, de tuer à Blois le cardinal de Guise.

ment, qu'il n'eust faict et parfaict les grandes choses qu'il a faictes, tesmoingtz les grandes entreprises qu'il a faictes et conduictes par son bon sens et là où il ne pouvoit faire venir la peau du lion, il y applicquoit très bien celle du renard, et sur tout en ses pertes de battailles; car, tant qu'il en a donné, il les a toutes perdues; mais c'estoit le capitaine du monde qui se sçavoit aussy bien relever de ses cheuttes et pertes, et pour lesquelles jamais ne perdoit cœur ny s'en ravalloit, que pour une perdue il ne tournast aux autres[1].

Je luy ay ouy dire que les plus grandes peynes qu'il a eu jamais en ses armées, et qui peuvent estre à un chef desnué de moyens, estoit à contenter les reistres[2]. Et à la derniere paix qu'il fit, il jura, il me le dit à moy une fois à part, que le plus tard qu'il pourroit, voire que bien forcé, il ne tourneroit jamais plus en ces guerres civilles; et, s'il estoit si malheureux qu'il y retournast, qu'il feroit la guerre d'autre façon qu'il n'avoit faict, qu'estoit ne tenir plus ces grandes armées en campaigne, et surtout ne se chargeroit jamais d'une si grande trouppe de reistres, qui plustost donnoit la loy qu'elle ne la recevoit.

Si eut il pourtant ce jugement subtil, qu'il les sceut avoir et traicter mieux qu'homme du monde ny que capitaine aye faict ny fera, sans moyens. Après la battaille de Dreux, l'on voulut

1. Aussi a-t-on dit que ses ennemis, après la victoire, étaient moins à craindre que lui, après la défaite.
2. Leur payer la solde promise.

practiquer les siens, je le sçay; il les retourna à Orleans, et là leur donna tant du bec[1] et de l'aesle (comme l'on dit), qu'il leur fit laisser la pluspart de leurs charriotz dans Orleans et les traisna en Normandie[2]; lesquelz pourtant, en ayant perdu une grande part dans le Portereau[3], et en ayans sceu nouvelles, et pour ce desesperez, il les amadoua, les contenta et les plastra[4] si bien et beau, qu'ilz ne l'abandonnarent jamais, et le servirent jusqu'à la paix faicte.

Après la battaille de Montcontour, ainsy qu'il vit qu'on les avoit à demy gaignez, et que desjà Marillac, intendant des finances, estoit arrivé à Limoges, à Perigueux, avecques force finances, comment il les detourna de cette proye subtilement et les deslogea de la Xaintonge? car, leur faisant croire force belles choses, il leur fit faire en trois jours trente lieux fort grandes. La premiere journée leur fut de Barbezieux à Branthome et à l'entour, là où il y a douze à treize bonnes lieux; le lendemain à Montignac, où il y a huict grandes; et le lendemain en fit autant par de là la Dourdoigne; si qu'en ces trois jours il leur fit faire ces trente lieues, et leur fit passer les rivieres de la Drone, de l'Isle, de la Vezere, et de la Dourdoigne, et grosses rivieres, tant de

1. VAR., *du plat.*

2. Dans ce pays il leur abandonna les trésors de plusieurs églises. Saint-Pierre-sur-Dive souffrit beaucoup de ce pillage.

3. Faubourg d'Orléans sur la rive gauche de la Loire.

4. *Plastrer* signifiait mettre un emplâtre, et métaphoriquement adoucir, comme fait un emplâtre sur une plaie vive.

leur naturel que pour les pluyes de l'hyver, desquelles elles s'estoient enflées beaucoup. Telles traictes les harassarent de telle façon, qu'on les suivoit par les pistes de leurs chevaux las, boiteux, qu'on trouvoit par les chemins si très tant, que la pluspart, et eux et les paysans mesmes, les laissoient à l'abandon, pour les veoir en tel estat.

Qui aura veu ce marcher trouvera un grand miracle que M. l'admiral peut reduire ces messieurs les reistres à un tel, voire extravagant debvoir de guerre. Aussy les ayant par de là, il les en sceut très bien remercier et recompenser de mesmes; car après avoir joint les forces des viscontes[1] et de M. le comte de Montgommery, tournant victorieux de Navarrains et d'Ortez, il les vous pourmena en ce bon pays d'Agenois, se donnans des ayses et des moyens jusques la gorge.

Qui eust jamais creu qu'après une telle battaille de Montcontour perdue et si grande desroutte, ce capitaine eust peu si bien se remettre? Il me semble que je vois Brutte et Cassie qui sortirent de Rome, qui l'un par une porte, qui par l'autre, comme gens perdus et vagabondz, et en moins d'un an mirent un'armée de cent mill'hommes sur pied et livrarent la battaille de Philippes.

Ce ne fut pas tout, car il alla devant Tholose

1. Les vicomtes de Paulin, Bourniquet (Bruniquel?) Monclar et Caumont, qui commandaient les réformés du Rouergue, du Quercy, de Foix et de l'Albigeois. (V. d'Aubigné, *Hist. universelle*, t. I, liv. IV, ch. 12.)

faire de beaux feux et apprendre à messieurs de la ville, et surtout à messieurs de la court, de mettre de l'eau dans leur vin et n'aller si vite en besoigne, où leur collere et animosité par trop desraiglée les conduisoit sans nulle consideration; car, quiconque portoit le nom de huguenot, aussy tost pris, aussy tost pendu, jusques à un fort honneste gentilhomme de la religion, nommé Rapin, qui estoit allé, de la part du roy et du prince de Condé, pour porter l'edict de la paix de Chartres; ilz le firent, aussy tost venu, aussy tost executer; et qui fut un acte fort vilain, puisqu'il venoit de la part du roy et chargé de ses lettres, et de violler ainsy un droict de paix. Cela n'estoit pas beau; asseurez vous qu'ilz en payarent bien la menestre et penderie, car il n'y eut maison de tous ces messieurs qui ne fust exposée au feu. Ainsy M. l'admiral les polliça; car, comme je luy ay ouy dire, qu'il faut aussy bien establir la pollice par le mal comme par le bien [car bien souvent l'on se corrige plus et craint on plus le mal que l'on connoist bien].

Après doncques s'estre bien chauffé le long de ces beaux feux, il mena son armée en Languedoc, et de là envoya quelques-unes de ses trouppes saluer un peu la plaine et belle vallée de la conté de Rossillon; si qu'aucuns gentilzhommes s'approcharent près de Parpignan; mais ilz ne le firent qu'adviser et guigner de loing, comme fit jadis ce roy d'Angleterre Hierusalem[1]; ce que les Espaignols n'eussent jamais peu croire,

1. Richard Cœur de Lion.

que le huguenot fust allé plumer la poulle en leur pays.

Cela faict, allarent en Dauphiné, Vivarez, et s'y pourmenarent, ayant plus souvent la baguette en la main que l'espée, la pistolle et l'harquebuze, fors qu'à René-le-Duc, où se fit ceste rencontre, qu'on nommera battaille si l'on veut, puisque je l'ay veu à aucuns ainsy appeller.

Cependant la paix se fit, par laquelle messieurs les reistres furent très bien payés au despans du roy, et fort contentz de M. l'admiral, et luy promettans un autre retour pour ce mesme prix quand il les employeroit : et s'en retournarent, portans un tel renom de M. l'admiral par toute l'Allemaigne, qu'il en resonnoit bien autant qu'en France.

Voylà comme sagement ce grand admiral gouverna et ferra fort doucement ces messieurs les reistres, si mal aysés à ferrer. Et nottez qu'avecques leur rude et barbare bizarrerie, il luy portoient si grand respect, qu'ils ne faisoient jamais chose insolente et hors de debvoir; que, quand il leur remonstroit, ilz s'en corrigeoient et luy obeyssoient, voire le craignoient ilz.

Pour quant aux François, parmy eux il se sçavoit si bien faire craindre, que vous eussiez dict que c'estoit un roy, jusques aux grandz.

J'ay ouy faire un conte : qu'après le siege de Poictiers, plusieurs gentilzhommes qui s'estoient retirez de l'armée et s'estoient allez rafraischir en leurs maisons ou aux villes, quand ilz le vindrent retrouver après la battaille de Montcon-

tour, il parla à eux, ne faut point dire comment, et les taxa et tença comme s'ilz fussent esté à ses gages.

Il y eut le sieur de Genlis le jeune, qu'on appelloit Yvoy, qui avoit la teste près du bonnet, qui voulut parler pour tous : « Eh mort Dieu ! « dit il, monsieur, qui eust jamais pensé aussy « que vous eussiez donné la battaille si legere- « ment ? — Comment ! dist M. l'admiral, et « petit capitaine de merde [1], osez vous contre- « roller mes actions ? » Et sur ce luy voulut donner de l'espée; mais il en fust empesché et prié de luy pardonner; ce qu'il fit, après qu'il luy eut fait toutes les humbles excuses et sattisfactions qu'il peut : et si estoit grand et de bon lieu, et si avoit commandé l'artillerie devant Poictiers, et si despuis ne cessa de le rechercher et honnorer comme son roy; aussy luy donna il la charge de mener ses trouppes en Flandres, qui furent desfaictes et luy pris [2].

Voylà comment cest admiral sçavoit regir ses gens, qui ne luy debvoient ny cens ny rentes, et rien qu'une salutation; car ilz n'estoient ny ses subjectz et vassaux, ny ses stipendiez, ny ses mercenaires : et toutesfois, quand ilz estoient en sa presence, un seul petit mot de courroux les estonnoit, et en absence son seul signet [3] leur faisoit faire ce qu'il vouloit; tant il avoit pris une habitude de leur imperier [4] qu'il sem-

1. VAR. : Cappitayneau de merde.
2. En 1572, près de Mons, par les Espagnols.
3. Seing.
4. Commander, d'*imperare*.

bloit qu'elle luy fust née et que ses partisans la luy deussent.

Pour quant aux soldats et autre menu peuple des siens, s'ilz delinquoient par trop, il les sçavoit bien chastier; car il avoit esté toute sa vie si grand pollitiq de guerre, qu'encor qu'il eust affaire de gens, il ne leur pouvoit permettre le vice; et de tous tant qu'ils estoient, il estoit très aymé et honnoré, que quand ilz avoient une parolle de privauté de luy, ilz s'en tenoient aussy contentz comme s'ilz l'eussent eue du roy.

Aussy quand une telle accordance règne entre le chef et les membres, ilz sont invincibles; comme tant qu'il a vescu ses gens ont faict de plus beaux exploicts de guerre qu'ils n'ont faict jamais après : et quand il mourut, ilz demourarent si esperdus et estonnez, que les plus obstinez en leur relligion la changearent soudain, sinon de cœur, pour le moins par apparence; et la pluspart des plus gallans d'eux d'alors vindrent à La Rochelle rendre l'humiliation à Monsieur, frere du roy, comme j'ay veu; et nonobstant qu'ilz ayent despuis eslevé la teste, si regrettent ilz tousjours ce grand admiral et le treuvent à dire.

Il faut que je dye ce mot, et puis plus. Lorsque le roy de Poulloigne s'en alla en son royaume, traversant l'Allemaigne, il commança par les terres de ce grand conte Palatin [1] (grand l'appelle je tel, car il estoit très grand en tout), qui le receut très honnorablement, comme à luy

1. Frédéric III.

appartenoit. Un jour entre autres, il le mena, avecques deux ou trois des siens (je croy que le gros Villecler en estoit un, et M. du Gua), dans son cabinet, là où, de prime aspect, il vit le pourtraict de feu M. l'admiral, tout de son haut[1] et fort au naturel. Le comte luy dit : « Vous co-« gnoissez bien cest homme, monsieur; vous « avez faict mourir en luy le plus grand capi-« taine de la chrestienté : et ne le debviez pas, « car il vous eust fait et au roy de très grandz « services. » Ores le roy luy alla pallier le meurtre le mieux qu'il peut et le plus doucement, et que c'estoit luy qui les vouloit faire tous mourir, et qu'ilz l'avoient prevenu. M. le comte respondit seulement : « Nous en sçavons « toute l'histoire, monsieur; » et puis sortirent du cabinet. Mais je tiens de très bon lieu que le roy fust estonné quand il vit ce pourtrait et ouyt les parolles de l'autre, et entra en apprehension que ce jeu fust esté faict à poste pour luy donner quelque estrette[2].

Voylà la reputation que donna ce conte Palatin à M. l'admiral. Et certes il estoit tel, quand on considère tous ses nobles faictz, que si, comme j'ay dict cy devant, M. de Guyse ayt esté un fort universel capitaine, cestuy cy l'a esté aussy, et pour cheval et pour pied, ainsy qu'il le monstra (comme j'ay dict sur la fin) encor au siege de Poictiers, où il monstra encore des vieux coups d'escrime du temps qu'il estoit couronnel, et pour cheval, et pour vivres, et pour finances et pour artillerie.

1. VAR., *long*.
2. Lui faire un mauvais parti; de l'italien *stretta*.

Enfin pourtant (je lairray à plus spirituelz que moy à parfaire la comparaison d'eux deux) M. de Guyze eut une chose plus que luy que je ne diray point.

Si M. de Guyze fut aussy eloquent, M. l'admiral l'estoit aussy; mais il estoit plus savant que luy, car il entendoit et parloit fort bien latin, comme je l'ay veu ; car il avoit estudié, et lisoit et estudioit tousjours, quand il pouvoit et estoit hors d'affaires. Et fut trouvé après sa mort un très beau livre, qu'il avoit luy mesme composé, des choses plus memorables de son temps et mesme des guerres civilles; il fut apporté au roy Charles, qu'aucuns [qui estoient là présens] trouvarent très beau et très bien faict, et digne d'estre imprimé; mais le mareschal de Raiz en detourna le roy, et le jetta dans le fœu, et le fit brusler, envieux du proffit et recreation que le livre eust peu apporter au monde, ou envieux de la memoire et gloire de ce grand personnage : ce qu'il ne debvoit, puisque l'envye ne regne que parmy les pareilz, et qu'autant de semblance (disoyt on) y avoyt il comme d'un asne à ung noble cheval d'Espaigne.

Or, c'est assez parlé de ce grand capitaine; j'en parle ailleurs au *Livre des Couronnelz;* comme je faitz de M. d'Andelot son frere, et en parleray en plusieurs autres endroictz où l'occasion se présentera[1].

1. Ici, dans la première rédaction, finissait la vie de l'amiral; Branthôme, pour indiquer à son secrétaire qu'il avait dessein d'y faire une addition, a écrit en marge :

Si faut il qu'advant je finisse ce long discurs, je fasse encor ce petit sur la calumnie et coulpe grande qu'on a tant donné à ce grand M. l'admiral d'avoir esté cause, par sa guerre civille, de la ruine et pauvretté de la France; ce que trouvarent une fois tout au contraire deux grandz personnages, l'un de guerre et l'autre d'Estat, et très bons catholiques, que j'ouys un jour discourir à la court dans la chambre de la royne mere, que, tant s'en faut que ceste guerre eust appauvry la France, qu'elle l'avoit du tout enrichie, d'autant qu'elle descouvrit et mit en evidance un'infinité de tresors cachez soubz terre, qui ne servoient de rien, et dans les eglises, et les mirent si bien au soleil et convertirent en bonnes et belles monnoyes à si grand quantité, qu'on vit en France reluyre plus de millions d'or qu'auparadvant de millions de livres et d'argent, et paroistre plus de testons neufz, beaux, bons et fins, forgez de ces beaux tresors cachez, qu'auparadvant n'y avoit de douzains; tesmoingt un seigneur de par le monde, qui des reliques de sainct Martin de Tours, et barres d'argent, données par le bon roy Louis XIe, en fit une grand'barrique de testons : et tant d'autres seigneurs et princes en firent de mesmes d'autres tresors et relicques; le tout forgé pourtant au coing et effigie de nostre petit roy Charles IXe, qui pour lors regnoit. Il en paroist encor force beaux et bons. Je ne veux pas dire pourtant que ce fut beau et licite de despouiller

« Mataud, ne passez pas plus outre. » Cette phrase avait été mal lue jusqu'à présent.

ainsi les eglises pour en vestir et enrichir les particulliers. Toutesfois, le roy Charles ou Louys d'Anjou, premier luy fut accordé pour lors par le pape de prendre les reliques de son reaume, pour en faire son proffit et pour les frais de la guerre. Voyez l'*Histoire de Naples*.

Ce n'est pas tout : les riches marchans, les usuriers, les bancquiers et autres racque deniers, jusques aux prebstres qui tenoient leurs escuz cachez et enfermez dans leurs coffres, n'en eussent pas faict plaisir ni presté pour un double, sans de gros interestz et usures excessives, ou par achapz ou engagemens de terres, biens et maisons à vil prix ; de sorte que le gentilhomme, qui durant les guerres estrangeres s'estoit apauvry et engagé son bien, ou vendu, n'en pouvoit plus et ne sçavoit plus de quel bois se chauffer ; car ces marautz usuriers avoient tout rafflé : mais ceste bonne guerre civille (ainsy l'appeloient ilz) les restaura et mit au monde. Si bien que j'ay veu tel gentilhomme, et de bon lieu, qui paradvant marchoit par pays avecques deux chevaux et le petit lacquais, et il se remonta si bien, qu'on le vist, durant et après la guerre civille, marcher par pays avecques les six et sept bons chevaux, et brave comme le bastard de Lupé [1], et ainsy des autres, tant d'un party que d'autre, et avoir ainsy continué et rachapté leurs biens, voire acquesté et augmenté. Les rançonnemens que l'on faisoit de

1. On appelait *bâtards de Caux* des cadets de famille n'ayant aucun bien. Je ne sais ce que sont les *bâtards de Lupé*.

ces gras usuriers milordz, quand on les tenoit une fois, leur faisoient bien sortir de par le diable leurs beaux escuz de leurs bources en despit d'eux, et fussent ilz enserrez dans les os de leurs jambes [1].

Et voylà comme la brave noblesse de France se restaura par la grace (ou la graisse, pour mieux dire) de ceste bonne guerre civille. Force honnestes gens anciens, qui estoient de ces temps comme moy, en sçaront bien que dire, s'ilz en veulent bien faire la recherche et la reveue, et en toucher la verité sans passion.

Ce n'est pas tout : car nostre roy Charles, qui avoit tant de debtes sur les bras, et qui devoit à Dieu et au monde, à cause de celles grandes des roys son grand-pere et pere, estoit au tapis et au safran [2] sans ceste bonne guerre, qui luy en rapporta de bons proffictz et esmolumens, à cause de ces decouvertes de tresors, et des venditions et allienations des reliques, joyaux et biens temporels de l'eglise; le tout pourtant par la permission du sainct pere, dont il en tira de grandz deniers, desquelz toute la France s'en

1. Il y a là probablement une allusion au mode de torture usité à cette époque et qui consistait à serrer les jambes dans des ais de bois entre lesquels on faisait entrer des coins à coups de maillet.

2. *Être au safran*, c'est faire banqueroute. V. Oudin, *Curios. franç.* Soit par allusion à la jaunisse, maladie que le chagrin occasionne quelquefois, soit parce que le jaune était la couleur dont on barbouillait les maisons des gens déclarés infâmes, comme les traîtres et les banqueroutiers. Je trouve ici pour la première fois : *être au tapis*. Je suppose que notre auteur veut dire que le roi se trouvait dans la position d'un joueur désespéré qui se trouve devant le *tapis* n'ayant rien à mettre dessus.

ressentit, et principallement les gentilzhommes, dont je viens parler, et les gens de guerre, tant des ordonnances que des gens de pied, qui, point avares, mais nobles despensiers, prodiguoient l'argent, qui çà, qui là, en belles despenses et braveries, sans l'embourcer.

Et qu'ainsy ne soit, nous voyons aujourd'huy en la France plus de doublons qu'il n'y avoit il y a cinquante ans de petitz pistollets, comme j'ay veu, et pareillement plus de testons que de douzains, comme j'ay dict[1].

De plus, qui est un cas estrange, que l'on considere et que l'on le recherche, on trouvera que quasy toutes les bonnes villes de la France qui se sont ressenties par ces guerres de pillages, de sacz et de rançonnemens, sont aujourd'huy plus opullantes et riches que les autres, bien qu'il n'y en ait guieres de pucelles; jusques à la bonne ville de Paris, qui naguieres estoit si pauvre et abbatue qu'elle n'en pouvoit plus; jusques aux plus belles femmes qui donnoient à f... pour du pain. On la trouvera aujourd'huy plus superbe, plus riche et plus magniffique que jamais; et n'y trouve on rien à dire de toutes choses, qui affluent et abondent, jusqu'à estre saoule, si elle ne veut estre insatiable, comme je croy qu'on ne la sçauroit pas saouler.

Je me souviens qu'aux premieres guerres que nous prismes Rouen d'assaut, elle fut pillée l'espace de deux ou trois jours à discretion. Quand le roy alla quelque quinze à seize mois après

1. Le *teston* valait dix ou onze sous, le *douzain*, douze deniers.

pour reprendre le Havre, il y passa dedans avecques toute sa cour et aucunes trouppes de son armée, l'on n'y trouva rien à redire pour le sac. Et vis la royne mère s'en estonner, tant elle s'estoit bien remise, et autant ample et opulante que devant, si qu'il ne nous y manqua rien.

J'ay veu la ville d'Angoulesme pillée et repillée par deux fois, à la premiere et troisiesme guerre, moictié par sac, moictié par les grandes et grosses garnisons qui logerent dedans, des huguenotz et d'autres, aussy de celles des catholiques par amprès de mesmes; bref, je l'ay veue fort abbatue et appauvrie; elle est aujourd'huy, à ce qu'on dit, la plus pecunieuse ville de nostre Guyenne après Bourdeaux et La Rochelle, ce qu'on ne croiroit pas.

Et la ville de Perigueux, quoy! qui a esté pillée des huguenotz l'espace de cinq à six ans, aujourd'huy on n'y trouve rien à redire qu'elle ne soit aussy riche, voire plus que jamais. Tant d'autres villes en conterois je; mais j'en laisse la curiosité à plus entendus que moy.

Bref, il faut dire de la France ce que disoit ce grand capitaine Prospero Colomne de la duché de Millan, qui ressembloit un' oye bien grasse, que, tant plus on la plumoit, tant plus la plume luy revenoit. La cause doncques en est deue à ceste bonne guerre civille, tant bien inventée et introduicte de ce grand M. l'admiral.

Ce n'est pas tout, les gens d'eglise, lesquelz cryoient le plus après les huguenotz et leur guerre, y ont gaigné autant que les autres; tesmoings les tresors et riches reliques qu'ilz ont

vendu soubz main, en faisant accroire que les huguenotz les avoient prises par force, aucuns autres fouillez en terre, qu'ilz avoient cachés; et donnoient à entendre qu'ilz avoient tant desrobé; et non tant certes qu'eux mesmes s'en estoient secretement accommodez.

Et si par la dispense du pape et voulunté du roy en ont vendu, s'ilz en vendoient pour cinq cens escus, en vendoient pour mille, faisans accroire qu'ilz n'en avoient peu tirer davantage des orfeuvres, changeurs, marchans et revendeurs, qui possible estoient faictz à la poste des vendeurs.

Le tresor de Sainct Denis en faict foy, qui fut estimé de l'empereur Charles, quand il le vist si riche et grand, en si grand'admiration, qu'il le dit estre bastant pour payer deux rançons de roys, y adjoustant le crucifix d'or. Du despuis, on vit tout cela deffiguré et dissemblable au passé.

D'avantage, comment ont ilz faict leurs orges, ces messieurs du clergé de la France, en l'allienation des biens temporelz, que pour cinq cens escuz de taxe, ils en vendoient pour mille, allans en augmentant tousjours au plus haut sans abaisser! Et pour le despartement des decimes[1], comment s'en sont ilz deportez et enrichis, les haussans si haut, soubz excuses, pretexte et licence de la guerre et de ses fraiz, que le proffit leur en redondoit plus grand qu'à celuy du roy et de ses finances! Et jamais decimes ne mon-

1. Contributions extraordinaires prélevées par les rois sur le clergé dans des nécessités pressantes de l'État.

tarent si haut, non pas du regne du roy Henry, qui les mit pour une fois, à sa grande necessité, à cinq et six decimes, que l'on a veu despuis taxées si excessivement, que les pauvres petites abbeyes, petitz priorez et cures, sont si pauvrement devenues, que les possesseurs d'auparadvant ont estez contrainctz de faire *cedo bonis* [1], et quicter tout à plat; et le tout, par l'avarice et l'enrichissement de messieurs les gros, grandz et gras, pourveus de grandes dignitez, et grandes preeminances, jusques à leurs facteurs, collecteurs, ramasseurs et recepveurs des decimes, qui s'y sont estrangement enrichis, comm'un nommé Castille [2], que j'ay veu, n'a pas quarante ans, n'avoir vaillant que ce qu'il portoit de ses habillemens et ce qu'il déroboit à tastons [3]; il fit si bien, que luy ou ses heritiers ont vaillant aujourd'hui plus de quarante mille livres de revenu.

C'est graté cela, mieux que ne sçauroit faire un frippier sur le drapt. Que pouvoient faire les grandz surintendants? Avoient ilz raison, ces messieurs, de crier tant après les guerres civilles, leurs meres nourrices?

Que peut on dire de messieurs de la justice, sinon qu'ilz ne s'y sont pas trop apauvris! Comment apauvris! mais très enrichis et accreus en

1. Cession de biens.

2. Philippe Castille, financier, père de Pierre Castille-Jeannin.

3. Le sens de cette expression est, je crois, que Philippe Castille, loin de puiser dans les coffres de l'État, ne volait encore que dans les poches des particuliers en y tâtant lui-même.

très grands biens et acquestz. Je m'en rapporte aux pauvres plaidoyans qui ont passé par leurs mains. Et ce qu'on a trouvé en eux de mauvais, c'est qu'ilz sont estez fort peu doux et gracieux (au moins aucuns) à l'endroict des pauvres huguenotz, leurs demy peres nourriciers; car ilz en ont faict mourir (au moins aucuns) un' infinité par leurs sentences, arrestz et cousteaux de leur exécution, plus pour porter seulement le nom d'huguenotz que pour autres grandz subjectz. Grande rigueur, pourtant, de faire mourir leurs biensfacteurs!

Que dira on aussy d'un tiers estat, qui avecques les autres en disoit sa rastellée, et desbagouloit pis que pendre après M. l'admiral et sa guerre? Y ont ilz beaucoup perdu? Non certes, mais beaucoup gaigné et enrichis; car, marchans, artisans, gens de mestier, et autres de ce tiers estat, se sont si bien accreuz, que ce qui se vendoit paradvant un teston, aujourd'huy se vend l'escu pour le moins. Aussy, comme dit Cornelius Tacitus, parlant de l'empire de Tybere lors florissant, que l'empire romain s'estant accreu en une très haute grandeur et magnifficence, les biens des particulliers s'en accreurent aussy : de mesmes en accreut la France ses enfans et nourrissons.

De sorte que, si tant d'estrangers, gens de guerre, par trop mercenaires, n'en eussent emporté tant d'or et d'argent au dehors, ne faut doubter que la France estoit plaine comm'un œuf, et ne l'eust on sceu jamais espuiser.

Mais, disent aucuns, qui les a faictz venir, ces messieurs les estrangers, plus prompz aux

CHAPITRE XXXII.

177. *M. le prince de Condé.* — 178. *Le roy de Navarre, Anthoine de Bourbon.* — 179. *M. de Nevers, François de Clèves.*

Parlons ast'heure de M. le prince de Condé, Louys de Bourbon, que plusieurs de nostre temps disoient avoir esté dressé, au commancement de ces guerres civilles, de la main de ce grand M. l'admiral, duquel je viens de parler[1], bien qu'il eust faict auparadvant un très beau commancement d'un très brave prince, et tout remply d'esprit et fort belle monstre, et de l'un et de l'autre, aux guerres estrangeres, tant aux charges de cheval qu'il eut, et de chevaux legers et de gens d'armes, que de pied; car il fut couronnel de l'infanterie en Piedmont, comme j'ay dict ailleurs.

Sur quoy il me souvient d'un conte, que, quand la royne mere eut faict madame la princesse de La Roche-sur-Yon[2] sa dame d'honneur, M. le prince de Condé lui voulut remonstrer voyre s'en mocquer (car il s'en aydoit [de la causerie fort bien et mocquerie et conte]) le tort

1. VAR. *De la main de ce grand admiral fut faict, disoyt on allors, M. le prince de Condé en ces guerres civilles.*

2. Philippe de Montespedon, veuve du maréchal de Montejan, femme, en secondes noces, de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon.

qu'elle s'estoit faicte, et à ses parens en cela, elle, qui avoit espousé un prince du sang, avoir accepté ceste charge pour quasy servir de servante; à qui elle respondit qu'elle ne pensoit pas plus faire tort en cela, ny aux siens, que luy en la charge qu'il avoit autresfois prise de couronnel de sa belle infanterie et pieds puantz de gens de pied[1], par la succession encor de deux gentilzhommes qui estoient moindres que luy, comme feu Bonnivet et le vidasme de Chartres : par quoy, qu'il advisast à ses fautes, et non aux siennes, s'il y en avoit en cela pour elle; mais n'y en sentoit aucune, puisque ce n'estoit se faire tort de servir sa royne et sa dame souveraine en une charge si honnorable. Ce fut à M. le prince à se taire, combien qu'il parlast très bien, et aussy bien et à propos, je ne diray pas que prince, mais qu'homme du monde, et surtout qui disoit bien le mot, et se mocquoit bien, et aymoit fort à rire.

Aussy de luy fut faicte une chanson en France, à mode d'un vaudeville, qui disoit :

Ce petit homme tant joly (*bis*)
Tousjours cause et tousjours ry (*bis*)
Et tousjours baise sa mignonne.
Dieu gard' de mal le petit homme.

Car il estoit de fort basse et petite taille, non que pour cela il ne fust aussy fort, aussi verd, vigoureux et adroict aux armes, à pied et à cheval, autant qu'homme de France, comme je l'ay veu en affaires.

Au reste, il estoit fort agreable, accostable et

1. Sobriquet des fantassins que les marches échauffent plus que la cavalerie.

aymable. Aussy l'Italien disoit : *Dio mi guarda del bel ghignetto del principe di Conde e de animo e stecco dell'admiraglio!* c'est à dire : « Dieu « me garde de la douce façon et gentile du « prince de Condé, et de l'esprit et curedent de « l'admiral! » parce qu'il en portoit tousjours un, fust en la bouche ou sur l'oreille, ou en la barbe.

On tenoit ce prince, de son temps, plus ambitieux que religieux; car le bon prince estoit bien aussi mondain qu'un autre; et aymoit autant la femme d'autruy que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui sont estez fort d'amoureuse complexion.

Il fut esleu de ceux de la religion et conjuration d'Amboise leur chef, non qu'il le sceust autrement (disoit on); mais sans luy sonner mot et sourdement l'esleurent, usans en cela de la façon d'Allemagne; et tel l'appelle on *le capitaine muet*. Et si leur entreprise eust bien reussy à souhait, lors on lui eust faict à sçavoir.

Aucuns disoient pourtant qu'il la sçavoit, et mesmes que le sieur de Malligny, brave et vaillant gentilhomme, et de fort bonne maison, qui luy estoit fort familier, favory et parent, se trouvant avecques luy à Amboise quand il vit le tout descouvert, s'en alla aussi tost sans s'estonner à l'escurie dudict prince, et y prit le meilleur courtaut qu'il avoit, et se sauva viste, dont bien luy en prit, et s'en alla à Geneve, dont plus n'en revint; car, en se baignant dans le lac, il se neya parmy un sable mouvant. L'on courut après luy; mais il s'en alla grande erre [1]. Et disoit on lors à la court, comme je l'ouys, que,

1. Au plus vite; *erre*, trace de pas.

s'il eust esté pris, il eust mis mondict sieur le prince en grande peyne.

Toutesfois, le dimanche matin, quand les conjurateurs se presenterent à la porte des Bons Hommes, pour entrer dans la ville, à M. d'Aumalle, qui estoit constitué pour la garde de la porte, M. le prince s'y rendit, et ayda à les chasser, et y fit bonne mine. Mais despuis on cogneut la faute, et en fut soupçonné. Sur quoy il en fit quelque rodomontade de quelque certain desmenty en l'air, mais non en présence, comme s'est dict et escrit, car lors il n'osoit parler si haut, bien que d'ailleurs il eust la parolle belle, bonne, haute et hardye : mais pourtant, cognoissant qu'il n'y faisoit pas bon pour luy, et que l'on commançoit à descouvrir le pot aux roses, il partit de la court et s'en alla trouver le roy de Navarre son frere; dont pourtant l'on se repentit bien (car je le sçay) dequoy on l'avoit laissé aller.

Mais, pour avoir ce coup eschappé, il n'eschappa pas sa prison; car il vint à Orleans, là où il fut attrapé à bon escient [1] : et croyoit on que, sans la mort du roy François, son procès fust esté faict, et luy sentencié.

Lorsqu'il entra dans le logis du roy, non à cheval comme le roy son frere, comme aucuns ont dict, car je le vis, mais ayant mis pied à terre, jamais je ne vis prince faire meilleure mine. Mais au sortir de la chambre du roy, qu'il fut conduict en prison par MM. d'O et de Chavigny, il estoit bien autant estonné, et le roy

1. Le 31 octobre 1560.

de Navarre autant, lequel pensoit, à son arrivée, comme premier prince du sang, parler haut, braver et estonner toute la court.

Ce fut à luy à caller[1] et faire, non du prince, mais du simple gentilhomme; car je le vis deux fois venir trouver M. le cardinal de Lorraine, en son jardin une fois, et l'autre en sa chambre, pour le prier et interceder pour son frere; mais il parloit à luy plus souvent descouvert que couvert, et l'autre se mettoit très bien à son ayse, car il faisoit grand froid. Mais deux mois après on vit bien un autre revire-marion de fortune.

Ceste conjuration d'Amboise fut le principal subject de sa prison; car le roy s'estoit imprimé si bien ceste opinion, que si ell'eust pris fin qu'il eust passé le pas comme messieurs ses freres, et de Guyze, et autres, et qu'il se fust fort bien mis en son siege royal, ce disoit on, car il estoit de cœur haut et ambitieux, et quy aymoit plus une royauté qu'une principauté; et pour ce, dès lors ne le tint on jamais pourtant plus religieux qu'ambitieuz.

Et ce qui l'aveugla plus en son ambition, ce fut aux premieres guerres civilles, quand il se vit quasy commander à la moictié de la France, morceau très friand que M. l'admiral, son oncle, luy avoit très bien preparé. Et ce fut ce que dit un seigneur de par le monde : « Le diable y ayt « part, qu'un tel en est le chef; car je cognois « son humeur. S'il a mis une fois le nez dans

1. *Caller la voile*, c'est-à-dire l'abaisser, manœuvre d'un vaisseau qui se rend; de là cette expression qui signifie *filer doux*.

« ceste petite forme d'empire, jamais il ne s'en « despartira, et troublera tousjours la France « pour entretenir sa grandeur. Il nous seroit « meilleur que le seul M. l'admiral s'en meslat, « car il a l'ame plus douce, plus capable en tout « que l'autre. »

Il devint en telle gloire, qu'il fit battre monnoye d'argent[1], avecques ceste inscription à l'entour, comme un souverain : LOUIS TREIZIESME, ROY DE FRANCE; laquelle monnoye M. le connestable, retenant tousjours de ceste bonne paste ancienne, tout en collere, representa à une assemblée generale qui fut faicte au conseil du roy l'an 1567, le 7e jour d'octobre après midy, au Louvre. On en detesta fort et la monnoye et la suscription. Je ne sçay s'il est vray, mais il s'en disoit prou en la chambre du roy et de la royne, voire en la basse court.

Un'autre ambition le saisit : lorsque le duc d'Albe passa vers Flandres, M. le prince, avecques d'autres, remonstrerent au roy que, puisque l'Espaignol s'armoit, il falloit aussy s'armer et border la frontiere de gens de guerre, comme portoit l'ancienne coustume; et ce fut lors qu'on envoya faire la levée de six mille Souysses, qui vindrent après : et quoy qu'on die et treuve l'on en escrit, ce fut M. le prince et les huguenotz, qui premiers cryerent après cela, car j'estois lors à la court, et ceux qui l'ont escrit possible ne le sçavoient ilz pas mieux que moi.

1. D'autres disent des écus d'or. L'un est aussi vrai que l'autre; c'est un conte inventé par les jésuites.

Et sur cet arrivement M. le prince ne chauma pas de bastir pour soy, car il gaigna sy bien M. le connestable, son grand oncle de par sa femme, qu'il luy consentist la lieutenance generalle en France, si le roy la luy vouloit donner : et bien à propos la demandoit il au roy pour estre general de ceste armée qu'on vouloit nouvellement faire dresser vers le duc d'Albe.

La royne, mere du roy, point contente de ceste ambition nouvelle d'icelle lieutenance generalle, elle qui aymoit fort Monseigneur, frere du roy, despuis nostre roy Henry IIIe, et qui voyoit, et desiroit, qu'à luy ceste charge appartenoit et à luy seul debvoit escheoir, bien qu'il fust encor jeune (mais il ne demeura pas sept mois après de l'avoir), en donna advis à M. son filz ; et l'emboucha et l'instruisit si bien (et Dieu sçait de quelle main et bouche de bonne maistresse !), qu'un soir en la salle, que ladicte royne souppoit à Sainct-Germain-des-Prez, il me souvient fort bien que M. le prince y estant venu, Monsieur le prit et le mena en ung coing où il parla bien à luy, et des grosses dents (comme on dit), et le reprit de son outre cuydance d'oser et vouloir pretendre sur la charge qui luy estoit deue ; et que, s'il s'en mesloit jamais, qu'il l'en feroit repentir et le rendroit aussy petit compaignon comme il vouloit faire du grand.

Tant d'autres propos luy dist il (car il le tint longtemps) que nous n'oyions point, car nous autres qui estions à luy nous nous en tenions de loing ; mais nous voyions bien qu'il luy parloit de hautes parolles et de grande bravetté, ores tenant son espée sur le pommeau fort haute,

ores faisant semblant de taster à sa dague, ores enfonçant et ores hauçant son bonnet; et bref, nous cognusmes en luy une contenance fort bravasche et altiere, et telle que despuis, bien qu'ayons veu en mill'endroictz une tres bonne façon en luy, jamais aucuns qui estions là ne la recogneusmes si belle et asseurée. Nous vismes bien aussy M. le prince tousjours descouvert, et parler doux, à son geste; et la royne ayant achevé de soupper, ce jeu se desmesla, qu'elle sceut bien au long par M. son fils, qu'elle en ayma davantage, et puis de M. le prince, qui en fit quelque plaincte; mais elle ne s'en soucia. Et M. le prince aussy ne la fit guieres longue à la court et s'en alla, et non sans la garder bonne à mondict seigneur, car au bout de trois mois et demy la journée de Meaux[1] fust dressée : et voylà d'où en fut la premiere source, que beaucoup ne sçavent pas, et la couvrent sur la religion, comme faict M. de La Noue; car possible ne sçavoit il pas ce que je vis[2].

Monsieur aussy, ayant sceu que ceste partie avoit esté autant faicte pour luy, voire plus, que pour le roy, la luy garda aussy meilleure; car, ayant esté faict lieutenant general du roy après la mort de M. le connestable, il ne cessa jamais qu'il n'eust raison dudict prince, qu'il hayssoit à mal mortel et plus que tous les huguenotz; car il ne tint à luy que la battaille ne se donnast à

1. Le projet d'enlever le roi Charles IX à Meaux, en 1567. Ce fut alors qu'il se rendit à Paris au milieu d'un corps de Suisses harcelé par la cavalerie du prince de Condé.

2. VAR. : *Ce que je dis.*

Nostre-Dame-de-l'Espine[1]. Il ne voulut point aussy la paix, sinon pour attrapper ledict prince en sa maison des Noyers en Bourgoigne, comme il la faillit belle.

Aux troisiesmes troubles il l'agassa et pressa de tant de petitz combatz et escarmouches, qu'enfin il le mena à la battaille qui fut donnée vers Jarnac et Bassac, où ce prince vint fort resolu et en très brave et vaillant combattant, mais pourtant fasché d'y venir, soit qu'il cognust son heure ou son desadvantage; et pour ce en y allant il dit que, puisqu'on avoit faict un pas de clerc, il le falloit franchir, et qu'aussy un peu advant qu'aller à la charge il avoit eu contre la jambe un coup de pied de cheval du conte de La Rochefoucaud, qui, comme desesperé du mal, accompaigné de son brave cœur, combattit très furieusement. Mais cela ne dura guieres, car il fut porté par terre. Et le premier qui descendit pour le prendre prisonnier, ce fut un honneste gentilhomme de M. de La Vauguion, qui s'appelloit Le Rozier : et ainsy que M. d'Argence vint à passer, M. le prince le recongnut et se rendit à luy. Mais, sur ceste entrefaicte, arriva le baron de Montesquieu, brave et vaillant gentilhomme, qui estoit capitaine des gardes des Suisses de Monsieur, frère du roy, qui ayant demandé qui c'estoit, on luy dit que c'estoit M. le prince : « Tuez! tuez! mort Dieu! » dit il; et, s'approchant de luy, deschargea sa pistolle dans sa teste, et mourut aussy tost.

1. Probablement en 1568, lorsque le prince de Condé alla au-devant des reîtres et traversa avec eux la Champagne pour aller assiéger Chartres.

Il n'avoit garde de la faillir autrement, car il avoit esté fort recommandé à plusieurs des favorys dudict Monsieur, que je sçay bien, pour la hayne qu'il luy portoit dès le jour que j'ay dict; et aussy qu'il n'y a rien qu'un grand haysse tant qu'un autre grand son pareil, mais plus encor celuy qui ne l'est pas et se veut esgaller à luy. Il n'y avoit pas huict mois que j'avois sauvé la vie audict baron de Montesquieu, que j'aymois fort despuis le voyage de Malte, qui, au partir de là, fut la première fois qu'il vint et se produisit à la court par le moyen du comte de Brissac, qui le prit en amitié pour estre brave et vaillant gentilhomme, et qui estoit bonhomme avecques cela; et ledict comte le fit aymer à Monsieur, et luy fit donner ceste charge.

Le roy Charles, doncques, ayant entrepris de faire un combat sur l'eau à Paris, devant le Louvre, il se mit dans son grand bateau couvert, qu'on avoit veu longtemps devant le logis du contrerolleur Dumas. Le roy tenoit et gardoit son bateau avecques les siens contre Monsieur et les siens, qui le vimmes assaillir. Ainsy que nous voulions monter, et que le baron estoit à demy monté, voycy Fervaques, qui a esté tousjours rude joueur, qui poussa de haut en bas ledict baron dans l'eau, qui s'alloit neyer sans moy, qui courus du bout du bateau, et le pris par le collet; et le jette dans nostre bateau, lequel n'en pouvoit plus; mais il se remit tellement quellement, et aussy tost se mit à genoux et me remercia, et qu'il me debvoit la vie; et despuis m'appella tousjours son pere, bien que

je fusse plus jeune que luy. Il fut tué par amprès au siege de Sainct-Jean[1] d'une grande harquebuzade : les huguenotz disoient que c'estoit par punition divine.

Pour tourner à M. le prince, estant mort, Monsieur n'en fut nullement marry, mais très joyeux, car il avoit opinion qu'il luy en eust faict faire de mesmes : car, d'ennemy à grand ennemy, il n'y a que se garder. Monsieur le voulut veoir après la battaille achevée; son corps fut chargé sur une vieille asnesse qui se trouva là à propos, plus par desrision que pour autre subject; et fut porté ainsy, bras et jambes pendantes, à Jarnac, en une salle basse soubz celle de Monsieur et sa chambre, où ledict prince le jour avant avoit logé. Quel changement! Comme à Coutras, le roy de Navarre logea en la chambre de M. de Joyeuse, où il avoit couché le soir auparadvant, et l'autre estoit estendu mort dessoubz. Si on leur eust dict à touz telz revers de fortune, il ne l'eussent pas creu.

Ledict prince demeura assez en espectacle à tous ceux du camp qui le voulurent aller veoir; puis M. de Longueville, son beau-frère, en demanda le corps à Monsieur, pour le faire ensepvelir, qui luy fut octroyé librement. Il fut faict de luy ceste epitaphe :

L'an mil cinq cens soixante neuf,
Entre Jarnac et Chasteauneuf,
Fut porté mort sur une asnesse
Cil qui vouloit oster la messe.

1. Saint-Jean-d'Angély, assiégé et pris par le duc d'Anjou, en 1569, après une résistance désespérée.

Il y eut quelques-uns des siens pris, comme Clermont d'Amboise et Corbozon, qui ne voulurent jamais croyre sa mort; mais Monsieur le fit à eux veoir leur saoul; dont ils en furent tres dollens, car ils estoient fort aymés de leur maistre. Ainsy alla la mort dudict prince, qui, en trois battailles qu'il donna à son roy, ne se ressentit guieres de la fortune. A la derniere, il y mourut. A la penultiesme de Sainct-Denis, il la perdit comme les autres; mais aussy il se sauva avecques grand honneur. A la premiere, qui fut celle de Dreux, il fut pris prisonnier, non sans grand danger de la mort, si M. de Guyze luy eust voulu rendre ce qu'il luy avoit voulu prester à la conjuration d'Amboyse; mais au lieu d'un tel remboursement, quand il luy fut presenté, il luy fit force honneur et bonne chere, le retira avec luy, luy presenta la moictié de son lict, et coucherent tous deux ensemble aussy familierement comme si jamais n'eussent estez ennemys, mais comme bons amys et cousins germains qu'ilz estoient. De tout le soir il ne fut guieres veu, et M. de Guyze le luy conseilla; et demeura en sa garderobbe, bien qu'elle fust fort petite et chetive, car c'estoit une maison de vilage fort champestre. Force gens le vouloient veoir, mais M. de Guyze l'avoit deffendu; car une personne affligée n'aime guieres ceste veue ni visitation.

J'eus pourtant credit de le veoir assez près d'un fœu, faisant demonstration grande de sa douleur et d'une apprehension grande. On luy porta à soupper, et souppa; puis, tout le monde retiré, et M. de Guyze se voulant coucher, il

nt
nt
de
qui
on
; et

o. Je
orbie

donna congé à un chascun, non sans avoir demeuré longtemps assez près du fœu à causer de la battaille parmi nous, où chascun y estoit receu pour son escot et son dire.

Luy et M. le prince coucharent ensemble, et le lendemain nous allasmes à son lever. Il se mit à escrire au roy et à la royne le plus briefvement qu'il peut, et sortit veoir le champ de battaille, non trop loing pourtant, car il disna et y alla après à bon escient.

Cependant le prince se leva, qui estoit encor' au lict quand nous estions en sa chambre, les rideaux tous tirez au dedans. S'il fust esté pressé de se lever pour aller à la garderobbe, il fust esté bien estonné, ce disoit on.

Puis quand fallut desloger, M. de Guyze le redonna à M. d'Amville (que nous nommions lors M. l'admiral, pour avoir eu l'estat de son cousin) à le tenir en bonne garde, et pour faire l'eschange de luy et M. le connestable, ainsy que le porte le droit de la guerre.

En quoy faut notter deux belles choses que l'on tenoit lors pour telles et se doibvent tousjours tenir; l'une, faut louer la magnanimité et generosité de ce grand prince et capitaine M. de Guyze, qu'il usa à l'endroict de son ennemy prisonnier, à le traicter de ceste façon si honneste qu'il fit, ce qu'un autre possible n'eust pas faict, veu les grandes raisons qu'il avoit de son costé; l'autre, du bel advisement et consideration qu'eust M. d'Amville de presenter à M. de Guyze son prisonnier M. le prince; car c'estoit à luy à qui le premier il avoit donné sa foy; et le luy presenta comme à son general (c'estoit

bien en cela sçavoir son debvoir de guerre), à qui l'on doibt defferer toute chose, et surtout les prisonniers qu'on aura pris.

Si M. d'Amville n'eust esté sage et advisé capitaine, comme certes il a esté toujours, et que ce fust esté un temeraire et n'eust sceu que c'estoit de son debvoir, il n'eust jamais faict ce traict, voyant son pere pris, et qu'il y alloit de bon pour le rachapter par cest eschange : ce qu'il ne fit, et s'acquitta par ainsy de son debvoir, et acquit encor davantage l'amytié de son general, en luy manifestant par tel acte qu'il estimoit la generosité de M. de Guyze, et cognoissant en luy une telle vertu et bonté, qu'il ne fairoit jamais faux bond à M. le connestable. Voylà comm' il fait bon en telles occurrances d'opposer telles choses et ne croyre son courage bouillant.

Pour un tel traict cuyda sortir entre M. de Longueville et M. d'Espernon un grand esclandre durant ces dernieres guerres, car M. d'Espernon venant de Bouloigne en France trouver le roy, et passant près Montreuil, et en rencontrant la garnison de cheval, conduicte par M. du Mesny, gouverneur de la place[1], la desfit très heureusement, et force demeurerent prisonniers, dont ledict sieur du Mesny en estoit un ; et puis vint au giste à Courbie, où estoit pour lors M. de Longueville, lieutenant de roy en Picardye, qui demanda les prisonniers ; mais M. d'Espernon les luy reffusa : sur quoy s'esmeut question ; et

1. Gouverneur de Montreuil pour la Ligue, vers 1590. Je suppose que cette action eut lieu peu après la prise de Corbie par Henri IV.

M. de Longueville jura qu'il ne sortiroit autrement de la ville; et le brava fort, jusqu'à mettre un gros corps de garde debvant son logis et fermer les portes de la ville. A quoy M. d'Espernon prit pied et apprehension qu'on luy en vouloit prester une, tout de mesmes comme à Angoulesmes, qu'on le faillit à tuer un jour de Sainct-Laurans[1], comme il dict despuis; et pour ce, se resolut bravement se deffendre[2] et mourir les armes en la main. Mais sur ces entrefaictes il se moyenna quelque espece d'accord; si bien que, par la menée et dextérité de quelques honnestes gens, M. d'Espernon sortit hors de la ville et emmena ses gens.

L'accord ne s'ensuivyt pourtant tel qu'ilz departirent amys; car si M. d'Espernon l'eust trouvé après, il l'eust querellé à bon escient, comme je sçay fort bien. En quoy plusieurs dirent que M. de Longueville en debvoit faire plus ou moins; et les autres qui moyennerent la sortye de M. d'Espernon, les debvoient aussy accorder du tout absolument, et les faire bons amys, et embrasser ces deux grandz, qui estoient assez bastans, par le moyen de leurs amis, serviteurs et creditz, [pour] esmouvoir toute la France.

1. En 1588. Il faillit être assassiné et fut deux jours assiégé dans le château d'Angoulême par le peuple révolté qui l'accusait, fort à tort, de vouloir introduire les huguenots dans la ville. Voir, pour les détails très-curieux de cette aventure, d'Aubigné, *Hist. universelle*, tome III, liv. II, chap. 4.

2. Le manuscrit ajoute : « Comme certes il est tout vaillant. » Ces mots sont fournis par le manuscrit 120.

Plusieurs dirent que M. d'Espernon avoit tort, et que, du premier abord, il debvoit presenter ses prisonniers au lieutenant general du lieu où ilz avoient estez pris, et recognoistre le lieutenant general et gouverneur de là, bien qu'il fust grand et eut charges et grandz grades; mais la representation d'un roy en sa lieutenance c'est une grand'chose.

Je laisse cela aux meilleurs discoureurs, pour tourner encor au prince de Condé, lequel laissa après soy une très belle et bonne lignée : MM. le prince de Condé, son héritier principal, le prince de Conty et le cardinal de Bourbon; et, du second maryage, M. le comte de Soissons, gentil prince certes, et tout plein d'honneur et de vertu.

Si M. le prince de Condé dernier ne fust esté mort par poison (comm'on dit)[1], il fust esté aussy grand capitaine comme M. son pere; car il avoit un très bon et beau commancement; et lorsqu'il mourut il estoit fort jeune. Il sçavoit aussy bien attirer les hommes à soy comme M. son pere, car il estoit très liberal, doux,

1. Henri de Bourbon, né en 1552, mort à Saint-Jean-d'Angély en 1588. On dit qu'il fut empoisonné par ses domestiques. Sa femme, Charlotte de la Tremouille, fut poursuivie à ce sujet et l'on instruisit son procès, mais Henri IV en fit jeter les pièces au feu, et le parlement de Paris rendit depuis un arrêt qui reconnut l'innocence de cette princesse. Suivant les méchantes langues, elle aurait fait empoisonner son mari qui venait de découvrir les suites d'une conversation criminelle qu'elle aurait eue avec un de ses pages, ou, selon d'autres rapports, avec Henri IV lui-même. Brillaut, contrôleur de la maison du prince, fut accusé d'avoir administré le poison, et, « sur des confessions pleines de désespoir », dit d'Aubigné, tiré à quatre chevaux.

gracieux et très eloquent, choses fort attrayantes. J'ay ouy dire à feu M. de Montpensier, et le debattoit contre moy, qu'il estoit beaucoup plus eloquent que M. son pere. Tant y a que, s'il estoit si bien disant, il avoit le deffaut de l'oreille, car il n'oyoit pas bien. Il estoit brave, vaillant, genereux et fort adroict aux armes et à cheval, bien qu'il fust fort petit comme le pere.

Or de tous ces braves freres j'espere en parler aux vies de nostre feu roy Henry troisiesme et le nostre de present quatriesme. Je les remets doncques là, pour dire que, quand mondict sieur le prince le premier fut mort en ceste battaille, la pluspart des catholiques, et mesmes de ceux de nostre armée, entrerent en ceste sotte creance, que c'estoit faict des huguenotz; que puisqu'ilz avoient perdu leur grand et principal chef et capitaine, qui certes l'estoit, grand et suffisant, et qu'on tenoit avoir si bien appris de M. l'admiral qu'il s'en alloit esgal à luy, voyre aucuns tenoient qu'il le surpassoit, et qui estoit faux, et croyoient que les huguenotz n'auroient point la creance, ny porteroient respect, crainte et honneur à M. l'admiral comme à un prince qui estoit un grand prince du sang, de grade et d'auctorité, qu'ilz avoient si bien honnoré et tenu pour leur grand deffenseur et protecteur, qu'aucuns furent si impudens de l'appeler leur roy.

Mais il en arriva bien autrement; car, de tant qu'il y en a eu, il n'y eut aucuns qui branlassent, fors un ou deux de ses plus privez, et tous se rangearent soubz la tuition, auctorité et

obeyssance, qui, se targuant et couvrant de l'umbre de messieurs les princes de Navarre et de Condé, tous deux fort jeunes, conduisit si bien leur barque, qu'ilz ne trouvarent nullement à dire leur grand pillotte mort; qui fut un grand heur et honneur à l'admiral; et demeurarent tous fermes et affectez à leur party.

Aussy, il n'y a ligue ni association si ferme ni si obstinée que celle qui se fait pour la religion, et mesmes pour une nouvelle et contraincte, comme je tiens d'un grand personnage. Et ce qui affermit et appuya encor mieux ceste collonne, qu'on croyoit à demy penchée et tombante, ce furent leurs braves et vaillans capitaines qui restarent encor sur pied, comme : M. d'Andellot, l'un des vaillans et renommez de la France; mais il mourut tost après; puis M. de La Rochefoucaud, très grand seigneur en Guyenne, et qui avoit beaucoup de creance parmy ceux de la religion du pays, et principallement parmy la noblesse, de laquelle il estoit fort reveré. Il estoit aussy fort vieux capitaine, bien qu'il fust jeune, pour les guerres estrangeres qu'il avoit veues dès son petit aage, estant à la suitte de M. d'Orleans [1], et tousjours continué soubz le roy Henry, qui l'aymoit uniquement et luy estoit plus privé et familier qu'aucuns de ses favorys, et se jouoient ordinairement ensemble, comme s'ilz eussent esté pareils; car ledict comte estoit de très bonne et très plaisante compaignie, et disoit des mieux le mot, au reste, très bon seigneur, et qui n'offensoit jamais personne.

1. Depuis, Henri II.

Toutesfois, aux guerres civilles, se voyant beau-frère du prince roy des huguenotz, devint un peu glorieux : mais quant à moy, je ne le trouvay jamais tel, car il estoit trop de gaillarde humeur. Les bons trompettes des Françoys et reistres parmy leurs clairons sonnoient souvent ceste chanson et quinte :

Le prince de Condé
Il a esté tué,
Mais monsieur l'admiral
Est encore à cheval,
Avec La Rochefoucaud,
Pour chasser tous ces papaux,
Papaux, papaux.

Il y avoit M. de Mouy, un très brave et vaillant capitaine. Il le monstra à la battaille de Dreux, car ce fut luy qui fit la premiere charge avecques les cinquante ou soixante casaques blanches esleues[1]. On le tenoit pour plus vaillant que sage capitaine; mais il monstra et l'un et l'autre quand il conduisit le duc des Deux-Ponts jusqu'en Guyenne avecques ses trouppes, et prit la Charité contre un'infinité d'obstacles qu'il trouva par les chemins[2]. Il avoit aussy fort pratiqué les guerres estrangeres, et s'y estoit faict signaller bien fort.

Il y avoit aussy M. de La Noue, qui porte le nom aujourd'huy et à l'heure que je parle, du

1. Les réformés portaient des casaques blanches. La reine-mère, voyant un jour un escadron de gendarmes protestants, dit au prince de Condé que ses gens étaient des meuniers : « Oui, Madame, répondit-il, pour toucher vos ânes. »

2. Dans la campagne de 1569. *Mém. de La Noue*, ch. 24.

plus grand capitaine de la France, pour les grandes experiences qu'on a cogneues en luy : j'en parle ailleurs fort au long[1].

Il y avoit aussy le seigneur de La Loue, pareilz en nom fors d'une lettre, et pareilz aussy en valeur : il avoit eu charge de la venerie du roy; mais il ne s'amusa tant à la chasse des cerfs que des hommes, et menoit mieux ses gens à la guerre que les chiens à la chasse; et si fut fort bon pour l'une et pour l'autre chasse.

Il y avoit aussy M. de Thelligny, beau frere de M. de La Noue, un sage et brave gentilhomme, et qui estoit bien accomply de toutes vertus.

Il y avoit M. de Bouccard, jadis fort aymé et favory du feu roy Henry II, et son escuyer quand il estoit dauphin, et qui avoit fort veu les guerres estrangeres et s'y estoit faict fort renommer; comme aussy M. d'Esternay et M. de Genlys; M. d'Acier, duquel je parle ailleurs, et le bon vieillard M. de Briquemaud, leur mareschal general de camp, très bon et grand capitaine, qui avoit si fidellement servy ses roys en Piedmont et en France, et pour ce ne debvoit point mourir de telle façon qu'on fit, et mesme en si vieil aage qu'il estoit, et debvoit on attendre son heure[2].

Il estoit un fort homme de bien, et qui ne combattoit que pour sa religion, ainsy que j'ay

1. François de La Noue, surnommé Bras-de-Fer, un des plus braves et des plus honnêtes hommes parmi les chefs du parti protestant, fut tué au siége de Lamballe en 1591. — On voit qu'il vivait encore lorsque Branthôme écrivait cette notice.

2. Il fut pendu en 1572.

ouy raconter à un gentilhomme qui avoit esté nourry son page, que trois ou quatre jours avant la battaille de Jarnac il avoit esté blessé en une jambe; et ainsy que M. le prince et M. l'admiral l'allerent veoir en son lict et y tenir le conseil, à M. le prince il eschappa quelque mot de regner[1]. « Monsieur, luy dit M. de Briquemaud, il semble, par vostre dire, que vous « tendiez plus à l'ambition qu'à la religion. Je « vous quitte si venez là. Prenons le party de « Dieu, autrement je me retire. » Ce page estoit lors en la chambre, qui ouyt ces mots, et me les dit despuis.

Il y avoit aussy ce brave et determiné M. le comte de Montgommery, que j'ay veu nommer le dompteur de la Gascoigne; et en peu de

1. C'était en 1569. Voici quelques vers, sous le titre d'*Écho*, qui parurent en ce temps-là, à l'occasion du prince de Condé. Ils sont tirés d'un ancien recueil manuscrit :

Quel pays de ce monde est en plus grand souffrance?
France.
Qui l'a mis en ce point? qui mene cest orage?
Rage.
Est-ce le jeune roy qui l'a mis en ce point?
Point.
Est-ce monsieur son frère ayant tant de tesmoins?
Moins.
Qui nous a donc causé ceste douleur amere?
Mere.
Qui en a dextrement son vouloir secondé?
Condé.
Mais quelle occasion à ce faire l'attire?
Ire.
Quel pretexte a-t-il pris pour couvrir ses desseins?
Saints.
Et la religion est elle de ce nombre?
Ombre.

temps il s'en alla lever le siege de Navarrains, qui de soy mesme se leva, le sentant venir; et luy, ne se contentant de cela, assaut et prend en plein jour de prime abord M. le baron de Terride, vieux, ancien, sage et bon capitaine fort estimé par les guerres passées du Piedmont, avecques toutes ses troupes; retourne après triomphant à son bel ayse, et se pourmene par la Gascoigne comme il luy plaist, sans aucune resistance : de telle sorte que ce qu'on en disoit on le reputoit plustost à miracle qu'à autre chose. Je pense bien qu'il y a quelque historien qui en parle, sur tout M. de Montluc[1]. J'en ay ouy conter les grandz faitz à gentilzhommes qui estoient avecques ledict comte, que j'escrirois voulontiers, mais on ne les sçaroit croyre.

J'ay ouy conter de l'humeur de ce capitaine, que c'estoit le plus nonchallant en sa charge et aussy peu soucieux qu'il estoit possible, car il aymoit fort ses ayses et le jeu; mais quand il avoit une fois le cul sur la selle, c'estoit le plus vigillant et songneux capitaine qu'on eust sceu veoir, au reste si brave et vaillant qu'il assailloit tout, foyble ou fort, qui se presentast devant luy.

Aussy a il faict de belles guerres et y a esté très heureux, comme il fit dans Rouan, là où

1. Branthôme n'aimait pas Monluc. Il lui lance ici une épigramme. Monluc, qui avait fait rage contre des paysans insurgés, montra peu d'envie d'en venir aux mains avec Montgommery, qui avait de vieux soldats aguerris. Il laissa accabler par les protestants le baron de Terrides sans lui porter secours, et ne se risqua jamais à attaquer Montgommery.

il tint le siege plus long temps que la forteresse, ne de la place, ne l'armée devant, composée de si grandz capitaines les plus grandz de la France, ne le requeroit; soustint les assautz tant qu'il peut; et au dernier, cedant à la fortune et combattant au dernier poinct, se retira bravement, et non si à l'haste qu'il cuyda estre pris, et se voulant jeter dans l'esquif de la gallere en laquelle il se mit et tira vers le Havre; mais en chemin, à Codebec, il rencontra une pallissade qui avoit esté faicte si forte pour engarder le secours de la mer, qu'à vogue rancade il la faussa et se sauva bravement; qui fut un effort de quoy les bons mariniers des galleres s'en esbahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille que d'une gallere vogante à pleine voille et rame de toute force. Aucuns disoient que c'estoit un miracle; d'autres disoient que celuy qui avoit eu la charge de faire faire la pallissade l'avoit faicte de cest endroict foyble, parce qu'on le soupçonnoit favoriser ce party. Je ne le nommeray point. Je parleray de ce conte en d'autres lieux, ensemble de ses freres, Corboson ou Sainct-Jean, et le jeune l'Orge, tous braves gentilzhommes que j'ay cogneu telz, et deux fort mes grandz amys, et tous de la religion.

Je parleray aussy de plusieurs autres bons capitaines huguenotz. Que si je voulois ast' heure les particulariser, je ne sçarois fournir, tant il y en a eu de très bons, et de cheval et de pied, desquels je parle au chapitre des couronnelz; car il faut confesser le vray, que l'on y a recognu de braves et vaillans gens et de

bons capitaines ; et si en est venu après les mortz de bons qui ont vescu et vivent despuis et ast'heure, comme j'ay ouy dire à gens plus clairvoyans que moy. Ils n'ont appris que des mortz, et si ne les ont nullement surpassez.

Ainsy fut le prince de Condé accompaigné de ces braves gens. Et ainsy luy et M. l'admiral se sont faictz craindre et ont planté l'evangile qui bourgeonne et verdoye aujourd'huy encores, et sans lesquelz elle seroit seiche, et de couleur de feuille morte.

Et diray bien plus : que si tous ces bons capitaines se fussent mis de nostre costé, et eussent faict pour le roy, ilz fussent estez tous honnorez de grades, de nobles charges et pentions et ordres ; et si en fussent estez mieux dignes, et d'estre mareschaux de France, que plusieurs que nous en avons veu.

Mais, ce qui est un grand cas, ilz avoient l'œil et le cœur si fort tendus à la religion, et l'embrassoient de telle devoction, qu'au diable s'ilz s'en soucioient d'un seul brin de nos honneurs et estatz, et comme je leur ay veu dire et le monstrer par effectz.

178. — Le roy de Navarre, Anthoine de Bourbon, fut frere aisné dudict prince de Condé, qui soubstint et favorisa au commancement les huguenotz. Aussy estoit il de la religion, disoit on, et en sentoit dès le regne du roy Henry, qu'il avoit son ministre David [1]

1. Pierre David. Voyez Bèze, *Hist. ecclés.*, tome I, page 102.

et le faisoit prescher où il passoit, car c'estoit en caresme, et le vis prescher à Poictiers, que j'estois fort jeune. Il le mena à la court, qui lors estoit à Fontainebleau; mais, ayant parlé à M. le cardinal de Lorraine, ledict David chia sur la Bible et le ministere et tout[1].

Le roy Henry ne trouva bon qu'il eust mené avecques luy ce ministre, qui ne pourtoit pourtant le titre de ministre, mais de prescheur du roy et royne de Navarre; et par ce titre il n'estoit si odieux que par celuy de ministre.

La royne de Navarre pour lors, qui estoit jeune, belle et très honneste princesse, et qui aymoit bien autant une dance qu'un sermon, ne se plaisoit point à ceste nouveauté de religion, et tant qu'on eust bien dict; et pour ce, je tiens de bon lieu qu'elle le remonstra un jour au roy son mary; et luy dict tout à trac que, s'il se vouloit ruyner et faire confisquer son bien, elle ne vouloit point perdre le sien, ny si peu qui luy reste du royaume des roys ses predecesseurs, lesquels pour l'herezie avoient perdu le royaume de Navarre. Herezie appelloit elle, d'autant que le pape Jules avoit déclaré heretiques, mal à propos, tous ceux qui yroient encontre sa sentence donnée sur la confiscation dudict royaume; mais à aucuns j'ay ouy affirmer que ce nom d'heretique n'estoit pas bien adapté.

Ce roy, si la guerre espaignolle eust continué, avoit bien resolu d'en avoir sa raison sur l'Espaigne, où il y avoit de bonnes entre-

1. C'est une métaphore.

prises, et s'aydoit du roy de Faix, vers lequel il avoit envoyé en ambassade les capitaines Montmor, gascon, et Merchior, portugais, qui m'en entretint fort un jour à Lisbonne, où il s'estoit retiré après la mort dudict roy, qu'il plaignoit fort, et ses dessains, qui eussent facilement reussy; et m'y fit toute bonne chère, ayant veu ma mere dame d'honneur de la royne de Navarre en sa court; et ne bougeoit d'avecques moy à me faire monstrer tout plain de singularitez, quand j'allois veoir le roy et la royne, sœur de l'empereur, encor restée de toutes les autres, qui se portoit fort bien.

Les dessains de ce roy n'estoient pas petitz, et l'alliance avecques ce roy de Faix, très bonne et ferme.

La royne sa femme changea bien après; car son mary se changea en catholique, et elle se changea en huguenotte très ferme[1].

Le roy Henry mort, et le roy François venu à la couronne, l'on eut quelque petit soupçon que ledict roy de Navarre sçavoit quelque chose de la conjuration d'Amboyse, d'autant que les principaux conjurateurs estoient de son gouvernement, voyre aucuns de ses vassaux et serviteurs. Toutesfois, ceste raison estoit foyble, mais bien forte celle qu'ilz estoient de la religion, que ledict roy soubz main tousjours embrassoit et favorisoit, ainsy qu'il le fit paroistre fort à descouvert quand le roy Charles vint à la couronne, et qu'il fut [quasi demy] regent par la menée des estatz, par un esdict faict qu'on

1. Jeanne d'Albret.

n'eust plus à parler de la conjuration d'Amboyse, ny en rechercher ceux qui estoient soubçonnez; dont j'en vis aucuns huguenotz qui en estoient bien ayses, que je cognois, et dire ces parolles : « Or, hier nous n'estions pas de la conjuration « d'Amboyse, et ne l'eussions pas dict pour tout « l'or du monde; mais aujourd'huy nous le di- « sons pour un escu, et que l'entreprise estoit « bonne et saincte. »

L'innocence de M. le prince fut publiée avecques l'edict de juillet. Le colloque de Poissy amprès se moyenna par ledict roy de Navarre; et ce fut luy qui à ses propres coustz et despans, disoit on, envoya querir les ministres estrangers pour s'y trouver : et fut un gentilhomme qui estoit à luy, et s'appelloit M. d'Estourneau, mon voysin et bon amy, qui les alla querir et les mena en France; despuis il est mort maistre d'hostel du roy d'aujourd'huy. Et furent lesdictz ministres retournez par ledict gentilhomme, qui m'a tout conté très contentz et bien salariez de la bourse dudict roy.

Ce ne fut pas tout; car il fit faire et publier l'edict de janvier[1]. Et rien ne voyoit on à la court que ministres, et n'oyoit on que presches, non qu'il quictast pour cela la messe par beau semblant.

Je retournois lors d'Escosse, ayant conduict la royne[2], que moy et mes compaignons, qui trouvions estre environ cent gentilzhommes, sui-

1. 1562. L'édit de pacification accordait aux réformés les garanties qu'ils demandaient.

2. Marie Stuart, qui retourna en Écosse après la mort de son mari, François II.

vans M. le grand prieur de Lorraine et d'Amville. Quand nous vismes ce changement nouveau despuis nostre despart, nous fusmes bien estonnez.

Sur ce, le pape et le roy d'Espaigne ne dorment pas, et font tant qu'ils gaignent ledict roy par belles parolles et offres, et le recompenser de son royaume de Navarre pour celuy de Sardaigne, qui n'estoit pourtant si grand et riche que celuy de Navarre, en ce qu'il voulust soustenir la religion catholique, et employer sa puissance pour extirper l'herezie. A quoy il preste l'oreille très voulontiers; car, et qu'est la chose qu'on ne fasse pour regner? Et pour ce, le sieur des Cars, son grand favory, qui estoit très bon catholique, fut envoyé vers le pape, duquel il fut très bien receu et renvoyé vers son maistre, plus plein de belles parolles et grandes promesses que d'autre chose et presens[1], toutesfois si bien gaigné, outre le bon zelle qu'il portoit à sa religion, qu'il réduisit du tout le roy son maistre à la demande du pape : dont s'en ensuivit la guerre civille, dans laquelle il s'embarqua si bien, qu'il y estoit plus avant, et en severité plus grande contre les huguenotz, que le triumvirat mesme.

Aussy fit on de luy un pasquin : qu'il n'y avoit rien pire qu'un renegat; et sur ce en alleguoient les renegatz d'Alger et d'ailleurs; et un autre où ilz faisoient une anatomie où ilz n'y peurent jamais trouver de cœur ny de fiel, y

1. VAR. : *Et grandes promesses qu'il n'estoit d'escus ni de présents.*

ayant appellé tous les meilleurs medecins et chirurgiens de la France. Si estoit il brave, vaillant, tout plein de courage; mais il avoit de la bonté, et pour ce on le paignoit ainsin à la catholique.

Il ne laissa, estant ainsy embarqué en la catholique, à se souvenir de son proffit particulier et des promesses qu'on luy avoit faictes; et pour ce depescha le president de Selva, fort digne homme de son estat, vers le roy d'Espaigne; mais de malheur il fut pris et mené à Orléans[1], où, sans M. le prince, il couroit fortune de la vie, en eschange de l'exécution qu'on avoit faicte à Rouen du president Esmandreville, duquel la mort debvoit estre expiée par la mort esgalle d'un autre president.

En toute ceste guerre, pour si peu de temps que ledict roy la mena comme lieutenant general du roy, il s'y monstra fort animé, brave, vaillant, courageux, eschauffé, collere et prompt à en faire pendre, comme j'ay veu; aussy les huguenotz l'en hayssoient comme un diable, et le depaignoient de vilaines injures que j'obmetz, [jusques à le nommer Thony qui estoit le fou du roy, et Thony et Anthoine sont mesmes noms; aucuns l'appeloient aussi Caillette] car ces messieurs sçavent aussy bien mal dire que bien dire.

Le siege de Rouan se fit, où il n'espargna ses pas ny sa peau non plus que le moindre soldat

1. Orléans était alors, vers 1563, une des principales places d'armes des protestants. On l'appelait le bras gauche du parti.

du monde; si bien que luy s'appareillant pour aller à l'assaut, moitié mené du brave et genereux courage qu'il a tousjours possedé, moitié d'ambition et æmulation qu'il portoit de tout temps à M. de Guyze, qui en telles factions s'hasardoit tousjours des plus advantz, comme j'ay dict, estant dans le fossé et prest à monter, ainsin qu'il s'estoit tourné pour pisser (dont il en fut faict un'epitaphe que j'obmets par reverance)[1], il eut une grand'harquebuzade dans l'espaule, mesme coup quasy qu'eut amprès M. de Guyze, dont il tomba à demy et rendit sa gorge.

Aussy tost il fut jugé à mort par les chirurgiens et medecins, ainsin qu'après quelques jours qu'on pensoit qu'il en eschapperoit, il mourut repentant (ce disoient aucuns) d'avoir ainsin changé de religion, et resolu de remettre la reformée mieux que jamais, ainsin qu'il le manda à M. le prince son frere par un sien maistre d'hostel qu'on appeloit Osquerque, qu'il avoit envoyé vers luy le visiter. Cela se disoit parmy aucuns de nous autres, au contraire du roy Henry d'Angleterre, qui, sur la fin de ses jours, voulut remettre la religion catholique. Il estoit temps vrayement, après tant de maux faictz.

De sorte qu'il ne fut pas guieres regretté, car il estoit en termes de brouiller : d'autres le regrettarent fort, car il estoit tout bon et gentil prince, et mesmes la royne mere, qui, tousjours apprehensible, avoit opinion que, comme grand qu'il estoit, il retenoit plusieurs capitaines, gen-

1. Ami françois, le prince ici gissant
Vécut sans gloire et mourut en pissant.

tizhommes, soldatz et autres, qui sans luy fussent de l'autre costé avecques le prince, qui aymoient mieux estre avecques l'aisné et le chef des armes et du nom qu'avecques le cadet, et que, luy mort, à veue d'œil on les verroit tous disparus de l'armée du roy, et les uns après les autres iroient trouver M. le prince : mais M. de Guyze, qui n'estoit paoureux, asseura la royne et luy dict : « Non, non, Madame, n'entrez point « en telle craincte et apprehension; car pour « moins d'un rien je vous en relève. La bande « qui en partira de l'armée du roy en sera fort « petite, ce que je ne croy encore; et, si elle en « part, ce sera autant la purger et bien nettier, « et n'y restera que le beau grain, pur et net, « ce qui sera le meilleur pour nous; car là où « il y a des traistres et gens doubles, tout va « mal; et s'il y en reste, je les tiendray si de « court et les feray si bien veiller, qu'ilz n'oze- « ront seulement faire trembler une feuille « d'arbre. »

Je tiens ce conte d'un grand seigneur qui estoit lors present, et c'estoit en la chambre de la royne à son coucher, qui commança à se r'asseurer et cognoistre à veue d'œil le vray de ce que luy dit M. de Guyze, qui pourtant regretta ledit roy; car ils estoient cousins germains et grandz amys de longue main, dès que ce roy estoit M. de Vandosme, lieutenant de roy en Picardie, et appelloit tousjours M. de Guyze *mon compaignon;* cela s'entend quand il estoit en sa grandeur : et M. de Guyze l'appelloit *monsieur*, quelquefois *monsieur mon cousin;* le roy de Navarre l'y appelloit aussy, et quelques-

fois *seigneur cousin;* enfin, souvent ilz se diversiffioient par appellations, comme il leur venoit en humeur, ainsin que je l'ay veu : mais quand il vint en sa grandeur de regent il ne l'appelloit jamais que *mon compaignon,* car on luy donnoit la reputation que ç'a esté l'homme qui s'est plus perdu en sa prosperité et faveur de fortune, estant devenu fort arroguant[1], pour l'avoir veu, comm'on l'avoit veu, fort petit et bas de fortune, bien qu'il fust très grand en tout, de race, de maison, de grandeur, d'aucthorité, de merite, de valeur et vertu, mais non de fortune, qu'il eust après. Au reste, il devint, disoit on, ingrat un peu à l'endroict de aucuns des siens[2] qui l'avoient suivy en son adversité, et peu vindicatif envers ceux qui luy avoient faict du desplaisir et offance, et l'avoient quitté pour aller ailleurs; ainsy qu'il fit envers M. de Beauvais-Nangy, un très sage, et brave et vaillant capitaine, qui avoit eu de belles et grandes charges, et mourut vaillamment (disent les histoires), qu'il avoit poussé et advancé et fait son lieutenant de gens d'armes quand il estoit en Picardye, qui le quicta[3] pour aller à M. de Guyze, dont il luy en voulut mal mortel, jusques à l'en menacer; ce que l'autre craignit fort quand il vint en sa regence : mais rien pour cela, car plus grandz amys que devant; dont je sçay ce que l'on en dit lors à la court. Telles bontez pourtant sont fort à louer, et telles nonchallances de

1. VAR. : *Qu'on le portoyt impatiemment, voyre s'en moquoit on.*
2. VAR. *De tous les siens.*
3. VAR. *Qui le quitta à plat.*

vindites très à priser parmy les roys, princes et grandz seigneurs, ainsy que sçayt bien l'ensuivre en cela nostre roy d'aujourd'huy, son filz, qui d'autant plus en approche de Dieu, lequel deffend les vangeances; dont j'en espere alleguer force notables exemples de sa genereuse bonté en sa vie[1].

On ne donna que ces deux *sis*[2] à ce grand roy Anthoine, sinon aussy qu'il estoit fort adonné à l'amour : mais qui n'ont estez les roys et les grandz qui n'ayent aymé les dames? autrement ilz sont denaturez et adonnez au grand et enorme vice.

Pour le reste, il estoit très bien né, brave et vaillant, car de ceste race de Bourbon il n'y en a point d'autres, belle aparance, estant de belle taille, et plus haute de beaucoup que celle de tous messieurs ses freres, la magesté toute pareille, la parolle et l'eloquance très bonne. Il acquist et laissa après soy une très belle reputation en Picardye et en Flandres, quand il fut lieutenant de roy et quand il s'en alla roy de Navarre commander en Guyenne; car il conserva très bien à ses roys ces pays, et sy en conquesta : de sorte qu'on ne parloit en enla que de M. de Vandosme[3].

Mal recompensé pourtant de ses roys, et mesmes du roy Henry, quand il l'oublia en son traicté de paix entre luy et le roy d'Espaigne,

1. On ne l'a point.

2. *Si*, c'est-à-dire défauts qui l'empêchaient d'être un prince accompli. S'il n'avoit pas... etc.

3. Ce fut le titre qu'Antoine porta avant d'être roi de Navarre.

qu'il ne se fist aucune mention du recouvremant de son reaume de Navarre d'un seul petit traict de plume, et en voulut longtemps mal à M. le connestable; et certes il y eut du tort, car ce prince avoit très fidellement servy la couronne de France, pour laquelle soubstenir, au moins les siens, la reyne Jehanne[1] estoit desheritée, et estoit aussi cousine germaine du roy, et très bonne et vertueuse princesse.

Ce brave roy et M. de Guyze contendoient si très fort ensemble en competance de gloire, que toutes leurs actions de guerre tendoient à l'envy à qui feroit mieux. A l'assaut de Linars[2] y voyant aller M. de Guyze où il fut fort blessé, il y voulut aller, tout lieutenant de roy qu'il fust. Les petites æmulations pourtant se convertirent amprès en innimytiez sourdes, sans se descouvrir pourtant, et mesmes quand il vit M. de Guyze si ennobly de beaux faictz et qu'on ne parloit que de luy, et qu'il le voyoit si bien advancé et favory de son roy; si bien que parmy leurs pages et lacquais des uns et des autres on voyait faire des quadrilles et des parties, et cryer à la court : « Bourbon, Bourbon! » à part « Guyze, Guyze et Lorraine », à part.

Et ce que j'ay ouy dire qui plus fascha le roy de Navarre, ce fut que M. le grand prieur de Lorrayne tournant de Malthe et ayant porté la dance et l'air des Canaries, ces meschants pages et laquays allarent composer une chanson sur le dit air des Canaries et la dansoyent en disant et chantant :

1. Jeanne d'Albret.
2. Linars, aujourd'hui Lumes (Ardennes).

Le roy de Navarre a faict ung pet,
Car il embaume le serpolet.

Ces petites choses picquent quelquesfois autant ou plus que des grandes, si qu'il en cuyda arriver une grosse batterie entre ceste race de pages et lacquais, sans M. de Brezay, qui les estrilla bien une fois, et ce durant le roi Henry.

Le roy Françoys[1] venant en regne, là fut la grand'pique et inimitié, à cause que M. de Guyze ne luy ceda l'auctorité et preeminence de tout l'Estat, mais non qu'il en vint grande rumeur et esclandre descouverte. J'en parle ailleurs. Le roy Charles vint après à regner, et le roy de Navarre en vogue[2], comme j'ay parlé au discours de M. de Guyze, et ailleurs au discours de M. le connestable. Il y eut bien quelque petite brouillerie, mais tout se passa doucement, et, la guerre civille venue, jamais ne furent mieux.

Voylà ce qu'en bref j'en puis dire, sinon que, pour bien achever sa gloire et ses louanges, je dis que quand en son temps il n'auroit faict autres belles choses que d'avoir fait et procreé[3] nostre grand roy d'aujourd'hui, Henri IV, il a faict beaucoup et est digne de très grandes et incomparables louanges, à qui la France doibt tout son bonheur, ainsin qu'on dict tout au contraire d'Agrippine, mere de Neron, que, quand elle n'eust faict autre mal qu'avoir con-

1. François II.
2. Certains éditeurs n'ont trouvé rien de mieux pour vieillir ce mot que l'écrire *vaugue*. Voy. l'éd. du *Panthéon littéraire*, t. I, p. 474, 1re col.
3. VAR. *Engendré*.

ceu et engendré Neron, elle meritoit la mort, et indigne de tous los[1].

Ce grand roy de Navarre eut encor deux très braves et vaillans freres, les deux messieurs d'Anguien, l'un celuy qui gaigna la battaille de Cerisolles, duquel j'ay parlé cy devant, et l'autre qui mourut à la battaille de Sainct-Quentin, jeune prince qui promettoit tant de luy, que s'il eust vescu il n'eust rien cedé à tous messieurs ses freres, ainsy qu'il le monstra à sa mort, qu'il pouvoit eschapper comme d'autres qui fuirent; mais il ayma mieux faire ceste glorieuse fin.

179. — A ceste battaille mesme[2] M. de Nevers, beau frere de ces quatre princes de Bourbon, pour avoir espousé Marguerite de Bourbon leur sœur, s'y trouva; lequel, amprès avoir combattu et faict ce que prince d'honneur et de valeur peut faire, et voyant devant ses yeux une si miserable perte, fit sa retraicte honnorable dans La Fère, ralliant ce qu'il peut des siens à soy, où il servit beaucoup le roy et toute la France; car, avecques si peu d'hommes qu'il amassa, il refit encor un petit corps d'armée, et fit tenir l'ennemy en cervelle[3] et en bride, qui vouloit tirer plus advant.

1. VAR. de ce paragraphe. *Voylà ce qu'en bref j'en puis dire, car meshuy, il est temps que je finisse ce livre; que si je demourois autant à parler de ceux qui viennent apprez, je n'aurois jamais faict.* Tous les passages où il est question d'Henri IV ont été ajoutés par Branthôme dans la dernière rédaction de son livre.

2. A la bataille de Sainct-Quentin.

3. Italianisme. Obligea l'ennemi à se tenir sans cesse sur ses gardes.

Si bien qu'ayant envoyé un trompette vers le prince de Piedmont[1] pour recognoistre les mortz et recommander les prisonniers : « Comment, luy dit M. le prince, trompette, vous « me venez icy parler de la part de M. de Nevers? Vous estes un menteur, je vous feray « pendre; il est mort, je le sçay bien. » Mais, quelque parolle que luy peust dire le trompette contraire à la sienne, il ne peut le croire, le menassant tousjours de le faire pendre, à quoy se soubsmit le trompette s'il n'estoit vray; dont M. le prince en demeura esbahy et fasché, et dist à aucuns des siens : « S'il est vray (comm'il « le sceut tost après), le roy de France n'a « pas perdu tous ses bons capitaines, comme en « voylà encor un des siens sus pied qui nous « donra encor bien de l'affaire et nous empes- « chera de faire tout ce que nous eussions bien « voulu. »

Ce tesmoignage d'un tel prince ne fut pas petit pour la valeur et suffisance de M. de Nevers, ainsy qu'il le fit paroistre, car il fist tousjours bonne mine et teste si bien à l'ennemy, que le roy Henry eut loysir de redresser un'armée bonne et bien gaillarde, dont il l'en fit son lieutenant general, ayant auparadvant mis si bel ordre et garnisons dans les places, que l'ennemy ne fit pas ce qu'il pensoit.

Voylà la grand'obligation que le roy et son royaume eurent à M. de Nevers; car sans luy, sa sagesse et valeur, tout fust allé mal. Ce ne fut

1. Emmanuel Philibert, qui commandait l'armée espagnole à Saint-Quentin.

pas le premier ny le dernier service qu'il fit à son roy; car, estant lieutenant de roy en Champaigne, comme certes il l'a très dignement et fidellement servy en ceste charge, il facilita fort le voyage d'Allemaigne et le retour du roy, et luy asseura aussy fort son chemin pour entrer au pays de Liege, ayant mis en l'obeyssance de Sa Majesté les fortz dessus la riviere de Meuse, comme Jamais et autres, qui fut la cause de la prise de Dinan et Bouvines [1].

Il fatigua fort aussy le siege de Metz, si bien qu'il empeschoit fort les courses de l'ennemy qui estoit devant, qui ne se pouvoit estandre guieres au loin dans la France ny Champaigne pour recouvrer vivres, comme il eust bien faict sans les courses ordinaires de M. de Nevers, qui estoit quasy tousjours à cheval, on y envoyoit pour les en empescher; sy bien que cela engendra une grande famine au camp de l'empereur, qu'il falloit qu'il y fist venir les vivres de de là, qui n'y put à la fin fournir.

Il servit aussy très bien le roy à l'envitaillement de Mariembourg [2], avecques M. l'admiral, qui, estant venu joindre M. de Nevers en Champaigne, et leurs forces joinctes ensemble, envitaillarent ceste place avecques toutes les peines pourtant et tous les maux du monde, tous les froidz et pluyes que jamais hiver produisit; car ce fut au commancement de novembre et à la barbe du prince d'Orange, qui avoit une bonne

1. Dans la campagne de 1554.
2. En 1555, l'armée de l'Empereur était commandée par Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

armée de l'empereur et reyne Marie[1] pour l'empescher, et menassoit à tous coups de les combattre. Mais MM. de Nevers et l'admiral firent ce coup là fort heureusement, se retirarent de mesmes; qui fut une très belle execution, que le roy admira fort, et tout le monde, puisqu'il falut combattre le ciel, qui est une grande impossibilité.

Tant d'autres beaux exploits a faict ce prince, qu'ilz ne se peuvent escrire par leur prolixité, et aussy que nos histoires en parlent prou; car de toutes les guerres l'empereur n'a jamais peu advancer ny enjamber sur son gouvernement; mais luy souvent gaignoit sur ses terres. Il accompaigna aussy M. de Guyze, et l'assista bien à la prise de Theonville[2].

Bref, ce prince a esté, tant qu'il a vescu, très utille à son roy; aussy estoit il très sage et très bon capitaine. Il ne pouvoit estre autrement, estant issu de ceste grande maison de Cleves, où il y a eu de tout temps de très bons hommes de guerre et grandz capitaines; comme de fraiz fut son grand pere messire Engilbert de Cleves, qui accompaigna le roy Charles VIII au royaume de Naples, et qui fut l'un des conducteurs des Suisses à la battaille de Fornoue, qui les y fit si bien et si vaillamment combattre, luy à la teste, comme gentil prince et vaillant couronnel.

Luy et son fils n'estoient que contes d'une

1. Marie, reine d'Angleterre, mariée en 1554 à Philippe II, avait envoyé quelques troupes à l'armée de l'Empereur.

2. 1558.

des nobles et grandes contés de France, et M. de Nevers, François de Cleves, duquel je parle, en fut le premier duc, qui certes monstroit bien qu'il estoit issu d'une très grande et très illustre maison, car il estoit très grand, très riche et très opulant, et avecques cela très magniffique, splandide et très liberal s'il en fut onc, despensant fort, tenant grande maison, tousjours à la court et aux armées, un très beau et fort paisible grand joueur, ne se souciant point de l'argent, et toutesfois sa maison tant bien reglée et allant tant bien, que nul n'en partoit mal content. Et paressoit bien par ses grandes despances qu'il y avoit un grand fondz en ceste maison, comme despuis il a apparu au partage de mesdames ses filles : avecques tout cela un très homme de bien et d'honneur, et nullement coquin[1], ny pressant demandeur après son roy; car, à ce que j'ay ouy dire à ce grand M. Viginaire[2], son segretaire et grand favory, il s'est peu ressenty des grandz bienfaictz de ses roys.

Il espousa en secondes nopces madame d'Anguien, sa cousine du costé de sa feue femme, et qui estoit aussy cousine de feu M. d'Anguien, car ell'estoit fille de M. de Sainct-Pol et de madame d'Estoutteville, heritiere. Il n'eut d'elle aucune lignée, mais ell'eut de luy un bon advantage de sa maison. Il mourut de sa belle mort, et laissa son heritier M. le comte d'Heu, que nous avons appelé ainsy, et puis M. de Ne-

1. Coquin avait alors la signification de mendiant. Cotgrave traduit ce mot par *beggar*.

2. Blaise de Vigenaise, traducteur de César, d'Onosander et de plusieurs auteurs militaires. Il mourut en 1592.

vers, car il ne survesquit guieres à son pere : il mourut à la battaille de Dreux par un très grand inconvenient; car, ainsy qu'il alloit à la charge avecques M. de Guyze, il y avoit près de luy M. Blanq[1], enseigne de M. de Guyze, qui, tenant son pistollet couché sur le devant de la celle de son cheval, M. de Nevers lui dist : « Mon compaignon, tenez vostre pistollet haut, « car s'il deslasche vous m'en donrez dans la « cuisse. » Il n'eut pas plustost dict ce mot, que le pistollet se deslache et luy donna le coup qu'il craignoit.

Si ne laissa il de combattre de toute furie et desespoir, mais il falut, de la douleur, qu'il s'allast faire panser : après il mourut; dont ce fut un très grand dommage, car il n'eust rien dheu à ses braves predecesseurs, ainsy qu'il le promettoit par sa belle façon et par la practique de guerre qu'il avoit jà faicte; car, n'ayant pas quinze ans, il fit le voyage de M. de Guyze en Italie, en charge de deux cens chevaux legers, de laquelle il s'en acquitta très dignement, et puis la continua aux autres guerres jusqu'à la paix faicte.

C'estoit le plus beau prince, à mon advis, que j'aye jamais veu, et le plus doux et le plus aymable. Nous le tenions tel parmy nous, et lorsqu'il s'en alla espouser madame sa femme en Espaigne, fille à M. de Montpensier, il y fut aussy tout tel estimé et admiré, autant de ceux de la court que de tout le pays.

1. M. de Thou, liv. XXXIV, nomme Des Bordes celui qui ua imprudemment le duc de Nevers.

Ce fut très grand'perte de ce prince. Il laissa son jeune frere, que nous appellions le marquis d'Isle, son successeur et heritier, qui mourut aussy fort jeune; et avoit espousé madamoiselle de Bouillon, une très belle et honneste princesse, et qui l'est encor telle, bien qu'elle s'advance sur l'aage; mais il ne lui faict encor aucun tort à sa beauté.

Ce prince qui s'appelloit Jacques de Cleves, s'il eust vescu, bien qu'il fust de foyble habitude, si promettoit il beaucoup de soy, car il avoit en luy beaucoup de vertu. Tous ces deux MM. de Nevers freres ne demeurarent guieres possesseurs de ces belles terres et grandz biens que M. leur pere leur laissa : car, estans ainsy morts jeunes, ilz les laissarent à mesdames leurs sœurs, qui furent mesdames de Nevers, de Guyze et princesse de Condé, trois princesses aussy accomplies de toutes les beautez de corps, à mon gré, comme d'esprit qu'on ait point veu; si bien, quand nous parlions à la court de ces trois princesses, bien souvent nous les disions les trois *graces de jadis*, tant elles en avoient de ressemblances, et, comme de vray, je les ai veues très belles, très bonnes et très aymables. J'espere en parler ailleurs au traicté que je feray des dames[1].

Le seigneur Ludovic de Mantoue espousa madamoiselle Henriette de Nevers ou de Cleves, fille aisnée; et pour ce la duché luy escheut, et ledict seigneur fut duc de Nevers. Il avoit esté

1. Dans le ms. 8772, Branthôme termine ici ce chapitre et en commence un autre qu'il intitule : « Monsieur de Nevers de Mantoue. »

nourry du roy Henry près M. le Dauphin[1] et en sa court, si bien qu'il fut très bon et loyal François; de telle sorte qu'estant pris fort jeune à la battaille de Sainct-Quentin, où il combattit très vaillamment et acquist beaucoup de reputation, le seigneur Ferdinand de Gonzague son oncle[2], après l'avoir fort caressé, luy dit qu'il falloit desormais tenir le party du roy d'Espaigne, qui luy laisseroit sa rançon et lui feroit de très beaux advantages. Il luy respondit qu'il avoit la croix blanche[3] si gravée dans son cœur, à cause de la belle nourriture qu'il avoit eue du roy de France et le bon traictement qu'il en recepvoit ordinairement, qu'il ne le sçauroit faire. De telle response si genereuse son oncle l'en estima d'avantage.

Tout jeune qu'il estoit, il a tousjours promis qu'il seroit un jour grand capitaine. Il estoit de son naturel fort froid et modéré, et n'estoit nullement esvanté, comme plusieurs jeunes gens de sa vollée. Mais pourtant, quand il se faisoit quelques belles partyes, ou de cheval ou de pied, il en estoit tousjours, et sy s'en acquictoit très dignement, et sa partye paressoit fort, comme il fit à Bayonne en plusieurs endroictz, comme je l'ay veu bien fort parestre, car il estoit fort adroict à tout; et avoit avecques luy tousjours une belle suitte de gentilzhommes, tant de ses

1. François II, fils aîné de Henri II.

2. Ferdinand de Gonzague était le troisième fils de François II, marquis de Mantoue; le duc de Nevers était le troisième fils de Frédéric II, fils aîné de François II.

3. Les Français portaient la croix blanche sur leurs casaques; les Impériaux la croix rouge.

vassaux que de la court, et de ceux qui avoient suivy MM. ses beaux frères.

Il estoit un très beau prince, agreable et de belle haute taille; mais elle se gasta par ce malheureux coup qu'il eut à la jambe aux secondz troubles, estant lieutenant de roy en Piedmont et marquisact de Salluces. Il fut commandé d'emmener les vieilles bandes de par delà, avecques quelque cavallerie legere; ce qu'il fit. Et vint trouver M. nostre general à Vitry, comme je vis, avecques de belles forces avecques luy. En venant, il fit tout plein de beaux effectz; car il y prit force places que tenoient les huguenotz, dont Mascon en fut une, qui tint bon et se laissa bien battre et assaillir; car il y avoit de bons hommes leans avecques le sieur de La Cliette qu'y commandoit, brave gentilhomme, certes, qui avoit d'autresfois suivy M. d'Amville aux guerres du Piedmont. De sa maison estoient sortis autresfois de bons et braves gens, entre autres le bastard de La Cliette, qui fut en son temps lieutenant de cent hommes d'armes de M. de Bourbon, estant connestable de France. Enfin, ladicte place de Mascon fut prise, avecques beaucoup de reputation de M. de Nevers et de ses gens; et sy le roy ne luy eust mandé de venir aussy tost joindre M. son frere, il eust faict de bons services en Dauphiné, Lyonnois et Bourgoigne.

Estant doncques arrivé en nostre armée, il demanda congé d'aller jusqu'à Nevers veoir madame sa femme, qu'il n'y avoit long temps qu'il n'avoit veue. En y allant, il vint à rencontrer quelques gentilzhommes huguenotz qui

alloient à l'armée, dont la pluspart estoient ses vassaux et voysins. Sans dire gare, il les chargea; il en porta par terre un, et son vassal, qui, tout par terre, luy deschargea son pistollet à la jambe vers le genouil, et le blessa tellement, que l'on en attendit plustost et longtemps la mort que la vie. Mais pour avoir esté bien secouru de bons chirurgiens, et pour la bonne assistance de madame sa femme, il eut la vie sauve; mais il demeura ainsy estropié, comme nous l'avons veu, et très malsain toute sa vie; dont ce fut un très grand dommage, car il estoit un très beau et bon prince. Il ne laissa pour tout cela à bien servir le roy, et se trouver en toutes les bonnes occasions qu'il falloit.

Au siege de La Rochelle je l'y ai veu peiner et travailler comme s'il fust esté le plus sain et gaillard du monde. Il faut que je die, avecques d'autres avecques moy, que l'une des belles choses qui s'y soient faictes fut celle que M. de Nevers invanta et ordonna, qui fut l'escallade que nous donnasmes le plein jour, le matin à six heures en esté : ce que l'on trouva estrange, le matin plain jour donner une escallade; mais il la debatit si bien au conseil du roy, qu'il fut creu; et si l'on s'y fust gouverné la place estoit nostre.

L'entreprise estoit telle, que toute la nuict devant on ne fit que donner des fauces allarmes à ceux de dedans et tirer si très tant, qu'ilz furent si fort fatiguez, que le lendemain, les allarmes cessantes, et croyant que tout estoit passé, ilz se mirent tous à dormir, et chascun tirer en son logis, et laissarent la garde du re-

trenchement si foyble, et encor demeura elle si fort endormie et assoupie, que nous eusmes un bon loysir de faire nostre escallade.

Le roy de Navarre[1] qui ne venoit que de frais dresser sa garde, pria Monsieur, qu'elle fist la premiere poincte, qui la fit très bien; et la fit beau veoir atout[2] leurs beaux mandils neufs de vellours jaune, avecques du passement d'argent et noir. Entr'autres premiers fut un La Flesche d'Anjou, un La Cassaigne et un La Tour, gascons, qui ne venoient que de fraiz du siege de Montz d'avecques M. de La Noue, très braves et très renommez soldatz en ce siege.

On leur avoit commandé que quand ilz seroient montez sur le rampart, qu'ilz avisassent bien la contenance de l'ennemy, et fissent signe s'il y faisoit bon, ce qu'ilz firent bien : mais au lieu d'attendre que quatre ou cinq cens montassent, comme les uns après les autres ilz y alloient tant qu'ilz pouvoient, ilz ne leur en donnarent le loysir, et se mirent tous à crier : « Dedans, dedans! ilz sont à nous! » Et donnarent si grand'allarme que l'ennemy s'esveille, s'asseure, prend les armes, commance à tirer à ceux des nostres qui estoient montez qui prindrent l'espouvante de telle façon, que nous les vismes tomber avecques si grande confusion et peur sur nous qui estions pretz à monter, et à deux eschellons qu'ilz nous renversarent par

1. Henri IV, qui avait été forcé de suivre Monsieur au siége de La Rochelle. Il venait d'organiser sa compagnie des gardes.

2. Avec.

terre; et cuydasmes estre crevés, et mesmes des corcellets[1].

M. de Longueville, qui estoit ce jour là de garde à son tour, comme estoient tous les grandz avecques leur suitte, estoit desjà au premier eschelon, tant il estoit vaillant. M. de Strozze et moy, qui estions avecques luy, cuydasmes aussy estre tuez de deux grenades qui nous tumbarent à nos piedz. Par ainsy tout cessa.

Voylà la faute que nous fismes en ceste belle entreprise, sans laquelle nous eussions bien donné de l'affaire à la ville; car ceux dedans me le dirent bien après que je fus parlamenter avecques eux. Il y en a aujourd'huy encor force vivans qui le peuvent dire. Il y en eut aucuns qui soubçonnarent ces deux soldatz nostres qui estoient huguenotz avoir donné à dessaing ceste allarme, par l'advis d'un que je ne nomme point, pour les advertir et esveiller, car ilz estoient tous endormis. Toutesfois, ces pauvres soldatz y furent fort blessez, et moururent quelques jours après : qui fut dommage, car ilz estoient braves et vieux soldatz.

Le roy de Navarre les regretta fort, qui me les mena veoir penser en une salle basse où ilz estoient couchez : il s'en peut bien souvenir possible encor. Je leur demandé sur quoy ilz donnarent ainsy ceste allarme et ce cry; ilz me dirent qu'ilz les voyoient ainsy esveillez desjà, et grouiller en rumeur, et bransler, et crier bel-

1. Le sens est, je crois : nous fûmes renversés et nous courûmes le risque d'être écrasés, notamment par les *corcelets*, c'est-à-dire par les soldats armés de cuirasses qui tombèrent sur nous.

lement aux armes, et que s'il y eust eu avecqu'eux seulement deux cens hommes, et eussent donné, ilz gaignoient le retranchement.

Voylà nostre entreprise d'escallade très bien invantée par M. de Nevers et mal executée par nous. Certes il estoit très ingenieux, et n'avoit faute d'invantions, et les premeditoit et consideroit bien avant, car il n'alloit point viste en besoigne.

Aussy le roy de Navarre et les huguenotz disoient de luy, quand il alla avecques son armée encontr'eux en Poictou : « Il nous faut craindre « M. de Nevers avecques ses pas de plomb et « son compas en la main. » Comme de vray il a esté un très sage et meur capitaine, et le leur fit bien pareistre; car, au beau mitan de l'hyver froidureux, pluvieux et fangeux, prit en peu de temps Mauleon et Montagut[1], dans lequel y avoit un bon homme dedans, M. du Preau, gouverneur de Chastelleraud, qui a fait beaucoup de belles preuves de sa valeur aux guerres de Flandres l'espace de six ans, et en France, comme je dis ailleurs, et acquit beaucoup d'honneur en la deffence de ceste place; car elle ne venoit que d'estre desmentellée par le mareschal de Raiz, et très mal fortiffiée despuis. Il prit aussy La Ganache et autres places; et sans qu'il fust mandé par le roy, amprès la mort de M. de Guyze, pour aller secourir la citadelle d'Orleans, il eust faict autres conquestes et expeditions[2].

1. Automne de 1588 et hiver de 1589.
2. Il s'agit ici de la mort de Henri de Guise, assassiné à Blois en 1588.

Lorsque Monsieur[1], frere du roy, partit de la court et prit les armes, il fut faict lieutenant de roy et commandé par luy de le suivre et luy rompre ses dessaings; de sorte qu'à la court cela se disoit que, pour attrapper Monsieur, qui s'en alloit à bell'erre, le roy y avoit envoyé un boitteux. Mais pourtant, si la royne ne fust intervenue, qui vouloit adoucir tout, il l'attrappoit à bon escient, et luy eust practiqué le proverbe, *Chi va piano va lontano*[2], car il luy dressoit une belle entreprise que je sçay. Il me fit cest honneur de me la communiquer à Bonneval en Beausse, ainsy que nous les suivions vers la riviere de Loire, d'où nous lui allions bien empescher et couper le passage, et de venir en Guienne; mais la royne luy manda une nuict par un courrier et commanda de ne passer plus outre : par quoy il se retira à Paris.

Or, plusieurs s'enquirent, lorsque la ligue commança à s'eslever après la mort de M. de Guyze, que M. de Nevers ne s'y enfonça bien advant; ce que l'on croyoit, d'autant qu'il avoit esté des premiers avecques le mareschal de Raiz à la bastir : mais il n'en fit rien, car ceste guerre se fit plustost contre le roy et pour vengeance, que contre la religion[3], et luy estoit fort serviteur du roy et de l'Estat, ainsy qu'il le fit bien pareistre après la mort du roy; car il tint le party du roy, bien qu'il fust de la religion; et luy voyant que l'Estat s'en alloit perdu et dis-

1. Le duc d'Alençon, qui depuis l'avénement de Henri III prit le titre de duc d'Anjou.
2. Qui va doucement va longtemps.
3. La religion réformée.

sipé si nostre roy, qui estoit legitime et de tout droict vray roy, n'estoit maintenu en son siege et auctorité, se mit de son costé; aussy qu'il avoit le cœur grand et haut, que, pour un demy-royaume, il n'eust pas voulu obeyr à M. du Mayne, car il se sentoit aussy grand que luy en dignité, authorité et tout, et plus vieux et pratiq capitaine.

De plus, il avoit si grande fiance en Dieu que nostre roy se fairoit catholique, et pour ce le royaume en bransle se pourroit relever et appuyer très bien par ceste conversion, ainsy que nous le voyons à l'œil. Ce ne fut pas tout, car il alla vers le pape pour interceder pour le roy à le vouloir recevoir en son giron et en celuy de l'Eglise : il y peina beaucoup; il y alla à ses propres despens; qui fut grand'peine à ce bon prince, mal dispos et cassé, entreprendre si loingtain et fascheux voyage. Sa Saincteté enfin s'estant ravisée, et voyant les bons effectz de la religion catholique dont le roy usoit, tout est bien allé, Dieu mercy ! comme nous voyons.

Et ne faut point demander si mondict sieur de Nevers fut ayse de veoir une telle conversion ! Et mieux que jamais le servit, tant en son gouvernement de Champaigne qu'aux armées, avecques le roy et ailleurs, son lieutenant general; et si on l'eust attendu lorsque M. l'admiral de Villars fut desfaict vers Dorlan[1], tout en fust

1. André de Villars Brancas avait été nommé amiral par le duc de Mayenne. Après avoir fait son traité avec le roi, il fut envoyé en Picardie au secours de Dourlens, assiégé par les Espagnols. Il fut battu et tué de sang-froid après avoir été fait prisonnier (1595).

allé mieux; il ne tint pas à luy, car il venoit à belles journées et se hastant tant qu'il pouvoit; manda bien qu'on l'attendist. Ceste desfaicte porta, ce coup, un grand prejudice au service du roy et une fort grand'perte d'environ quatre ou cinq cens gentilzhommes, comme j'ay ouy dire. Ainsy qu'il fit aussy à la prise de Cambray[1], là où ce bon prince, très loyal et très genereux, y envoya monsieur son filz se perdre dedans (n'ayant pas encor quinze ans) pour le secourir et le garder; et y entra fort heureusement, autant conduit par son bonheur et vaillance, que par la prevoyance et le bon ordre que luy ordonna ce sage capitaine monsieur son père; dont en cela on ne sçauroit assez louer sa genereuse bonté et loyal zelle, d'avoir ainsy exposé, pour le service de son roy et du royaume, monsieur son filz, n'ayant que celuy là, qui, estant leans, se monstra si asseuré et courageux, qu'il se jettoit ordinairement aux hasards comme le moindre soldat de leans.

Mais il falut pourtant ceder à la necessité et à la force. Donc fut faicte une composition belle et honnorable, comme chascun sçait; et ce jeune prince fut fort honnoré de tous ceux de l'armée espaignolle, et mesmes d'aucuns vieux capitaines espaignols et italiens qui avoient jadis combattu soubz son grand oncle, le seigneur Ferdinand de Gonzague; et tous l'admirèrent, et s'esbahirent fort de quoy ce jeune prince s'estoit ainsy allé precipiter; et l'esleverent jusqu'au ciel, et luy offrirent beaucoup de services, luy

1. Pris par les Espagnols en 1595.

trouvant la façon très belle. J'espere de parler de luy et de ses faitz plus au long dans la vie de nostre roy.

Ne faut point demander si M. son pere fut ayse de veoir son filz retourné sain et sauve, avecques une très glorieuse reputation qu'il rapporta de ce siege; mais au bout de quelque temps il mourut[1], aucuns disent de tristesse, pour ne veoir lors les affaires du roy aller si bien comm'il desiroit, autres disent de malladie; car il estoit tousjours si mal sain despuis son coup. Dont il delaissa madame sa femme très desolée, car elle l'aymoit et honnoroit fort, et luy en faisoit de mesmes; et le maryage en estoit bon et heureux, duquel est sorty ce jeune prince leur filz que je viens de dire, madame de Longueville, fille aisnée, très sage, belle et vertueuse princesse et bonne, et madamoiselle de Nevers, très belle princesse aussy.

Ce fut une grande perte de ce prince, car il estoit très bon prince et tenoit encor de ceste vieille bonne paste que peu voit on aujourd'huy tenir parmy nous.

Il estoit fort splandide, comme M. son beaupere et beaux-freres, car il despensoit fort honnorablement à la court, et son train et ordinaire alloient tousjours bien. Quand il luy falloit faire quelques festes et magnificences et festins, nul ne l'en a jamais surpassé, car il emportoit tousjours le prix, quand il s'y mettoit. Il jouoit, et peu, et non si souvant comme M. son beaupere; mais quand il y estoit il jouoit fort

1. Il mourut, le duc de Nevers, le père.

gros jeu, comme il fit au voyage de Pouloigne.

Il estoit fort provident en ses affaires, ainsy qu'il le fit parestre au bien de madame sa femme, lequel, encor qu'il fust très grand, il le trouva un peu brouillé pour les grandz debtes des peres et freres passez; il nettia et accommoda si bien sa maison, qu'elle estoit des grandes de la France et des aysées. Il estoit fort doux, affable et gracieux, et faisoit très bon avecques luy; il estoit très grand et profond discoureur, et parloit bien; et disoit aussy bien le mot comme madame sa femme, qui le disoit aussy bien que dame de France, et qui avoit aussy bonne grace.

Or, c'est assez parlé de ce prince; j'espere encor en parler ailleurs, en la vie de nos deux roys derniers; car je l'honnorois fort, et le tenois pour l'un de mes bons seigneurs et âmys, comme madame sa femme m'a esté tousjours l'une de mes meilleures dames de la court, et que j'ay tousjours honnorée, ainsy que sa vertu et ses merites me l'ont tousjours commandé.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

NOTE ADDITIONNELLE.

Page 227, ligne 3 : *Touchant l'alegresse et la contenance qu'en fit le bon sainct pape Pie quinte de ce massacre susdit* (l'assassinat de Coligny) *j'ay ouy dire*, etc.

Pie V mourut au mois de mai 1572, c'est-à-dire plus de trois mois avant la Saint-Barthélemy ; il est surprenant que Branthôme confonde ce pontife avec son successeur Clément XIII, et attribue à celui-ci des sentiments qu'il fut loin d'éprouver. Pie V lui-même n'était pas tendre pour les huguenots. « L'homme d'honneur » de qui le biographe de Coligny tenait ses informations n'était guère au courant des sentiments intimes de Rome. On en jugera mieux par ces extraits de la correspondance de Pie V.

Au duc d'Albe, le 26 août 1568 : « Continuez, cher fils, à accumuler ces belles actions comme des degrés qui vous conduiront à la vie éternelle. » Et

le 12 décembre : « Il n'est rien que nous ne croyions être dû, avec la grâce de Dieu, à votre piété envers lui, à votre amour pour la religion, à vos travaux pour la défense de la foi catholique. »

Aux cardinaux de Bourbon et de Lorraine, le 17 janvier 1569 : « Faites tous vos efforts, » dit-il au premier, « pour qu'on embrasse sérieusement et définitivement le parti le plus propre à opérer enfin la destruction des hérétiques. » « Nous remarquons avec douleur, » écrit-il au second, « qu'on n'a pas encore mis à exécution l'édit du roi concernant la confiscation des biens des hérétiques. »

Au roi Charles IX, le 17 janvier 1569 : « Lorsque Dieu, comme nous l'espérons, nous aura fait remporter la victoire, ce sera alors à vous de punir avec la plus extrême rigueur les hérétiques et leurs chefs, et de venger justement sur eux, non-seulement vos injures, mais encore celles de Dieu. » Et le 28 mars : « Que Votre Majesté ne perde jamais de vue ce qui arriva au roi Saül : il avait reçu de Dieu, par la bouche de Samuel, l'ordre d'exterminer les Amalécites, tellement qu'il n'en épargnât aucun sous aucun prétexte. Il n'obéit pas, et peu après, sévèrement réprimandé par le prophète, il perdit enfin le trône et la vie. Plus le Seigneur vous a traités, vous et moi, avec bonté, plus vous devez profiter de l'occasion de cette victoire pour poursuivre et achever ce qui reste encore d'ennemis, pour arracher jusqu'au fond toutes les racines et jusqu'aux moindres fibres des racines d'un mal si grand et si fortement établi, car, à moins de les avoir extirpées, on les verra repousser. »

A Catherine de Médicis, le même jour 28 mars 1569 : « Il faut n'épargner d'aucune manière ni sous aucun prétexte les ennemis de Dieu... Si Votre Majesté continue à combattre ouvertement et ardemment les ennemis de la religion jusqu'à leur extermination (*ad internecionem usque*), qu'elle soit assurée

que le secours divin ne lui manquera jamais... Ce n'est que par la destruction totale des hérétiques (*deletis omnibus hæreticis*), que le roi pourra rendre à ce noble royaume l'ancien culte de la religion catholique. » A la même, le 13 avril même année : « Nous avons appris, lui dit-il, que quelques personnes travaillaient à faire épargner un certain nombre de prisonniers. Vous devez n'épargner aucun soin et aucun effort pour que cela n'ait pas lieu, et pour que ces hommes exécrables périssent dans les supplices qu'ils méritent. »

Au duc d'Anjou, le même jour : « Et si quelqu'un des rebelles implorait votre intercession auprès du roi, vous devez rejeter leurs prières et vous montrer également inexorable pour tous (*et æque omnibus inexorabilem te præbere*). »

Au cardinal de Lorraine, le même jour : « Travaillez à convaincre le roi de cette vérité notoire qu'il ne pourra satisfaire le Rédempteur ni obéir à ses lois ; qu'il ne pourra enfin assurer la prospérité du royaume, qu'en se montrant inexorable à quiconque osera intercéder auprès de lui pour ces hommes exécrables. » Et enfin au roi, à la même date : « Si, ce que nous sommes loin de croire, vous négligiez de punir les injures faites à Dieu, certainement vous provoqueriez sa colère. Il faut que vous n'écoutiez les prières de qui que ce soit, que vous n'accordiez rien à la parenté ni au sang..., etc. etc. »

(*Lettres de Pie V sur les affaires religieuses de son temps en France, adressées à Charles IX, à Catherine de Médicis, au duc d'Anjou, au cardinal de Lorraine, à Philippe II, au duc d'Albe,* etc. Traduites du latin par de Potter. Paris, 1826, in-8°. *Passim.*)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages
Chapitre XXVI. — 169. M. de Salvoyson . . .	7
Chapitre XXVII. — 170. M. le prieur de Cappue.	31
Chapitre XXVIII. — 171. M. le baron de la Garde.	51
172. M. le grand prieur de France de la maison de Lorraine	26
Chapitre XXIX. — 173. M. de Nemours . . .	77
Chapitre XXX. — 174. M. de Guyze le Grand, François de Lorraine.	102
175. M. d'Aumalle	199
Chapitre XXXI. — 176. M. l'admiral de Chastillon	204
Chapitre XXXII. — 177. M. le prince de Condé .	262
178. Le roy de Navarre, Anthoine de Bourbon	285
179. M. de Nevers	297
Note additionnelle.	315

Stanford University Libraries
3 6105 010 696 099

CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
TANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.

DATE DUE

NOV 19 2001
V 2 2001